LA

SECONDE VIE DE MICHEL TEISSIER

TROISIÈME PARTIE (1).

VII.

Lorsque Amé de Saint-Brun revint à la rue d'Assas, il fut introduit directement chez Michel, dans le cabinet d'études sévère et froid, où l'on ne travaillait plus. A l'accueil qui lui fut fait, le jeune homme comprit tout de suite qu'il y avait quelque chose de changé dans les relations d'ailleurs assez singulières qu'il était parvenu à nouer avec les Teissier :

— J'ai tenu à vous parler, monsieur, lui dit Michel en lui montrant un fauteuil.

Puis, en s'asseyant lui-même, il ajouta, d'un ton de brusque bonhomie :

— Est-ce que vous devinez pourquoi?..

Amé, effrayé et devinant tout de suite, esquissa un geste de négation en balbutiant :

— Mon Dieu! monsieur...

Michel l'observa pendant quelques secondes, et, sans prolonger son embarras, reprit avec rondeur, allant droit au but :

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 septembre.

— Permettez-moi de m'expliquer sans périphrases, d'autant plus simplement que ce que j'ai à vous dire est plus délicat. L'autre jour, en mon absence, vous avez été reçu par ma femme et par mes filles. Je vous avais moi-même engagé à venir nous voir ici, vous êtes venu, c'est très bien. Dans le fait, j'aurais eu beaucoup de plaisir à vous recevoir aussi souvent que vous l'auriez bien voulu, sans un soupçon que j'ai conçu depuis notre dernière rencontre et dont je suis bien obligé de vous faire part.

Il s'interrompit un instant, puis, sans hésitation, mais d'une voix qui tremblait un peu, il demanda :

— Est-ce que vous aimeriez une de mes filles, monsieur?

Amé était si loin de s'attendre à une question aussi directe, que jamais il ne s'était demandé comment il y répondrait. Néanmoins, il comprit aussitôt que toute tergiversation de sa part aurait un caractère offensant, et comme le seul danger auquel il songea, — celui qui l'effrayait le plus, — était d'être éloigné d'Annie, il répondit bravement :

— Oui, monsieur.

Cette rapide franchise plut à Michel :

— Ah! ah! fit-il, je ne me trompais pas... Mais vous n'ignorez pas, monsieur, que nous sommes dans une situation de famille... un peu particulière. J'ai peine à croire que M. votre père, dont je connais les sentimens et les doctrines, approuverait votre inclination. Lui avez-vous demandé ce qu'il en pensait?

Amé répondit avec la même franchise :

— Non, monsieur, pas encore.

Comme Michel paraissait attendre, il expliqua :

— Peut-être ai-je eu tort; mais il y a deux raisons qui m'ont empêché de lui parler : d'abord, ma jeunesse : j'ai vingt-deux ans, je n'ai pas achevé mes études. Ensuite, je vous l'avouerai sans détour, la situation à laquelle vous venez vous-même de faire allusion. J'ai craint, en effet, que mon père n'y voie un obstacle à mes projets, et je n'avais l'intention de m'ouvrir à lui que lorsque mon âge et ma position m'auraient donné une certaine indépendance. Mais je suis sûr...

Michel l'interrompit :

— Oh! ne soyez sûr de rien! s'écria-t-il avec amertume.

Et, d'un ton plus calme :

— Je ne vous reprocherai pas de vous être introduit chez moi d'une façon irrégulière, puisque ma propre imprudence vous a aidé. D'ailleurs, vous êtes jeune, vous connaissez sans doute peu de chose de la vie, vous n'avez probablement jamais eu à souffrir des préjugés du monde, vous ignorez à quel point ils sont injustes, inflexibles et cruels. Toutes ces raisons vous excusent, même si

vous avez réussi à faire partager votre sentiment : ce qui, je l'espère, n'est pas le cas...

Il s'arrêta, attendant une réponse qui ne vint pas.

Amé regardait droit devant lui, en silence, ne voulant ni mentir, ni parler de la lettre qu'il avait échangée avec Annie après leur dernière rencontre. Michel comprit ce que signifiait ce silence, et ce fut d'un ton moins assuré qu'il reprit :

— Je ne vous demande pas de confidences, monsieur. Mais, quoi qu'il en soit, à présent que vous êtes éclairé, à présent que vous savez qu'il y a entre vous et ma fille un grave obstacle, et un obstacle qui ne vient pas de moi, vous comprendrez que ma maison ne peut vous être ouverte que si vous y venez avec l'autorisation de M. votre père.

Amé se leva :

— Eh bien, monsieur, dit-il, j'aurai avec mon père l'explication que vous désirez, et je suis persuadé qu'elle se terminera mieux que vous ne paraissez le croire. Mon père a des opinions très absolues, c'est vrai; mais il est bon, il est juste, j'ai pleine confiance en lui.

Il sortit sur ces mots, reconduit par Michel, et si troublé qu'il oublia de saluer Laurence en la croisant dans le vestibule.

Le soir même, il avait avec son père l'entretien dont sa candeur avait escompté l'issue : ce fut pour lui la révélation douloureuse de l'obstacle qui barrait son rêve, celle aussi de tout un monde ignoré, de cette triste page de la vie où les générations des hommes ont inscrit les arrêts les plus durs de leur sagesse sociale. Il ne connaissait de son père que la tendresse et la bonté : car le comte de Saint-Brun, rappelant par ce trait l'illustre Savoyard dont la famille tenait à la sienne, Joseph de Maistre, était d'autant plus affectueux, plus bienveillant, plus doux pour les siens qu'il jouait avec une plus âpre inflexibilité son rôle dans les affaires publiques. Amé l'adorait, l'approuvait en tout, s'étonnait qu'il pût avoir des ennemis. Enfant, puis jeune homme, conduit sans s'en apercevoir par une main dont la fermeté ne lui faisait aucun mal, et, d'ailleurs, d'instinct docile, il avait accepté les principes, les opinions, les sentimens qu'on lui inculquait en les répandant, pour ainsi dire, dans son atmosphère. Mais il les avait acceptés dans leur justice abstraite et pure, dégagés des caractères impérieux, brusques ou cruels que parfois l'application leur impose. Et voici que soudain il les voyait apparaître dans leur rigueur la plus dure, le menaçant lui-même de leurs conséquences inattendues. C'était, selon la menace du Décalogue, la faute du père retombant sur les enfans; c'était la réprobation encourue par un coupable élargissant ses cercles et englobant l'innocence; c'étaient les exigences d'une mo-

rale plus soucieuse dans son austérité du commun intérêt que de la justice, qui arrêtaient les élans de son juvénile amour.

La scène se passa dans le petit appartement que M. de Saint-Brun, lorsqu'il était à Paris, partageait avec son fils. Amé l'avait trouvé dans la pièce qui lui servait de cabinet de travail, remuant des papiers, et la plume à la main :

— Est-ce que je vous dérange, mon père? Je voudrais vous parler.

— Mon travail attendra, répondit très affectueusement M. de Saint-Brun.

Et il écouta le récit du petit roman qu'Amé lui fit d'un ton de confession, en y mettant toute sa tendresse et toute son émotion. Ses sourcils se fronçaient, son visage devenait froid et dur, ses doigts tambourinaient avec impatience sur le bras de son fauteuil. Lorsqu'Amé se tut, il prononça de ce ton cassant qui parfois irritait ses propres amis, mais que son fils ne connaissait point :

— Jamais!.. Je ne consentirai jamais à un tel mariage.

Comme Amé le regardait d'un air de craintive demande, il s'expliqua :

— Tu veux savoir pourquoi?.. Il me semble pourtant que tu connais assez l'histoire de M. Teissier pour le comprendre... J'estime qu'il y a une limite absolue, infranchissable entre les honnêtes gens et les *autres*, ceux qui ont commis certaines fautes, ceux qui ont sacrifié à certaines erreurs. La distance qui sépare ces deux classes d'êtres est aussi grande que celle qui sépare des races différentes, et il ne faut point la combler. Jamais je n'accueillerai dans ma famille la fille d'un père souillé, souillé d'un crime d'autant plus impardonnable qu'aucune loi humaine ne le punit, d'un de ces crimes tolérés, que la lâcheté universelle excuse, quand elle ne les honore pas.

Cela était si net, si péremptoire, si définitif, qu'Amé sentit aussitôt que tous ses raisonnemens et toutes ses prières se briseraient contre la décision prise. Il essaya pourtant de plaider. Il allégua la retraite où Annie avait vécu, auprès de sa mère innocente et malheureuse, sans même connaître, peut-être, le malheur qui pesait sur elle :

— Sa mère est morte! répondit M. de Saint-Brun, elle ne peut rien ignorer maintenant. Elle a passé dans un air malsain, dans un air qui gâte...

Il s'écria :

— Qu'y peut-elle?..

Son père avoua :

— Rien, sans doute...

Et, continuant :

— Elle n'a fait aucun mal : mais elle pâtit de celui qui s'est fait autour d'elle... Nous sommes solidaires de nos proches : c'est pour cela qu'il faut peser toutes ses actions. Nous ne savons jamais qui expiera nos fautes.

Amé réprima la révolte qui commençait à gronder en lui et renonça à poursuivre une discussion qu'il sentait inutile. Mais il parla de son amour, dont il sentait la force à présent qu'il le voyait menacé, dont dépendaient, osa-t-il dire, le bonheur et la noblesse de tout son avenir. De nouveau il fut repoussé durement :

— L'amour, on le domine. Il n'est qu'un instant, le rêve d'une heure de jeunesse. Il y a, au-dessus, toute la vie, avec ses luttes, ses devoirs, ses espérances, ses efforts. Combien d'autres, avant toi, ont eu leur cœur brisé, leur vie perdue pour un chagrin pareil au tien ! Ils ont souffert un mois ou une année, puis la blessure s'est guérie : ils ont aimé, ils ont vécu. L'oubli vient toujours. Et l'on est plus fort quand on s'est vaincu !

Amé frémissait à ces sèches paroles en même temps qu'il sentait son impuissance à leur répondre : comment expliquer à son père que son amour n'était point comme les autres amours, que rien ne l'arracherait de son cœur, qu'il était d'essence éternelle? Et à son désespoir se mêlait une déception cruelle : celle d'avoir trouvé la dureté là où il avait compté rencontrer la tendresse. Aussi, quand il se leva, et que M. de Saint-Brun lui tendit la main, un mouvement plus fort que sa volonté lui fit la repousser :

— Non, dit-il, vous m'avez fait trop de mal !

Sur ce mot, il rentra dans sa chambre, qu'une mince paroi seulement séparait de celle de son père, dont il se sentait maintenant si éloigné. Il se refusait à désespérer : comme toutes les âmes faibles que heurte un obstacle insurmontable ou imprévu, il s'en remit au temps ; et après une nuit de perplexités et de larmes, il écrivit à Teissier le billet suivant :

« Monsieur,

« J'ai eu hier soir avec mon père l'entretien dont nous étions convenus. Il faut que je vous l'avoue, son opposition, fondée sur les raisons que vous aviez prévues, est plus péremptoire que je ne le croyais. Je n'ai pu la vaincre en un jour, mais je suis loin de désespérer : je me confie au temps ; quand mon père verra comme j'aime, il cédera, j'en ai le ferme espoir, et je reparaîtrai chez vous lorsque tous les obstacles seront levés, du moins en ce qui me concerne. Pour le moment, je le sens bien, il ne me reste qu'à vous demander pardon de ce qu'il y a eu, en apparence, d'incorrect et de léger dans ma conduite envers Mlle Annie. Mais vrai-

ment, je ne me sens coupable d'aucune autre faute que d'un amour trop grand, que nulle difficulté ne rebutera. Et c'est dans la persuasion qu'il sera le plus fort que je vous prie, monsieur, d'agréer l'expression de mes sentimens les plus respectueux.

« Amé de Saint-Brun. »

— Tu ne te trompais pas, dit Michel à Blanche en lui communiquant cette lettre. Il y avait entre eux un commencement d'amour. C'est dommage qu'il ne puisse aboutir, car le jeune homme est charmant : brave, loyal, candide... Maintenant, c'est fini.

L'idée d'essayer de vaincre l'opposition de M. de Saint-Brun ne l'avait pas même effleuré.

— C'est fini, crois-tu? répondit Blanche, que tant de passivité étonnait. Annie, je te l'ai déjà dit, est une petite âme profonde dont tous les sentimens sont déjà sérieux. Je tâche de me mettre à sa place, de m'imaginer ce qui va se passer en elle. Elle aime, j'en suis sûre, même si elle ne se sait pas aimée, même s'il n'y a jamais eu entre elle et lui aucune explication, aucune parole. Or, l'autre jour, il est parti en me disant qu'il reviendrait. Elle l'attendra. Que pensera-t-elle en voyant qu'il ne tient pas sa promesse?.. Non, non, ce n'est pas fini pour elle, si nous voulons ménager son cœur.

— Que veux-tu que je fasse? demanda Michel. Lui raconter la visite du jeune homme? lui montrer sa lettre?

Blanche hasarda, les yeux fixés dans le vide:

— Ne pourrait-on rien pour ramener M. de Saint-Brun?

Michel eut un geste d'impatience :

— Veux-tu que j'aille lui prouver que c'est nous qui avons eu raison contre le monde? Il ne m'écouterait pas longtemps.

Il se fit un de ces silences où finissait presque toujours leur causerie, quand ils avaient éveillé le passé, aucun d'eux n'osant encore toucher aux points qui maintenant les séparaient. Puis, Blanche conclut :

— Alors, il faut attendre. Peut-être me suis-je trompée. Peut-être le sentiment d'Annie est-il moins sérieux que je le crois. Peut-être devinera-t-elle et se résignera-t-elle simplement. Sinon, si nous la voyons inquiète, si elle souffre, si elle attend, nous ne pouvons pourtant pas la laisser dans le doute.

Et elle ajouta, en baissant la voix :

— Ah! la triste chose, et comme elle nous jugera!..

Cette attente, qu'ils acceptaient ainsi par impuissance à trouver mieux, ne devait guère se prolonger. Dès le lendemain, l'orage prévu éclata, de façon telle, que Blanche se trouva seule à le supporter.

Michel qui, depuis la rencontre de Peyraud, ne tenait plus en place et sortait constamment, n'était point rentré pour le déjeuner. Le repas avait eu cette tristesse morne et méfiante qu'il avait presque toujours : Laurence, que d'habitude la présence de son père contenait, prenait, aussitôt qu'il n'était plus là, une attitude frondeuse où il y avait à la fois du calcul et de l'enfantillage. Ce jour-là, elle s'enferma dans un silence dont ses regards et ses gestes soulignaient la menace; puis, au dessert, elle s'écria tout à coup, avec une feinte étourderie :

— A propos, Annie, as-tu remarqué que nous ne voyons plus M. de Saint-Brun?

Annie pâlit, tandis que Blanche se faisait attentive.

— Qu'en dis-tu? continua Laurence. Moi, j'en suis d'autant plus étonnée qu'il est venu l'autre jour...

Elle se tourna vers Blanche et dit, en saccadant ses paroles, comme pour prévenir un démenti :

— Je le sais, je l'ai rencontré dans le vestibule... Il sortait du cabinet de notre père, qui le reconduisait... Pourquoi ne nous l'a-t-on pas laissé voir? C'était un ami, on nous le supprime...

La pâleur d'Annie s'était accentuée ; ses lèvres frémissaient, sa main se crispait sur la nappe.

Blanche se leva, et la prit doucement par la main :

— Venez avec moi, ma chère enfant, lui dit-elle. Je crois que vous êtes souffrante. Je veux vous soigner.

Elle l'emmena dans sa chambre, tandis que Laurence, immobile, les suivait de son indéchiffrable regard, et la fit étendre sur sa chaise longue. Délivrées de la surveillance jalouse de Laurence, elles se sentaient l'une et l'autre plus à l'aise, rapprochées par une secrète sympathie d'âmes similaires, capables des mêmes tendresses et des mêmes douleurs.

— Je vais vous préparer un verre d'alcool de menthe, dit Blanche. Et si vous voulez vous reposer, vous serez plus tranquille ici que chez vous.

Annie s'étendit docilement. Blanche lui glissa un coussin sous la tête et effleura, d'une caresse très légère, du bout des doigts, son front blanc, délicatement veiné, qui brûlait.

— Pourquoi ne me disiez-vous pas que vous aviez si mal à la tête? demanda-t-elle d'un ton de doux reproche. Il y a quelque temps déjà que je vous vois souffrir et que je désire vous soulager. Je ne veux pas que vous soyez malade.

Un instant après, en lui apportant le verre d'eau qu'elle venait de préparer, elle ajouta :

— N'est-ce pas qu'à présent vous vous laisserez soigner?

Sa voix prit un accent si triste, qu'Annie, touchée, lui tendit la

main : une petite main ardente aussi de fièvre, hésitante, dont Blanche craignit d'avoir mal compris le geste timide et qu'elle laissa retomber après l'avoir à peine serrée dans la sienne.

— Je vais mieux, je vous remercie, dit Annie en essayant de sourire.

Puis, comme si cette affection qui la frôlait lui enlevait ses dernières forces, vaincue tout à coup dans sa lutte contre elle-même, elle couvrit son visage de ses deux mains et éclata en pleurs.

Blanche s'assit auprès d'elle, si abattue, si bouleversée, qu'elle ne trouva d'abord ni un mot, ni un geste de consolation. Cette douleur silencieuse et résignée dont elle était la cause éloignée, cette blessure qu'elle avait faite et ne pouvait guérir, la condamnaient plus sévèrement que les plus durs reproches. C'était la peine qui venait à son heure, en traîtresse, après tant d'années, alors que le remords lassé avait fini par s'assoupir, qui frappait l'innocente plus que la coupable, mais en éclairant soudain, devant la conscience épouvantée de celle-ci, la longue file des conséquences de la faute irréparable, tout l'espace ravagé par le mal que l'amour avait tant embelli. Ah! l'horrible punition que la plainte de cette enfant! Et la pauvre femme en pressentait une autre encore, dont l'obscure hantise la poursuivait depuis son retour à Paris : l'insouciance de Michel, son oubli, son égoïsme, tout l'être nouveau qu'elle avait entrevu dans l'éclair des projets qu'il esquissait, de ces projets encore vagues, qui révélaient pourtant son ambition réveillée, sa volonté prête à se tendre vers des objets défendus, son désir de vivre une seconde vie, où elle n'aurait plus sa place.

Les pleurs d'Annie cessèrent bientôt. Elle avait la pudeur de ses larmes, et s'abandonnait rarement ainsi; mais, cette fois, ses nerfs avaient été plus forts.

Elle essuya ses joues humides, releva un peu la tête, s'accouda, abritant d'une main ses yeux de la lumière, et dit à Blanche, faiblement :

— Excusez-moi, madame, je me sens si nerveuse, aujourd'hui!

Il y avait, dans son accent, une interrogation timide, comme si elle eût craintivement demandé la cause de son mal; en sorte que Blanche y répondit presque malgré elle, en murmurant :

— Pauvre enfant! ma pauvre enfant!..

Annie, surprise, la regarda. Elle vit un visage aussi pâle que le sien, avec deux grosses larmes qui voilaient les prunelles bleues; et, inquiète déjà dans sa délicate sensibilité, toujours prête à songer aux maux des autres, elle commença :

— Vous pleurez?.. Avez-vous de la peine aussi?.. Vous aurais-je, sans le vouloir...

— Ah ! non, ma chère enfant! interrompit Blanche en se dominant de peur de l'ébranler davantage. Il vous serait impossible, je crois, de jamais blesser personne... Je vois que vous souffrez, que vous souffrez beaucoup, et je souffre avec vous...

Il y eut un silence, qu'Annie rompit en demandant, d'une voix suppliante :

— Dites-moi, je vous en prie, savez-vous quelque chose qui me concerne?..

Blanche, hésitante, répondit par une autre question :

— Y a-t-il longtemps que vous connaissez M. de Saint-Brun?

Les traits d'Annie se contractèrent : elle avait si bien deviné de quel coup on allait la frapper !

— Environ deux ans, fit-elle d'une voix oppressée. Il était parmi les rares personnes que nous voyions à Annecy.

Blanche continua :

— Il venait souvent chez votre mère?

— Quelquefois... Personne ne venait souvent chez nous... Mais il plaisait beaucoup à ma mère, parce qu'il est doux et différent des autres jeunes gens... Nous l'avions connu par un pur hasard... Nous n'avions pas de relation avec sa famille... Du reste, il n'a que son père, et il est fils unique, je crois...

Elle s'arrêta, puis reprit, comme pour retarder l'explication qu'elle désirait pourtant :

— Il vous faut excuser les paroles de Laurence, madame : c'est une enfant, elle dit des choses auxquelles elle ne pense pas. Elle avait, comme moi, peur de perdre un ami. Nous en avons si peu!.. C'est bien naturel, n'est-ce pas?..

— Il ne s'agit pas de Laurence, répondit Blanche. Je sais qu'elle s'imagine toujours que je vous veux du mal. Elle devrait pourtant voir que ce n'est pas le cas... Si sa méfiance a pour but de me faire souffrir, elle a bien réussi, je vous assure, car je ne compte plus les larmes que je lui dois !

— Ce n'est qu'une enfant, répéta Annie, qui ne trouvait pas d'autre excuse. Dans le fond, elle n'est pas méchante, et elle a bon cœur, malgré les apparences... Il ne faudrait pas lui en vouloir...

— Oh! je ne lui en veux pas, je n'ai rien à lui pardonner!..

C'était un cri, que Blanche regretta aussitôt qu'il lui eut échappé, car il trahissait trop de choses qu'elle devait garder pour elle seule. De nouveau, Annie fixait sur elle ses grands yeux inquiets, qui attendaient. Elle reprit :

— Ne vous étonnez pas, ma chère enfant, et ne vous affligez pas trop, je vous en prie, si M. de Saint-Brun reste quelque temps sans revenir.

Annie blêmit comme si elle allait s'évanouir :

— Pourquoi, madame? balbutia-t-elle en se soulevant sur son coussin... Pourquoi voulez-vous l'éloigner?

Cette parole que la jeune fille n'avait pas calculée, qui venait de jaillir d'un fond encore vivace de soupçons et de méfiances, frappa Blanche en plein cœur :

— Oh! ce n'est pas moi! s'écria-t-elle, dites que vous ne croyez pas que c'est moi qui vous cause ce chagrin!.. Que ne ferais-je pas pour vous rendre heureuse!.. Et je dois vous dire des choses douloureuses, sans pouvoir rien pour vous, rien que vous offrir ma sympathie et mon affection!..

L'émotion lui brisait la voix. Elle se remit pourtant assez vite, et reprit :

— Votre père trouve inutile que, pour le moment, M. de Saint-Brun continue ses visites ici, parce que... parce qu'il vous aime.

Annie s'écria, avec un éclair de joie :

— Il le lui a donc dit?..

— Oui... Mais M. de Saint-Brun est très jeune... Et d'ailleurs, si la question d'un mariage entre vous venait à se poser, elle rencontrerait bien des difficultés.

— Ah! murmura Annie, vous croyez...

Elle ajouta, en balbutiant :

— Des difficultés!.. Des difficultés... Pourquoi, mon Dieu!..

Des gouttes de sueur perlaient au front de Blanche : était-ce le moment, après une secousse si forte, d'aller jusqu'au bout de l'explication nécessaire? Et pourtant, comment laisser à cette enfant des espérances qui entretiendraient, dans son cœur fervent, un sentiment impossible, et lui prépareraient des douleurs nouvelles?

— Ces difficultés, répondit-elle avec un grand effort, viendraient de son père...

Comme le clair regard d'Annie se fixait sur elle, elle détourna les yeux en continuant :

— Vous le savez, il y a des choses... dans le passé de votre père... dans notre passé!..

Il lui fut impossible de continuer.

— Oui, je sais, dit gravement Annie... Mais je n'ai jamais pensé que ces choses... pussent éloigner de moi... M. de Saint-Brun...

Sans rien ajouter, elle interrogeait pourtant; de l'accent, du regard, de toute l'angoisse de son cœur, elle demandait pourquoi les actes de son père retombaient sur elle, pourquoi on la repoussait sans la connaître, pourquoi le chemin de l'amour et du bonheur se fermait devant elle.

— Le monde est ainsi, murmura Blanche.

Elles se turent, longuement, poursuivant chacune en silence la

chaîne de ses réflexions. Des minutes passèrent, très lentes, apaisantes comme l'est toujours l'aile invisible du temps. La jeune fille, repoussant son coussin, s'assit sur la chaise longue ; et comme elle semblait plus calme, Blanche lui dit, machinalement, pensant tout haut :

— Vous oublierez, ma chère enfant... A votre âge, la vie est encore si belle !..

Annie secoua la tête :

— Vous savez bien qu'on n'oublie pas, répliqua-t-elle. Pourquoi serais-je moins capable d'un grand amour que...

Elle allait dire, en suivant aussi ses pensées : « que vous. » Elle se reprit :

— ... Qu'une autre ?..

Mais Blanche la devina, se sentit comprise, et l'aima.

En achevant sa phrase interrompue, Annie s'était levée :

— Je vais rentrer dans ma chambre, dit-elle... Ma migraine va un peu mieux... grâce à vous... Je vous remercie de votre bonté...

Et de nouveau, mais, cette fois, d'un geste plus franc, plus spontané, elle tendit la main à sa belle-mère. Il n'y avait plus ni rancune, ni méfiance dans le regard dont ses yeux gris la remercièrent : et elle s'abandonna très doucement quand Blanche, cédant à une impulsion plus forte que sa réserve habituelle, l'attira contre elle et la baisa sur le front. Ce fut une caresse presque fraternelle, qui scella leur réconciliation : ensemble elles venaient de comprendre bien des choses obscures, que sans doute elles n'auraient pas su formuler, mais qui faisaient rayonner dans leurs deux cœurs la réciproque pitié pour les blessures, empoisonnées ou pures, dont ils saignaient dans la même douleur.

Dans sa chambre, Annie trouva sa sœur qui l'attendait.

— Que t'a-t-elle dit ? s'écria Laurence en la voyant entrer.

Annie se laissa tomber dans un fauteuil :

— Ah ! je ne sais plus, murmura-t-elle, je suis brisée !.. Ne me fatigue pas, chérie, je t'en supplie... J'ai si mal à la tête !.. Je te dirai demain.

Laurence se rapprocha, et, avec un geste affectueux, posa sa petite main fraîche sur le front de son aînée :

— Un mot seulement, interrogea-t-elle d'un ton de tendre intérêt... Reviendra-t-il ?

— Non... Tout est fini... Nous ne nous reverrons pas... Je sentais bien que cela ne pouvait pas être !..

De nouveau, Laurence eut un mouvement de colère :

— C'est *elle*, siffla-t-elle entre ses dents serrées, c'est *elle* qui l'a renvoyé !..

— Non, ce n'est pas *elle*, répondit Annie... Tu ne *la* connais pas : *elle* est bonne... Je t'expliquerai plus tard... Pour le moment, je veux me reposer... Je n'ai plus la force de parler, je t'assure !...

Et Annie fut secouée de tels sanglots que Laurence, bouleversée, cessa aussitôt de la questionner, se mit à lui appliquer des compresses et ne la quitta que lorsqu'elle la vit apaisée, la tête tournée du côté de la muraille, les yeux clos d'épuisement.

Le soir, Annie ne descendit pas au dîner, qui fut rapide et silencieux. Michel, rentré en retard et préoccupé, s'informa distraitement d'elle :

— Elle est souffrante, répondit Blanche.

— Ah ! qu'est-ce qu'elle a donc ?

— La migraine.

— Cela passera. Il faut la soigner.

Il ajouta, pourtant, après un silence :

— On devrait appeler un médecin... Cette pauvre enfant est bien chétive...

Laurence écoutait, une flamme sombre dans les yeux, plus haineuse que jamais, jugeant son père : elle s'échappa avant la fin du repas pour aller soigner la malade. Quelques minutes après, Blanche frappait à la porte des jeunes filles. Ce fut Laurence qui ouvrit, juste assez pour passer sa tête. Elles n'échangèrent que quelques mots :

— Comment va Annie ? Puis-je faire quelque chose pour elle ?

— Non, madame. Ma sœur a très mal à la tête et ne veut voir personne.

Blanche ne crut pas pouvoir insister.

A deux ou trois reprises, dans le courant de la soirée, des coups de sonnette impérieux appelèrent les bonnes dans la chambre des deux sœurs. C'était Laurence, qui demandait un bol de bouillon pour Annie, de l'eau chaude, des perles d'éther : impatiente, grondant la femme de chambre en retenant sa voix, mais garde-malade attentive et dévouée, le pas léger, la main très douce. Aussi longtemps qu'Annie parut souffrir, elle ne la quitta pas. Puis, quand elle la vit enfin endormie, elle tira à demi les rideaux du lit, emporta la lampe dans sa propre chambre, s'assit devant sa table à écrire et parut réfléchir profondément. Sa décision prise, elle choisit son papier à large bordure noire, essaya une plume, data sa lettre, et s'arrêta pour réfléchir de nouveau. Plus lentement, comme si des difficultés inattendues l'embarrassaient, elle sortit d'un tiroir un cahier de papier écolier, dont elle fit une dizaine de brouillons, illisibles, raturés, qu'elle déchirait et recommençait sans cesse. A la fin, pourtant, elle parut contente de son œuvre, car elle reprit son

papier encadré de noir, et, les sourcils froncés, très attentive, très décidée, commença à transcrire au-dessous de la date les lignes suivantes :

« Monsieur,

« La dernière fois que vous vîntes nous voir, ce fut un hasard seul qui nous apprit votre visite. Or, je sais que cette visite ne se renouvellera pas ; et, d'autre part, il se passe ici des choses que je ne me pardonnerais pas de vous laisser ignorer. Je sais très bien que ma démarche auprès de vous est très incorrecte, et qu'une jeune fille ne doit pas écrire à un monsieur ; mais nous sommes dans une situation trop exceptionnelle pour que je me laisse arrêter par de telles considérations, d'autant plus que votre caractère m'inspire une entière confiance : car il s'agit de la santé, et peut-être de la vie de ma sœur.

« Je sais que vous l'aimez, monsieur, j'en ai la certitude ; et je suis sûre qu'elle vous aime aussi, quoiqu'elle ne m'en ait jamais fait la confidence en termes précis. Et maintenant, voici qu'on veut vous empêcher de la voir ! Elle a eu, à votre sujet, avec notre belle-mère, une explication dont elle est malade. Je la connais, je sais qu'elle est si bonne et si douce, qu'elle est prête à subir sans révolte sa destinée, dût-elle en mourir. Mais moi, j'ai plus d'énergie qu'elle, je suis prête à lutter pour elle, et si vous l'aimez autant que je le crois, et si vous voulez avoir confiance en moi, nous arriverons, j'en suis persuadée, à la rendre heureuse malgré elle. Avant tout, il faut que vous lui écriviez ; elle a besoin de savoir, par vous-même, que tout n'est pas perdu. Mais la poste n'est pas assez sûre, et il vaut mieux recourir à un autre moyen, que je vais vous indiquer.

« Mercredi, à dix heures, je vais prendre ma leçon de piano, au boulevard Saint-Michel. Je traverse donc le Luxembourg, en compagnie de la femme de chambre, en passant par l'allée où il y a les statues des reines de France. Si vous vous trouvez dans cette allée, quelques minutes avant dix heures, vous ne pouvez manquer de me rencontrer. Vous vous approcherez de moi d'un air bien naturel, et me demanderez de nos nouvelles. Je crois que la femme de chambre ne verra rien là d'extraordinaire. Vous tiendrez votre lettre toute prête et pliée, et vous me la glisserez en me donnant la main. J'aurai un manchon.

« Vous comprenez qu'il faut absolument que nous nous entendions. Annie me désapprouverait si je lui disais ce que je fais. Mais je me garderai bien de le lui dire, et plus je réfléchis, plus je vois que j'ai raison : car nous n'avons d'autre alternative que de correspondre pour nous mettre d'accord, ou de renoncer à tout. Et

malgré les obstacles, j'ai confiance en l'avenir et compte sur votre énergie pour les vaincre. »

Laurence relut sa lettre, la ponctua, et après une dernière hésitation, la signa en toutes lettres. Ensuite elle la glissa dans une enveloppe, mit l'adresse d'une large et nette écriture, et la cacha, jusqu'au lendemain, dans un tiroir dont elle prit la clef. Évidemment, elle était très contente d'elle-même et admirait sa propre sagesse. Pensive, pourtant, elle retourna auprès de sa sœur endormie.

« Elle a l'air d'un ange, » pensa Laurence en écartant les rideaux.

Le blanc visage d'Annie, en effet, dans son nimbe de cheveux blonds épandus, ressortait sur la blancheur de l'oreiller, très pâle, avec une expression douloureuse.

« Faut-il être mauvais pour la faire souffrir ! pensa encore Laurence en s'attendrissant : elle qui est si douce, si passive... — ... Et si naïve, ajouta-t-elle : car enfin elle croit à la bonté, à la sympathie, à l'affection de Mme Teissier... »

Et l'enfant conclut, non sans vanité :

« Elle ne comprendra jamais rien à la vie... »

Le lendemain, Annie, sans plus parler de sa migraine, allait et venait dans la maison, vaquant comme d'habitude aux diverses occupations qu'elle s'était créées. Laurence fut mystérieuse. Elle négligea son piano, sous prétexte que le bruit incommodait sa sœur, s'enferma toute la matinée dans sa chambre, et apparut au déjeuner dans sa robe la plus longue, ses cheveux bruns, que jusqu'alors elle portait en natte, relevés en un coquet chignon grec : une vraie métamorphose, qu'elle méditait depuis longtemps, et que les incidens de la veille avaient hâtée.

— Mais, chérie, qu'as-tu fait ? s'écria Annie étonnée.

Blanche s'abstint de manifester sa surprise. Michel, amusé, répondit :

— Je crois qu'elle a grandi, depuis hier. Tu es donc une vraie demoiselle, à présent ? Et tu en es toute fière, cela se voit. Allons, puisses-tu ne jamais regretter ta natte flottante !

Laurence se laissa plaisanter sans sourire, et, de toute la journée, ne se départit pas un instant de sa dignité, comme si elle étudiait avec soin son rôle de grande personne.

Au jour fixé, prête avant l'heure, elle répétait nerveusement ses exercices négligés la veille, bousculait Candida qui devait l'accompagner à sa leçon, embrassait sa sœur avec une effusion inaccoutumée, et partait en lui jetant un amical :

— Au revoir, chérie !

On était en janvier. Les arbres du Luxembourg, poudrés de givre, détachaient leurs squelettes sur un fond de ciel clair et froid.

Les allées étaient désertes, et les deux ou trois passans qui les traversaient n'étaient occupés qu'à souffler dans leurs doigts.

— Personne ne nous remarquera, pensa Laurence.

Le nez au vent, très fraîche, les deux mains enfouies dans un manchon d'astrakan noir, elle marchait d'un pas insouciant, que Candida trouvait trop rapide. En approchant du moment critique de sa petite intrigue, elle n'éprouvait aucune crainte, à peine une émotion légère, et elle se disait, avec son habituelle complaisance :

— Décidement, je suis très forte !

Elle venait à peine de formuler cette réflexion, qu'elle fronça les sourcils et la compléta :

— Mais pas lui, par exemple !

Amé, en effet, au lieu de se promener d'un pas rapide et d'un air affairé, se tenait blotti contre une statue, dans l'évidente attitude de quelqu'un qui attend. Aussi cette idée inquiétante : « Il va me compromettre, » effleura l'esprit de Laurence. Elle jeta un rapide coup d'œil autour d'elle : personne ne les voyait ; Candida, transie, lui parut hors d'état de faire aucune réflexion dangereuse. Aussi, comme il se décidait à s'approcher d'elle, en soulevant gauchement son chapeau et en lui tendant trop tôt la main qui tenait la lettre, elle s'arrêta et s'écria, de l'accent le plus étonné qu'elle put prendre :

— Monsieur de Saint-Brun ! Quel heureux hasard !

Amé balbutia quelques paroles d'explications pendant qu'elle lui secouait la main. Il eut l'impression rapide de petits doigts agiles qui tâtonnèrent dans les siens, s'emparèrent en un clin d'œil de la lettre pliée dont il sentait l'embarras, et retournèrent bien vite se blottir dans leur manchon.

— Brrr... quel froid ! fit Laurence.

C'était fait... Il en tremblait. Mais la jeune fille, très calme, lui demanda :

— Il y a un siècle qu'on ne vous a vu. Êtes-vous donc si occupé ?

— Ah ! non. C'est-à-dire oui, répondit Amé, qui avait peine à reprendre ses esprits.

Et il continua, en se dominant un peu :

— J'espère que tout le monde est en bonne santé chez vous, mademoiselle ? M. et Mme Teissier se portent bien ?

— Très bien, dit-elle avec indifférence.

— Et... mademoiselle votre sœur ?

— Annie a été souffrante avant-hier. Mais elle va mieux, maintenant.

— J'espère qu'il n'y a rien de grave ?

— Oh ! non, monsieur, vous pouvez être tranquille ! Ma sœur

a besoin de beaucoup de calme et d'affection. Je sais ce qu'il lui faut, et c'est moi qui la soigne.

Ils se quittèrent après un nouveau *shake-hand*.

— A bientôt, n'est-ce pas? dit Laurence.

Amé répondit avec un regard triste :

— A bientôt, mademoiselle.

Candida piétinait sur place pour se réchauffer.

En rentrant, Laurence courut à la chambre de sa sœur, où elle la trouva seule et distraite :

— Tiens! lui dit-elle en lui tendant la lettre, voilà pour toi, lis!

Annie, surprise, tournait entre ses doigts l'enveloppe blanche, qui ne portait pas de suscription.

— Pour moi? demanda-t-elle.

— Oui, pour toi, lis donc! Mon Dieu! que tu es peu curieuse!

Annie déchira l'enveloppe, courut à la signature et pâlit :

— Oh! chérie! s'écria-t-elle, qu'est-ce que cela?

Elle lut. Laurence, qu'elle n'écoutait guère, lui expliquait :

— C'est une lettre... de M. de Saint-Brun. Il me l'a donnée au Luxembourg. Je lui avais écrit. Il te répond. C'est ce que je voulais!

Puis, quand elle vit que sa sœur arrivait à la dernière page :

— Je veux que tu sois heureuse, voilà tout! Tu es trop résignée : tu supporterais tout! Moi, je n'entends pas que tu souffres à cause d'*eux*. Il t'aime, tu l'aimes, vous vous marierez, en dépit de tout!

Mais Annie, effrayée, murmurait :

— Ce que tu as osé faire!

Elle continua, réfléchissant tout haut :

— Et moi? Il me demande de lui répondre.

— Il y compte bien.

— Que lui dirai-je? Sachant ce que je sais! Et puis, c'est mal. On ne doit jamais rien cacher à personne. Il faudrait mentir, dissimuler. Moi, je ne sais pas, je ne peux pas!

Laurence l'interrompit :

— Voyons! fit-elle en prenant les mains de sa sœur, raisonnons, je t'en prie! Sommes-nous dans la situation des autres jeunes filles? Non, n'est-ce pas? Nous n'avons point de famille. Notre père nous a abandonnées pendant huit ans, et ne nous a prises que parce qu'il ne pouvait faire autrement. Tu vois qu'il ne s'occupe guère plus de nous que quand nous étions à Annecy pendant qu'il courait le monde... Sa femme. Oh! je sais bien qu'elle t'a enjôlée. Mais enfin, elle n'a aucun droit sur nous; si même elle n'est pas méchante, elle ne peut avoir pour nous aucune vraie affection. Quel intérêt prendrait-elle à notre avenir? Nous ne sommes pas ses filles, et nous la gênons! C'est donc à nous d'arranger notre vie à notre convenance. Et nous n'avons pas le choix des moyens!

Annie la laissait dire et finit par murmurer :

— Je n'ai jamais pensé toutes ces choses!

— Mais je les ai pensées, moi, répliqua Laurence. Je suis plus réfléchie et plus raisonnable que tu ne le crois. Les convenances, les usages, c'est très bien, quand on est comme tout le monde. Quel mal feras-tu en répondant à M. de Saint-Brun? Aucun. Et si tu ne lui réponds pas, tout est fini, il n'y a plus d'espoir pour vous. Tu as peur de dissimuler : à qui donc dois tu des explications, je t'en supplie? Nous sommes seules, seules pour nous consulter, seules pour nous conduire. Écoutons notre cœur et tâchons d'être heureuses!

En ce moment, on sonnait pour le déjeuner. Annie glissa la lettre d'Amé dans son corsage :

— Descendons, dit-elle; je verrai plus tard.

VIII.

Cette année-là, l'avant-dernière de la législature, le désarroi des partis était extrême. En six mois, trois crises ministérielles, de solution pénible, avaient épuisé les réserves de la majorité. Les oppositions, suivant leur tactique accoutumée, s'appliquaient à augmenter le désordre et à semer la méfiance. L'écho de séances orageuses et vaines, où des clameurs injurieuses bousculaient les honorabilités les plus stables, retentissait dans le pays, dont elles secouaient la résignée et douloureuse indifférence. Comme à plusieurs reprises, pendant les dix dernières années, on réclamait un homme, une pensée directrice, une main ferme; et l'on voyait approcher les élections générales sans que rien parût devoir en changer le caractère habituel.

Ce fut dans ces circonstances que Michel Teissier rentra brusquement en scène; et vraiment, pour que la rentrée de cet oublié fût remarquée, il fallait bien ce trouble, cette incertitude inquiète, cette attente abattue de quelque chose d'inconnu, que produisent en certains momens périodiques les soubresauts du régime parlementaire. Ce n'était pas, en effet, par quelque coup d'éclat habile et imprévu que Teissier s'imposait de nouveau à l'attention publique, mais simplement par une longue brochure, d'un caractère tout théorique, qu'il publia sous le titre de *la Crise actuelle*. Il y résumait d'abord l'histoire politique de cette période. Il analysait, avec une rare pénétration, les phases de la lutte qui se poursuit entre les traditions économiques, morales et religieuses de l'ancien monde et les aspirations du monde nouveau; et cet exposé, sous un aspect objectif et désintéressé, qui semblait presque un

chapitre d'histoire anticipée, tendait pourtant à justifier, sans qu'il y parût, l'évolution qui s'était opérée en lui-même et l'avait porté d'un camp dans l'autre. C'était, si l'on veut, un pamphlet, sévère pour les partis, dédaigneux des hommes, mais d'où jaillissait un idéal social et politique opposé en tous points à celui que rêvait jadis l'ancien champion de la droite républicaine.

Un tel revirement est toujours d'une exécution dangereuse, car les partis politiques interdisent à leurs hommes de profiter d'aucune expérience et les condamnent à l'immutabilité; mais Michel, avec son instinct de lutteur, comprit que, s'il est possible, c'est à condition de s'accomplir d'abord dans le domaine de la pensée, non dans celui de l'action; et quelque faibles que fussent ses chances de succès, il les renforçait autant qu'il le pouvait en se présentant d'abord sur le terrain de la pure théorie. Certes, il y avait du paradoxe, peut-être même du mensonge, dans ses jugemens et dans ses déductions; mais qui dira où la sincérité s'arrête? qui marquera l'étroite limite qui sépare nos opinions désintéressées de celles que nous nous forgeons, sans nous en rendre compte, par égard pour nos intérêts ou pour nos passions? Ce sourd travail s'était accompli, dans la conscience de Michel, sans calcul et sans parti-pris, par l'effet invisible et naturel de la force négative à laquelle il avait fait un premier sacrifice; vraiment, lorsqu'il écrivait avec entraînement les meilleures pages de sa brochure, il aurait pu jurer, en parfaite bonne foi, qu'il en pensait toutes les phrases sans en rapporter une seule à son cas particulier. En sorte que, pour les autres, elles dégageaient avec autant de force la même impression que ses discours d'autrefois, que cependant elles démentaient.

« Le malheur de notre société contemporaine, disait-il dans un des fragmens les plus significatifs de l'opuscule, c'est la nature particulière de sa lâcheté et de son hypocrisie. Nous vivons, en effet, sur un compromis où il y a de l'odieux et du ridicule, sur une espèce de cote mal taillée qui, d'ailleurs, ne fait que des dupes. Dans l'ordre intellectuel, nous avons détruit les principes qui, pendant les siècles précédens, ont servi d'appui à l'édifice social : en religion, en morale, en politique, nous avons brisé les dogmes absolus. Et cependant, dans l'ordre pratique, nous nous épuisons à maintenir ces étais vermoulus, nous nous cramponnons à leur irréalité démontrée. Autour de nous, des athées proclament la nécessité de la foi et nous prêchent une nouvelle croisade, à la conquête d'un sépulcre qu'ils savent vide. On nous recommande de respecter les règles de la morale traditionnelle, en nous prouvant qu'elles ne reposent que sur une longue suite de préjugés héréditaires. On nous convie à défendre une société dont on nous

montre en même temps les vices, les tyrannies et les iniquités. Tout ce qui se fait, en un mot, tend à enfermer nos actes dans un cercle que notre esprit a dès longtemps rompu.

« Ne vaudrait-il pas mieux mille fois prendre avec sérénité notre parti de l'œuvre accomplie, mesurer d'un œil tranquille la véritable place que nous occupons dans la nature, où nulle main surnaturelle et protectrice ne nous a jetés, où nous sommes seuls, livrés à nous-mêmes, sans attaches avec l'infini, où par conséquent notre but et notre fonction sont de nous accommoder le mieux possible à notre cadre éphémère, en accordant à nos besoins, à nos aspirations, à nos désirs, toutes les satisfactions que permet le respect légitime des désirs, des aspirations et des besoins d'autrui? Vraiment, je n'imagine rien de plus misérable que cette contradiction entre nos actes et notre pensée, à laquelle notre faiblesse nous condamne, comme je ne sais rien de plus inutile que notre respect factice d'un idéal disparu. J'y vois la source première des maux dont souffre le corps social. Une saine et loyale organisation de la société ne saurait s'établir que sur une saine et loyale conception de la vie et du monde. Aussi longtemps qu'il y aura, entre l'une et l'autre, l'antinomie qu'entretiennent nos hypocrisies, nous tâtonnerons dans les ténèbres. Le mot progrès n'aura de sens que lorsque nous le poursuivrons en dehors de toute convention. »

Une des pires difficultés que rencontre l'analyste des choses contemporaines, c'est d'expliquer le succès de certains écrits. Il se produit parfois, entre la pensée d'un être isolé et celle d'une partie plus ou moins considérable du public, une rencontre soudaine, d'où jaillissent des sympathies et des colères, des éloges et des protestations. Ce fut la fortune qu'eut la *Crise actuelle*. Ces pages, qui pouvaient prêter à tant de critiques si, pénétrant dans l'âme de l'auteur, on remontait jusqu'à leur première origine, remuaient avec hardiesse une foule d'idées éparses dans l'air, fouillaient la conscience des partis, posaient, en un mot, avec une incontestable puissance, le problème des destinées de la société nouvelle. Les questions politiques qu'elles englobaient prenaient une ampleur inattendue. Il ne s'agissait plus de savoir quel serait le ministre de demain ou sur quel point d'équilibre chancellerait pour quelques mois la « concentration républicaine, » mais vers quel pôle le pays allait s'aimanter, si ce serait vers telle ou telle des tentatives concurrentes de reconstruction conservatrice, ou vers l'inconnu des réformes sociales les plus avancées. Teissier ne se contentait pas, d'ailleurs, de poser le problème : sans toutefois s'engager outre mesure, il indiquait de quel côté inclinaient ses nouvelles préférences, il esquissait, en termes vagues, un plan qu'il affirmait pratique et l'image du monde qu'il rêvait.

« Plus d'autre entrave, disait-il dans une sorte de péroraison peut-être plus oratoire que solide, plus d'autre entrave que le bien commun au développement humain, à celui de l'individu comme à celui de l'espèce. Délivrons-nous enfin des tyrannies dont nous avons trop longtemps subi le poids, qu'elles viennent du ciel ou des hommes, qu'elles s'appuient sur les lois que les préjugés et les privilèges ont tissées ou sur celles qu'a forgées la superstition! Qu'on m'entende bien : je ne réclame aucun désordre, aucune licence, je ne suis pas avec ceux qui rêvent le bouleversement immédiat de l'ordre établi au profit de plans encore incertains, que seul le temps mûrira. Ce que je demande, c'est que nous recherchions de sang-froid, en pleine connaissance de cause, avec la volonté et le courage d'accepter les conséquences pratiques de nos opinions, quelles sont les bases et quelle doit être l'organisation d'une société dont tous les membres ont les mêmes droits, peuvent ou doivent pouvoir s'épanouir également, dont le but est de faciliter cet épanouissement de chacun dans le bon ordre, dans la paix, dans la justice, et qui considère la terre, non plus comme l'antichambre insignifiante d'un autre monde seul éternel, mais comme le jardin dont les fleurs s'ouvrent, dont les fruits mûrissent pour tous, et dont la beauté doit se prêter au bonheur de tous. »

La part faite à la rêverie ou à la déclamation ne nuisit point à l'œuvre de Teissier. Beaucoup d'êtres inquiets, comme il en est tant aujourd'hui, qui flottent entre les mirages de la veille et ceux du lendemain, en acceptèrent les promesses et les espérances; mais beaucoup d'autres, en revanche, ne purent que s'indigner et crier à l'apostasie. Aucun parti n'aime les renégats : peut-être que ceux vers lesquels s'avançait Teissier, conduit par la logique de sa vie, l'auraient repoussé, si les colères déchaînées de son ancien parti ne le leur eussent pour ainsi dire imposé. La *Crise actuelle,* en effet, souleva dans les feuilles conservatrices les réprobations les plus violentes. Grâce à Peyraud, *l'Ordre* conserva une attitude modérée; mais d'autres organes, qu'aucuns liens d'amitié ne rattachaient à Michel, dépassèrent toute mesure, et, selon les habitudes de la polémique courante, transportèrent le débat sur le terrain personnel. Un article, surtout, qui portait la signature, assez rare dans la presse, du comte de Saint-Brun, blessa cruellement Teissier; et cela parce qu'il frôlait la vérité :

« — Que faut-il voir au fond de ces déclamations? se demandait le député de la Haute-Savoie, avec la clairvoyance que parfois donnent l'indignation, et la sévérité d'un homme de son caractère pour un des actes qu'il pouvait le moins comprendre. Le programme d'un chef de parti? Certainement pas. Les rêveries d'un utopiste? Pas même. Le cri de mort d'une conscience vaincue : rien de plus.

« En parcourant cette brochure, où subsiste à peine un vain reste de talent, je me rappelais un discours de M. Teissier que j'entendis jadis à Lyon, à l'époque où je partageais avec bien d'autres les illusions que sa personne réussit un moment à inspirer. En ce temps-là comme aujourd'hui, il parlait d'une harmonie à établir entre les divers compartimens de notre vie. Mais il voulait la chercher ailleurs : il célébrait alors la réconciliation prochaine de la France des croisades et de la France de la Révolution, il nous montrait les forces réconciliées du passé et du présent unies dans un effort commun pour préparer les gloires de l'avenir. C'était une erreur, sans doute, les événemens l'ont bien montré; mais c'était une noble erreur, qui ouvrait l'espace aux plus belles espérances.

« Maintenant, après une longue retraite, voici qu'il reparaît pour attaquer ses anciens dieux au profit de nouvelles idoles. Ah! qu'il eût mieux fait de garder le silence, qu'il avait choisi comme seul compatible avec sa dignité, et qui seul, en effet, pouvait lui valoir la seule indulgence qu'il pût désirer : celle de l'oubli! Il ne nous obligerait pas à lui rappeler dans quelles circonstances il a déserté le poste d'honneur auquel l'avait placé la confiance de son parti. Il ne nous obligerait pas à lui dire que ses revendications actuelles perdent toute l'autorité qu'il a lui-même compromise en de misérables aventures. Tant que les prétendues réformes sociales n'auront pour champions que des hommes qui, comme lui, n'ont pas eu la force de respecter les lois et ont failli publiquement à leurs plus simples devoirs, nous ne redoutons rien de leurs efforts : il suffira toujours aux honnêtes gens de les renvoyer à leurs fautes, et les esprits les plus faciles à l'illusion seront désabusés quand ils verront qu'on ne veut bouleverser le monde que pour justifier ses passions. »

Cet article n'échappa pas à la curiosité fureteuse de Laurence, qui, depuis quelque temps, l'attention aiguisée, l'intelligence tendue, s'efforçait de suivre les faits et gestes de son père. Michel évitait avec soin de parler devant ses filles des préoccupations qui, de jour en jour, compliquaient sa vie. Mais il ne les cachait pas à Blanche, quoiqu'il se sentît improuvé par elle. Les femmes, en effet, ne connaissent guère ce besoin d'avoir raison qui pousse certains hommes à se débattre en de véritables convulsions morales pour échapper à la sujétion des futiles discordances de la vie. Elles se résignent volontiers à des actes qui supposent une mésentente entre la pensée et la volonté. Il ne leur déplaît pas, quand elles ont cédé à quelque mouvement de leur cœur, de rester fidèles, en esprit, aux principes qu'elles ont sacrifiés. Elles s'accommodent sans trop de peine de telles inconséquences, qui les maintiennent dans leur propre estime à la hauteur voulue en les empêchant,

d'ailleurs, de choir autant que nous, qui savons si rarement relever notre pensée ou sauver notre foi quand nos actes les ont compromises. C'est ainsi qu'à l'inverse de son mari, Blanche n'avait en rien modifié son idéal de l'existence. Dix ans après les événemens qui l'avaient placée dans une situation moralement irrégulière, elle conservait intact son goût de l'honnêteté bourgeoise, souhaitait pour son mariage la bénédiction de l'Église et croyait, comme Michel le lui avait dit, que le silence et l'oubli, acceptés par lui avec tant de générosité, dans une ardeur d'expiation et de sacrifice, étaient la condition même de sa dignité. Elle ne l'avait point mésestimé lorsque sa volonté s'était effondrée avec sa conscience dans la passion victorieuse. Mais le mouvement qu'elle lui voyait accomplir, dont elle ne pouvait pénétrer la cause profonde, qu'elle attribuait à un retour d'ambition, lui semblait sa véritable chute.

Laurence surprit la fin d'une conversation qui suivit l'article de M. de Saint-Brun. Elle ramassa le journal que Michel avait froissé avec colère, le lut, comprit la blessure que cette impitoyable condamnation avait faite à son père, et comprit aussi que les obstacles contre lesquels, avec son énergie d'enfant têtue, elle poussait la douloureuse résignation d'Annie, allaient s'aggraver.

— Il faut que tu saches tout, dit-elle à sa sœur en lui portant le journal. Tu vois où nous en sommes. Il se passe des choses dont notre père ne nous parle jamais. Tout semble conjurer contre nous. Il s'agit donc de redoubler d'audace et d'énergie, si tu ne veux pas que tes espérances s'effondrent toutes!

Annie lut l'article, et, bouleversée par cette attaque dont elle sentait la violence sans en deviner tout le sens, murmura :

— Pauvre père!..

— Oh! lui, s'écria Laurence, il a bec et ongles pour se défendre, il saura bien répondre, même s'il n'a pas raison! Mais c'est à toi, c'est à *vous* que je pense...

Annie était toute prête à céder à ce nouveau coup :

— Que veux-tu que nous fassions? dit-elle. Mieux vaudrait nous résigner à notre destinée. Il y a trop d'obstacles entre nous!.. Quand je vois tout ce qui nous sépare, je comprends bien que nous ne serons jamais l'un à l'autre... Alors, vois-tu, j'ai une telle honte de recevoir ses lettres, et d'y répondre!..

Laurence, avec la teinte romanesque de son imagination et la décision de son caractère, ne comprenait pas ces hésitations, ces faiblesses :

— Tu n'as point de courage, dit-elle. Moi, si j'aimais, je serais plus brave! Et je vois bien qu'il me faudra l'être pour toi. Je le serai. Je ne veux pas que nous souffrions de la faute des autres : ce serait injuste, révoltant... Pourquoi notre avenir serait-il me-

nacé par les querelles politiques de notre père?.. N'avons-nous pas déjà assez souffert par sa faute?..

Comme sa sœur se taisait, elle ajouta :

— Quoi que tu dises, je suis sûre que c'est *elle* qui le pousse dans cette voie... *Elle* est son mauvais génie, comme le nôtre... Je ne veux pas que tu cèdes, car ce serait à *elle* que tu céderais... Oh! si *elle* avait un peu de tact, à défaut de cœur, *elle* s'interdirait de se mêler en rien de nos affaires!.. Quand on a torturé et tué la mère...

Annie interrompit :

— Hélas! *elle* n'est pas en cause, je te l'ai déjà dit... Tu ne sais pas à quel point tu te trompes, en *la* rendant ainsi responsable de tout le mal qui nous arrive... *Elle* ne nous veut que du bien... Peut-être souffre-t-elle autant que nous de ce qui se passe... Qui sait quelle sera sa part?.. As-tu remarqué qu'elle ne connaît personne?.. Elle n'a pas de parent, elle n'a pas une amie, elle n'a que notre père, à qui elle a tout sacrifié, et...

Laurence acheva :

— Et nous savons comme on peut compter sur lui!..

Annie la reprit doucement :

— Ce n'est pas ce que je voulais dire... Seulement crois qu'il ne l'écoute guère, maintenant, qu'il lui échappe... Comme elle doit souffrir!..

— Tant mieux!..

— Non... Mais cela prouve qu'il ne faut jamais sacrifier le bonheur des autres au sien propre. On en est toujours puni. Mieux vaut attendre, et se résigner.

Cette douce petite Annie était bien de celles qui sont nées pour l'amour, et pour en souffrir. Au fond de sa pensée veillait le souvenir confus de ce drame qui, sans qu'elle le comprît, avait passé sur son enfance et semé des rêves dans ses yeux candides. En ce temps lointain, *avant*, elle regardait son père comme un très bon père, qu'elle savait faire sourire, et Blanche comme une grande sœur, qui savait l'amuser. Soudain, ces deux êtres chers avaient disparu, parmi les larmes de sa mère, et, jusqu'au jour où pour elle le mystère s'éclairait, un sourd instinct l'empêcha de parler d'eux. Mais elle ne put jamais les haïr : quand ses songeries les suivaient dans l'inconnu de leur éloignement, c'était avec une sorte de tendresse pitoyable, divinatrice, avec l'intuition de la force fatale qui les avait réunis par-dessus les obstacles, malgré les devoirs. A mesure qu'elle grandit, qu'elle sut, qu'elle entendit raconter des choses de la vie, qu'elle en apprit dans des livres et put en rapporter à cette page encore obscure de sa mémoire, ses réflexions s'élargirent en se précisant, aiguisèrent sa sensibilité, lui firent

une âme toute romanesque. Dès qu'elle put penser à l'amour, elle le conçut ardent, irrésistible, douloureux, le redouta comme un de ces malheurs dont on sent d'avance la terrible étreinte, et le désira pourtant, toute prête à lui dévouer sa vie, comme avait fait son père. C'est pour cela qu'elle répondait aux lettres d'Amé de Saint-Brun, troublée, honteuse, tourmentée, mais incapable de résister au sentiment vainqueur qui lui mettait la plume à la main et la faisait écrire avec un abandon dont elle rougissait et pleurait ensuite. Et c'est aussi pour cela que, peu de jours après l'article fatal, Amé lui ayant juré qu'il fallait absolument qu'ils se vissent, après de longues heures de lutte, d'effroi, de révolte, elle se trouva pourtant, à l'heure fixée, dans l'église de Notre-Dame-des-Champs, qu'il avait désignée.

Il l'attendait, aussi troublé qu'elle, dans un angle obscur de l'église vide, où seule une vieille femme priait devant deux cierges.

Elle s'arrêta devant le bénitier, hésita un instant, et n'y trempa pas ses doigts. Des idées superstitieuses s'éveillèrent en elle.

— C'est profaner l'église, pensait-elle. Cela nous portera malheur...

Comme elle n'avançait pas, Amé s'approcha d'elle.

— Merci d'être venue, murmura-t-il d'une voix très basse, qui trembla dans le silence... Merci... Il me fallait vous voir...

Elle balbutia :

— Non, j'ai eu tort, je le sens, j'ai mal fait...

Il voulut la rassurer :

— Ne regrettez pas d'être là, je vous en supplie!.. Il faut bien que nous nous concertions : nous avons tant de difficultés à vaincre, tant de luttes à soutenir!... Mais nous nous aimons, nous finirons par être les plus forts!..

Elle s'effraya davantage :

— Ah! n'espérez pas trop! dit-elle. Je sens si bien tout ce qui nous sépare!.. Que pouvons-nous contre tant d'obstacles?.. J'ai dû mentir pour venir ici, je mens pour recevoir vos lettres et pour vous répondre... C'est mal, c'est affreux, j'en meurs de honte,.. mais je ne peux pas faire autrement... Et il y a si peu d'espoir... Ah! nous ferions mieux de nous soumettre...

Amé ne la laissa pas continuer :

— Jamais! dit-il.

Elle s'était assise. Il restait debout à côté d'elle :

— Écoutez, Annie, reprit-il, je ne conçois rien, entendez-vous? rien qui puisse me faire renoncer à vous... Je ne pourrais, je ne voudrais pas vivre, si je n'étais pas rempli d'espoir comme je suis rempli d'amour!.. Ne me dites pas que vous pourriez accepter l'idée d'une séparation : moi, cela me serait impossible!.. Pourquoi

douteriez-vous de moi?.. Je suis prêt à tout... Tenez! j'aime mon père : vous ne savez pas comme il est bon! Je le respecte, je le vénère. Mais s'il s'obstine, s'il ne cède pas...

Ce fut elle, cette fois, qui l'interrompit :

— Taisez-vous!.. Ne dites pas de telles choses, ici : cela nous porterait malheur... Attendons!.. La patience, c'est notre seule arme...

Elle détourna les yeux, en murmurant, avec un accent de tendresse infinie :

— J'en aurai...

Puis, se levant :

— Adieu!..

Il voulut la retenir, et la supplier, les mains jointes, de lui accorder un instant encore :

— Je ne vous ai rien dit de ce que je voulais vous dire, nous n'avons fait aucun projet, aucun plan...

Elle ne l'écoutait plus :

— Non, non, je vous défends de me suivre, lui dit-elle, comme il continuait à lui parler.

Et elle s'enfuit.

Avant même d'être rentrée, elle regrettait de l'avoir ainsi quitté, au risque de lui déplaire ou de l'affliger; et elle regrettait d'avoir abrégé cet instant qui, à peine écoulé, se figeait dans son souvenir, avec le charme désespérant des belles heures disparues.

Laurence l'attendait dans sa chambre, toute vibrante de curiosité :

— Déjà! s'écria-t-elle en la voyant arriver, essoufflée et pâle. Eh bien?

Annie éclata en larmes. Sa sœur la prit dans ses bras, d'un geste protecteur, presque maternel; et, déjà méfiante :

— T'aurait-il fait de la peine?

— Non, répondit Annie entre ses larmes, oh! non... Comment pourrait-il me faire de la peine? Il est si bon!.. C'est plutôt moi qui lui en ai fait : je ne lui ai rien dit, je l'ai à peine écouté... Mais, vois-tu, j'ai eu tort d'aller... Après, j'ai eu tort de revenir si vite... Est-ce ma faute? Je ne sais plus ce que je fais, je ne sais pas ce que je dois faire... J'ai peur, j'ai honte, et pourtant, je suis si heureuse de penser qu'il m'aime, oui, si heureuse et si fière!..

Sa sœur l'embrassa, lui essuya les yeux, lui caressa les mains, en répétant :

— Tu vois que j'avais bien arrangé les choses!..

Annie retira ses mains.

— Je ne crois pas! fit-elle tristement... C'était un rendez-vous, comprends-tu!... Et dans une église!.. Il y avait une vieille femme

qui priait tout près de nous... Alors, j'ai pensé à Dieu, j'ai pensé que je faisais mal... Un prêtre a passé, et nous a regardés, comme s'il devinait tout... Songe un peu : si je voulais me confesser, il faudrait avouer cela... Je ne pourrais jamais, jamais...

— Ah! s'écria Laurence, il faut plus de courage que cela, quand on aime, et plus d'énergie!

Mais Annie, toujours excitée et frémissante, continua, d'une voix profonde, d'un ton de plus en plus sérieux :

— Ah! je ne sais pas!.. Et puis, vois-tu, ce n'est pas tout : je crois que je l'aime trop!.. On ne doit pas aimer ainsi!.. On ne doit s'aimer que quand on peut, quand il n'y a pas d'obstacles, quand c'est facile et permis!.. Alors, on a la conscience en paix, le cœur en paix, on sait vers quel avenir on marche, on est tranquille, on est heureux... Et l'on se marie au jour fixé, sans un remords, sans une honte, sans avoir dit un mensonge, sans avoir rien caché à personne, au milieu de la joie de tous... Mais ainsi, avec tant d'obstacles, avec ce passé qui pèse sur nous, en se cachant avec la crainte d'être découvert, et si peu, si peu d'espoir!.. Oh! Laurence, c'est un amour défendu, et je sens qu'il me fait bien du mal!..

Annie était si sombre, si grave, que Laurence, pour la première fois depuis qu'elle jouait son rôle de complice, fut prise d'une sourde terreur. Beaucoup moins sensible que sa sœur, et beaucoup plus positive, elle ne s'imaginait l'amour, d'après les romans de jeunes filles qu'on lui laissait lire, que comme une petite intrigue amusante qui, après quelques traverses, aboutit nécessairement au mariage. Et voici que soudain elle entrevoyait, comme à travers les nuages d'un horizon orageux, après des péripéties insoupçonnées, d'autres terminaisons possibles dans des douleurs dont les larmes d'Annie venaient de lui révéler le goût. Comme elle adorait sa sœur, elle frissonna d'angoisse.

— Petite folle! lui dit-elle en essayant de rire. Quelles mauvaises chimères tu te crées! Comme je reconnais bien ta manie de tout pousser au noir! Heureusement les choses sont plus simples que tu ne le crois, je t'assure, et finissent toujours par s'arranger.

Mais elle doutait de ses propres paroles, auxquelles Annie ne répondit que par un regard inquiet, qui se détourna pour aller se perdre dans des rêveries inexprimées.

Le secret de ces incidens resta entre les deux jeunes filles : Laurence avait les impressions rapides autant que vives, et n'eut pas beaucoup de peine à secouer ses inquiétantes pensées. De son côté, Annie put renfermer son angoisse sous l'apparence de son habituelle sérénité ; en sorte que Blanche, qui cependant l'observait de très près, ne se douta point de la crise où elle entrait. Quant à Michel, il n'avait plus d'yeux pour les siens. De nouveau, il res-

pirait l'atmosphère des luttes anciennes : la polémique soulevée par sa brochure, par la cuisson même des blessures qu'elle lui valait, redoublait sa fièvre d'action, son désir ressuscité de jouer un rôle, réveillait l'homme actif, occupé, combatif, qui sommeillait depuis dix années. Levé tôt, il travaillait quelques heures dans son cabinet, encombré des journaux où les deux syllabes de son nom résonnaient de nouveau avec des sons de fanfare; ou bien, il y prolongeait d'interminables conversations avec des gens de toutes sortes, journalistes, députés, hommes d'affaires. Sorti sitôt qu'il restait seul ou inoccupé, il rentrait à des heures irrégulières, soucieux et muet. C'est à peine si parfois, quand il se trouvait seul avec Blanche, il laissait échapper un mot qui trahît les soucis qui le hantaient, les conflits qui se livraient en lui-même, l'ambition qui croissait dans son cœur et en buvait toute la sève. Blanche osait à peine lui adresser de discrètes questions, car ses brèves réponses éclairaient, comme des lueurs d'orage, les rapides étapes qu'il parcourait dans la route même où elle tremblait de le voir avancer. Un jour qu'il s'était attardé dans son cabinet de travail et fait longtemps attendre pour le déjeuner, elle lui demandait, presque gaîment, l'ayant cru occupé de son histoire :

— Tu as bien travaillé, ce matin?

Il répondait :

— Oui, j'ai fait un article.

Comme elle le questionnait du regard, il ajoutait brusquement :

— Sur la dernière encyclique : j'explique ce qu'il faut penser des efforts du saint-siège pour gagner la démocratie.

Alors, elle insinuait, sur un ton affectueux de demi-reproche :

— Je ne savais pas que tu rentrais dans la presse...

Comme il ne relevait pas ses paroles, inquiète, elle demandait, en hésitant :

— Et... dans quel journal paraîtra-t-il, cet article?

Et il la stupéfiait en lui jetant le titre d'un organe radical.

Un autre jour, elle fit une nouvelle découverte : Michel rentrait après minuit, contre toutes ses habitudes, et la trouvait l'attendant avec un livre qu'elle ne lisait pas :

— Tu m'as attendu, fit-il. C'est gentil.

Il l'embrassa, heureux, sans doute, de trouver cette affection fidèle qui le suivait sans cesse.

— Comme tu sens le tabac! s'écria-t-elle. D'où viens-tu donc?..

— D'un meeting à la salle Favié, répondit-il... C'est vrai qu'on n'y connaît pas les havanes... Croirais-tu que j'y ai pris la parole?.. Oh! sans préméditation, je t'assure... On parlait de l'attitude de la bourgeoisie envers les réformes sociales. Je n'ai pu m'empêcher de dire quelques vérités... On m'a beaucoup applaudi, d'ailleurs...

Et ce fut comme si quelque chose d'invisible et d'hostile surgissait entre eux.

Une autre fois encore, comme il rentrait à huit heures pour dîner et trouvait sa femme et ses deux filles devant la table qu'on commençait à desservir, Blanche ne put s'empêcher de s'écrier :

— On t'a donc retenu?

Michel était nerveux. Il répondit, d'un ton brusque, en dépliant sa serviette avec un geste saccadé :

— Oui... On m'a retenu... Fourré, avec qui j'ai eu un long entretien.

— Fourré? répéta Blanche... Le radical?...

— Oui.

Annie et Laurence écoutaient, attentives.

— Je vous croyais ennemis, reprit Blanche.

— Nous l'étions, expliqua Michel. Nous ne le sommes plus. Pourquoi donc ne se réconcilierait-on pas avec ses pires ennemis? On se fâche bien avec ses meilleurs amis, quelquefois!..

Il disait cela d'un ton d'ironie agressive, qu'il corrigea en ajoutant :

— On juge si mal les hommes, quand on les combat!.. On ne peut croire ni à leur désintéressement, ni à leur honnêteté... Eh bien, celui-là vaut mille fois mieux que sa réputation, je t'assure...

Blanche ne put s'empêcher de répliquer :

— Elle est si mauvaise, que ce n'est pas beaucoup dire...

Alors, Michel esquissa un geste d'impatience presque violent et haussa la voix :

— Qui veux-tu donc que je fréquente? Ceux qui m'injurient ou ceux qui me soutiennent?

Il avait l'air irrité, il la regardait avec des yeux mauvais, comme s'il était prêt à faire éclater sur elle l'impatience, les rancunes, les colères que sans doute sa vie extérieure amassait en lui.

Elle pâlit et demanda pourtant encore :

— Fourré te soutient donc?...

— Lis les journaux, fit-il, tu verras.

Alors, un cri d'angoisse lui monta à la gorge, qu'elle ne put comprimer et qui jaillit presque malgré elle :

— Mais où vas-tu, Michel, où vas-tu donc?...

Il lui jeta un regard dur, presque ennemi :

— Je ne sais pas, fit-il, mais je marche... Oh! oui, je marche... Et j'arriverai...

Alors, elle ne l'interrogea plus.

ÉDOUARD ROD.

(La dernière partie au prochain n°.)

RICHELIEU AUX ÉTATS DE 1614

I.

Par le traité de Sainte-Menehould, Marie de Médicis s'était engagée à convoquer les États-Généraux, pour le 25 août 1614 au plus tard, dans la ville de Sens. La reine et ses ministres, sentant l'importance de la partie qui se jouait, avaient habilement préparé les élections. Les gouverneurs de province, les grands seigneurs fidèles, les évêques avaient reçu l'ordre de veiller à ce qu'on ne nommât que des députés dévoués non-seulement à la royauté, mais au gouvernement de la régente. En beaucoup de bailliages, la liste des candidats était arrivée toute dressée de la cour. Dès qu'on fut assuré que la majorité des députés était royaliste, on renonça à la précaution qu'on avait prise en indiquant Sens comme lieu de réunion de l'assemblée et on décida qu'elle se tiendrait à Paris. La date était fixée définitivement au 13 octobre.

Vers cette époque, les députés arrivèrent un à un de leur province, non sans se plaindre des fraîcheurs de l'automne et de l'incommodité de la saison. On dut attendre les retardataires. La majorité du roi fut déclarée en séance solennelle du parlement, le 2 octobre. Les députés présens à Paris assistèrent à la cérémonie. On arrêta, enfin, au 26 octobre la date de la procession des trois ordres et de la messe solennelle qui, selon la coutume, devait précéder l'ouverture des États.

Les députés étaient convoqués pour huit heures du matin au cloître du couvent des Augustins, dont les vastes constructions gothiques s'élevaient sur la rive gauche de la Seine, un peu en amont du Pont-Neuf. Le roi et la cour arrivèrent, en grande cohue, sur

les dix heures. Après de nombreuses disputes et contentions sur les rangs et préséances, M. de Rhodes, grand-maître des cérémonies, finit par placer à peu près tout son monde, et la procession commença par un défilé devant le roi. On lui avait préparé, sous le portail de l'église des Augustins, un dais où il s'était assis, la reine et les princes du sang près de lui. Chacun, en passant, faisait de grandes et profondes révérences. Le prince de Condé était debout et bien en vue; on remarqua que des gens apostés le désignaient aux députés en disant : « Saluez M. le Prince. » Mais, rien qu'à l'inspection des visages, celui-ci devait bien voir que le coup qu'il avait préparé était manqué et que ces bonnes gens de province inclinés devant leur jeune roi, majeur de la veille, n'avaient nulle envie de servir les ambitions d'un cadet insoumis.

Les présentations achevées, la procession s'ébranla, et, sortant du couvent, se développa lentement le long du quai des Augustins, puis, par la rue de la Harpe, gagna Saint-Séverin, le Petit-Châtelet, traversa la Seine sur le pont Notre-Dame et se dirigea vers le parvis. Tout le long du parcours, les soldats du régiment des gardes, avec leurs figures tannées et leur barbe taillée à la mode du roi Henri, faisaient la haie, en costume mi-parti violet et orangé, l'un ayant la toque verte, l'autre la toque noire, et tous le mousqueton sur l'épaule.

En tête de la procession, on avait mis, selon la coutume, un lot de pauvres et de mendians de Paris, béquillards et loqueteux qui attristaient la pompe du cortège; on les fit passer vite en leur distribuant quelque menue monnaie. Venaient ensuite les ordres religieux, moines gris, roux, blancs et noirs, les « quatre mendians, » si populaires dans Paris, les paroisses et chapitres, les corporations avec insignes et bannières et nombre de bourgeois équipés de leur mieux. Des deux côtés des rues, marchaient les archers du grand-prévôt, tenant un cierge d'une main et leur hallebarde de l'autre; au milieu, le grand-prévôt lui-même, assisté de ses deux lieutenans en robe longue. En bordure encore, les cent-suisses de la garde du roi, habillés de velours, satin et taffetas blanc, rouge et bleu, avec la toque de velours à la tête et un panache; les archers de la garde avec leurs hallebardes et des torches de cire jaune allumées; les cent gentilshommes de la maison du roi, portant également des torches et leurs demi-hallebardes nommées *becs-de-corbin;* au milieu d'eux, marchant à pas comptés, d'abord les chapitres de Notre-Dame et de la Sainte-Chapelle mêlés, avec leurs chapes et leurs bâtons cantoriaux, les bacheliers et régens de l'Université, suivis du recteur et des docteurs des quatre facultés.

Enfin, messieurs des États. C'étaient, en première ligne, les députés du tiers, bataillon noir de près de deux cents membres,

allant quatre par quatre, par bailliages, portant, les uns, ceux qui étaient de justice, les robes longues, cornettes et bonnets carrés, les autres, ceux qui étaient de finance ou de robe courte, le manteau à mi-corps ouvert sur les côtés pour passer les bras et la toque; tous, ils tenaient à la main un cierge de cire blanche, d'une demi-livre, que le maître des cérémonies avait fait distribuer, le matin, au nom du roi. « Les derniers étaient les premiers, » dit un témoin oculaire, car le rang le plus honorable est en arrière, le plus près possible du saint-sacrement.

Cette place était réservée aux députés de Paris, à MM. Desneux et Clapisson, échevins, Miron, alors prévôt des marchands qui marchait le dernier, seul, car il venait d'être désigné comme président du tiers-état. Ce jour-là, par égard pour la dignité à laquelle son ordre l'avait élevé, il avait quitté son habit mi-parti aux couleurs de la ville et avait revêtu le sévère costume noir des députés du tiers.

La noblesse venait ensuite en chapeau à l'espagnole et manteau de cour; chaque membre richement vêtu et l'épée au côté; puis les ecclésiastiques : d'abord, les simples députés séculiers et réguliers, quatre par quatre, en manteau, robe ou soutane, sans soie, tête nue, le bonnet carré à la main, laissant voir la couronne, et décorés seulement des insignes de chaque ordre de cléricature; ensuite les évêques et archevêques, deux par deux, en habits violets, avec rochet, camail, bonnets, selon l'ordre de leur sacre; enfin, éclatans dans leurs chapes d'écarlate et coiffés du chapeau romain, les trois cardinaux, Sourdis, La Rochefoucauld et Bonzy, précédant immédiatement le poêle de drap d'or sous lequel l'archevêque de Paris, entouré de son clergé, portait le saint-sacrement. Les quatre coins du dais étaient tenus par ce qu'il y avait de plus grand dans le royaume : le duc de Guise et le prince de Joinville, le prince de Condé et Monsieur, frère du roi.

Sous un autre dais, après le saint-sacrement, le jeune roi, morose et vêtu de blanc; près de lui, la reine sa mère, en costume de veuve, épaisse et lourde dans ses voiles noirs, appuyée sur son premier écuyer, donnant la main à M. de Sillery, son chevalier d'honneur, la queue de sa mante portée par la marquise de Guercheville, sa dame d'honneur, ayant encore, derrière elle, le capitaine de ses gardes et l'élégant essaim des « filles de la reine. » Elle était accompagnée de « Madame, » cette délicate et fragile Élisabeth, fiancée au roi d'Espagne, lumineuse dans sa robe de toile d'argent; de la reine Marguerite, qui acceptait, non sans un sourire ironique, la position singulière que lui faisait sa qualité de veuve d'un premier mariage, de Mme la princesse de Conti, de Mme de Guise mère,

de Mme la duchesse de Guise et de plusieurs autres princesses et grandes dames, toutes à pied et un cierge à la main. Tout autour, les princes, les maréchaux de France, les chevaliers de l'ordre et, pour parler comme le document contemporain, « tous ceux de la noblesse qui ont accoutumé d'accompagner Leurs Majestés. »

Venaient ensuite, à droite, la cour du parlement, ayant ses huissiers devant, verges inclinées, puis les notaires et greffiers en robes rouges, puis le corps même du parlement : le premier président de Harlay, les présidens coiffés du mortier, les conseillers vêtus de rouge; au milieu, M. de Liancourt, gouverneur de Paris; à gauche, la cour des comptes, puis la cour des aides, en robes rouges et chaperons noirs; le corps de la ville de Paris en robes et chaperons mi-partis rouge et bleu aux couleurs de la ville; puis le Châtelet, puis les autres offices et juridictions, en diminuant peu à peu d'importance jusqu'aux archers et sergens de la ville qui fermaient la marche et contenaient la foule du peuple.

Partout, dans les rues étroites, débordantes de monde, les maisons ventrues étaient tendues de tapisserie et, aux carrefours, aux balcons, aux fenêtres, jusque sur les toits en pignon, des milliers de regards luisaient, les cous se tendaient. Ce bon peuple de Paris, alors si ardemment catholique et royaliste, se signait, d'un geste qui avançait sur la foule, au fur et à mesure que passaient, tout près l'une de l'autre, ces deux majestés, l'une céleste, l'autre terrestre, presque confondues dans un même amour et dans une même dévotion.

La procession pénétra lentement dans Notre-Dame; le roi et la reine gagnèrent le chœur et s'arrêtèrent en face de l'autel; les députés se rangèrent par ordre de préséance, sur des bancs qui avaient été dressés le long de la nef. Les suisses de la garde se tinrent debout, devant les piliers tendus de tapisseries, et firent faire silence. Le service divin commença.

Il fut célébré par l'archevêque de Paris entouré de son clergé, l'évêque de Bayonne servant le roi en qualité de grand aumônier. Le sermon fut prononcé par le cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux, qui, résumant dans une seule phrase le caractère de la cérémonie, prit pour texte ces paroles de l'évangile : *Deum timete, regem honorificate.* Il parla longuement, pesamment, pédantesquement, à la manière du temps; mais il insista, avec la vigueur brutale qui était dans son caractère, sur la puissance redoutable de la royauté, et sur la force de l'idée monarchique, dont il avait fait le thème de son discours : « il fut loué de Leurs Majestés et de tous les auditeurs. »

Le lendemain, lundi 27 octobre, la séance d'ouverture des États eut

lieu dans la grande salle de l'hôtel Bourbon, en face le Louvre (1). La salle formait un rectangle de dix-huit toises de long sur huit de large, terminé par une abside de huit toises de profondeur. Sa voûte, semée de fleurs de lis d'or, était soutenue par des colonnes avec bases, chapiteaux, architraves, frises et corniches d'ordre dorique. Les murs avaient été tendus de velours semés de fleurs de lis d'or. Dans le demi-cercle que formait l'abside, un échafaudage haut de cinq marches avait été installé, sur lequel on avait disposé un trône couvert par un dais de velours violet, semé de fleurs de lis d'or. Ainsi le roi, vêtu de blanc, s'assit au milieu des lis. A sa droite, la reine sur une chaise à dossier, puis la reine Marguerite, puis la jeune Élisabeth; à sa gauche, Gaston son frère et ses sœurs plus jeunes; à ses pieds, M. de Mayenne, grand chambellan, à demi couché sur un oreiller de velours; tout autour, les plus hauts personnages de la cour; un peu à gauche, assis sur une chaise sans dossier, le chancelier de Sillery, assisté des quatre secrétaires d'État.

Tout le parterre, formant un long parallélogramme, était réservé aux députés; sur les côtés, on avait établi des gradins pour les assistans. Mais les courtisans, friands d'un pareil spectacle, vinrent en telle foule qu'ils forcèrent les portes et que, sans avoir égard à la majesté des États, ils envahirent la place même qui avait été assignée aux députés. « Tout était plein de dames et de damoiselles, de gentilshommes et autre peuple, comme si l'on se fût transporté pour le divertissement de quelque comédie, » dit Florimond Rapine, et avec son humeur critique, il ne manque pas d'observer qu'une telle indécence représentait trop bien l'état du royaume où la cour

(1) Pour l'histoire des États, je me suis servi des documens connus : la relation de Florimond Rapine imprimée notamment dans le recueil de Mayer; une autre relation imprimée, en 1789, par M. Collin; une quantité de documens et de pamphlets publiés pendant les sessions, et dont quelques-uns sont recueillis dans *le Mercure françois*. J'ai eu aussi entre les mains le « *Recueil journalier de ce qui s'est négocié et arrêté en la chambre du tiers-état de France dans l'assemblée des États, tenus à Paris, en* 1614 *et* 1615, par Pierre Clapisson, échevin de Paris, » document important qui mériterait d'être publié, de même que le procès-verbal de la noblesse, rédigé par Montcassin et conservé au fonds Godefroy, à la bibliothèque de l'Institut. On en trouve un autre manuscrit à la Bibliothèque de Poitiers. On verra ci-dessous que j'ai tiré également un grand parti d'un autre document trop négligé, quoique publié dès 1650. C'est *le Procès-verbal contenant les propositions, délibérations et résolutions prises et reçues en la chambre ecclésiastique des états-généraux,.. recueillis et dressés par M. Pierre de Behety*, secrétaire de ladite chambre. — Il faut aussi tenir grand compte du *Journal d'Arnauld d'Andilly*, publié en 1857, par M. Halphen, de la *Lettre de De Thou sur la conférence de Loudun* (t. x de l'édition française de l'*Histoire universelle*), enfin des *Lettres de Malherbe*, publiées dans le tome III de l'édition de M. Ludovic Lalanne.

encombrante écartait et entravait les forces libres de la nation : « La plupart des députés étaient mécontens, ajoute-t-il, et ils disaient que la France est incapable d'ordre. »

Peu à peu cependant chacun se plaça, et Louis XIII ouvrit la séance. Il se leva, sous le dais de velours, et les députés, venus de si loin pour saluer et reconnaître leur jeune roi, purent enfin le contempler tout à loisir.

Ce qui, de prime abord, remplissait d'émotion l'assistance et portait vers lui tous les cœurs, c'était le souvenir toujours présent du grand malheur qui, dans une si tendre enfance, l'avait porté sur le trône. Presque tous ceux qui étaient là réunis avaient connu son père, ce bon roi, ce grand roi mort si tragiquement. Les uns avaient combattu à ses côtés, d'autres l'avaient salué à son entrée dans l'une des bonnes villes du royaume ; tel autre l'avait reçu au fond de quelque manoir de province, alors que, soldat de fortune, il se donnait tant de mal pour conquérir son héritage. Et voilà son fils maintenant, le pauvre enfant, chargé, si jeune, d'un poids si lourd, frêle héritier de tant de travaux et de tant de gloire.

Il ne ressemblait pas au défunt. Quoique bien fait de corps, il n'avait, de son père, ni la figure, ni le regard. Hier encore enfant admirable et sain, l'adolescence dans laquelle il entrait l'assombrissait et l'alourdissait. Les joues mates et molles, l'œil terne, la mâchoire inférieure proéminente,— « le museau » épais des Médicis,— ne rappelaient en rien la promptitude et la vivacité du sang des Bourbons. Ceux qui, dans cette foule, avaient des attaches à la cour disaient qu'il était paresseux, fantasque, inhabile aux lettres, le plus souvent sombre et mélancolique. Il aimait les arts mécaniques, la musique, les inventions, les exercices du corps, les choses de la guerre ; il montait bien à cheval ; il adorait la chasse, notamment la chasse à l'oiseau, et, dans le château de Saint-Germain où il avait été élevé, les oiseliers et les dresseurs de pies-grièches étaient ses premiers favoris.

Au physique comme au moral, il avait été mal élevé. Purgé et saigné outre mesure, flatté et violenté, caressé tour à tour et abandonné, entouré d'un harem de domestiques, qui ne savaient qu'inventer pour le distraire ou le corrompre, changeant à tout instant de précepteurs, il avait été gâté et, si nous en croyons Saint-Simon, volontairement perverti de bonne heure. Par un odieux calcul, les Italiens de l'entourage de Marie de Médicis auraient affaibli sa volonté, diminué son intelligence, et altéré sa santé. Des sentimens qui conviennent à un roi, on n'avait guère développé en lui que l'orgueil, mais un orgueil qui se changeait trop souvent en une froide et taciturne timidité.

Il avait pourtant de l'honnêteté, du courage, du bon sens; souvent même, il lui venait des reparties heureuses et qui faisaient penser à son père. Il était sensible et droit. On l'avait, à sa naissance, appelé *le Juste*, parce qu'il était né sous le signe de la Balance. Il eût mérité ce nom s'il eût été laissé à lui-même et si l'on n'eût emmailloté sa nature volontaire dans les langes d'une enfance prolongée et dans les lisières d'une domestication avilissante. Il était bègue, et ce défaut physique rendait sensible à ceux qui l'entendaient le manque d'équilibre d'une organisation à la fois lente et violente, et les saccades d'une énergie alternativement contrainte et désordonnée.

Louis XIII, donc, se leva et parla brièvement. Le petit discours qu'il avait appris par cœur ne contenait qu'un salut aux députés réunis devant lui, une protestation d'amour pour le peuple et un ordre de s'en remettre à ce qui allait être dit par le chancelier.

Le chancelier Brûlart de Sillery, personnage maigre et de longue barbe, perdu dans les fourrures et le velours cramoisi de son costume d'apparat, se leva, salua le roi, se rassit sur une chaise basse et prononça, à mi-voix, un long discours qui fut, pour l'assemblée, à la fois une fatigue et une déception. Ce Sillery était pourtant un habile homme; mais il ne visait pas au talent oratoire. Vieux routier de la politique, il personnifiait le gouvernement de la régence fait d'adresse, de faiblesse et de procrastination; et ce n'était pas le moindre intérêt de cette séance solennelle que de voir un roi enfant encore, quoique réputé majeur, représenté par la caducité savante et souple de ce vieillard aux paroles éteintes. La circonspection, qui avait conduit Sillery aux affaires et qui l'y avait maintenu, avait fini par lui assurer une sorte d'autorité. On pardonne beaucoup aux habiles, parce qu'ils durent. Sillery, créature de Villeroy, puis son rival, avait été ambassadeur à Rome, et sa dissimulation naturelle avait reçu, dans cette cour, un suprême vernis. C'était lui qui avait obtenu du pape la nullité du premier mariage d'Henri IV; Marie de Médicis indirectement lui devait un trône. D'ailleurs, il lui plaisait parce que, dans les conseils, il trouvait toujours de bonnes raisons pour justifier les mesures pusillanimes. Affable et très doux dans la conversation, corrupteur plus encore que corrompu, n'ayant d'autre dessein que de gagner du temps pour rester aux affaires et de rester aux affaires pour gagner du temps, il était le type de ces hommes publics qui ont ce qu'il faut de prudence et de capacité pour se maintenir au pouvoir, mais non ce qu'il faut de courage pour y accomplir de grandes choses. La peur avait été

toute sa politique, et Richelieu ne tarit pas sur « la lâcheté » de ce chancelier dont « le cœur était de cire » et qui « cherchait en toutes occurrences les accommodemens et les conseils moyens que César dit n'être pas moyens, mais nuls dans les grandes affaires. »

C'était cet homme pourtant qui allait manier à son gré les États; c'était ce faible et tremblant serviteur des rois qui allait donner le coup de la mort à l'institution libérale la plus ancienne et la plus autorisée qui eût survécu en France. Tant il était évident que la royauté l'emportait! La nation elle-même donnait des mains à sa propre défaite que cette réunion des États allait consommer.

Sillery parla plus d'une heure. Quand il eut fini, il alla prendre l'avis du roi et déclara la session officiellement ouverte. Ce fut alors le tour des présidens des trois ordres. M. de Marquemont, archevêque de Lyon, personnage illustre, plein de science et de doctrine, canoniste et diplomate, harangua succinctement au nom du clergé. Un vieillard du Midi, le baron de Pont-Saint-Pierre, « debout et le chapeau à la main, » prononça, au nom de la noblesse, un pénible et maladroit discours. Enfin le président Miron parla avec l'heureuse justesse d'un Parisien, les genoux en terre, au nom du tiers-état.

Ces discours durèrent très longtemps. Mais on prenait patience. Car la curiosité était éveillée : on disait que le prince de Condé allait, à son tour, prendre la parole et expliquer, devant les États, les raisons de sa conduite lors des derniers mouvemens. Tout le monde sentait que l'intérêt de la séance était là. Quel parti allait prendre le prince? S'il eût parlé et s'il eût exposé hautement les griefs dont il avait rempli ses manifestes, peut-être eût-il pris un réel empire sur l'assemblée. En tout cas, ce coup de politique hardi eût étonné les ministres et eût agi sur eux et sur la régente par le seul sentiment auquel ils fussent accessibles, la peur. Mais si Condé pouvait, à la rigueur, concevoir de pareils desseins, il n'était pas homme à les exécuter. Il resta muet (1). Le roi se leva aussitôt après le discours du président Miron, et la cérémonie s'acheva à la nuit tombante.

II.

Nous ne prétendons pas écrire une histoire complète des États de 1614. Richelieu les a jugés sévèrement et justement : « La proposition, dit-il, en avait été faite sous de spécieux prétextes et sans aucune intention d'en tirer avantage pour le service du roi

(1) Florimond Rapine dit que Condé sentait que la salle ne lui était pas favorable.

et du public, et la conclusion en fut sans fruit. » Cependant, puisque cette assemblée vit les premiers pas du futur ministre de Louis XIII dans la carrière politique, puisqu'elle fut agitée par les derniers mouvemens du siècle qui venait de finir, puisqu'elle consacra, de son impuissance et de son adhésion, le triomphe facile de la royauté, nous indiquerons les faits qui, après trois siècles, nous paraissent avoir pu servir à l'éducation politique du jeune évêque de Luçon. Celui-ci joua d'ailleurs, au cours des délibérations, un rôle assez important pour que l'exposé des incidens auxquels il fut mêlé permette de rappeler, dans ses grandes lignes, l'histoire d'une assemblée qui n'a guère d'autre illustration que de l'avoir compté parmi ses membres.

Les États, on s'en souvient, avaient été convoqués à la demande du prince de Condé. Derrière ce prince s'était formée une coalition où se rencontraient, sans s'interroger mutuellement sur leurs origines ou sur leur but, toutes les ambitions impatientes, toutes les vanités froissées, toutes les cupidités inassouvies. Par un habile étalage de patriotisme et d'austérité, ce parti exploitait le dégoût qu'inspirait au pays la fortune des favoris italiens, Concini et sa bande. L'esprit frondeur d'un peuple qui aime à rendre ceux qui le dirigent responsables de ses propres faiblesses accablait le gouvernement de la régente des souvenirs écrasans laissés par le règne précédent. Une nuée de pamphlétaires, bourdonnant autour des plaies découvertes, les avait envenimées.

Cette meute avait pris pour chef un homme digne de la conduire à la curée : c'était Henri de Bourbon, prince de Condé. De naissance douteuse, il se posait en héritier légitime du trône; de courage incertain, il se croyait fait pour commander les armées; de facultés médiocres, il prétendait gouverner l'État. Dans sa personne et dans sa situation, tout était faux : prince du sang, il essayait de ravaler la couronne pour la mettre à la hauteur de sa tête; fils de protestant, il était catholique et même ami des jésuites; pourtant il tendait la main aux huguenots. Au début du règne de Louis XIII, il ne songeait à rien moins qu'à reprendre le rôle de la famille de Guise, — moins Calais et Metz. A la fin du même règne, il devait être le plat serviteur non-seulement du roi, mais de ses ministres et de ses favoris. Hésitant toujours sur sa propre conduite et ne sachant s'il devait se faire craindre ou se faire aimer, il ne parvint guère qu'à se faire mépriser. D'un bout de sa carrière à l'autre, il n'eut qu'une passion, l'avarice. Il exploita la faiblesse de Marie de Médicis, escompta la libéralité de Richelieu, dépouilla l'agonie de son beau-frère Montmorency, pour constituer enfin une des fortunes les plus considérables qu'ait connues l'ancien régime. Il

fut d'ailleurs le père du grand Condé, et c'est le seul service réel qu'il ait rendu à la France.

Derrière Condé se trouvaient Vendôme, frère naturel du roi, toujours prêt à revendiquer, du fond de la Bretagne, les prétentions de sa bâtardise comblée et inassouvie; Nevers, vieux catholique, alternativement mécontent et fidèle, homme d'esprit, mais imaginatif et s'exagérant autant ses services que ses disgrâces, un imbécile titré, Conti, un ennemi personnel de Concini, Longueville, et toute une bande de gentilshommes jeunes, ardens et non inscrits sur le rôle des pensions. On comptait aussi sur l'appui plus onéreux et plus marchandé du parti protestant, que les tendances papistes du gouvernement de la régente effrayaient et qui négligeait les conseils prudens des Lesdiguières et des Duplessis-Mornay, pour suivre ceux des Bouillon, des Sully, et des Rohan. Enfin on s'appuyait sur les « politiques, » c'est-à-dire sur cette partie instruite et raisonneuse de la bourgeoisie française qui se plaît à diminuer, en temps de calme, un gouvernement près duquel elle se réfugie en temps d'orage. En 1615, ce parti, — plumes et becs affilés, — avait de quoi exercer son esprit critique. Il détestait les Italiens qui gouvernaient la reine mère; il voulait mal de mort à celle-ci de la confiance qu'elle accordait aux jésuites et notamment au père Cotton; fidèle à ses traditions, il se prononçait énergiquement contre la politique papiste et espagnole. Cependant, tout en suivant Condé, il était loin de se donner à lui. Décapité par la mort d'Henri IV, il cherchait un chef, et, n'en trouvant pas, il se butait à une sorte de bouderie aigre, où les ambitieux croyaient démêler l'approbation de leur conduite.

Avant les élections, Condé comptait beaucoup sur la réunion des États-Généraux. L'erreur des partis est de croire que l'histoire reprend les mêmes voies : ils échouent souvent pour ne pas savoir modifier la tactique qui a réussi à leurs prédécesseurs. Les yeux fixés sur les événemens qui avaient précédé la Ligue, le prince du sang espérait, comme les Guises l'avaient fait à Blois, développer dans le sens de ses intérêts le mécontentement qui couvait dans la nation. « Mon parti sera puissant et nombreux dans l'assemblée des États-Généraux, disait-il à Rohan. Les grands du royaume unis avec moi pourront contraindre la régente à changer de conduite. Il sera facile de borner son autorité et de faire des changemens considérables dans l'administration des affaires. Si la reine s'obstine à refuser ce que nous lui demandons, nous aurons un prétexte plus spécieux de prendre les armes. On ne manque jamais de mécontens en France. Il y a bon nombre de gentilshommes et de soldats prêts à se déclarer. » Il ajoutait que, si les États lui prêtaient la main, il en profiterait pour modifier le conseil du roi et

pour empêcher ou du moins pour retarder l'accomplissement des alliances par les mariages espagnols.

Rohan, avec la netteté et la sûreté de vue d'un politique et d'un véritable homme d'action, ne partageait pas ces illusions. « La reine aura, dans les états, plus de crédit que vous, disait il à Condé ; ceux sur qui vous comptez maintenant vous abandonneront au lieu de vous soutenir. La crainte et l'espérance sont les deux grands ressorts qui font agir les membres de ces assemblées. Vous n'êtes pas en état de leur promettre de grands avantages ni de les effrayer par des menaces. La reine a des emplois et des charges à distribuer. Elle peut faire beaucoup de mal à ceux qui s'opposent à ses volontés. Qui voudra se déclarer hautement pour vous contre Sa Majesté ? Soyez persuadé, monsieur, que les États-Généraux vous seront contraires. »

Les prévisions de Rohan se réalisèrent. Le gouvernement, comme nous l'avons vu, avait usé et abusé de la pression officielle. Ces manœuvres avaient pleinement réussi. Dès les premiers jours, on s'aperçut que le parti des princes était battu. Les pamphlétaires redoublèrent leurs attaques. Ils disaient que les élections de la noblesse et du clergé avaient été « trafiquées » et que « la chambre du tiers était la seule qui fût saine dans les États. » En effet, quoique cette chambre fût composée, plus que dans aucune autre assemblée, de magistrats et de fonctionnaires, gens de naturel ordinairement docile, il y avait, parmi ses membres, assez d'esprits indépendans et de cœurs chauds pour que le gouvernement en conçût quelque inquiétude.

Toute l'habileté des ministres devait donc s'employer à amortir ou du moins à modérer les ardeurs du tiers, à séparer la cause de l'opposition bourgeoise de celle des princes, et enfin à traîner les choses en longueur, pour lasser les convictions les plus vaillantes. Ils réussirent, en s'assurant, par des promesses et des pensions, la neutralité bienveillante de la noblesse, et, par des concessions importantes en matière religieuse, le concours actif du clergé. Celui-ci était appelé à jouer, dans les délibérations, un rôle important. Toutes les circonstances ambiantes, la tournure des esprits, la politique de la cour, la valeur relative de ses membres, devaient le lui assurer.

De tout temps, les matières religieuses ont compté, en France, parmi les ressorts les plus délicats et les plus puissans de la politique. Ceux qui ne sont pas imbus de cette maxime sont indignes de toucher au gouvernement d'une nation éminemment idéaliste et qui a souvent sacrifié ses intérêts à ses aspirations ou à ses rêves. Dans les États de 1614, ce furent encore les questions de cet ordre qui passèrent au premier plan.

La France sortait à peine des guerres de religion. Les débats qu'avait soulevés la turbulence du XVIe siècle n'étaient pas clos. Les esprits restaient agités, et l'on cherchait toujours, dans la politique, une formule d'apaisement qui échappait si on s'en tenait à l'intransigeance des principes et des doctrines. Cette solution, que le XVIIe siècle allait reconnaître bientôt dans la transaction gallicane, apparaissait à peine en 1614, et justement les délibérations de l'assemblée allaient contribuer à la dégager. De là, la grande place prise, dans ces États, par tous ceux qui apportaient une autorité et une compétence spéciales à l'étude de ces graves et difficiles problèmes.

Dès le début, le clergé, sentant sa force, voulut la faire sentir à la cour. Il était mené par une sorte de comité directeur à la tête duquel se plaçaient naturellement les cardinaux de Joyeuse, Sourdis, La Rochefoucauld et Duperron. Mais Joyeuse étant malade et presque mourant, La Rochefoucauld, bonhomme, mais mou et sans autorité, les véritables chefs étaient Sourdis, président habituel de la chambre ecclésiastique, et Duperron. Celui-ci se tenait plus à l'écart et, ménageant sa réputation de savant, d'orateur et de courtisan, se réservait pour les grandes occasions.

Ce Duperron passait pour un oracle aussi bien en France qu'à Rome. Normand d'origine, né en Suisse, il réunissait en sa personne la prudence, le flegme et l'esprit pratique de ces deux froides régions. Il était, disait-on, fils d'un ministre protestant chassé de son pays par la persécution religieuse. S'étant produit de bonne heure à la cour, il avait trouvé son chemin de Damas parmi les voies du monde, s'était converti et était entré dans les ordres. Écrivain distingué, orateur fleuri, poète à ses heures, il avait été gratifié par Henri III d'une pension de douze cents écus que touchait, avant lui, le poète Desportes. Bon compagnon et que le mot pour rire n'effarouchait pas, il lisait Rabelais et nommait Montaigne le « Bréviaire des honnêtes gens. » Il avait gardé, de ses propres variations, un certain goût pour la tolérance et des amitiés dans le camp protestant. Pour lui, les luttes religieuses devaient s'en tenir à la controverse, où il excellait. Son grand jour avait été la fameuse dispute contre Duplessis-Mornay. Il avait battu le vieux soldat huguenot à la pointe d'une langue très affilée. Henri IV, satisfait de ses services, l'avait employé à Rome en même temps que le célèbre d'Ossat et, quoique le talent diplomatique de Duperron n'eût ni la force, ni la pénétration de celui de son collègue, il avait contribué à mettre la couronne sur la tête du roi.

Durant son séjour à Rome, l'éclat de la pourpre l'avait ébloui, et il était revenu en France, très dévoué aux idées ultramontaines.

Si nous en croyons ses confidences intimes, il n'aimait pas les jésuites. Pourtant il les ménageait et il passait pour un de leurs partisans. Il avait une dialectique nourrie, quelque peu métaphysique, troublante pour les esprits faibles et pour les femmes, par son obscurité même. En somme, habile controversiste, parleur abondant, esprit sage, homme charmant et médiocre, il était fait pour réussir sous le gouvernement d'une reine et, en effet, il avait pris un grand empire sur l'esprit de Marie de Médicis. Sa bonne figure de patriarche, avec la grande barbe et le bonnet bravement planté sur l'oreille, inspirait confiance et ne laissait percer que dans le sourire de l'œil vairon la souplesse des ambitions qui l'avaient conduit si loin, par des chemins si compliqués. Elles n'avaient pas dit leur dernier mot; dans ses conversations, il aimait à rappeler le souvenir des grands prélats qui s'étaient illustrés à la tête des affaires, Suger, Ximénès. Il ajoutait que les ecclésiastiques étaient les meilleurs et les plus sûrs ministres des rois, « puisque, n'ayant pas d'enfans qui succèdent à leurs desseins, quand ils sont morts, tout est mort avec eux. » Il s'entourait d'un groupe de jeunes évêques qui partageaient ses espérances et secondaient ses projets. On était d'accord dans son entourage pour penser que l'heure était venue de rendre à la robe son ancienne influence dans la direction des affaires publiques.

Cette jeune école ou, si l'on veut, cette coterie se trouvait réunie autour de son chef dans l'assemblée des États. Décidée à saisir une occasion aussi favorable, elle poussait sa pointe et montait à l'assaut du pouvoir. Duperron, toujours prudent, laissait faire. Il aidait ses jeunes amis d'un geste, d'un conseil ou d'un encouragement. Les plus distingués parmi eux étaient Charles Miron, évêque d'Angers, que Duperron lui-même qualifiait « grand orateur, grand personnage et l'un des beaux esprits du siècle, » — c'était, d'ailleurs, une âme fougueuse et qui manqua le but pour l'avoir dépassé; — René Potier, évêque de Beauvais, que Duperron mettait sur le même rang, mais que son extrême myopie écartait des affaires; Gaspard Dinet, évêque de Mâcon; Fenouillet, évêque de Montpellier, orateur plein de charme et de pénétration; Bertrand d'Eschaux, évêque de Bayonne, prélat bien en cour et ami de Richelieu; Gabriel de l'Aubespine, évêque d'Orléans, autre familier de Richelieu et dont nous avons déjà signalé le savoir, la vivacité et l'esprit; enfin notre héros lui-même, Armand du Plessis, évêque de Luçon.

Ces jeunes évêques se partagèrent presque tous les rôles importans dans les délibérations de l'ordre ecclésiastique. Ils laissèrent aux prélats vénérables par leur âge et par leurs vertus les satisfactions d'apparat, mais ils se réservèrent la besogne utile et, par

conséquent, l'influence. Leur calcul, d'ailleurs, ne se trompait pas et leurs efforts ne furent pas vains. C'est de leurs rangs que devait sortir, dans un avenir qui n'était pas éloigné, l'homme appelé à restaurer, pour un demi-siècle, cette ancienne tradition française qui assurait aux princes de l'Église une part prépondérante dans l'administration de l'État.

Pour se rendre compte de l'action personnelle de chacun des membres des États, il ne faut pas oublier qu'il n'y avait pas d'autre assemblée plénière que la séance d'ouverture et la séance de clôture. Dans l'intervalle, les trois ordres délibéraient séparément. Ils travaillaient à compiler les cahiers des provinces en trois cahiers généraux qui devaient être présentés séparément au roi. Cependant, il surgissait parfois des questions d'ordre général ou d'actualité instante, sur lesquelles les trois états avaient intérêt à s'entendre. Dans ce cas, l'une des chambres envoyait, auprès des autres, une délégation composée généralement de certains membres particulièrement distingués ou compétens, et qui, après avoir exposé le point de vue de ses mandans, s'efforçait d'amener à ses vues la chambre qui l'écoutait. Ces délégations avaient une réelle importance, et c'est leur jeu qui dessine, sur le fond obscur des délibérations intérieures, la figure mieux éclairée de quelques-uns des membres de l'assemblée.

Dès les premières séances, la chambre ecclésiastique et particulièrement le groupe Duperron manifestèrent le désir de prendre en main la direction des débats. On mit d'abord sur le tapis la question de la méthode de travail et, immédiatement, nous voyons entrer en scène l'évêque de Luçon. Malgré sa jeunesse, il sort du rang aussitôt, et c'est probablement sur les indications de Duperron qu'il fut placé à la tête d'une des premières délégations envoyées vers la chambre du tiers. Il était chargé, au nom de son ordre, de présenter les propositions suivantes : Que les députés prêtassent le serment solennel de travailler saintement pour la gloire de Dieu, le service du roi et le soulagement du peuple, aux cahiers et de ne révéler de façon quelconque ce qui serait advisé aux chambres; de venir, deux fois le jour, aux Augustins, le matin, de huit à onze heures et, la relevée, de deux à quatre, sauf le jeudi et le samedi après dîner qu'on consacrerait à d'autres affaires.

Cette démarche, naturellement bien accueillie, fut suivie d'une seconde autrement importante et dont furent chargés, auprès de la noblesse et auprès du tiers, deux autres évêques non moins chers à Duperron, Miron, évêque d'Angers, et Potier, évêque de Beauvais. Le clergé, après en avoir longtemps délibéré lui-même et non sans « contentions et difficultés, » demandait que certaines questions d'intérêt général pussent être distraites des cahiers, débattues à

part, et que, les articles relatifs à ces questions une fois rédigés en commun, ils fussent remis immédiatement au roi, avec prière de faire connaître sa réponse avant la séparation des États. Cette proposition était évidemment le résultat de longues méditations. Ceux qui la faisaient voulaient emporter de l'assemblée des décisions graves, puisque ce système avait pour effet de donner une sanction au vote des États. Le coup était si hardi et si imprévu que le tiers en conçut de l'alarme. Quand l'évêque de Beauvais eut exposé l'objet de sa mission, « il s'éleva un grand bruit, dit Florimond Rapine,.. les uns disaient que, sous cette apparence, il y avait quelque chose de caché et peut-être de l'injustice... On soupçonnait une machination préparée par les habiles du conseil. »

Le conseil cependant était tout aussi inquiet que le tiers lui-même. On comptait se servir du clergé et non pas le servir. Cette initiative vigoureuse mettait l'ordre ecclésiastique hors de tutelle et lui donnait barre sur la cour. Celle-ci eût été obligée d'en passer par les volontés de cet ordre trop ardent qui, comme il le dit lui-même assez fièrement, était disposé, dans cette circonstance, « à s'acquitter de son devoir et à servir d'exemple aux autres. »

La cour se fâcha. La régente fit venir Sourdis et lui lava la tête. Joyeuse, de son lit de douleur, interposa sa haute autorité. Il entretint longuement Villeroy, et la délibération de ces deux sages vieillards aboutit à une transaction qui refroidit les têtes échauffées. Duperron n'osa pas soutenir ses amis. Il conseilla lui-même la retraite. Il ne resta de cet incident qu'une sorte de méfiance mutuelle. Les ministres comprirent qu'ils devaient craindre même leurs plus chauds partisans et que cette « chambre introuvable » menaçait de dépasser les vœux du pouvoir qui en avait préparé l'élection.

Richelieu ne s'était pas mis en avant dans cet incident qui menaçait de brouiller l'ordre ecclésiastique avec la cour. Il agit là, comme il l'avait déjà fait à Poitiers, avec son ami La Rocheposay, laissant les ardens s'aventurer et battre l'estrade, tandis qu'il se réservait pour l'heure de la retraite et des transactions ou agréables ou fructueuses.

C'est dans cet esprit que nous le voyons intervenir, quelque temps après, dans une circonstance non moins importante. L'ordre de la noblesse avait pris l'initiative de la lutte entre les classes privilégiées en proposant la suspension du droit annuel. C'était enlever à la bourgeoisie de robe les avantages qui résultaient pour elle de la vénalité des charges. Le tiers-état répondit en réclamant la suppression des pensions.

Pour soutenir cette proposition devant le roi, le tiers fit choix d'un des hommes les plus distingués qu'il comptât dans ses rangs,

le président du bailliage d'Auvergne, Savaron. C'était un très savant homme, un esprit hardi, une tête fumante. Rude, avec des flammes intérieures comme les montagnes de son pays, il eût pu s'élever très haut en des temps moins plats. Mais la médiocrité environnante l'étouffait et son talent n'atteignait que très rarement à la hauteur de son courage. Cependant, cette fois, il s'agissait de répondre à la noblesse. Toutes les ambitions et toutes les colères de son ordre grondaient en lui. Il fut passionné et éloquent. Il commença par une jolie et délicate métaphore dans le goût du temps : « Sire, dit-il, le lis est une belle plante droite et d'une naïve blancheur ; vos actions doivent être royales, justes, pleines de piété et de miséricorde. » Puis, par une adroite allusion à un trait de l'enfance du jeune roi : « La justice vous est naturelle, Sire : qui avait appris à Votre Majesté, à l'âge de quatre ans, de trouver mauvais qu'un jeune seigneur en votre présence foulât aux pieds par plaisir les insectes et petits vermisseaux, sinon une justice naturelle qui vous suggérait de la pitié et compassion de voir aussi cruellement traiter de faibles créatures? » Et alors, entrant hardiment dans le cœur du sujet : « Sire, ce ne sont pas des insectes et vermisseaux qui réclament votre justice et miséricorde ; c'est votre pauvre peuple ; ce sont des créatures raisonnables ; ce sont des enfans desquels vous êtes le père, le tuteur et le protecteur ; prêtez-leur votre main favorable pour les relever de l'oppression sous le faix de laquelle ils ploient continuellement. Que diriez-vous, sire, si vous aviez vu, dans vos pays de Guyenne et d'Auvergne, les hommes paître de l'herbe à la manière des bêtes? Cette nouveauté et misère inouïe en votre état ne produirait-elle pas en votre âme royale un désir digne de Votre Majesté, pour subvenir à une calamité si grande? et cependant cela est tellement véritable, que je confisque à Votre Majesté mon bien et mes offices si je suis convaincu de mensonges. »

Et il exposa ainsi, avec des paroles graves et fortes, les misères du peuple. Puis il arriva à l'examen des remèdes et aborda la proposition de la noblesse : « On vous demande, sire, que vous abolissiez la paulette, c'est-à-dire que vous retranchiez de vos coffres seize cent mille livres que vos officiers vous paient tous les ans ; mais l'on ne vous parle point de supprimer l'excès des pensions qui sont tellement effrénées qu'il y a de grands et puissans royaumes qui n'ont pas tant de revenu que celui que vous donnez à vos sujets pour acheter leur fidélité. N'est-ce pas ignorer et mépriser la loi de nature, de Dieu et du royaume, de servir son roi à prix d'argent et qu'il soit dit que Votre Majesté ne soit point servie, sinon par des pensionnaires... Quelle pitié qu'il faille que Votre Majesté fournisse, par chacun an, cinq millions six cent soixante mille livres, à quoi se monte l'état des pensions qui sortent

de vos coffres ! Si cette somme était employée au soulagement de vos peuples, n'aurait-il pas de quoi bénir vos royales vertus? »

Cette harangue mécontenta vivement la noblesse. Elle n'avait pas un orateur qui fût de taille à répondre. Elle prit le parti de se plaindre, de se considérer comme insultée et de demander réparations. Il y en eut qui dirent qu'il fallait abandonner Savaron aux pages et aux laquais. Dès le début des États, on pouvait craindre les excès et les violences qui marquèrent leur fin. C'est alors que le clergé, suivant sa tactique habituelle, s'entremit. On recourut de nouveau à l'évêque de Luçon, et il fut mis à la tête de la délégation qui alla haranguer le tiers pour l'amener à accorder à la noblesse les réparations qu'elle réclamait.

Il vint donc, accompagné de plusieurs autres ecclésiastiques, dans la chambre du tiers. Il parla courtement, nettement selon sa manière ordinaire et posa très habilement les bases de l'accord en demandant tout simplement au tiers de faire entendre à la noblesse, ou par la bouche même de Savaron ou par autre, que ce qui avait été dit était à bonne intention et non pour offenser personne.

Savaron répondit, et ce dut être un curieux spectacle que de voir le dernier et robuste défenseur des libertés populaires en face de l'élégant et froid prélat qui devait leur donner le coup de grâce. Savaron parla bravement. Il dit qu'il n'avait point offensé la noblesse et qu'il ne se croyait tenu à aucune réparation. Il ajouta qu'il avait porté cinq ans les armes, de façon qu'il avait le moyen de répondre à tout le monde en l'une et l'autre profession. Il voulut bien ajouter cependant que, pour contenter le clergé, il était tout disposé à expliquer ses paroles, et il rappela qu'il ne s'était jamais exprimé que dans des termes généraux et sans viser un corps ni un individu.

Richelieu s'empara de ces déclarations. Il revint dans la chambre ecclésiastique, disant que « le particulier duquel messieurs de la noblesse se plaignaient s'était fort étendu et expliqué et que, tous ayant témoigné et protesté n'avoir eu mauvaise intention pour offenser messieurs de la noblesse, le différend devait être accommodé. » La querelle fut arrangée, en effet. Mais, de part et d'autre, les esprits étaient aigris, les cœurs blessés, et si les plaies, en apparence, étaient fermées, le virus restait au fond.

III.

Cependant nous arrivons au point culminant des délibérations de cette assemblée, au débat de principes où se heurtèrent les opinions des deux seuls partis d'action représentés dans les États, le parti papiste et espagnol, le parti politique et gallican. La vic-

toire resta indécise; mais la lutte fut si vive et les opinions, soutenues des deux parts, si tranchées que le pays s'éclaira soudain sur ses propres sentimens : ce conflit d'idées eut pour effet d'orienter, pour près de deux siècles, la politique de la France monarchique

Il s'engagea à propos de la rédaction de l'article 1er du cahier du tiers-état. Cet ordre et surtout les partisans de Condé avaient compris qu'ils n'avaient de chance de briser l'union redoutable du clergé et de la cour qu'en portant l'attaque sur un point où le clergé et la cour ne pouvaient s'accorder. En agissant ainsi, les meneurs de la campagne voulaient regagner une sorte de popularité et s'assurer le concours ardent de la bourgeoisie, surtout de la bourgeoisie parisienne.

Les hommes de robe en France n'ont jamais aimé Rome. Cette hostilité, née de la concurrence des prétoires, dans les ténèbres de la basoche médiévale, s'était nourrie, à travers les siècles, de toutes les rancunes accumulées par la rivalité des intérêts et des doctrines, par l'alternative des succès et des revers. Elle n'a pas peu contribué à déterminer un des principaux caractères de la politique française. La royauté très chrétienne eût eu plutôt une certaine tendance à vivre en bon accord avec la papauté. Mais les ministres des rois, fils et petit-fils de bourgeois, ne négligeaient aucune occasion d'aigrir le levain de discorde qui existe toujours entre deux pouvoirs rivaux. D'ailleurs, s'ils s'oubliaient, l'opinion ne s'oubliait pas : se donner à Rome eût été, pour la royauté, le plus sûr moyen de s'aliéner la France.

Dans la seconde moitié du XVIe siècle, Rome ayant pris ostensiblement le parti de l'Espagne, la thèse gallicane s'était fortifiée de l'adhésion du sentiment national. Le débat de doctrines s'était précisé dans les termes suivans : le pape a-t-il une autorité quelconque sur la couronne de France? Si le roi de France se trompe, le pape peut-il le redresser? Si le roi de France devient hérétique, le pape peut-il le détrôner? Si le trône devient vacant, le pape peut-il, dans une certaine mesure, en disposer? A ces questions, la démagogie de la Ligue avait répondu par l'affirmative. Elle avait même soutenu, écrit, prêché, enseigné que, si le roi commettait des fautes graves, s'il devenait un péril pour la religion, alors, sur un mot de condamnation ou d'excommunication prononcé par le pape, il perdait non-seulement son autorité, mais son inviolabilité; le premier venu, se sentant inspiré de Dieu, pouvait le tuer comme un chien. Et cette opinion n'était pas restée enfermée dans les arcanes des discussions théologiques. Jacques Clément avait tué Henri III; Jean Châtel avait failli tuer Henri IV; et Ravaillac enfin ne l'avait pas manqué.

Ainsi la thèse qui reconnaissait au pape un pouvoir direct ou tout au moins indirect sur les rois, enseignée ouvertement par les jésuites, devenait un véritable danger pour l'ordre public. Des esprits violens, mal équilibrés, mal conseillés, ou trop bien conseillés, pouvaient s'en faire une fausse conscience qui les poussait aux plus noirs attentats. Ce n'était plus seulement la rancune des anciennes querelles, le sentiment de l'indépendance nationale, le souci de la sécurité publique, c'était la réprobation unanime de toutes les âmes honnêtes qui exigeaient la condamnation publique d'une doctrine si imprudemment soutenue et si redoutable. La mort d'Henri IV était présente à tous les esprits. La grandeur de l'attentat, le doute qui avait plané et qui planait encore sur les complices de Ravaillac, l'étendue et la diversité des soupçons, les points obscurs du procès, les légendes qui s'étaient répandues, l'impunité de ceux que l'on considérait comme les vrais coupables, tous ces sentimens s'exaspéraient à la fois en présence de cette cour où le père Cotton, d'Épernon, Concini, triomphaient et qui étalait l'impudeur des alliances espagnoles quatre ans après la mort du grand roi qui, au moment où il avait été frappé, partait en guerre contre l'Espagne.

Les habiles de l'opposition comprirent le parti qu'ils pouvaient tirer de cet état d'esprit. Un conseiller au parlement, Claude Le Prêtre, « homme recommandable par ses vertus et capacités, » fut chargé de rédiger une déclaration destinée à être insérée d'abord dans le cahier de la ville de Paris, pour être soumise ensuite aux délibérations du tiers. Cet article, discuté par un certain nombre de députés et même d'ecclésiastiques, fut montré à Richer qui défendait alors, avec une acrimonie ténébreuse, les principes gallicans dans l'Université de Paris. Quoique Richer fût partisan du prince de Condé, il conseilla, paraît-il, de s'abstenir. Mais on passa outre, et, dans la séance du 15 décembre, on lut, devant le tiers, le texte définitif qui devait être inséré en tête du cahier. Cet article demandait qu'il fût arrêté, *comme loi fondamentale de l'État*, « que le roi est souverain en France; qu'il ne tient sa couronne que de Dieu seul et qu'il n'y a aucune puissance sur terre, quelle qu'elle soit, spirituelle ou temporelle, qui ait aucun droit sur son royaume, ni qui puisse en priver la personne sacrée du roi, ni dispenser ou délier les sujets de la fidélité et obéissance qu'ils lui doivent pour quelque cause ou prétexte que ce soit. » Il demandait également « que l'opinion contraire, à savoir qu'il est permis de tuer ou déposer les rois, s'élever et rebeller contre eux, secouer le joug de leur obéissance, pour quelque occasion que ce soit, est impie, détestable, contre vérité et contre l'établissement de l'état de la France qui ne dépend immédiatement que de Dieu. »

A la grande majorité, le tiers-état se prononça pour l'insertion

de l'article en tête des cahiers, sans même consulter les deux ordres supérieurs. La nouvelle de cette décision produisit, dans le corps du clergé, une « émotion et un abattement » extraordinaires et mit la cour dans un embarras extrême.

Dans le clergé, les avis les plus divers se firent jour. Quoique l'opinion gallicane y eût des partisans, ils ne se sentaient pas en majorité et laissaient les ultramontains agir à leur guise. Ceux-ci étaient étranglés entre Rome, intraitable sur la doctrine, et le sentiment français si passionnément prononcé contre elle.

On essaya d'abord des voies de la conciliation. L'archevêque d'Aix, personnage sympathique, fut envoyé par le tiers pour lui demander sur le ton le plus doux, « avec des paroles de soie, » comme dit un contemporain, « que s'il se trouvait d'aventure, dans les cahiers du tiers, quelques articles qui concernassent la piété, la religion et la doctrine de la foi, ce corps voulût bien les communiquer à celui du clergé, versé en ces matières. » Il ne voulut pas en dire davantage. Mais Miron, président du tiers, feignant de ne pas comprendre un langage si réservé, lui répondit qu'il ne s'était encore présenté aucun article de cette sorte depuis qu'on délibérait.

Le clergé tenta une autre démarche par l'intermédiaire de la noblesse; elle devait être et fut également infructueuse. Il revint alors directement à la charge, et ce fut l'un de ses plus éloquens prélats, Fenouillet, évêque de Montpellier, qui vint user, sur l'obstination du tiers, le fil de ses plus étincelantes métaphores. Mais il eut beau invoquer le « métal de Sparte » et « le temple de Salomon, » le « firmament » et « l'équinoxe, » les « furies » et les « flammes, » rien n'y fit. Le tiers restait immuable, aussi heureux de l'effet de sa manœuvre que persuadé de son bon droit.

Le clergé ne savait plus à quel saint se vouer. Duperron, indisposé, s'abstenait de paraître aux séances. Tout le monde pourtant sentait qu'il était l'homme de la situation, que lui seul avait une autorité suffisante pour se faire écouter dans le tumulte soulevé par l'incident.

Au bout de quinze jours, l'ardeur des vœux qui se tournaient vers lui finit par l'émouvoir. Il se rendit dans la chambre du clergé « qui l'attendait avec passion. » Il fut « supplié » d'agir et de parler au nom de son ordre. Il s'excusa « avec une grande affection, humilité et soumission » et insista « avec une grande ferveur » pour qu'on eût égard à diverses considérations qui l'empêchaient d'intervenir. Mais Sourdis, avec sa franchise brutale, lui représenta « qu'il ne pouvait refuser cette action à la compagnie qui l'en conjurait avec tant d'importunité (1). »

(1) *Procès-verbal du clergé.*

Ainsi poussé, il se laissa faire et bientôt on s'aperçut que cette longue retraite n'avait pas été oisive. C'était, pour le cardinal, une occasion unique de retrouver un de ces grands succès oratoires sur lesquels sa réputation s'était fondée et, cette fois, il ne s'agissait plus de religion seulement, mais de haute politique et des plus grandes affaires de l'État.

Il voulut s'assurer tout d'abord l'appui de la noblesse et, dès le lendemain, 31 décembre 1614, il se rendit, accompagné d'un cortège de trente ou quarante évêques, dans la chambre de cet ordre; il y prononça, devant un auditoire enthousiaste, une longue harangue où il développait à l'aise toute sa pensée. Il distinguait entre la doctrine et le fait. En ce qui concernait le point de doctrine relatif à l'autorité des papes sur les rois, il voulut bien reconnaître (en cela moins ardent que les vrais ultramontains) qu'en France elle restait « problématique, » tandis qu'elle était admise et reçue dans tous les autres pays catholiques. Mais il se hâta d'ajouter que la décision de ce problème appartenait à l'Église, et à l'Église seule, qu'elle ne pouvait être tranchée que par un concile général, et qu'en tout cas, les laïcs n'avaient aucune autorité pour l'examiner et encore moins pour la résoudre. Abordant alors la question de fait, il s'élevait avec colère et avec douleur tout ensemble contre l'initiative prise par le tiers. Il la traitait de machination impie, faite pour diviser les Français, pour renouveler les anciennes querelles fabriquées à Saumur et en Angleterre et il jurait que, quant à lui, à ses collègues les cardinaux et les archevêques, les évêques, les deux mille prêtres et tous les bons catholiques de France, ils rejetaient absolument cet article; qu'ils sortiraient ou abandonneraient plutôt le royaume que d'y souscrire, et qu'ils étaient résolus de mourir et d'aller franchement au martyre plutôt que de signer ni jurer cet article qui mènerait sans doute le royaume au misérable état de l'Église d'Angleterre.

La chambre de la noblesse se montra ravie du discours de Duperron, flattée de la peine qu'il avait prise de lui exposer si abondamment ses raisons, et elle décida aussitôt qu'elle s'en remettait au clergé pour déterminer ce qu'il y avait à faire à l'égard de l'article du tiers.

Duperron laissa passer deux jours sur ce premier succès, et le surlendemain, 2 janvier 1615, il se fit transporter sur une chaise dans la chambre du tiers, accompagné, cette fois, non-seulement d'un grand nombre d'ecclésiastiques, mais de plus de soixante gentilshommes, députés de la noblesse, venus pour l'assister. L'annonce de son discours avait attiré un tel concours qu'on eût dit,

en voyant une si importante compagnie, que les trois ordres étaient assemblés.

Il parla trois heures durant, et avec une richesse et une variété d'argumens, avec une pompe de style et un luxe débordant de métaphores qui faisaient honneur à son imagination et à sa mémoire, plus encore qu'à son goût et à son jugement, il soutint et développa la thèse qu'il avait exposée l'avant-veille, devant la chambre de la noblesse. Il s'efforça de toucher les cœurs par le souvenir des discordes civiles qu'on cherchait à réveiller : « Jetons les yeux sur les misères des troubles passés et gardons-nous d'y retomber, » s'écria-t-il. Il sentait combien son nom, son passé, les services rendus par lui avaient de poids : il les jeta dans la balance : « J'ai toujours suivi la fortune du roi défunt aux guerres civiles; j'ai défendu avec courage et avec constance ses droits hors le royaume. Il est aisé de louer les Athéniens à Athènes où personne n'oserait contredire; mais j'ai exalté le roi à Rome en face des ambassadeurs d'Espagne, en traitant sa réconciliation avec le saint-siège. J'ai servi le roi défunt au traité avec les Vénitiens pour les réconcilier avec le pape, où j'ai soutenu et défendu de toutes mes forces l'autorité du roi. Assurément ce n'est pas nous, ecclésiastiques, qui voudrions, en façon quelconque, diminuer la dignité temporelle des rois, et je suis, moi en particulier, hors de tout soupçon. » Et il répéta et il jura que lui et ses collègues étaient disposés à subir le martyre plutôt que de prêter « ce serment d'Angleterre » qui les séparerait de l'Église et que le pape n'accepterait jamais; et il conclut en demandant que l'article fût ôté du cahier du tiers et que, pour la doctrine de l'Église sur la question de l'autorité des deux pouvoirs, on s'en remît au clergé, qui ferait en sorte que tous les Français restassent unis dans une même ardeur pour le service, le salut, et la vie du roi.

Le tiers-état avait ressenti vivement l'honneur que lui faisait Duperron en venant, dans cette circonstance solennelle, plaider lui-même la cause de son ordre. Aussi le président Miron exprima les sentimens de ses collègues, en remerciant le cardinal et en lui déclarant le grand effet produit par sa présence et par son discours. Mais il fut aussi l'interprète des pensées de la grande majorité du tiers, en déclarant que son intention était de laisser l'article dans le cahier. Pourtant, à titre de concession, il s'offrit à faire des modifications de forme. Il poussa même l'esprit de conciliation jusqu'à déclarer, avec une ironie grave, que si le clergé voulait prendre la peine de rédiger un article ayant le même objet et la même portée, le tiers serait heureux de l'examiner et de l'accepter, s'il était possible. Le clergé se jeta sur cette déclaration

comme sur une dernière chance d'arrangement. Il rédigea donc, en grande hâte, un autre article qui impliquait uniquement le renouvellement et la publication de la quinzième session du concile de Constance. Cette rédaction, présentée au tiers par un des lieutenans de Duperron, Dinet, évêque de Mâcon, fut rejetée.

L'effort oratoire du cardinal avait échoué. De part et d'autre, il fallait recourir à d'autres moyens. Le tiers avait déjà reçu un appui précieux; c'était celui du parlement. Ce corps suivait alors l'impulsion de l'avocat-général Servin, gallican, ami de Richer, ennemi personnel des jésuites. Dès le 31 décembre, il avait pris l'initiative de réunir la cour, toutes chambres assemblées; il lui avait soumis l'article et, le 2 janvier, au moment même où Duperron parlait devant le tiers, le parlement rendait un arrêt confirmatif des doctrines formulées dans le texte.

Nouvel orage. Pouvait-on admettre cette ingérence d'une cour de justice dans les délibérations des États? Il fut décidé qu'on dénoncerait au roi l'attitude du parlement et qu'on lui soumettrait toute la querelle de l'article. Il n'y avait plus dans le royaume qu'une seule autorité capable de trancher le différend, et c'était précisément celle dont le pouvoir était en cause.

Mais, avant d'agir, il fallait s'assurer encore du concours de la noblesse. Duperron ne voulait pas s'exposer lui-même. Il laissait agir ses lieutenans, et c'est ainsi que Richelieu, évêque de Luçon, fut envoyé, le 5 janvier, près de la chambre noble pour lui exposer l'état de la question et réclamer sa présence à l'audience qui devait avoir lieu au Louvre. Il réussit dans cette mission. La noblesse protesta de son zèle et, le même jour, Miron, évêque d'Angers, fut délégué pour présenter au roi les doléances et les plaintes du clergé. Il vint à la cour, accompagné d'un grand nombre d'ecclésiastiques témoignant de leur douleur par leur présence et attestant qu'il n'y avait plus d'autre recours que l'autorité du roi.

Miron parla avec véhémence : Arnauld d'Andilly dit « avec une insolence effroyable. » Il était heureux de saisir cette occasion de le prendre de haut avec la cour. Les passions étaient surexcitées. Les protestans ayant à leur tête Bouillon, les mécontens obéissant à Condé, soutenaient le tiers. D'ailleurs, le roi ne pouvait en vouloir à des gens qui, en somme, ne se donnaient tant de mal que pour défendre sa personne et l'autorité de sa couronne. Mais le clergé était là, désolé, suppliant. Duperron avait obtenu sous main des engagemens. D'Épernon, les Guise, Concini, le confesseur Cotton, le nonce Ubaldini, poussaient la reine et les ministres. Une altercation très vive eut lieu en plein conseil. Condé dit au cardinal de Sourdis, président du clergé : « Vous avez la tête bien légère,

monsieur. » Le cardinal lui répondit : « Je n'irai pas, monsieur, chercher du plomb dans la vôtre. »

Effrayés de ces violences, tiraillés en sens divers, les ministres biaisèrent encore pendant quelques semaines. Ils firent rendre un arrêt du conseil qui évoquait l'affaire de l'article à la personne du roi et qui suspendait l'arrêt du parlement. Mais quand le roi, du consentement unanime, fut reconnu l'arbitre suprême sur une question si grave, il n'osa la trancher. On recourut à un subterfuge. Pour être agréable au clergé, on décida que l'article serait « retiré du cahier par l'ordre exprès du roi. » Pour ne pas mécontenter le tiers, on promit « de lui donner bientôt réponse sur l'article. » Mais cet avis que la royauté devait émettre solennellement sur sa propre autorité fut toujours réservé. Les ministres éteignirent, dans le secret des délibérations du conseil, un conflit de doctrines qui, d'ailleurs, trouvait naturellement, et sans débat, sa solution dans les faits. Les plus ardens, parmi les membres du tiers, auraient voulu pousser plus loin et traquer les ministres jusque dans le silence où ils abritaient leurs hésitations. Les plus sages conseillèrent de s'en tenir là, et leurs avis furent écoutés. Le clergé remporta ainsi officiellement la victoire. Le tiers dut se contenter des succès qu'il obtenait auprès de l'opinion.

Ce succès fut grand. L'article, en effet, avait proclamé, par la voix du tiers-état, la doctrine du droit divin avec son corollaire, la puissance absolue des rois. Dans un esprit d'autonomie ombrageuse et de méfiance à l'égard des influences extérieures, la nation donnait au pouvoir qui la représentait une force dont il pouvait se servir contre elle-même. Ainsi que l'observe l'historien de Richer, si l'article du tiers ne fut pas inscrit parmi les lois fondamentales du royaume, il fut gravé désormais dans le cœur de tous les Français et, par le triomphe des idées gallicanes, les maximes qu'il contenait devinrent, pour le pays, pour la royauté, pour le clergé lui-même, la pierre de touche du patriotisme et de la fidélité au service du prince.

Au cours de cette discussion importante, le clergé avait montré un esprit de décision et une vigueur qui indiquaient la confiance qu'il avait en ses forces. Il se sentait maître de la cour et ses ambitions ne connaissaient plus de bornes. On le vit bien à la façon dont il traita d'autres questions brûlantes, notamment celles qui touchaient à la situation financière du royaume. Il se prononça nettement pour une sérieuse revision des dépenses et il rendit au tiers la monnaie de ses mauvaises dispositions en réclamant avec insistance la suppression de la paulette. L'ordre ecclésiastique fit aussi un puissant effort pour obtenir l'acceptation du concile de

Trente. Ici encore, il suivait avec passion les conseils venus de Rome; mais il dépassait les sentimens d'un certain nombre de prélats et il heurtait l'opinion de la majorité influente du pays.

Parmi les évêques, il y en eut même de plus ardens, qui, revenant à l'attitude prise dès le début, parurent vouloir s'emparer, de haute lutte, d'une autorité qui s'était bien affaiblie dans les mains de la régente et de ses ministres. Emporté par son tempérament, Miron, évêque d'Angers, attaqua directement la cour « et ces personnes puissantes qui, sous le nom du roi et de la reine sa mère, disposent de toutes choses comme il leur plaît, souvent au préjudice de la religion et de l'État. » Il demanda s'il ne se trouvait pas un prélat ou gentilhomme vraiment français, c'est-à-dire assez courageux pour parler publiquement et ouvertement des causes et des remèdes du mal que chacun « sait, dit et pleure en particulier. » Il ajouta que lui, évêque d'Angers, « avait souvent pris la liberté d'en parler tout haut en cette assemblée, mais que cela avait toujours été négligé ou reculé et que, puisque l'on était proche de la fin des États, il reprenait la liberté d'en reparler ouvertement. » Sa harangue tendait à établir un sévère contrôle sur les finances et surtout à modifier la composition du conseil.

Cet homme devenait gênant. Les sages ne pensaient pas qu'on pût rien faire avec ces éclats de voix. Les habiles levaient les épaules et faisaient valoir d'un sourire leur dévoûment souple et leur zèle discret. Tel l'évêque de Luçon. A quelques jours de là, des attaques violentes s'étant produites contre la reine mère, l'ordre du clergé décida qu'il protesterait énergiquement et qu'il ferait savoir à la reine « qu'il trouvait très mauvais qu'on voulût séparer et diviser l'autorité du roi avec celle de la reine sa mère, qu'il témoignerait un grand ressentiment de ce que Leurs Majestés fussent offensées et qu'il leur protesterait toute sorte d'obéissance, de fidélité et de service. » Qui fut chargé de développer cette proposition devant l'ordre de la noblesse? L'évêque de Luçon.

Ainsi nous le trouvons toujours du parti de la soumission à la reine et de la fidélité. Le sentiment s'enfonce de plus en plus en lui qu'on ne peut rien dans ce pays que par la royauté. Quels que soient les hommes qui détiennent le pouvoir, c'est vers eux qu'il se tourne et qu'il oriente lentement la prudence de ses ambitions.

Ce zèle devait avoir bientôt sa récompense. La cour aspirait, avec une impatience fébrile, à la clôture des États. Les trois ordres, d'ailleurs, se perdaient en de vaines discordes et dans l'inutile aigreur de récriminations réciproques. Les passions s'échauffaient; les discussions dégénéraient en violences. Condé avait voulu forcer la porte des États, et ne s'était arrêté que devant un ordre formel

de la reine. Un député de la noblesse du Haut-Limousin, M. de Bonneval, ayant rencontré un député du tiers, M. de Chavailles, l'avait insulté et frappé à coups de canne. Enfin, un gentilhomme appartenant à la reine, Marsillac, avait été assassiné, la nuit, par des affidés de M. le prince, conduits par un de ses gentilshommes, Rochefort.

La cour somma les députés d'en finir et de remettre leurs cahiers. Ils commençaient à avoir le sentiment de leur impuissance; le séjour de Paris était coûteux pour eux, pour leur province. Certains, comme Miron, président du tiers, s'étaient laissé gagner et poussaient adroitement leur ordre dans le sens du désir de la régente.

La séance de clôture fut fixée au 23 février. C'était dans cette séance que les ordres, réunis pour la seconde fois depuis l'ouverture des états en assemblée plénière, devraient remettre leurs cahiers et adresser publiquement la parole au roi et à ses représentans. On comprend tout l'intérêt de cette cérémonie, l'éclat qui devait rejaillir de la solennité sur les orateurs chargés de prendre la parole, au nom de chacun des trois états, mais aussi tout le soin que la cour devait apporter à ne pas laisser désigner par les ordres des orateurs hostiles, excessifs ou maladroits : il ne fallait pas faire naufrage au port. Nous savons que la reine régente eut une influence directe sur la désignation de chacun des trois députés, et c'est ainsi que, dans sa séance du 24 janvier, l'ordre du clergé, dûment prévenu et stylé, « pria Mgr l'évêque de Luçon de prendre le soin et la peine de présenter le cahier et de faire la remontrance accoutumée : » lequel, après s'être excusé avec une bonne grâce modeste, prié derechef par la compagnie, « a dit qu'il lui rendrait obéissance. » Un mois après, dans la séance du 23 février, il demanda à la chambre « de vouloir bien lui indiquer les sujets et points principaux sur lesquels elle trouverait bon qu'il s'étendît le plus. » Ces points furent « agréés et résolus. » D'ailleurs, l'évêque savait, depuis longtemps, à quoi s'en tenir; car la séance de clôture devait avoir lieu le même jour, dans l'après-midi, et sa harangue était prête.

IV.

Les trois ordres se rassemblèrent, comme pour la séance d'ouverture, dans la salle de Bourbon; le même cérémonial fut suivi, mais on retrouva aussi le même désordre et la même confusion. On vit encore « les trois ordres attendre à la porte de la salle pendant que plus de deux mille courtisans muguets et muguettes et une infinité de gens de toutes sortes avaient pris les meilleures places; »

on vit « les cardinaux, les évêques, les prieurs, les abbés, la noblesse et tout le tiers-état pressés et poussés sans ordre, respect, ni considération, au milieu des piques et des hallebardes, » et jamais, d'une telle foule, on ne put obtenir un silence complet. Les discours des orateurs perdirent presque tout leur effet, et il est à croire que la postérité attache, à l'un d'entre eux du moins, plus de prix que ne le fit l'assistance devant laquelle il fut prononcé.

Ce fut l'évêque de Luçon qui commença. Debout devant le roi, il parla une heure durant. Sa harangue, longue et extrêmement polie, fut goûtée de ceux qui l'entendirent et surtout de ses collègues du clergé qui y trouvèrent un exposé lucide de leurs revendications. On trouva « qu'il s'était acquitté dignement de son devoir, » qu'il avait fait montre de « grand jugement et éloquence » et surtout « qu'il avait représenté tout ce de quoi il était chargé, avec une extrême discrétion et qu'il avait contenté tout le monde sans offenser personne. » Cette nuance dans l'éloge dut être précieuse pour le jeune prélat qui, par-dessus tout, voulait plaire.

Richelieu a pris le soin de faire imprimer ce discours quelques jours après qu'il fut prononcé. Ses secrétaires l'ont inséré dans le corps de ses *Mémoires*. Mais il faut le lire dans le procès-verbal de la chambre ecclésiastique. C'est là qu'il se trouve à sa vraie place (1).

Lorsqu'il parlait en 1615, Richelieu ne songeait nullement à exposer un programme de gouvernement, et c'est bien à tort que les historiens modernes ont forcé le sens de certains passages pour reconnaître, dans ce discours, les premières traces des futures conceptions de l'homme d'État. Organe du clergé, l'évêque de Luçon exposait, comme dit le procès-verbal de l'ordre, les « remontrances qui lui avaient été ordonnées et prescrites; » il se proposait donc seulement d'exprimer dans un langage brillant les idées et les aspirations de son ordre, sans blesser les susceptibilités de la cour. Nous savons, par les appréciations des contemporains, qu'il réussit de tout point. On peut ajouter que, même après trois siècles, son discours paraît encore remarquable par sa belle tenue, l'ampleur du développement, la méthode et l'ordonnance des idées, la netteté et la propriété de l'expression.

L'ordre du clergé avait tracé à son orateur un programme dont les points principaux étaient les suivans : approuver la politique de la régente, surtout en ce qui concerne les mariages espagnols ; se plaindre des empiétemens des cours laïques au détriment des cours ecclésiastiques et demander la suppression de la vénalité des offices ; réclamer la défense et l'accroissement des privilèges du clergé, et l'acceptation du concile de Trente ; pour le cas particulier de la

(1) P. 350-366.

réponse au cahier et, en général, pour la conduite des affaires publiques, l'orateur devait demander qu'une part plus large fût faite désormais au clergé dans le conseil du roi.

Parmi ces sujets, on discerne facilement ceux qui devaient exercer plus particulièrement la verve de notre évêque. A peine a-t-il achevé un prologue un peu pénible, qu'il se jette sur la question de la participation du clergé au maniement des affaires et s'y étale complaisamment : « C'est chose assurée, dit-il, qu'ès siècles passés, en toutes les nations du monde, soit pendant qu'elles ont été attachées au culte des fausses déités, soit depuis qu'elles n'ont servi et adoré que le vrai Dieu, les personnes consacrées au ministère de la religion ont, auprès des princes souverains (si eux-mêmes ne l'ont été), tenu les premiers rangs, non-seulement en ce qui concerne le spirituel, mais en outre en ce qui regarde le gouvernement civil et politique. » Suivent immédiatement les exemples empruntés à l'histoire ; le souvenir de l'autorité qui, anciennement, appartenait à l'Église fait contraste avec l'état d'abandon où on la laisse maintenant : « On peut dire avec vérité que l'Église se trouve en même temps privée d'honneurs, dépouillée de biens, frustrée d'autorité, profanée et tellement abattue qu'il ne lui resterait pas les forces pour se plaindre, si, se ressentant aux derniers abois et voyant devant elle le médecin de qui seul elle peut recevoir guérison, elle ne faisait un dernier effort pour lui toucher le cœur de telle sorte qu'il soit mû par pitié, convié par religion et forcé par raison, à lui rendre la vie, le bien et l'honneur tout ensemble. »

Ces plaintes, qui ne parurent pas excessives, étaient accompagnées d'un exposé ramassé et solide des raisons qui doivent déterminer les princes à appeler les ecclésiastiques dans leur conseil : « Leur profession les rend propres à y être employés, en tant qu'elle les oblige particulièrement à acquérir de la capacité, être pleins de probité, et gouverner avec prudence, qui sont les seules conditions nécessaires pour dignement servir un État. Ils sont en effet, ainsi qu'ils doivent être par raison, plus dépouillés que tous autres d'intérêts particuliers qui perdent souvent les affaires publiques, attendu que, gardant le célibat, comme ils font, rien ne leur survit que leurs âmes qui, ne pouvant thésauriser en terre, les obligent à ne penser ici-bas, en servant leur roi et leur patrie, qu'à s'acquérir pour jamais, là-haut au ciel, une glorieuse et une toute parfaite récompense. »

Nous avons déjà trouvé ces raisonnemens dans la bouche de Duperron. Il n'est pas étonnant que, sur cette question, l'ordre tout entier n'eût qu'une seule et même opinion ; mais il est à croire qu'exposée d'une voix claire par notre évêque, l'argumentation prit, dès cette date, une valeur et une autorité qui auraient pu frapper

certains esprits attentifs. Pendant qu'il parlait, la reine Marie de Médicis, qui avait désigné elle-même l'orateur, devait se féliciter de son choix : elle fixait sur lui des regards déjà chargés de satisfaction et de confiance.

Luçon s'étendit ensuite sur les privilèges du clergé, sur les abus commis dans la distribution des bénéfices, sur les commendes : il aborda aussi, selon qu'on le lui avait prescrit, la question des rapports avec les protestans. Mais il le fit avec une modération vraiment remarquable. C'est peut-être, de tout son discours, le point où se dessinaient le mieux ses aptitudes d'homme d'État. Il avait à se plaindre tout d'abord de certains actes violens commis par des huguenots : à Millau, en Rouergue, ils avaient envahi l'église et souillé les hosties. Après avoir déploré, dans des termes amers, cette profanation et demandé la punition des coupables, l'évêque ajoute : « Je ne parle, sire, que de ceux qui ont commis un acte si barbare; car, pour les autres qui, aveuglés de l'erreur, vivent paisiblement sous votre autorité, nous ne pensons en eux que pour désirer leur conversion et l'avancer par nos exemples, nos instructions et nos prières, qui sont les armes par lesquelles nous les voulons combattre. »

Enfin, résumant son discours, il expose, avec une véritable éloquence, les bienfaits qui résulteraient, pour le royaume, d'une sage administration s'inspirant des maximes de l'évangile et de l'application des anciennes ordonnances. « Que si on en vient là, sire, toutes choses se feront avec poids et juste mesure. On verra le règne de la raison puissamment établi. La justice recouvrera l'intégrité qui lui est due; les dictatures ne seront plus perpétuelles en des familles (1), ni les états héréditaires par cette invention pernicieuse du droit annuel; la vénalité des offices, qui en rend l'administration vénale et que l'antiquité a remarquée pour signe de la décadence et chute des empires, sera abolie selon nos désirs; les charges supernuméraires seront supprimées; le mérite aura son prix et si la faveur a quelque cours, ce ne sera plus à son préjudice; le mal recevant punition, le bien ne sera pas sans récompense; les lettres et les arts fleuriront; les finances, vrais nerfs de l'état, seront ménagées avec épargne, les dépenses retranchées, les pensions réduites, ainsi que nous le demandons, au terme où le grand Henri les avait établies... La religion fleurira de nouveau... L'Église reprendra son lustre, étant établie en son autorité... La noblesse rentrera en jouissance des prérogatives et des honneurs qu'elle s'est acquis par ses services.

(1) Allusion à la suppression de la paulette.

Les duels étant abolis, son sang sera épargné et le roi soulagé d'une grande charge de conscience. Enfin le peuple sera délivré des oppressions qu'il souffre par la corruption de quelques officiers, préservé des outrages qu'il reçoit de plus puissans que lui et soulagé en ses impôts à mesure que les nécessités de l'État le pourront permettre. En un mot, toute la France sera remise au meilleur état où nos vœux la puissent porter, et ce qui est à noter, avec tant de facilité que je puis dire sa réformation tant aisée qu'elle est juste, nécessaire et pleine de gloire pour Votre Majesté. »

Quel était donc le secret de ce jeune homme éloquent qui considérait comme « aisée » une tâche dont les autres ne voyaient que l'étendue et les difficultés? Marie de Médicis écoutait. L'évêque se tourne alors vers elle et lui adresse directement la parole : « Toute la France se reconnaît, madame, obligée à vous départir tous les honneurs qui s'accordaient anciennement aux conservateurs de la paix, du repos et de la tranquillité publique! » Il loue sa conduite passée, approuve les mariages d'Espagne, puis, plus pressant encore : « Vous avez beaucoup fait, madame, mais il n'en faut pas demeurer là : en la voie de l'honneur et de la gloire, ne s'avancer et ne s'élever pas, c'est reculer et déchoir. Que si, après tant d'heureux succès, vous daigniez encore vous employer courageusement à ce que ce royaume recueille les fruits qu'il se promet et qu'il doit recevoir de cette assemblée, vous étendrez jusqu'à l'infini les obligations qu'il vous a, attirerez mille bénédictions sur le roi, pour vous avoir commis la conduite de ses affaires, sur vous, pour vous en être si dignement acquittée, sur nous, pour la supplication très humble et très ardente que nous faisons à Sa Majesté de vous continuer cette administration. »

Ainsi, quoique le roi soit majeur, c'est à la reine qu'on s'adresse, c'est à elle qu'on voudrait confier, pour des années encore, les intérêts et l'honneur du pays; c'est d'elle enfin que l'on implore cette attention, ce sourire, cette faveur qui ouvriront l'accès des grands emplois et donneront l'essor aux grandes ambitions.

Toute la fin du discours avait été « écoutée avec une extrême attention; » elle fut accueillie « avec un public et général applaudissement, » et l'évêque de Luçon regagna sa place « grandement loué par tous ceux qui l'avaient ouy. »

Ce fut ensuite le tour du baron de Sénecé qui parla, au nom de la noblesse, un quart d'heure seulement, en soldat. Puis, on entendit le président Miron. A genoux sur un carreau de velours placé devant le roi, il fit un exposé abondant des misères du peuple et dit des paroles hardies. Mais choisi, lui aussi, par la reine, il conclut par une profession de foi entièrement royaliste : « Qui

pourvoira donc à ces désordres, sire? Il faut que ce soit vous... Ce que nous vous demandons, c'est un coup de majesté... » Ces paroles, adressées à un enfant de quinze ans, nous disent assez à quel point d'abaissement étaient tombées ces vieilles libertés françaises, si souvent invoquées au cours des débats. Dans cette séance solennelle, l'opposition n'avait même pu faire entendre sa voix. La fin du discours de Miron fut le dernier mot prononcé par la nation en assemblée d'États. Elle devait rester muette jusqu'en 1789.

Le roi répondit brièvement; s'étant découvert, il dit : « Messieurs, je vous remercie de tant de peine que vous avez prise pour moi depuis quatre mois. Je ferai voir vos cahiers et les répondrai favorablement. » Sur ces mots, chacun se retira. Il était huit heures du soir; la séance avait duré près de neuf heures.

A l'issue de cette fatigante cérémonie, les ministres devaient se sentir soulagés d'un grand poids. Pourtant, tout n'était pas fini. On avait promis aux États de répondre à leurs cahiers. Depuis des mois, on discutait sur le procédé qu'on emploierait : les ordres, tenant à leur œuvre, si mince qu'elle fût, réclamaient un engagement formel et une sanction aux promesses de la cour. Celle-ci ne cherchait que les moyens de se dérober honnêtement. La proposition originaire du clergé, tendant à ce que les principaux articles des cahiers fussent examinés au fur et à mesure des délibérations, ayant été écartée, on se trouvait en présence d'une autre proposition du tiers, plus dangereuse encore. Il demandait que les cahiers fussent étudiés par une sorte de haut conseil désigné conjointement par le roi et par les États, et que les États ne se séparassent pas avant que la réponse de ce conseil leur fût notifiée.

La cour se décida à en finir par un coup d'autorité. Elle s'était d'ailleurs assuré du concours de Miron, qui, son rôle de président du tiers fini, redevenait un fonctionnaire dépendant du pouvoir. Conformément à leurs propositions, les députés du tiers et surtout ceux qui appartenaient au parti de Condé avaient décidé de se réunir au couvent des Augustins, le lendemain de la séance de clôture, sous prétexte d'attendre, en siégeant, la réponse aux cahiers. Ils prièrent Miron de les accompagner et de prendre la parole en leur nom. Mais celui-ci répondit que le roi et le chancelier lui avaient défendu de faire aucune assemblée. « C'est alors que nous commençâmes de voir et remarquer, comme en un miroir, nos fautes passées, dit Florimond Rapine, et les plus gens de bien regrettaient infiniment la lâcheté et faiblesse de laquelle nous avions usé en toutes procédures des États. » Le lendemain, on décrocha les tentures et on ferma la porte de la salle où avaient lieu les réunions.

Cependant les députés persévéraient : « Nous venons chaque jour battre le pavé des Augustins pour savoir ce qu'on veut faire de nous. Chacun demande des nouvelles de la cour, personne n'en veut dire d'assurées ; l'un publie le malheur qui talonne l'État ; l'autre déchire de paroles M. le chancelier et ses adhérens et cabalistes ; l'un frappe sa poitrine, accusant sa lâcheté ; l'autre médite son retour, abhorre le séjour de Paris, désire sa maison, voir sa femme et ses amis, pour noyer, dans la douceur de si tendres gages, la mémoire de la douleur que la liberté mourante lui cause. Tous ensemble cherchent les moyens pour être congédiés, plutôt que de séjourner dans cette ville, errans et oisifs, sans affaires ni publiques, ni particulières. »

Rien n'est plus triste que ces dernières journées. Ces braves gens, qui étaient venus du fond de leur province, pleins d'illusions et d'amour, s'apercevaient qu'ils étaient joués, et ils ne savaient au juste à qui s'en prendre. Assurés de leurs intentions, ils ne se disaient pas qu'ils étaient les premiers coupables, et que, s'étant abandonnés eux-mêmes, ils ne devaient pas s'étonner qu'on les abandonnât. Ils allaient par la ville, inquiets, dans l'espérance d'on ne savait quel coup du hasard qui les aiderait et les arracherait à leur propre impuissance. Un moment ils crurent que le parlement les tirerait d'embarras. Celui-ci résolut de se réunir pour délibérer sur ce qui était à faire. « Toute la France avait les yeux arrêtés sur ce grand aréopage et était aux écoutes pour apprendre avec applaudissemens les décisions du conclave du premier sénat de l'Europe. » La montagne accoucha d'une souris, et le corps du parlement, toujours égoïste, faisant passer les intérêts privés de ses membres avant ce que l'on considérait comme le bien du royaume, se contenta de demander le maintien de la paulette.

Cette fois, c'était fini. Quelque trente ou quarante députés s'obstinaient à frapper à toutes les portes, à casser la tête aux gens de leurs doléances, à vouloir se jeter aux pieds du roi qui, tout à ses chasses d'oiseaux, avaient bien d'autres choses à penser. Un jour qu'ils étaient venus jusqu'au Louvre, le chancelier Sillery s'avança au-devant d'eux et, prenant à parti le plus audacieux, un sieur de Ribier, lieutenant-général de Blois : « Monsieur, lui dit-il, vous êtes lieutenant-général à Blois et officier du roi ; avisez bien à ce que vous direz et prenez garde à vous. En quelle qualité voulez-vous parler ? Est-ce comme député ? Vous ne l'êtes plus ; car votre pouvoir est expiré par la présentation de vos cahiers. Est-ce comme privé ? Parlez alors en votre nom propre ; mais sachez que le roi n'a pas pour agréables vos assemblées qui sont illicites et sans sa permission. »

Rapine lui-même, qui nous raconte tous ces détails, essaya d'in-

tervenir et de répliquer. Mais le chancelier coupa le flux de ses paroles d'un: « Qui êtes-vous? » dédaigneux. Enfin les députés purent voir le roi. Celui-ci avait, autour de lui, l'imposant appareil des plus hauts seigneurs du royaume et des courtisans, tous gens d'épée. Ribier, à demi mort de peur, essaya d'expliquer pourquoi ses collègues et lui étaient venus jusqu'à sa majesté. C'est à peine si on daigna l'écouter, et sans même lui faire l'honneur d'une réponse, on le poussa vers la porte; « et nous fûmes ainsi contraints de nous retirer, sans espérance de parvenir à nos desseins, ni de satisfaire aux vœux et intentions si saintement conçus dans nos provinces, ensuite d'une convocation d'états si solennelle et d'une si laborieuse et pénible députation » (21 mars 1615).

V.

Il était temps qu'ils s'en allassent. Cet hiver, passé sous l'œil des députés de la province, avait paru à la reine et à son entourage d'une tristesse et d'une longueur interminables. Maintenant qu'on était débarrassé de ces visages moroses, on pouvait se détendre et s'amuser un peu. Il y avait dans l'air des souffles plus tièdes; le printemps arrivait; la fin des États coïncidait avec l'entrée du carnaval et, « comme c'est la coutume invétérée entre les princes de la chrétienté d'accompagner les jours gras de quelques réjouissances publiques et d'obliger leurs peuples par des divertissemens agréables, on décida qu'à l'occasion de l'heureuse conclusion des États, on danserait un ballet dépassant en somptuosité tout ce qui s'était fait par le passé et ôtât à l'avenir l'espérance de rien faire de même. »

La reine mère, qui avait hérité des Médicis, ses ancêtres, le goût des arts et de la magnificence, convoqua les plus habiles parmi ceux qui s'occupaient de ces sortes de réjouissances, et après avoir longtemps hésité, elle fixa son choix sur le sujet qui lui fut présenté par un grave personnage, le sieur Durand, contrôleur provincial des guerres. Il fut entendu que l'illustre Franchine lui serait adjoint pour les machines et le sieur de Malherbe pour la poésie.

Le 19 mars 1615, cette même salle de l'hôtel de Bourbon, qui avait servi aux deux séances plénières des états, était transformée en salle de spectacle. Éclairée par douze cents flambeaux de cire portés par des consoles et bras d'argent, elle était tendue du haut en bas en tapis de Turquie, « de sorte qu'on n'y voyait que riches peintures, sculptures ou tapisseries. » A l'un des bouts, on avait

dressé une scène haute de six pieds; à l'autre bout, un échafaud sur lequel le roi prit place avec les principaux seigneurs. La cour entière se pressait dans le parterre, dans les couloirs, dans les balcons du premier étage. Grands chapeaux à plumes, feutres d'Espagne, fraises de dentelles, pourpoints valant 20,000 écus, épées à la poignée d'or, éperons sonnans, écharpes, collets et falbalas; coiffures de pierreries, colliers de perles, corps de taille lamés d'or et d'argent, vertugadins raides comme des armures, épaules nues ou manteaux à traîne, rires, parfums, regards chargés d'amour et de galanterie, cette foule heureuse et bruyante éclatait dans la joie de son insouciance et de sa frivolité reconquises. On était tout au plaisir des visages connus, rassemblés et se retrouvant après les jours sombres qu'on venait de traverser. Certes, toutes les difficultés n'étaient pas résolues. Mais on les remettait au lendemain; et ces courtisans, ces dames, ces cavaliers, ces soldats, ces pages, ces poètes dont les « pensions » avaient été menacées, se félicitant d'avoir échappé au péril, jouissaient de la victoire que la royauté avait remportée pour eux. La France légère et amie des fêtes désarmait une fois de plus, de son sourire irrésistible, cette autre France sérieuse et compassée, qui, en somme, depuis des mois, n'avait fait que fatiguer le monde de son inutile gravité. Les États, qui avaient commencé par une procession, se terminaient par un ballet.

A peine le roi fut-il assis que l'on vit, vers le fond de la salle, monter un nuage épais qui allait s'accroissant et se dilatant au fur et à mesure qu'il s'avançait; tout à coup il s'ouvrit et laissa paraître un danseur vêtu d'argent et de noir, avec quantité d'étoiles d'or sur son habit, des ailes noires au dos et une coiffure faite de nuages : il personnifiait la nuit. Il dansa et chanta des vers adressés à la reine que l'on comparait au soleil :

Qu'ai-je fait contre vos beautés,
Grand soleil, qui, de tous côtés,
Me voulez rendre vagabonde,
Pour vous opposer à mon cours
Et pour empêcher que le monde
Ne soulage par moy les travaux de ses jours?

Le chanteur n'avait pas fini que le nuage se dissipa soudain et qu'on vit la scène représentant « des rochers recouverts d'arbrisseaux, mousses, animaux rampans, fleurs et ruisseaux coulant des croupes en bas, les heurts éclatans d'or et d'argent. » Dans ce décor, il y eut un premier pas de feux follets représentés par des enfans portant des torches à la main et sur la tête; un

autre pas de sibylles sorties de terre pour prédire les félicités du mariage futur de la princesse. Puis, les rochers s'abaissèrent pour faire place à un paysage de vergers et de forêts; dans le ciel on vit, sur une nuée, s'avancer l'Aurore. « Elle étoit vêtue de lames d'argent, recouverte de fleurs d'or et de soye, et si fort éclatante qu'elle n'avoit rien de dissemblable à l'Aurore journalière que d'être plus proche de la vue. Elle semoit des fleurs sur la scène et étoit suivie d'un grand char flamboyant et doré, avec les roues tournantes d'un mouvement égal et continuel, dans lequel étoit le sieur Robert, qui traversa la scène en chantant. »

Tout cela n'était encore que le prologue; le vrai ballet, qui avait nom *l'Africaine* ou *le Triomphe de Minerve*, commença : on vit, dans un paysage nouveau, se succéder les plus belles filles de la cour, « habillées à l'antique africaine, mais fort court pour ne point nuire à la danse... » — « Leur habit étoit parti de satin rouge, parti de bleu chamarré et quasi-couvert de passement d'or; elles avoient chacune une masse d'or à la main et pour coiffure une espèce de bourguignote, coupée à jour, renforcée de lamettes d'argent et incarnat et relevée en haut d'une touffe de plumes, qui donnoit une grande grâce à celles qui la portoient. »

Le premier pas achevé, un berger s'avança, « lequel, comme ramenant ses troupeaux en l'étable au coucher du soleil, sortit des bois en chantant. « Et il chanta des vers que le sieur Malherbe, poète très illustre, avait, pour la circonstance, arrachés à sa veine peu féconde :

Houlette de Louis, houlette de Marie,
Dont le fatal appui met notre bergerie
Hors du pouvoir des loups :
Vous placer dans les cieux, en la même contrée,
Des balances d'Astrée,
Est-ce un prix de vertu qui soit digne de vous?
. . . .
Aussi dans nos maisons, en nos places publiques,
Ce ne sont que festins, ce ne sont que musiques
De peuples réjouis;
Et que l'astre du jour ou se lève, ou se couche,
Nous n'avons en la bouche
Que le nom de Marie et le nom de Louis.
. . . .
Un siècle renaîtra comblé d'heur et de joie,
Où le nombre des ans sera la seule voie
D'arriver au trépas :
Tout y sera sans fiel comme au temps de nos pères,
Et même les vipères
Y piqueront sans nuire, ou ne piqueront pas.

La terre en tous endroits produira toutes choses,
Tous métaux seront or, toutes fleurs seront roses,
Tous arbres oliviers :
L'an n'aura plus d'hiver, le jour n'aura plus d'ombre ;
Et les perles sans nombre
Germeront dans la Seine au milieu des graviers.

En attendant ces beaux jours, déjà prédits par Virgile depuis des siècles, l'assistance pouvait s'en faire quelque idée par la suite du spectacle. Bientôt, en effet, on vit un pas de bergers, — et c'étaient les plus grands seigneurs et les meilleurs danseurs de royaume. Puis, la scène changea et ce fut le fond de la mer avec une musique de tritons et de tritonides; puis, une autre apparition de dieux célestes; puis, le triomphe de l'amour, — de l'amour chaste bien entendu, — menant captif l'amour voluptueux; et enfin, sur un char resplendissant, s'avança la reine de la fête, la jeune et timide princesse Élisabeth, entourée de quatorze dames de sa suite.

A ce moment, toute la scène était remplie; des amours voletaient autour du char; à terre, la troupe des danseurs était rassemblée; en l'air, on voyait, sur des nuages, la Victoire et la Renommée portant des couronnes, et tout à coup, après un silence, les voix, les luths, les violons, les hautbois, tous ensemble, chantèrent et jouèrent la musique du grand ballet : Madame descendit de son char, vêtue en Minerve, et elle dansa les six figures qui la composaient, au milieu d'un applaudissement général : « Et sembloit que tout le ciel fût ouvert pour faire des chants d'allégresse en cette occasion qui se peut dire n'avoir point eu de compagne en somptuosité; car lorsque ce grand air se chantoit, il y avoit quarante masques richement parés sur la scène, trente dans le ciel, six suspendus en l'air, tout le milieu de la salle rempli du ballet des dames : tout se voyoit d'une vue et tout dansoit et chantoit en même temps. »

Il y eut là un instant unique dont le souvenir resta gravé dans la mémoire des spectateurs. Chacun fut d'avis que l'issue des États était digne du monarque qui les avait convoqués. « Car, comme dit la relation contemporaine, Leurs Majestés n'avoient cherché d'autre épargne que celle du temps qui pressoit et avoient voulu montrer que la France, quand elle veut paroître, ne peut être imitée d'aucune autre nation. »

G. Hanotaux.

LA CHIMIE

DANS

L'ANTIQUITÉ ET AU MOYEN AGE

II[1].

LES ARABES.

I. *Collection des anciens Alchimistes grecs*, texte et traduction, avec la collaboration de M. Ch.-Em. Ruelle, 3 vol. in-4°, 1887-1888. — II. *Les Origines de l'Alchimie*, 1 vol. in-8°, 1885. — III. *La Chimie au moyen âge*. Tome 1er : *Essai sur la transmission de la science antique, Doctrines et pratiques chimiques;* tome II : *l'Alchimie syriaque*, texte et traduction, avec la collaboration de M. Rubens Duval; tome III : *l'Alchimie arabe*, texte et traduction, avec la collaboration de M. Houdas.

L'alchimie arabe a été réputée pendant longtemps le véritable point de départ de la science chimique : on attribuait aux Arabes la découverte de la distillation, celle des acides et des sels métalliques, bref la plupart des connaissances chimiques antérieures au XVIe siècle. Les traditions qui rattachaient la chimie à Hermès, c'est-à-dire à l'Égypte, étaient regardées comme imaginaires ; les débuts de

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre.

notre science ne remontaient pas, disait-on, au-delà des croisades. Ces affirmations, que l'on trouve dans un grand nombre d'auteurs du commencement de ce siècle, n'ont en réalité d'autre fondement que l'ignorance où ils étaient des véritables sources, je veux dire des textes grecs, syriens et arabes, demeurés manuscrits dans les bibliothèques ; joignez-y le mépris que les adeptes d'une science, constituée enfin sur des bases rationnelles, professaient alors pour les opinions incertaines et confuses de leurs prédécesseurs, et l'impossibilité apparente de débrouiller le fatras symbolique et mystique, accumulé par les auteurs des XVe et XVIe siècles. Mais aujourd'hui, cet état d'esprit a bien changé. Nous avons en toutes choses le souci de remonter aux origines et d'y chercher la compréhension des idées ultérieures. Les textes anciens ont été publiés, traduits, commentés : en grande partie, qu'il me soit permis de le rappeler, par moi-même, ou sous ma direction. Or ces textes ont révélé tout un ordre nouveau de faits positifs et de doctrines coordonnées et rationnelles. Ils ont ressuscité la science chimique de l'antiquité et nous ont livré la clé de ces systèmes en honneur jusqu'au XVIIIe siècle et qui représentaient, sous le voile de leurs emblèmes, toute une philosophie, connexe avec la métaphysique des Alexandrins, disciples de Platon et d'Aristote.

Dès lors, l'alchimie arabe a dû tomber au second rang : en réalité, les Arabes ne sont pas les créateurs de la science, ils en ont été seulement les continuateurs. A ce titre même, leur rôle a été fort exagéré, parce qu'on leur a attribué non-seulement les travaux de leurs prédécesseurs helléniques, sur la distillation par exemple, mais aussi les découvertes faites par leurs successeurs dans l'Occident, aux XIVe et XVe siècles. Les œuvres purement latines du faux Geber, écrites du XIVe au XVIe siècle par divers pseudonymes, ont contribué à cet égard à jeter sur l'histoire de la chimie une obscurité qui n'est pas encore dissipée. Mais la publication des ouvrages authentiques des chimistes arabes et de celles du véritable Geber, en particulier, fait à cet égard une lumière définitive, et permet d'assigner à l'œuvre des Arabes son importance et son caractère réels. — Je vais essayer d'en donner une idée aux lecteurs de la *Revue*.

Les écrits chimiques en langue arabe se partagent en deux catégories distinctes : les uns sont de véritables traités descriptifs et pratiques de chimie, analogues aux traités de matière médicale, mais coordonnés suivant des principes et une méthode que nous ne trouvons ni chez les Grecs, ni chez les Syriens ; les autres écrits sont au contraire des compositions théoriques, mêlées de philosophie et de mysticisme, et où l'on rencontre sur la constitution des

métaux des idées et des notions qui existaient seulement en germe chez les Grecs, et que les Arabes ont dégagées et systématisées. On y trouve même des poètes, comme dans tout ordre d'idées susceptible d'ouvrir de vastes horizons et d'exciter l'enthousiasme : il existe toute une littérature poétique d'alchimistes byzantins, arabes, latins, enivrés d'espérances chimériques.

Rappelons ici dans l'histoire scientifique que le mot « arabe » offre quelque chose d'illusoire; en réalité, ce sont des auteurs syriens, persans et espagnols, qui ont employé la langue arabe, à la suite du grand mouvement qui suivit la conquête musulmane. Ce mouvement s'étendit à toutes les branches de la culture scientifique et philosophique; mais il est trop étendu pour que je puisse même essayer de le résumer dans son ensemble; l'étude seule de son développement en chimie représente déjà un travail considérable.

Je parlerai d'abord des personnes, c'est-à-dire des alchimistes arabes, puis de leurs ouvrages authentiques, de ceux de Geber en particulier, et je terminerai en examinant les connaissances positives des Arabes en chimie et les acquisitions que la science leur doit réellement.

I. — LES ALCHIMISTES ARABES : LEURS PERSONNES.

L'histoire personnelle des alchimistes arabes est retracée dans plusieurs encyclopédies écrites dans cette langue, spécialement dans le Kitab-al-Fihrist.

D'après les auteurs de ces compilations, le premier musulman qui ait écrit sur l'art alchimique fut Khaled-ben-Yezid-ibn-Moaouïa, prince Ommiade, de la noble tribu des Koréischites, mort en 708; ce fut un personnage considérable, qui prétendit au khalifat, mais dont les circonstances déçurent l'ambition et annihilèrent le rôle politique. Il se rejeta vers l'étude des sciences et devint l'un des promoteurs de la culture grecque en Syrie. Il compta parmi ses maîtres un moine syrien, nommé Marianos.

On attribue à Khaled et à Marianos divers ouvrages alchimiques; mais ces attributions sont aussi incertaines que celles des ouvrages grecs supposés écrits par les empereurs Héraclius et Justinien II, qui ont vécu à la même époque. Les uns et les autres étaient protecteurs des savans de leur temps, et grands fauteurs de médecine, d'astrologie et d'alchimie. Aussi les contemporains ont-ils mis sous leur nom diverses œuvres relatives à ces matières, soit qu'elles aient été composées réellement avec leur patronage; soit que les auteurs, restés anonymes, aient voulu se couvrir d'une

grande autorité, du vivant même de ces personnages, ou dans la génération qui les suivit et qui conservait le souvenir de leur puissance. Aucun traité de Khaled ou de Marianos, dans son texte arabe ou syriaque, n'est venu jusqu'à nous, à ma connaissance; mais nous possédons des traductions latines de livres qui portent leur nom : seulement, par suite d'une altération commune aux mots sémitiques, où les voyelles comptent peu, Marianos est devenu en latin Morienus. L'une de ces traductions est même la plus ancienne œuvre arabico-latine qui porte une date certaine, celle de 1182, où elle fut exécutée par Robertus Castrensis. L'auteur original dit être devenu moine quatre ans après la mort d'Héraclius, et il rapporte sa science au Livre de la chimie, composé par Hermès : il reproduit un certain nombre des axiomes des Grecs; la seconde partie de son opuscule consiste dans un dialogue avec Khaled (écrit Calid). Sous le nom de Calid même, on possède également des traductions latines, d'authenticité incertaine. Il aurait eu, dit-on, pour disciple Djaber-ben-Hayyan-Eç-Çoufy, le célèbre Geber des Latins.

Cependant les notices biographiques consacrées à ce dernier par les auteurs arabes laissent flotter sa personnalité dans un milieu un peu légendaire. Il était, d'après les uns, natif de Tousa, ville du Khorassan, et établi à Koufa, en Mésopotamie; tandis que Léon l'Africain prétend que c'était un chrétien grec, converti à l'islamisme. D'autres chroniqueurs le font naître à Harran, parmi les Sabéens, c'est-à-dire parmi les derniers partisans du culte des astres et des religions babyloniennes. Enfin, d'après le Kitab-al-Fihrist, certains historiens contestaient même l'existence de Geber. L'époque de sa vie est incertaine entre le VIIIe et le IXe siècle. En effet, le récit qui en fait un disciple de Khaled le placerait au début du VIIIe siècle; tandis que d'autres historiens le rattachent au groupe des Barmécides, contemporains d'Haroun-al-Raschid, qui ont vécu un siècle plus tard. On ne sait rien de précis sur sa vie et on lui attribue des centaines d'ouvrages, ou de mémoires, dont j'ai reproduit ailleurs la longue liste, traduite du Kitab-al-Fihrist. Plus d'un de ces ouvrages est dû en réalité à ses disciples, ou à ses imitateurs. Quoi qu'il en soit, Geber avait écrit sur toutes sortes de sujets et sa réputation domine celle des autres alchimistes : Rasès et Avicenne le déclarent le maître des maîtres. Sa réputation a grandi pendant le moyen âge latin, et Cardan le proclamait, au XVIe siècle, l'un des douze génies les plus subtils du monde. — Or l'étude directe des œuvres arabes de Geber ne justifie que bien imparfaitement cet enthousiasme. Sans doute elles con-

prennent un vaste domaine, dans l'ordre des connaissances humaines; mais Geber vivait à une époque de décadence et sa force d'esprit ne répond pas à l'étendue des sciences qu'il a essayé d'embrasser. On en jugera tout à l'heure, quand j'analyserai quelques-unes de ses œuvres authentiques : je parle des œuvres arabes, bien entendu, les écrits latins qui portent son nom étant apocryphes.

Mais poursuivons l'histoire des chimistes arabes. Après Geber, on cite Dz'oun-Noun-El-Misri; Maslema, astronome et magicien espagnol, mort en 1007 ; Er-Râzi, autrement dit Rasès, célèbre médecin auquel on attribue divers traités traduits en latin; Ishaq-ben-Noçair, habile dans la fabrication des émaux; Toghrayi, mort en 1122; Amyal-et-Temîmi et divers autres; El-Farabi; enfin au XII[e] siècle, Ibn-Sina, notre Avicenne, médecin, alchimiste et personnage politique.

Nous possédons sous son nom une alchimie latine qui porte les caractères d'une œuvre traduite de l'arabe et dont les exposés et les doctrines, conformes à ceux de Vincent de Beauvais et d'Albert le Grand, autorisent à admettre l'authenticité : je veux dire que c'est un livre arabe, car on ne saurait affirmer qu'il a été écrit par Avicenne lui-même, le texte arabe étant perdu et le texte latin portant les traces de fortes interpolations, d'origine espagnole principalement. J'en extrairai seulement les lignes suivantes, qui montrent à quel degré la science avait développé, dès lors, chez ses partisans, la tolérance et le scepticisme. « Jacob, le Juif, homme d'un esprit pénétrant, m'a enseigné beaucoup de choses, et je vais te répéter ce qu'il m'a enseigné. Si tu veux être un philosophe de la nature, à quelque loi (religion) que tu appartiennes, écoute l'homme instruit, à quelque loi qu'il appartienne lui-même, parce que la loi du philosophe dit : Ne tue pas, ne vole pas, ne commets pas de fornication, fais aux autres ce que tu fais pour toi-même. » Il y a là l'affirmation de la communauté de sentimens entre les adeptes de la science d'alors, quelle que fût leur confession religieuse, communauté exceptionnelle aux XII[e] et XIII[e] siècles. Il y a même l'affirmation d'une morale purement philosophique, ce qui était une hérésie et une impiété, pour les musulmans aussi bien que pour les chrétiens.

Quoi qu'il en soit, vers cette époque s'engagea une première polémique sur la réalité de la transmutation des métaux, que les alchimistes grecs n'avaient jamais pensé à mettre en doute. Ibn-Teimiya, Yakoub-el-Kindi et Ibn-Sina la contestent; tandis qu'Er-Râzi et Toghrayi en maintiennent l'existence. Ibn-Khaldoun, en rapportant cette polémique, ajoute malignement qu'Ibn-Sina, qui

niait la transmutation, était grand-vizir et riche ; tandis qu'El-Farabi, qui y croyait, était misérable et mourait de faim. A mesure que les expériences se multipliaient, la transmutation semblait plus difficile et plus incertaine. Déjà on commençait à donner la liste des philosophes qui l'avaient accomplie autrefois. « Tous ceux qui sont venus après eux, dit le Kitab-al-Fihrist, ont vu leurs efforts impuissans. » C'est ainsi que l'efficacité des oracles, dans le monde grec, et la réalité des miracles, dans le monde moderne, ont été rejetées de plus en plus dans le passé.

Tel est le résumé de l'histoire des alchimistes arabes, jusqu'au temps des croisades, époque où les Latins eurent connaissance de leurs travaux, par l'Espagne principalement. Les musulmans n'ont pas cessé depuis d'écrire sur ce sujet. De nos jours même, il existe chez eux des ouvrages d'alchimie moderne, au Maroc et ailleurs : ouvrages tenus secrets par leurs propriétaires, qui prétendent s'assurer le monopole de recettes chimériques ; les rêves du moyen âge durent encore dans les pays musulmans, demeurés étrangers aux progrès de la science européenne.

II. — LES ALCHIMISTES ARABES : LEURS DOCTRINES.

Le moment est venu d'examiner les ouvrages de la chimie arabe, publiés d'après les manuscrits authentiques des bibliothèques de Paris, de Leyde et de Londres, afin de donner une idée des connaissances réelles de leurs auteurs. Ces ouvrages se partagent, ainsi que je l'ai dit, en deux catégories : *les Traités pratiques*, dont je citerai un type, remontant vers le XIIe siècle ; et *les Traités théoriques*, contenus dans les manuscrits de Paris et de Leyde. Commençons par ces derniers.

On y rencontre d'abord quelques livres imprégnés de souvenirs gréco-égyptiens, tels que *le Livre de Cratès*, peut-être dérivé d'un original grec et le seul qui transcrive quelques signes alchimiques ; *le Livre d'El-Habib* et *le Livre d'Ostanès*, tout rempli d'allégories et de citations caractéristiques, mais auquel il serait superflu de nous arrêter.

Les *Traités de Geber*, qui occupent une centaine de pages in-4°, méritent une attention plus particulière, sinon par leur valeur propre, du moins par la réputation de l'auteur et le jugement qu'ils permettent de porter sur lui. Ils sont compris, d'ailleurs, dans les listes du Kitab-al-Fihrist. D'après ces listes, qui occupent plusieurs pages, les œuvres de Geber étaient distribuées en séries, désignées par des indications numériques, telles que les

112 livres; les *70 livres*; les *10 discours*; les *20 ouvrages*; les *17*, les *30*, etc., comprenant l'ensemble des sciences. La plupart de ces ouvrages sont de simples opuscules ou mémoires. Geber y reste d'ordinaire dans le domaine des déclamations vagues et charlatanesques. Il recommande le secret et renouvelle sans cesse sa profession de bon musulman, comme s'il craignait qu'on en suspectât la sincérité. Le passage suivant donnera une idée de sa méthode d'exposition :

« Au nom du Dieu clément et miséricordieux! Djaber-ben-Hayyan s'exprime en ces termes : — Mon maître (que Dieu soit satisfait de lui!) m'appela : ô Djaber! — Maître, lui répondis-je, me voici à vos ordres. — Parmi tous les livres que tu as composés et dans lesquels tu as traité de l'œuvre,.. il en est qui ont la forme allégorique et dont le sens apparent n'offre aucune réalité. D'autres ont la forme de traités pour la guérison des maladies et ne sauraient être compris que par un savant habile. Quelques-uns sont rédigés sous forme de traités astronomiques... Il en est qui ont la forme de traités de littérature, où les mots sont employés tantôt avec leur sens véritable, tantôt avec un sens figuré; or, la science qui donne l'intelligence de ces mots a disparu et les initiés n'existent plus. Personne après toi ne pourra donc plus en saisir le sens exact... Enfin, tu as composé de nombreux ouvrages sur les minéraux et les drogues, et ces livres ont troublé l'esprit des chercheurs, qui ont consumé leurs biens, sont devenus pauvres et ont été poussés par le besoin à frapper des monnaies de faux poids, ou à fabriquer des pièces fausses. Cette pauvreté et cette détresse les ont encore amenés à employer la ruse vis-à-vis des gens riches, et la faute en est à toi et à ce que tu as écrit dans tes ouvrages... »

Cependant, au milieu de ces développemens prolixes et sans précision, on peut démêler certaines idées philosophiques, de source hellénique, pour la plupart. Toutes choses résultent de la combinaison des quatre élémens : le feu, l'air, l'eau et la terre, et des quatre qualités : le chaud et le froid, le sec et l'humide. Quand il y a équilibre entre leurs natures, les choses deviennent inaltérables; elles subsistent alors en dépit du temps et résistent à l'action de l'eau et du feu; ainsi fait l'or naturel. Tel est encore le principe de l'art médical, appliqué à la guérison des maladies. On retrouve dans Geber l'assimilation des métaux aux êtres vivans, en tant que constitués par l'association d'un corps et d'une âme, théorie empruntée aux alchimistes alexandrins et conforme aux théories aristotéliques sur la forme et la matière. Mais on y rencontre aussi des notions nouvelles, comme la doctrine des qualités occultes des êtres, opposées à leurs qualités apparentes;

théorie développée dans des termes et avec une précision inconnus des alchimistes grecs. « Le plomb, dit Geber, est, à l'extérieur, froid et sec, et à l'intérieur, chaud et humide; tandis que l'or, à l'extérieur, est chaud et humide, mais froid et sec à l'intérieur. Donc l'intérieur de l'or est pareil à l'extérieur du plomb, et l'extérieur de l'or pareil à l'intérieur du plomb. De même l'étain comparé à l'argent. » Rasès déclare également que le cuivre est de l'argent en puissance : « celui qui en extrait radicalement la couleur rouge le ramène à l'état d'argent; car il est en apparence cuivre et dans son intimité secrète argent. » Ces idées peuvent paraître étranges aux savans d'aujourd'hui; mais il faut les connaître si l'on veut comprendre la direction des travaux des alchimistes du moyen âge. Peut-être en retrouverait-on quelque trace dans nos opinions sur les fonctions opposées, et les rôles électro-chimiques contraires que peut remplir un même élément dans ses combinaisons.

Les *Traités* de Geber ne comprennent pas seulement l'alchimie. On y rencontre un résumé de la *Logique* d'Aristote, des dissertations mêlées de chimie et de métaphysique sur le corps, l'âme et l'accident et sur les dix-sept forces qui constituent toute chose; des exposés médicaux et physiologiques sur la nutrition, la digestion, l'utérus, sur les compartimens du cerveau et la localisation des facultés, imagination, mémoire et intelligence; c'est un premier essai de phrénologie. Après avoir présenté une série de *Pourquoi* sur les matières animales, végétales, minérales, série analogues aux *Problèmes* d'Aristote, et qui atteste un mélange singulier de crédulité puérile et de charlatanisme, Geber invoque la nécessité des connaissances astrologiques, en raison des influences sidérales sur les phénomènes et sur les personnes.

Non-seulement il croit à l'astrologie; mais il reproduit les idées pythagoriciennes de Stéphanus, contemporain d'Héraclius, sur les quatre élémens, les sept métaux, les douze fauteurs de l'œuvre et il expose le calcul mystérieux du Djomal, d'après lequel les noms des choses en font connaître la nature. Pour faire pénétrer le lecteur plus profondément dans la connaissance de la science orientale, il n'est peut-être pas inutile d'en donner une idée. Le nom d'une chose ou d'un être, d'après Ptolémée, dit notre auteur, est déterminé d'une manière fatale par la conjonction des astres au jour de sa naissance. Rangeons donc les vingt-quatre lettres de l'alphabet dans un tableau à double entrée, formé de quatre colonnes verticales, comprenant six rangées horizontales : les quatre colonnes représenteront la sécheresse, l'humidité, le froid et la chaleur, et les six rangées, les divisions numériques exprimées par les mots degré, minute, seconde, tierce, quarte, quinte. Soit maintenant un nom formé d'un

certain nombre de lettres, cherchons la place occupée par chacune de ses lettres. Si la seconde lettre, par exemple, tombe dans la colonne de la chaleur et dans la rangée des minutes, elle donnera deux minutes de chaleur; on fera la même évaluation pour chacune des lettres du mot et chacune des quatre qualités : la somme indiquera la proportion des quatre qualités fondamentales dans le mot lui-même, c'est-à-dire dans la chose qu'il exprime. Si c'est une substance destinée à un usage médical ou chimique, on en cherchera une ou plusieurs autres, susceptibles d'équilibrer par compensation les élémens actifs de la première. « Installez alors votre chaudron, dit Geber, et faites chauffer à un feu léger les substances qui s'équilibrent, afin qu'elles se pénètrent et forment un mélange intime et permanent. »

Si j'ai reproduit ces rêveries subtiles, renouvelées des médecins mathématiciens de l'Égypte, c'est afin de montrer quel mélange de données réelles et de calculs chimériques constituait la science arabe, mélange qui subsiste même de notre temps dans la science orientale : car elle n'est jamais parvenue à la conception purement rationnelle, qui élimine le mystère et le mysticisme de la connaissance positive de l'univers.

Quelques mots encore sur une théorie de la constitution des métaux, qui paraît due aux Arabes et qui a été souvent attribuée à Geber, quoiqu'on n'en trouve aucune trace dans ses œuvres authentiques, connues jusqu'à présent. Je veux parler de cette théorie d'après laquelle les métaux seraient formés de mercure, de soufre et d'arsenic (sulfuré). L'arsenic est de trop ici, car il était rangé autrefois dans la classe du soufre; mais la doctrine dont il s'agit figure sous sa forme précise dans les traductions arabico-latines, d'apparence authentique, écrites au XIIIe siècle. Ainsi l'alchimie dite d'Avicenne explique d'abord que tout métal doit être réputé formé de mercure et de soufre, parce qu'il peut être rendu fluide par la chaleur et prendre ainsi l'apparence du mercure, et parce qu'il peut produire de l'*azenzar*, qui possède la couleur (jaune ou rouge) du soufre. Par ce mot *azenzar* ou *açur*, l'auteur entendait à la fois le cinabre et l'oxyde de mercure, le minium, le protoxyde de cuivre, le peroxyde de fer, en un mot tous les sulfures et oxydes métalliques de teinte rouge. Les modernes savent aujourd'hui distinguer tous ces corps les uns des autres; mais les auteurs anciens et les alchimistes grecs, aussi bien que les arabes, les confondaient sous des noms communs; et cette confusion était invoquée comme la preuve d'une théorie sur la constitution des métaux.

Voici quel système, en effet, avait été construit sur ces prémisses. « L'or est engendré par un mercure brillant, associé avec

un soufre rouge et clair. — Le mercure blanc, fixé par la vertu d'un soufre blanc, engendre une matière que la fusion change en argent. — Le cuivre est engendré par un mercure trouble et épais, et un soufre trouble et rouge. — L'étain est engendré par un mercure clair et un soufre blanc et clair, cuit pendant peu de temps; si la cuisson est très prolongée, il devient argent, etc. Cette génération des métaux est accomplie en cent ans dans les entrailles de la terre; mais l'art pourrait en abréger l'accomplissement. Il s'effectue alors en quelques heures, ou en quelques minutes. »

Ces doctrines singulières montrent quelles idées on se faisait alors de la constitution des métaux et quelles théories guidaient les alchimistes, dans cette région ténébreuse et complexe des métamorphoses chimiques. Peut-être ne doit-on pas traiter ces idées avec trop de dédain, si on les compare avec les conceptions en honneur parmi les chimistes d'aujourd'hui sur les séries périodiques des corps simples, alignés en progressions arithmétiques, et sur la formation supposée des métaux dans les espaces célestes.

Quoi qu'il en soit, on voit par là quelles ont été les additions faites par les Arabes aux idées des alchimistes grecs. C'est aux Grecs, en effet, à qui ils ont emprunté le dogme fondamental de l'unité de la matière et l'hypothèse de la transmutation, ainsi que la notion du mercure des philosophes; ils ont seulement modifié la doctrine de la teinture de ce mercure quintessencié par le soufre et les composés arsenicaux, en la remplaçant par la composition même de ces métaux, au moyen de deux élémens mis sur le même rang, le mercure et le soufre, et ils ont développé toutes ces théories par des rêveries numériques et des subtilités sans fin.

Tel est notamment le cas du véritable Geber, d'après la lecture de ses ouvrages authentiques. Il diffère extrêmement du personnage qui a usurpé son nom dans les histoires de la chimie. Le dernier personnage, en effet, est apocryphe, et il représente les œuvres réunies de plusieurs générations de faussaires.

Ce récit vaut la peine d'être fait. En effet, la littérature alchimique, comme la littérature prophétique, est remplie d'apocryphes, depuis l'Égyptien Hermès, divinité changée en homme et auteur pseudo-épigraphe de tant d'écrits, à partir des prêtres de Thèbes et de Memphis, qui mettaient sous son nom tous leurs ouvrages, jusqu'aux Alexandrins, dont certaines élucubrations attribuées à Hermès Trismégiste nous sont parvenues, enfin jusqu'aux Arabes et aux Occidentaux, qui n'ont cessé de multiplier au moyen âge, et même au XIX[e] siècle, les livres mis sous le nom d'Hermès.

Le pseudo Démocrite est le plus vieil auteur de personnalité

humaine dont les alchimistes grecs invoquent l'autorité. Le pseudo Aristote et le pseudo Platon sont des alchimistes arabes; les pseudo Raymond Lulle ont rempli les collections alchimiques latines de leurs œuvres, écrites du XIVe au XVIe siècle. Mais la plupart de ces faussaires ont été démasqués de bonne heure. Le pseudo Démocrite était déjà suspect au temps d'Aulu-Gelle; la fraude du pseudo Aristote était reconnue par Vincent de Beauvais. Les pseudo Raymond Lulle ont été percés à jour par M. Hauréau; tandis que la réputation du pseudo Geber est demeurée incontestée pendant tout le moyen âge et jusqu'à l'époque présente. Cependant elle ne saurait résister, ni à l'examen attentif de ses œuvres latines, ni surtout à leur comparaison avec les écrits arabes du véritable Geber. Le nom de Geber, comme le nom de Raymond Lulle, a servi de couverture et de passe-partout à des auteurs divers et anonymes, qui ont mis sous son patronage autorisé des œuvres écrites au XIVe, au XVe et au XVIe siècle; les éditeurs sans critique des livres alchimiques ont réuni aux XVIe et XVIIe siècles tous ces traités, sous une attribution identique dans leurs collections imprimées. Quelques détails sont ici nécessaires pour bien établir ce point, qui touche au cœur de l'histoire de l'alchimie arabe.

Les principaux ouvrages latins attribués à Geber sont : la *Somme*, ou *Traité de la fabrication parfaite du magistère*, *la Recherche de la perfection*, *la Découverte de la vérité*, le *Livre des fourneaux*, le *Testament de Geber*, *roi de l'Inde*, et l'*Alchimie de Geber;* on y a même ajouté par surcroît divers traités d'astronomie, composés en réalité par un homonyme de Séville, qui vécut au XIVe siècle. Parmi les ouvrages chimiques, les deux derniers sont beaucoup plus modernes que les autres, car ils décrivent des préparations telles que l'acide nitrique et l'eau régale, qui ne figurent pas dans la *Somme*, ni chez aucun auteur, avant le milieu du XIVe siècle. La *Recherche de la perfection*, la *Découverte de la vérité*, le *Livre des fourneaux*, ne sont autre chose que des extraits de la *Somme*, accrus par des additions postérieures. La *Somme* est donc à la fois l'œuvre capitale et l'œuvre la plus ancienne parmi ces apocryphes. Elle est rédigée avec une méthode, une logique, une précision inconnues du véritable Geber; on y trouve, au contraire, cette forte influence exercée par la scolastique sur l'art d'écrire et de raisonner. « L'or est un corps métallique, jaune, pesant, non sonore, brillant.., malléable, fusible, résistant à l'épreuve de la coupellation et de la cémentation. D'après cette définition, on peut établir qu'un corps n'est point de l'or, s'il ne remplit pas les conditions positives de la définition et de ses différenciations. » Tout ceci est d'une fermeté de

pensée et d'expression inconnue aux auteurs antérieurs, notamment au Geber arabe.

L'auteur latin expose et discute les raisonnemens de ceux qui nient l'existence de l'alchimie, suivant toutes les règles de la philosophie de son temps. On y relève cette objection terrible, qui a fini par tuer l'ancienne alchimie : « Voici bien longtemps que cette science est poursuivie par des gens instruits ; s'il était possible d'en atteindre le but par quelque voie, on y serait parvenu déjà des milliers de fois. Nous ne trouvons pas la vérité, sur ce point, dans les livres des philosophes qui ont prétendu la transmettre. Bien des princes et des rois de ce monde, ayant à leur disposition de grandes richesses et de nombreux philosophes, ont désiré réaliser cet art, sans jamais réussir à en obtenir les fruits précieux : c'est donc là un art frivole. » Or, rien d'analogue ne se lit dans le Geber arabe. Ce dernier croit à l'influence des astres sur les métaux, tandis que l'auteur latin la nie. On ne trouve nulle part chez l'auteur latin ce mélange perpétuel d'illusion mystique et de charlatanisme qui caractérise l'écrivain arabe. Enfin dans l'auteur latin, il n'y a aucun indice d'origine arabe, ni dans la méthode, ni dans les faits, ni dans les mots, ou les personnages cités, ni dans les allusions à l'islamisme, si fréquentes chez l'auteur arabe et qui font ici complètement défaut. Ajoutons que Vincent de Beauvais, contemporain de saint Louis, dans son encyclopédie (*Speculum naturale*) ne reproduit pas une seule ligne de la *Somme* ; il cite deux ou trois fois Geber, mais uniquement d'après l'alchimie latine d'Avicenne, dont il reproduit textuellement les phrases, ainsi que celles de divers autres alchimistes qu'il avait entre les mains. Nous pouvons en conclure que Vincent de Beauvais ignorait l'existence de cette œuvre latine de Geber, qui a été probablement composée après lui. La même vérification s'applique aussi à Albert le Grand, autre compilateur célèbre du XIIIe siècle : il ignore complètement le pseudo Geber. On voit par là comment l'attribution des ouvrages latins du pseudo Geber aux Arabes a faussé toute l'histoire de la science, en supposant dans ceux-ci des connaissances positives qu'ils n'ont jamais possédées.

III. — LES ALCHIMISTES ARABES : LEURS CONNAISSANCES POSITIVES.

Examinons maintenant les connaissances positives des Arabes en chimie, d'après leurs écrits authentiques, afin de les comparer d'une part à celles des savans grecs qui les ont précédés, et d'autre part à celles des savans latins qui les ont suivis et qui ont été les précurseurs les plus prochains de la chimie moderne.

Ces connaissances sont présentées dans une série de traités techniques, parvenus jusqu'à nous. Je citerai d'abord un ouvrage arabe, écrit en lettres syriaques, contemporain des croisades, et que j'ai publié récemment. Il convient de le rapprocher de l'ouvrage de matière médicale d'Ibn-Beithar, en grande partie reproduit de Dioscoride, et que M. Leclerc a imprimé dans les collections de l'Académie des Inscriptions. — A côté de ces deux ouvrages, écrits en langue arabe, les seuls dont on ait donné des traductions modernes, il convient de citer les vieilles traductions latines manuscrites, faites vers le XIIe siècle, des traités qui portent le nom de Rasès et le nom de Bubacar, ainsi que les alchimies attribuées à Avicenne et au pseudo Aristote, imprimées aux XVIe et XVIIe siècles. Les textes originaux ne devaient pas être beaucoup plus anciens que le XIIIe; mais ils sont perdus ou inconnus. Heureusement, la grande similitude de ces traductions avec le traité arabe cité plus haut en atteste l'authenticité, et la comparaison des faits qui y sont contenus avec ceux relatés par Albert le Grand et par Vincent de Beauvais permet de retracer avec une exactitude suffisante le tableau des connaissances positives des Arabes en chimie, au temps des croisades, en même temps que celles des Latins, avec lesquels ils sont entrés alors en relation.

Entrons dans les détails. L'ouvrage arabe que j'ai cité tout à l'heure possède un caractère pratique, exempt des théories et déclamations des alchimistes doctrinaires. On y trouve, mis bout à bout, deux traités. L'un d'eux surtout est un véritable traité de chimie, décrivant avec méthode les substances et les opérations. Il débute par ces mots : « De la connaissance des corps métalliques, des esprits et des pierres... Sache qu'il y a sept corps métalliques, sept pierres et sept choses composées. Tout cela rentre dans la pratique de l'art. Les objets rouges sont bons pour le travail de l'or ; — les objets blancs pour le travail de l'argent. »

Suivent les sept métaux : or, argent, fer, cuivre, étain, plomb, mercure, et leurs noms multiples. Mais les signes alchimiques grecs ne figurent plus ici : ils disparaissent après les Syriens, peut-être à cause de l'horreur des musulmans pour la magie et les représentations figurées. Les signes alchimiques manquent également dans les manuscrits latins du XIIIe siècle et ils ne reparaissent que vers la fin du XIVe, ou plutôt dans le cours du XVe ; sans doute, par suite de l'influence directe exercée alors de nouveau par les auteurs grecs.

Après les métaux viennent les esprits ou corps volatils, capables d'agir sur les métaux, au nombre de quatre à l'origine : mercure,

soufre, arsenic (sulfure), sel ammoniac; puis ils ont été portés au chiffre sept par symétrie, l'arsenic étant dédoublé en arsenic rouge (réalgar) et arsenic jaune (orpiment) et le soufre distingué en soufre jaune, rouge et blanc. Le mercure est à la fois compris dans la classe des corps et dans celle des esprits. Les pierres sont partagées en pierres contenant des esprits, c'est-à-dire susceptibles de fournir des liquides et des sublimés par l'action de la chaleur (au contact de l'air), au nombre de sept : ce sont les marcassites (sulfures métalliques), les vitriols (sulfates de fer, d'alumine, de cuivre, etc.) et les sels ; — et en pierres ne contenant pas d'esprits.

Chaque genre de pierres est à son tour partagé en sept espèces, par exemple : la marcassite dorée, argentée, ferrugineuse, cuivreuse, etc. Il y a sept sels naturels et sept sels artificiels. Il y a sept aluns, sept fondans, désignés par le mot borax, qui a pris chez les modernes un autre sens. Sept minéraux entrent dans les préparations : cadmie, litharge, minium, céruse, sel alcalin, chaux vive, verre, et l'on emploie aussi le cinabre, le vert-de-gris, le stibium, l'émail, etc.

J'ai cru devoir reproduire toute cette liste, qui fait connaître le tableau des substances chimiques en usage au XIIIe siècle. On remarquera que ces substances sont ordonnées suivant les principes d'une classification analogue à ce que l'on a appelé plus tard en botanique la méthode naturelle, mais dominée par l'intervention systématique du nombre sept.

Après la description des matières employées en chimie, vient celle des ustensiles et appareils : marmite, matras, cucurbite, alambic, mortier et pilon, fourneaux, etc. ; puis celle des sept opérations : chauffage ou cuisson, sublimation des corps et des esprits, distillation à feu nu ou au bain-marie, fusion, fixation. La distillation est décrite avec soin ; mais cette opération remontait aux alchimistes grecs, comme je l'ai expliqué dans la *Revue*. Nous ne trouvons ici rien d'essentiellement nouveau. L'auteur termine par ces mots : « Ainsi tout est rendu manifeste. »

On voit par ces détails avec quelle précision nous pouvons parler de la chimie d'alors. Sans doute, il y a bien des points qui restent obscurs, bien des opinions erronées ; mais il n'en existait pas moins un fond sérieux de connaissances positives, qu'il est facile de comprendre, en se reportant à l'état des intelligences et à la signification des mots de l'époque. Nous pouvons donc appuyer nos comparaisons et nos raisonnemens sur une base solide.

Pour compléter cet exposé de la science chimique arabe, il convient de dire que le traité analysé contient à la suite des recettes d'alliage, de teinture métallique et de transmutation, diverses formules

pour le travail des perles et des pierres précieuses artificielles, formules similaires avec celles des alchimistes grecs : Zosime y est même cité. Il y a aussi un petit traité de l'art du verrier, indiquant les procédés pour teindre le verre en couleurs verte, rouge, noire, bleu, jaune citron, etc., et décrivant les fourneaux du verrier. La céramique et la fabrication du verre ont été toujours cultivées en Perse et en Orient.

Ces arts s'étaient d'ailleurs conservés parallèlement en Occident, car les mêmes sujets sont traités dans le manuscrit de Lucques du VIII[e] siècle, qui renferme les *Compositiones*, et plus tard dans l'ouvrage du moine Théophile.

Ce n'est pas tout. Dans un autre passage, notre auteur arabe donne des formules pour les flèches incendiaires, les amorces, les pétards et artifices, recettes pareilles à celles du traité arabe de Hassan-al-Rammah, que nous possédons à la Bibliothèque de Paris : elles sont contemporaines des croisades. Le premier texte occidental qui reproduise des formules de ce genre, c'est celui de Marcus Græcus, compilation latine du XIII[e] siècle, traduite de l'arabe. J'ai exposé dans la *Revue*, il y a deux ans, toute cette histoire, en montrant par quelle gradation les projectiles incendiaires des anciens sont devenus à Constantinople le feu grégeois, comment les Arabes ont révélé le secret de ce dernier, comment enfin ses transformations successives ont engendré la poudre à canon.

L'ouvrage arabe que je viens d'analyser peut être regardé comme un type des livres de chimie pratique de l'époque. Il fournit le tableau des matières et des opérations usitées chez les Arabes au XIII[e] siècle. Or ces matières, ces opérations sont précisément les mêmes que nous rencontrons dans les traités latins indiqués comme traduits de l'arabe au cours du XIII[e] siècle. Tel est, par exemple, le traité de Bubacar, dans le manuscrit 6514 de Paris, dont les descriptions sont semblables et même moins systématiques, n'étant pas assujetties à reproduire perpétuellement le nombre cabalistique sept. Ce traité comprend pareillement la description des substances, partagées en métaux, esprits et pierres, celle des vitriols, aluns, sels, fondans ; puis viennent les appareils et les opérations. Il y avait évidemment un plan général commun à tous les traités de chimie, alors comme aujourd'hui. On trouve ce plan suivi dans l'alchimie latine d'Avicenne et dans une alchimie attribuée tantôt à Rasès, tantôt au pseudo Aristote. Vincent de Beauvais reproduit aussi la plupart de ces faits, en grande partie en copiant les articles de l'alchimie latine d'Avicenne.

Nous devons nous arrêter maintenant à un ordre de composés, non mentionnés jusqu'ici dans le présent article et qui allaient

prendre dans la chimie occidentale un rôle prépondérant : je veux parler des acides, des alcalis et des dissolutions métalliques. Déjà entrevus par les Grecs, ils furent étudiés d'une façon plus approfondie par les Arabes, mais sans être isolés par eux d'une façon définitive. Les alchimistes grecs confondaient toutes les liqueurs actives de la chimie sous le nom d'*eaux divines* ou *sulfureuses;* — le mot grec θεῖον signifie les deux choses. Les liqueurs obtenues par filtration ou distillation des mélanges les plus dissemblables recevaient chez eux cette dénomination. Le soufre et les sulfures y entraient d'ailleurs fréquemment comme ingrédiens essentiels. A l'origine, dans le papyrus de Leyde, ce nom s'applique à un polysulfure de calcium ; mais chez les auteurs alchimiques, le sens en est plus vague et plus compréhensif. Il embrassait à la fois des liqueurs acides, appelées cependant de préférence *vinaigres,* des liqueurs alcalines, des solutions de sulfures et de sulfarsénites alcalins, capables de teindre superficiellement les métaux, etc. Aussi les passages où le mot d'eau divine figure sont-ils d'une intelligence difficile et parfois impossible, à cause de l'indétermination du sens précis caché sous cette désignation.

L'étude des eaux divines se perfectionna dans le cours des temps. Cependant elles ne sont pas décrites en détail dans les traités arabes cités plus haut; mais il en est fait une mention plus claire dans les traductions arabico-latines. Ainsi le traité de Bubacar renferme un livre sur les *Eaux acides*, qui ont le pouvoir de dissoudre les métaux; un autre livre sur les *Eaux vénéneuses*, préparations alcalines et ammoniacales, sulfures complexes. Mais toutes ces préparations sont encore bien confuses ; il y entre, comme dans les médicamens de l'époque, des ingrédiens multipliés, soumis chacun à des traitemens si divers qu'il est souvent difficile d'en préciser la composition véritable, au point de vue moderne.

Dans le *Livre d'Hermès*, autre œuvre du XIIIe siècle, on lit un chapitre sur les *Eaux-fortes*, comprenant le vinaigre, l'urine putréfiée (carbonate d'ammoniaque), les solutions d'alun (sulfates provenant des pyrites), la lessive de cendres traitée par la chaux (potasse caustique), etc. Le *Livre des douze eaux* était célèbre au XIIIe siècle. Dans un manuscrit de cette époque, on trouve mentionnés nominativement les adeptes connus du copiste : ce sont des moines de la Haute-Italie, originaires de Crémone, Brescia, Verceil, Pavie, etc. Ces moines pratiquaient l'alchimie. Or, « Maître Jean, y est-il dit, emploie dans ses opérations le *Livre des douze eaux*, qui occupe deux folios. Richard de Pouille le possède également. » Ce titre a été appliqué d'ailleurs à plusieurs ouvrages distincts. La liste des eaux et préparations qui sont décrites dans

les manuscrits ne sont pas identiques, quoique ce soient d'ordinaire des solutions alcalines, acides, sulfureuses, arsenicales, fort compliquées. Mais on était fort éloigné à cette époque de la notion claire et précise de nos liqueurs acides ou alcalines modernes et bien définies.

Voici le tableau général des connaissances chimiques d'alors, d'après les documens exacts qui viennent d'être énumérés :

Dans l'ordre des arts industriels et de la médecine : extraction et purification des produits naturels utilisés, minéraux, résines, huiles, baumes, matières colorantes, etc.

Dans l'ordre de la métallurgie : fusion, coulée, alliage, moulage et travail des métaux, tant pour l'orfèvrerie que pour la construction des armes, des outils et des machines; purification de l'or et de l'argent, par coupellation et par cémentation avec le soufre, les sulfures d'arsenic, d'antimoine, les sels de fer et les sels alcalins; réaction des métaux sur les composés sulfurés, arsenicaux, antimoniés, mercuriels, en vue de la prétendue transmutation.

Dans l'ordre des fabrications chimiques : préparation des oxydes de plomb (minium, litharge), de cuivre, de fer (ocres, sanguine, etc.), de la céruse, du vert-de-gris, du cinabre, de l'acide arsénieux, des chlorures de mercure; préparation des métaux en poudre et en feuilles, ainsi que des couleurs minérales et végétales pour les peintres, les miniaturistes, les verriers, les mosaïstes, les céramistes; enfin teinture des peaux et des étoffes.

Tout cela était déjà connu en gros des chimistes anciens; mais les préparations avaient été perfectionnées par la pratique dans le cours des siècles. La production des sels, aluns, vitriols, fondans, s'était également développée, et on en définissait avec plus de précision les différentes espèces. Le salpêtre principalement, matière inconnue des anciens, ou plutôt non distinguée par eux, commençait à être fabriqué sur une grande échelle pour les arts de la guerre. La distillation, découverte par les Grecs, s'était répandue, sans changement notable dans les appareils, mais avec un développement sans cesse croissant dans les applications, telles que l'extraction de l'eau de roses et des eaux volatiles, celle des essences de térébenthine et de genièvre, etc. : l'alcool faisait à ce moment son apparition sous le nom « d'eau ardente, » qui s'appliquait aussi aux essences précédentes. Parmi les eaux divines ou eaux-fortes, un certain nombre représentaient des produits distillés, par exemple, les esprits tirés des vitriols au moyen de mélanges de matières multiples qui donnaient naissance à des liqueurs également complexes.

Il y avait là des progrès considérables, par rapport aux connaissances des anciens, progrès dans lesquels il n'est pas facile de faire une part distincte aux travaux des praticiens occidentaux antérieurs et à ceux des Arabes et de leurs disciples, les deux traditions s'étant confondues au moment des croisades.

Mais c'est à tort que l'on a prétendu faire remonter, soit aux Arabes, soit aux auteurs des XIIe et XIII siècles, la connaissance précise de nos acides sulfurique, chlorhydrique, azotique et de leurs sels métalliques bien définis. Les préparations confuses et compliquées d'alors n'ont été débrouillées en réalité que plus tard, dans l'Occident latin, pendant le cours des XIVe et XVe siècles. Si on a cru rencontrer les produits définis de la chimie moderne dans des traités plus anciens, c'est par suite de fausses attributions, d'une intelligence imparfaite des textes, enfin en raison d'interpolations de date plus récente, faites du XIVe au XVIe siècle. Dans l'alchimie du pseudo Aristote, par exemple, à la suite d'un grand nombre d'articles, on distingue à première vue plusieurs groupes d'additions successives, ajoutées évidemment, de siècle en siècle, par les copistes qui voulaient tenir le manuel au courant. Or, ces additions manquent dans les plus anciens manuscrits.

Puissent les développemens que je viens de présenter laisser dans l'esprit du lecteur une idée plus exacte de la marche de la science chimique pendant le cours des âges, depuis ses origines gréco-égyptiennes jusqu'au temps de la première renaissance des études, en France et en Europe, vers le temps de saint Louis ! Cette marche a été parallèle à celle des autres sciences : l'esprit humain procède à une même époque suivant des voies analogues dans les divers ordres. Fondée sous une forme rationnelle, mais avec quelque mélange de chimères, par les Alexandrins, la science ou plutôt la pratique chimique a subsisté pendant les âges barbares, en Orient comme en Occident, à cause des nécessités industrielles. Cependant son évolution théorique a repris d'abord chez les Arabes, disciples des Syriens, qui avaient reçu eux-mêmes la doctrine des Grecs; les idées des anciens, modifiées par les Arabes, ont été réintroduites par eux dans le monde latin, aux XIIe et XIIIe siècles. Elles y ont pris un essor nouveau, qui s'est poursuivi sans interruption jusqu'à notre temps, où elles ont revêtu une forme absolument scientifique. Mais ce résultat n'a pas été acquis du premier coup : les hommes se dépouillent difficilement de leurs chimères et de leurs espérances, surtout quand elles sont associées à des conceptions mystiques.

L'appât de la richesse, la prétention décevante de fabriquer de toutes pièces les métaux précieux, ont continué, pendant tout

le moyen âge, à détourner les esprits de la science pure et à les maintenir dans une voie où la recherche scientifique côtoyait sans cesse l'illusion, le charlatanisme et même l'escroquerie. C'est ainsi que l'alchimie a poursuivi son cours, s'enrichissant sans cesse de faits et de doctrines nouvelles, jusqu'au jour où la clarté définitive s'est faite tout d'un coup, le système véritable qui préside aux métamorphoses de la matière ayant été découvert par Lavoisier. Ce jour-là, la connaissance de la constitution de la matière a fait un pas que nulle déduction purement logique n'aurait pu accomplir, et elle est sortie du cadre des conceptions antiques. Les vieux élémens, réputés jusqu'alors des êtres véritables, ont passé dans la catégorie des phénomènes, et la métaphysique d'autrefois en a été profondément troublée. Une science à la fois antique et moderne, la chimie, a pris dans l'ensemble des connaissances rationnelles une place que les doctrines suspectes dont elle était mélangée lui avaient fait jusque-là contester. Mais c'est à tort que les savans de la fin du XVIIIe siècle, dans l'enthousiasme de leur triomphe, ont cru pouvoir faire table rase, en chimie comme ailleurs, des opinions et des faits acceptés avant eux. C'est là une prétention qui s'est d'ailleurs reproduite plus d'une fois en chimie, même de notre temps ; prétention injuste et illusoire, parce qu'elle méconnaît à la fois la continuité et la faiblesse de l'esprit humain. Ce n'est que par des efforts graduels et incessans, en traversant bien des mécomptes, des erreurs et des préjugés, qu'il parvient à la connaissance de la vérité. Aujourd'hui, nous pouvons juger les choses avec plus d'impartialité, et le moment est venu de restituer à l'histoire de la civilisation les longs travaux de nos prédécesseurs et d'apprécier les services qu'ils ont rendus à la fois aux arts pratiques et à la philosophie naturelle.

M. Berthelot.

LA

FRANCHE-COMTÉ

QUATRIÈME PARTIE (1).

XIII. — UN MOIS A TRAVERS LA COMTÉ, LES INDUSTRIES DE SAINT-CLAUDE, MOREZ ET SEPTMONCEL.

« Ce pays, bien doré comme le Pérou, emperlé comme l'Inde, fourré comme la Tartarie, armé comme la Perse, enviné comme Candie, bien arrousé comme l'Espagne, bien trafiqué comme les Pays-Bas, bien mignardé comme l'Italie, bien engrainé comme la Gaule, peut dire que cela lui appartient comme une simple libéralité terrestre ou corporelle. » Et si n'en croyez Gollut, ce Marseillais de Pesmes, venez vous assurer qu'il n'exagère pas trop; mais si vous appartenez à cette race de touristes échevelés auxquels les bottes de sept lieues du petit Poucet ne suffisent point, que la hantise des espaces infinis enivre, et qui croient n'avoir rien fait tant qu'ils n'ont pas exécuté le tour de la machine ronde, si vous mesurez le plaisir du voyage à la fatigue ressentie, aux dangers, aux obstacles affrontés, ou bien encore, esclave de la mode, si vous partez par genre, comme on va à l'Opéra, pour dire que vous avez vu cela, parce que le site est célèbre et que vos amis l'ont vanté, alors ne

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai, du 1er juillet et du 15 août.

vous arrêtez point, passez outre, notre Franche-Comté n'est point votre fait. Elle n'a point les glaciers, ni les neiges éternelles, ni les pics énormes de sa voisine, six heures à peine de chemin de fer la séparent de Paris, mais de glorieux souvenirs charment à chaque instant l'âme du touriste, et vieilles cités, villages coquettement semés au flanc des collines ou tapis dans la plaine derrière des bouquets de cerisiers, vallées profondes, lacs et cascades, prairies et forêts lui composent une parure variée où éclatent mille beautés particulières fondues en une symphonie de grâce et de couleurs. Son sommet le plus élevé ne dépasse pas 1,700 mètres, son lac le plus considérable a 350 hectares, ses rivières principales, la Saône, le Doubs, l'Ain, l'Ognon, sont des ruisseaux à côté de certains fleuves; mais la nature a mis en eux une si délicate poésie, elle les a si généreusement revêtus de ses prestiges que, le mot sublime excepté, aucun terme d'admiration ne saurait leur être refusé. Beaucoup de Parisiens ont visité Constantinople, Ceylan, le Japon, qui ne connaissent point la Sainte-Chapelle ni le musée de Cluny, à plus forte raison cette France provinciale qu'il a été de bon ton de dédaigner pendant si longtemps. L'heure ne serait-elle pas venue de protester contre cet ostracisme, de garder pour nos départemens quelques étincelles de cet enthousiasme qu'on prodigue aux étrangers?

D'ailleurs, la Franche-Comté n'est point une inconnue pour les artistes, peintres, romanciers, qui chaque année viennent, nombreux, lui demander des inspirations. Charles Nodier, l'*Arioste de la phrase*, Xavier Marmier, Lamartine qui appartenait au pays de Saint-Claude par sa grand'mère maternelle, tout récemment MM. Henri Bouchot (1) et Charles Grandmougin ont dit les tendres transports, les rêveries qu'éveille cette terre riche de splendeurs utiles et idéales : ils vous conduiront à travers les enchantemens de leurs récits, comme ces preux chevaliers qu'une fée bienveillante entraîne dans la patrie de leurs désirs, leurs impressions grandiront les vôtres, et votre mémoire, pleine de ces peintures, enverra à votre âme de nouvelles images sorties de cette collaboration. Mais pour faire ce voyage, sans se presser, en savourant toutes choses, au gré de la fantaisie, comme un amoureux ou comme un poète, il faudrait du temps, de longs mois, et, dans ce siècle

(1) L'ouvrage de M. Henri Bouchot sur la Franche-Comté pittoresque est des plus intéressans. — Voir aussi : Ch. Thuriet, *Deux causeries sur Lamartine, Saint-Claude et ses environs*. — Castan, *Besançon et ses environs; la Franche-Comté*. — *Le Guide du voyageur et du baigneur à Luxeuil, par un habitant du pays* (l'abbé Morey). — Abbé Morey, *la Vigne de la Motte de Vesoul : Annales franc-comtoises*, 1867. — Désiré Nisard, *Souvenirs de voyages*, t. II : *Besançon et Franche-Comté*, 1893.

inquiet, qui a le génie, presque le délire de la vitesse, bien peu disposent de loisirs suffisans. Essayons donc de rogner, de condenser ; plus d'école buissonnière, plus d'excursion en zigzag ; un mois, un seul mois, et vous aurez vu la Franche-Comté de manière très exacte, vous aurez même jeté un coup d'œil sur les contrées voisines.

Nous voici à Dole, au cours Saint-Maurice ; le Doubs serpente à vos pieds, à droite, la ville dominée par sa vieille et glorieuse église ; tout près se dresse le mont Roland, ancien lieu de pèlerinage ; mais il est des modes pour les pèlerinages comme pour les gouvernemens et les dogmes, et celui-ci a fait son temps ; en face, une plaine fertile que resserre la forêt de Chaux, dans le lointain la chaîne bleuâtre du Jura, au-dessus, au dernier plan, les glaciers du Mont-Blanc. Et, soyez tranquille, l'hôtelier n'oubliera pas de vous indiquer la maison natale de Pasteur, le fils du petit patron corroyeur ; simple comme un grand homme, il assiste aux fêtes populaires, quand il vient en Comté, à celle du Biou, où l'on voit, symbole d'espérance, une grappe énorme, comme celle du pays de Chanaan, formée de centaines de petites grappes, accrochée à une perche et processionnellement promenée par toute la ville d'Arbois. — Besançon et ses environs vous retiendront davantage : les forts, le panorama qu'on découvre depuis la citadelle, que César avait décrit avec une parfaite précision, les églises, hôpitaux, musées, lycées, une bibliothèque qui renferme 130,000 volumes, 1,200 imprimés du XVe siècle, 1,850 manuscrits précieux, un médaillier de 10,000 pièces, le pont romain de Battant, la maison où naquit Victor Hugo, la statue de Jouffroy la Pompe, qui le premier réalisa pratiquement la pensée de Denis Papin, tout y prend un caractère original. A travers ces choses, comme dans un miroir magique, l'imagination évoque des visions d'amour et de batailles, cent générations d'hommes qui se succédèrent dans cette enceinte, la ville gauloise, romaine, bourguignonne, autrichienne, ressuscite, et, fiers bourgeois, archevêques belliqueux, césars germaniques, ducs suzerains, gouverneurs français, religieux de toute robe et de toute vertu, idylles et tragédies, défilent devant la pensée ; là, mieux qu'ailleurs, les monumens redisent leur épopée, font la chaîne du passé au présent, là surtout j'ai senti palpiter l'âme de la vieille province, cette âme obscure, bien vivante cependant, que lui firent vingt siècles de communes joies et de communes souffrances, qui se nourrit et se pare de ces souvenirs, de cette quintessence d'humanité, comme la palette d'un Rembrandt se charge de mille impressions poétiques ressenties çà et là : et pourquoi les peuples n'auraient-ils pas, eux aussi, une âme immortelle, fleur divine de l'histoire, souffle radieux de l'éternité, qui se

prolongerait même après qu'ils ont disparu de la scène du monde?

A Besançon, l'esprit et la guenille trouvent à se satisfaire; on vient d'installer un bel établissement de bains salins, et, à ses côtés, un hôtel confortable destiné aux baigneurs et aux voyageurs de tout ordre, car le coucher laissait grandement à désirer, bien que la ville eût, depuis tantôt 220 ans, quitté ses cloches espagnoles pour s'habiller à la française; du moins, le manger y est excellent; double motif pour établir là son quartier-général et s'élancer dans toutes les directions. Faut-il l'avouer : notre pays n'a point le sens du confortable et ferait bien de demander des leçons aux Suisses, passés maîtres dans l'art d'attirer, retenir le voyageur, et aussi de plumer la poule sans trop la faire crier.

Dans le pays de Gray, qui fait partie de la basse Franche-Comté, la Saône est reine, presque tout se rapporte à elle ou vient d'elle, beautés de la nature, industrie, agriculture : calme et gracieuse, la noble voyageuse s'avance à travers les campagnes, découvrant les diamans de son écrin, les châteaux d'Apremont, Vellexon, Ray, qui complètent sa parure. A la montagne de la Motte de Vesoul se rattache une légende qui, s'il fallait y croire, donnerait à penser que le mariage dès cette époque était une institution bien fatiguée et fatigante : on récoltait d'excellent vin sur cette colline, et surtout dans une grande et belle vigne que le sire comte de Faucogney avait promis de donner aux gens qui, après un an de vie commune, ne se seraient jamais repentis de s'être mariés, personne n'avait pu l'obtenir, et de là ce dicton, lorsqu'un ménage se brouillait : encore un qui n'aura pas la vigne de la Motte! Depuis Vesoul, en montant vers Luxeuil, nous entrons dans la région des coteaux : des bois et encore des bois, quelques jolis villages, Colombier, Saulx, Servigney, Genevrey, la rivière du Durgeon, semblent posés le long de la route pour la joie des yeux : trois kilomètres plus loin que Servigney, en Chaudron, apparaît brusquement la plaine de Luxeuil avec ses trente villages, des forêts répandues tout au travers comme des îles dans un fleuve; au fond, sur la droite, les montagnes de Melisey, Faucogney, le Ballon d'Alsace; sur la gauche, la vallée de Fougerolles, célèbre par son kirsch : parcourir cette vallée au mois de mai, lorsque les cerisiers sont en fleurs, est quelque chose d'exquis, on croit marcher dans un massif de fleurs géantes pendant quinze kilomètres.

Luxeuil! la perle de la Comté, la ville des moines et des saints abbés, l'ancienne métropole monastique de la Gaule sous les Mérovingiens, vassale des césars allemands jusqu'au XVI[e] siècle. Quelques maisons y conservent comme un relent du moyen âge, celle du cardinal Jouffroy, avec cette tourelle festonnée en saillie sur l'angle

du bâtiment et un balcon tout en pierre admiré pour sa hardiesse; l'hôtel de ville qui semble garder l'empreinte des luttes persévérantes des coquâtres (échevins) contre leur seigneur féodal. Site privilégié, climat tempéré, treize sources salines, trois sources ferrugineuses, tout semble concourir à la prospérité de l'établissement thermal; et cependant le nombre des baigneurs ne dépasse guère un millier; sans doute à cause du voisinage de Plombières. Bien qu'on n'y voie plus les anciennes verrières, les statues, les tombeaux, le beau jubé du xv[e] siècle, le chandelier à sept branches reposant sur des lions de cuivre doré, le tombeau du bienheureux Angelôme, l'église a tout à fait grand air. Terminée en 1330, bâtie avec des matériaux pris dans les carrières qui avoisinent la ville, elle coûta 300 livres (7,500 francs), et l'architecte, qui se contentait du titre de maître-maçon, reçut de l'abbé une prébende monacale avec robe rouge et lettres de noblesse. Et si les stalles du chœur n'avaient servi à asseoir les membres du club de Luxeuil en 1792, si on ne les avait ensuite dissimulées sous des amas de fourrages, peut-être les eût-on converties en bois de chauffage, comme les in-folio de la bibliothèque furent, dit-on, employés à fabriquer des gargousses pour l'armée de Sambre-et-Meuse : c'est du moins l'avis d'un docte curé qui connaît la Comté aussi bien que son bréviaire, mais qui n'aime guère la Révolution. Ne pourrait-on lui objecter que chaque grande révolution sociale, politique ou religieuse, a entraîné force destructions, que celles-ci sont en quelque sorte le signe visible, le premier résultat de la victoire; traduction regrettable assurément, prémisses douloureuses dont notre pauvre humanité n'a pas encore su se passer? De ses châsses et de ses reliquaires, la vieille abbaye n'a rien conservé, hormis l'écuelle dont saint Valbert se servait dans son ermitage il y a plus de douze cents ans; une partie de ses bâtimens est consacrée au petit séminaire qui compte une douzaine de professeurs et 170 internes; du reste on a fait le presbytère, l'hôtel de ville, le commissariat de police, la salle de spectacle. Combien nous sommes éloignés de ces temps où les fidèles espéraient gagner le paradis en apportant leur pierre à la fondation des couvens!

Une foire importante se tient à Luxeuil le samedi. Pourquoi ce jour plutôt qu'un autre! Parce que c'est le jour du sabbat, et que les abbés seigneurs avaient voulu en écarter les juifs; l'usage se maintient, mais les fils d'Israël n'y regardent pas de si près, ils viennent à cette foire comme aux autres, y font la loi, achètent le gros bétail pour l'exportation, maquignonnent les biens vendus par la justice, et, mieux encore que le notaire, possèdent le secret des fortunes rurales; jadis usuriers, aujourd'hui prêteurs au taux légal, toujours habiles à convertir leurs écus en louis d'or, les louis en billets de banque. On ne les aime pas, on peste contre eux, on

est bien aise de les trouver en cas de besoin. Voulez-vous faire une étude sur le vif, suivez cette foule jusqu'au champ de foire, examinez ces physionomies fortement concentrées, écoutez ces discussions interminables sur une paire de bouvassons, jusqu'à ce que le mot sacramentel *vendu !* soit prononcé ; et le coup de ciseau une fois donné, la détente subite du visage, la gaîté de ceux qui estiment avoir fait une bonne affaire, les rires renversés et les mâchoires fendues jusqu'aux oreilles lorsqu'on boit une chope pour sanctionner le marché.

Nous sommes au pays des saints. Les protecteurs de Faucogney et Saint-Bresson, saint Martin et saint Bricon, étaient, paraît-il, aussi grands amis qu'Oreste et Pylade, puisqu'ils se prêtaient leur marteau et leur pioche, se les envoyant d'une montagne à l'autre, par-dessus la vallée du Breuchin ; et, depuis plus de mille ans, les habitans de Faucogney veulent dormir leur dernier sommeil autour de cette église du mont Saint-Martin, située à trois kilomètres du bourg, qui fut l'église mère de toute la contrée. Saint Colomban, patron de Sainte-Marie-en-Chanois, commande aux animaux sauvages, écarte les orages qui empêchent de rentrer à point les moissons; saint Valery préserve des chenilles les carrés de choux des jardiniers de Luxeuil; saint Gal désobéit à son supérieur pour aller pêcher dans l'Ognon où il ne prend pas la plus mince ablette, tandis qu'il fait une pêche miraculeuse quand il revient au Breuchin ; saint Desle, traité à Lure comme un vagabond, groupe la proie blanche du pays autour de son bâton, accroche son manteau à un rayon de soleil qui passe dans le vestibule de Verfair.

Et maintenant, la tentation est trop forte, et, comme disait cette aimable femme d'autrefois, le moyen le plus sûr de s'en débarrasser est d'y succomber. Franchissons nos limites, allongeons un peu la courroie, trois jours de plus, et je vous promets large et franche lippée : le val d'Ajol, le déjeuner traditionnel à la Feuillée, Plombières, les lacs de Gérardmer, la Schlucht. Par exemple, vous serez assez mal nourri, couché médiocrement au Ballon d'Alsace, mais il faut laisser aux Anglais ce souci du confortable et les compensations ne manqueront pas : le lever du soleil, si vous avez de la chance, en tout cas la chaîne des Alpes qui se dresse, démesurément longue, pleine de blancheurs rayonnantes et d'infini, tout autour de vous des montagnes, encore des montagnes, avec les forêts qui les tapissent de leurs ombres, les pâturages qui les veloutent, les troupeaux qui répandent la vie, l'animation. Observez, je vous prie, que le mendiant comtois est plus rare et moins insupportable que le mendiant pyrénéen ou espagnol, moins pitto-

resque aussi, car certains de ces lazzarones de Gavarni ou d'Argelès ont vingt manières de vous attendrir, par exemple quand ils suivent votre voiture pendant cinquante mètres en faisant la roue; et il est difficile de résister au salut des petites filles de la vallée de Campan. Les nôtres se contentent de psalmodier quelque chanson, comme celle-ci, que j'ai entendu redire maintes fois par nos bergères et lavandières.

Quand j'étais chez mon père, petite Jeanneton,
On m'envoyait à l'herbe, à l'herbe et au cresson,
Verduron, verdurette,
Verduron, don! don!

La fontaine était creuse et j'ai tombé au fond;
Sur le grand chemin passent trois chevaliers-barons...

— Que donn'rez-vous, la belle, si nous vous retirons?
— Retirez-moi d'abord, après ça nous verrons!..

Quand dehors fut la belle, s'enfuit à la maison,
Se met à sa fenêtre et chante une chanson...

— Ce n'est point ça, la belle, que nous vous demandons,
C'est votre petit cœur, si nous le méritons...

— Mon petit cœur, messieurs, n'est point pour un baron,
Mais pour mon ami Pierre, Pierre qu'est mon mignon!
Verduron, verdurette,
Verduron, don! don!

Le lion de Belfort, le vieux château et la statue de Cuvier à Montbéliard, les ruines de Mandeure qui fut une grande ville romaine avec un théâtre pouvant contenir 12,000 spectateurs, celles de Montfaucon, Baume-les-Dames où florissait un couvent de chanoinesses nobles remontant à la nuit des temps, les châteaux du Grand-Vaire, de Roulans, les sources du Cuisancin, les bains de Guillon, la glacière de la Grâce-Dieu, autant d'étapes de notre voyage. J'ai vu la glacière il y a plus de vingt ans, elle m'est restée présente à l'esprit comme au lendemain de l'excursion : un site sauvage perdu dans une forêt profonde, cadre tout trouvé pour ces légendes qui représentent le chasseur maudit égaré, frissonnant de rêveries infernales et jurant à son réveil d'abandonner le monde, de fonder un monastère; l'antique abbaye cistercienne restaurée par les trappistes, de rudes défricheurs, eux aussi, qui ont fait sortir la richesse du néant, créé fermes, moulins, scieries; les réflexions de mes compagnons en présence de ces hommes qui peut-être ont découvert le grand secret du bonheur; l'ascension à la glacière par une côte fort raide, les horribles auberges qui rap-

pellent les guinguettes de la barrière, puis, l'hiver succédant brusquement à l'été, un trou béant, de grands blocs semblables aux colonnes d'une église, les stalactites suspendues aux voûtes qui, en 1585, menaçaient « d'escarbouiller » le cerveau de Bénigne Poissenot, l'auteur des *Nouvelles historiques*. Moines et seigneurs y descendaient leur gibier, et venaient s'approvisionner de boisson fraîche; les prélats bisontins exigèrent une rente de glaçons pour empêcher les vins de Tro-Chatey de s'aigrir; là se réfugièrent les paysans du voisinage pendant l'invasion de Weimar, et ils y menaient l'existence la plus misérable, mouillés jusqu'aux os, privés d'air, obligés d'avaler la fumée des feux qu'ils allumaient pour sécher leurs nippes et fondre les glaces, plus heureux encore que les gens de Villers qui furent murés tout vivans par les damnés Suédois dans le souterrain où ils s'étaient cachés.

Un jour de repos à Besançon, et, en route pour Morteau, le saut du Doubs et cette délicieuse vallée de la Loue, justement célébrée par les poètes, qu'il faut remonter depuis Ornans, la patrie de Courbet, jusqu'à sa source. Du côté de Salins, la vallée de Nans-sous-Sainte-Anne semble un véritable musée de curiosités naturelles : le pont du Diable, le creux Billard, la source du Lizon, et la grotte Sarrasine (ou manteau de saint Christophe) dans l'ouverture de laquelle on logerait à l'aise toute la façade de Notre-Dame de Paris. Salins, surnommé jadis le pot de chambre de la Comté, contenait, avant 1789, 10,000 habitans; une société riche et aimable, beaucoup d'officiers retraités, trois collégiales, quatre paroisses, neuf couvens, un collège de jésuites, des industries assez prospères faisaient de cette ville un séjour agréable. Les reliques de saint Anatoile préservèrent, dit-on, les habitans de la colère de Louis XI, et son église montre encore son porche roman, déroule ses voussures délicates, ses colonnettes basses; mais il y manque ses beaux vitraux et quatorze tapisseries, chef-d'œuvre de Jean Sauvage de Bruges, qui racontaient la légende du saint. Il y a cinquante ans à peine, on imagina de faire servir les sources salines, cette planche à pain des Salinois, à la guérison des scrofuleux et des lymphatiques, l'idée réussit et la ville reçoit chaque année sept à huit cents baigneurs.

Le chemin de fer de Salins à Pontarlier découvre la plaine « virgilienne » de la Bresse et du Val-d'Amour ; après une pointe sur Andelot, Nozeroy, le val de Mièges, Champagnole, Saint-Laurent, par les vallées de l'Ain, nous partons en voiture pour Saint-Claude (1) (l'ancien Condat), ville de dix mille âmes, bâtie

(1) Audiganne (voyez la *Revue* du 15 mai 1856 et du 15 juin 1864). — *Vies de saint*

au fond d'un abîme qui, en profondeur, mesure deux fois au moins la tour Eiffel. « La vallée de Saint-Claude surtout, dont la ville se confond, au fond d'une gorge, avec les falaises grises de ses rochers, a, dit Lamartine, une profondeur, des tournans, des anfractuosités, des abîmes, des vertiges qui fascinent les yeux du haut de ces divers plateaux qui la dominent de si loin et de si haut. Je n'ai vu de pareils effets de perspective dans les profondeurs que dans le Liban, quand au pied des cèdres on plonge de l'œil sur la petite ville industrielle de Zarklé, pleine de couvens et de fabriques d'armes, sur les deux marches d'un ravin, dans une anse, entre deux parois perpendiculaires de rochers crénelés de sapins. Saint-Claude, ville aussi toute sacerdotale et toute laborieuse de tant d'industries diverses, est le Zarklé du Jura; ses cloches retentissent et ses cheminées fument, ses cours d'eau, ses scieries, ses enclumes, ses tours bruissent, comme une ville fantastique qui apparaît hors de la portée des sens, au fond d'un des cercles du Dante, à travers le brouillard des eaux pulvérisées par leur chute et des rayons du soir répercutés par les parois... » Si les poètes voient souvent plus loin, plus haut, plus juste même que les hommes positifs, il leur arrive parfois de brouiller le présent et le passé. Saint-Claude n'est plus la ville des reliques et des couvens, où empereurs d'Allemagne, rois de France, d'Espagne, ducs de Bourgogne, foules naïves, venaient de bien loin implorer la protection des patrons de la cité; mais dans les temps reculés où son abbé gouvernait soixante villages et nombre de seigneuries, avait le pouvoir législatif, exécutif, judiciaire, le droit de paix et de guerre, les habitans demandent déjà au commerce des moyens d'existence que leur refuse un sol ingrat, exportent en grande quantité peignes, couteaux à sifflets, cuillers, fourchettes en buis, statuettes, chapelets. Aujourd'hui, la superstition a perdu ce qu'a gagné le bibelot laïque, la mode s'est retirée du chapelet pour passer à la tabatière, puis à la pipe, le souci du divin a fait place à l'âpre poursuite des intérêts matériels. Mais parmi ces sculpteurs d'autrefois on rencontrait des inventeurs, des artistes : Antide Janvier, qui perfectionna l'industrie

Romain, de saint Lupicin et de saint Oyand, par un auteur anonyme qui écrivait au XVI[e] siècle. — *Chronique de l'abbaye de Saint-Claude écrite au XII[e] siècle en vers latins rimant entre eux.* — *Histoire de l'abbaye de Saint-Claude*, par Claude du Saix. — Dunod de Charnage, *Histoire de l'abbaye de Saint-Claude.* — Pernier, *Histoire manuscrite de l'abbaye de Saint-Claude.* — J.-B. Crestin, *Notice historique sur la ville de Saint-Claude.* — *Histoire de l'abbaye de Saint-Claude depuis sa fondation jusqu'à son érection en évêché*, par Montgaillard, 2 vol. in-8°. — *Panégyrique de Saint-Claude*, par M[gr] Besson, évêque de Nîmes. — Charles Thuriet, *Petites poésies sanclaudiennes.* — Désiré Monnier, *Traditions comparées.* — *Statistique commerciale établie par la chambre consultative des arts et manufactures de Morez.*

horlogère, grâce à ses connaissances en mathématiques et en astronomie ; Rosset, mort en 1780, qui, sans quitter son pays de Saint-Claude, conquit une réputation européenne par son habileté à travailler l'ivoire ; pour les couvens et les églises, il fit des Christs, des Vierges, des statuettes de saint Bruno, saint Benoît, saint Bernard ; pour les mondains il reproduisit les figures à la mode, Henri IV, Sully, Franklin, Washington, et même, malgré ses sentimens de piété, ses voisins de Ferney et Genève, Voltaire et Rousseau. « On a bien, disait-il, représenté le diable et le serpent, ils ne sont pas plus méchans que le premier, ni plus laids que le second. »

Ce qui caractérise l'industrie de cette région, c'est l'alliance fréquente d'une profession pastorale l'été, et d'une profession mécanique en hiver; l'habitant ne peut se résoudre à quitter sa petite patrie, et supplée par le travail industriel au travail agricole ; à côté des fromages bleus de Septmoncel et des Chevrets, le métier qui transforme le bois, la pierre précieuse; c'est aussi le travail en famille, le travail moral par excellence. Trois centres principaux : Saint-Claude, Morez, Septmoncel (1); la tournerie, l'horlogerie, la lapidairerie, occupent environ 25,000 personnes ; mais depuis 1863, époque où M. Audiganne visita ces contrées, un certain nombre de modifications se sont accomplies. A Saint-Claude, la pipe est surtout manufacturée à l'aide de procédés qui se perfectionnent sans cesse; dans une usine, dite le Tornachon, près de l'Hôpital, M. Dalloz a établi une machine grâce à laquelle un ouvrier sculpte en même temps quatorze têtes de pipes qui représentent une figure : Voltaire, Gambetta, Garibaldi, Grévy, Carnot; on peut estimer à 125,000 le nombre des pipes qui, chaque jour, sortent des usines, des petits ateliers et s'exportent dans toutes les parties du monde. La tabatière, le couteau à sifflet ont perdu la vogue, mais l'industrie des mesures linéaires a pris une large extension. — Avant 1873, il n'existait aucune diamanterie à Saint-Claude : M. Eugène Goudard a fondé la première au hameau de Montbriant, et l'on compte aujourd'hui six tailleries de diamant qui marchent toutes à l'eau, sauf une seule. Quant à la fabrication des objets dits articles de Saint-Claude, elle s'accroît sans cesse, et chaque jour voit naître un nouveau produit; présentez un bibelot quelconque à un bon tourneur, il vous dira, après un examen de quelques minutes, combien de reproductions il pourra livrer à un prix déterminé, et souvent si minime que l'on ne comprend pas quel sera son bénéfice. Et ces tourneurs inventent eux-

(1) MM. Charles Thuriet, Félix Péclet et M. le maire de Morez m'ont fourni les renseignemens les plus complets sur ces industries.

mêmes des procédés, des instrumens avec lesquels ils façonnent la corne, l'ivoire, le buis qui arrive des Pyrénées-Orientales sous forme d'*ébauchons* de la grosseur du poing : leur esprit est toujours en éveil, comme leurs mains et leurs pieds sont toujours en mouvement.

Avant 1863, la grosse horlogerie d'appartement, dite de Comté, enrichissait Morez, ville de 5,000 habitans, presque moderne, qui doit à l'industrie seule sa fondation, son développement; mais la durée de ces horloges qui marchent plus d'un siècle, leur volume qui rend l'exportation difficile, l'extension prise par la fabrication des pendules à ressort, font diminuer la vente d'année en année. L'horlogerie à ressort, l'horlogerie de clocher la remplacent, de sorte que l'on peut répéter la comparaison poétique de Lamartine : « Ces habitans du Jura ressemblent aux Muezzins des cités de l'Orient, qui se tiennent sur les hauteurs de l'atmosphère, au sommet des minarets, pour chanter l'heure et pour avertir les hommes d'en bas de la fuite inaperçue du temps qui glisse entre les mains de l'homme comme l'eau. » Beaucoup de fabricans se rejettent vers la lunetterie (pince-nez, bésicles) : la lunette à nez chinois appelle l'usine et quatre où cinq maisons seulement, en relations avec l'Angleterre et l'Amérique, s'occupent en grand de cet article : la forme du nez varie, paraît-il, de peuple à peuple; chacun a sa case spéciale chez le fabricant. Peu de changemens pour les lunettes dite à nez K. Ici pas d'usines, le travail se fait chez l'ouvrier lui-même, par passe (soudage, ébauchage, polissage, trempage, finissage, bronzage ou nickelage, rhabillage), il vit dans sa famille, se fait aider de sa femme, de ses enfans qui tout jeunes apprennent à manier la lime; le plus souvent il habite à deux, trois, même dix ou douze kilomètres du ou des patrons; car il travaille en général pour plusieurs (1). Le patron ne voit le travail qu'après chaque passe; l'ouvrier soudeur lui apporte son travail qui est envoyé à l'ouvrier ébaucheur, celui-ci rapporte la lunette ébauchée que vient prendre la polisseuse, et ainsi de suite. Notre

(1) L'horlogerie de Morez, horloges à poids, boites à sapin verni, pendules à ressort, montres, horloges de clocher, tournebroches, miroirs à alouettes, représentait, en 1883, une valeur de 2,608,000 francs; lunetterie, 3 millions; mesures linéaires, 200,000 francs; clouterie forgée, pointes de toupies, 250,000 francs; plaques émaillées, 150,000 francs; orfèvrerie, 400,000 francs; commerce de bois sciés, 800,000 francs; boissellerie de Bois-d'Amont, 800,000 francs; fromageries du canton, au nombre de quarante-sept, 400,000 francs; production agricole du canton, 500,000 francs. Il n'existe pas encore, à Saint-Claude, de musée industriel où se trouveraient, siècle par siècle, classés tous les *articles de Saint-Claude* fabriqués dans cette région, avec les articles similaires d'Angleterre et d'Allemagne, et des échantillons de toutes les pierres fines ou fausses qu'on y taille.

homme possède d'ordinaire une maison ou un coin de maison, avec un jardin, un lopin de terre, une ou deux vaches, il élève un porc qu'il tue et sale à l'entrée de l'hiver : c'est la vie à bon marché qui permet les salaires réduits, la conservation de cette industrie. De là aussi un heureux mélange des qualités de l'ouvrier et de l'agriculteur; économe sans ladrerie, soigné dans sa toilette, très attaché à la terre natale, sobre, gai, peut-être même un peu goguenard, intelligent, aimant à s'instruire : comme ouvrier, il a de naissance en quelque sorte le compas dans l'œil, l'instinct de la mécanique; nulle aigreur contre les patrons, avec lesquels il vit en bonne intelligence et sur un pied de parfaite égalité; un bon sens clairvoyant qui le rend rebelle aux excitations des professeurs de grèves, lui fait comprendre que la réduction des salaires ne constitue pas un gain pour l'employeur, mais qu'elle est une conséquence fatale de la concurrence, des droits énormes qui frappent nos produits aux États-Unis, des mauvaises récoltes en Russie et ailleurs.

En examinant de près ces industries, vous avez par surcroît le plaisir de marcher de surprise en surprise, dans des pays délicieusement pittoresques : la route de Saint-Claude à Morez par la Bizouse, les villages de Morbier, des Rousses, la vallée des Dappes dont le parcours arrachait à Goethe ce cri d'admiration : « Il n'y a point de termes pour exprimer la grandeur et la beauté de ce qu'on voit... on abandonne aisément toute prétention à l'infini, puisque le fini lui-même est suffisant pour lasser la vue et la pensée. »

Quant aux lapidaires de Septmoncel, Lamoura, Lajoux, etc., les procédés de fabrication n'ont guère varié : c'est toujours l'établi en bois muni de deux roues, l'une en plomb pour tailler les pierres fines, l'autre en cuivre pour les polir; on en trouve parfois quatre ou cinq dans une seule pièce. De la main gauche, à l'aide d'une manivelle, l'ouvrier met en mouvement sa roue, dans l'autre il tient un petit bâton au bout duquel la pierre est solidement fixée; comme le prix du travail se calcule à la tâche, chacun reste libre de déterminer la durée de son labeur. Des personnes compétentes affirment que, si toutes les fortunes réalisées par les seuls habitans de Septmoncel (cette commune ne compte guère que 1,300 habitans) se trouvaient réunies, elles dépasseraient le chiffre de celles de Saint-Claude : ici la dépense imprévoyante, au jour le jour, là l'épargne prudente. Deux traits caractéristiques : une probité à toute épreuve présidant aux relations qui naissent du travail, le goût de l'hospitalité, un penchant marqué à donner asile au vaincu de la destinée, peut-être en souvenir des années néfastes qui accompagnèrent la fin de la domination espagnole, alors qu'une politique de vengeance remplissait la contrée de fugitifs, de proscrits. Ce qui n'empêcha point

ces montagnards de conserver vivace la rancune contre la France; longtemps encore ils se découvrirent quand on prononçait devant eux le nom du roi d'Espagne, tandis qu'ils restaient couverts si l'on parlait du roi de France.

Nous sommes presque au terme de notre voyage ; mais comment résister à la tentation de s'offrir l'ascension de la Dole? De là, le regard plonge sur le lac de Genève, se relève sur la chaîne des Alpes qui se déploie en amphithéâtre; et puis une voiture conduit de Saint-Cergues à Nyon; on fait en bateau le tour du lac de Genève, et l'on revient par Bourg, Brou, Nantua, la Cluse. Du haut de ce fort de Joux qui enferma Mirabeau, Toussaint-Louverture, le général Dupont, la vue est infiniment belle, plus belle encore depuis les montagnes voisines: le Suchet, le Noirmont, le Mont-d'Or.

Une dernière étape : Arbois, Poligny, Lons-le-Saulnier, Château-Châlon, pays plantureux, dont les vins valent mieux encore que leur réputation. L'eau peut manquer à la Cuisance, s'il lui plaît, disait-on jadis, les ânes d'Arbois boiront du vin! Qu'il est traître, ce jus divin, comme il surprend ceux qui n'y sont pas accoutumés! Je me rappellerai toujours certain dîner, précédé d'une chasse au chevreuil, où, après avoir fêté le vin de Château-Châlon et d'Arbois, les convives du sexe fort, la plupart un peu émus, parièrent de sauter la Linotte, qui coulait en face de la maison de notre amphitryon : elle avait douze pieds au moins, et les trois quarts tombèrent dans l'eau. En rentrant au logis, nous entendîmes ce fragment de conversation entre un magistrat et une belle châtelaine des environs, assez entichée de noblesse et fort malicieuse. « Je vais être obligé de vous quitter... il faut que je rentre ce soir à... je dois aller au parquet... — Pour le cirer? » interrogea la dame. Le mot dégrisa le procureur, et j'imagine qu'il ne l'a point pardonné.

XIV. — FORÊTS, AFFOUAGE, SCIERIES, CHAISERIES.

Parmi les sources fécondes de la richesse en notre province, les forêts figurent au premier rang. Au touriste, au poète, elles sont une fête de l'âme, un doux et puissant réconfort, au chasseur un élément de vie, d'action, la meilleure, la plus saine des distractions rurales, tandis que l'économiste y puise des statistiques, des calculs, que communes et particuliers en tirent d'importans revenus, qu'elles alimentent enfin de nombreuses industries, comme d'un grand principe découlent mille conséquences heureuses. Il faut cette fois quitter le domaine de l'imagination pour entrer dans la région

des chiffres, et ceux-ci, à défaut du charme immédiat, ont après tout leur utilité, peut-être même certaine éloquence qui naît de leur seul rapprochement : comprendre ce qu'était autrefois un pays, ce qu'il est devenu par le génie de l'homme, voir sortir de terre, par une sorte de magie, l'abondance, la fortune, des villages, des bourgs prospérer en des plaines réputées malsaines, insalubres auparavant, dans des sites où régnaient les vautours, les brigands, les légendes de sorciers, ces pensées, qui s'éclairent au flambeau de l'économie sociale, manquent-elles de noblesse? Et n'est-il pas bon de rencontrer dans les plus hautes spéculations une poésie intime, des raisons de croire au progrès? Ne sied-il pas que l'admiration devienne la servante de la raison, prenne en elle son point d'appui? L'homme, dans sa lutte éternelle contre la nature, collabore à son insu avec elle, comme Phidias collaborait avec le marbre de Paros; s'il diminue parfois, souvent aussi il augmente sa beauté, il la crée même en certains cas; et si, dans quelque lumineuse journée d'été, vous contemplez les dessins infinis, les couleurs éclatantes dont il a revêtu le flanc de la vieille Cybèle, cette symphonie prodigieuse des moissons et des prés, des mines et des palais, vous sentirez que son œuvre est bonne et qu'il a fabriqué, lui aussi, de la grandeur, de l'infini, du divin.

Avant la conquête de Louis XIV, la Franche-Comté était régie par les édits, ordonnances et coutumes spéciaux, et la matière forestière y avait fait l'objet de textes nombreux dont un des plus anciens, qui traite « de l'état du gruyer et de ses lieutenans, » est un édit de l'empereur Charles-Quint de 1548. La gruerie générale établie à Dole gérait les très nombreuses forêts du domaine, auxquelles une ordonnance de 1610 avait annexé les bois et seigneuries de Jonvelle, Apremont, Gendrey, Saint-Aubin, Orchamps-en-Vennes et Rochefort. Des bois des communautés séculières ou ecclésiastiques, le pouvoir souverain paraît se soucier à peine, sauf pour conserver ceux de haute futaie et défendre leur exportation; de la gestion proprement dite, du traitement des forêts, la coutume et les édits ne s'occupent pas beaucoup non plus, ils visent surtout la surveillance, la répression des délits auxquels s'applique une pénalité arbitraire; moins arbitraire cependant que celle de certains seigneurs féodaux, s'il faut en croire un chroniqueur d'après lequel on trouva dans une oubliette le squelette d'un braconnier entre des cornes de cerf et des défenses de sanglier. Le gruyer et ses lieutenans avaient des attributions judiciaires et administratives s'étendant à toutes les affaires du domaine forestier, chasse, pêche, apanages, pâturages des pourceaux. Le procureur fiscal présentait les affaires, les scribes de la gruerie tenaient les registres, les forestiers ou sergens

de la gruerie exerçaient la surveillance, les communes usagères ayant droit au bois nommaient leurs sergens pour un an, et ceux-ci recevaient l'investiture des lieutenans.

Après la conquête française, un édit de 1692 érigea au parlement de Besançon un siège général des eaux et forêts ou table de marbre, des sièges particuliers ou maîtrises dans les principales villes; l'ordonnance de 1669 sur les eaux et forêts fut promulguée dans la province; elle instituait une hiérarchie compliquée avec des maîtres, maîtres particuliers, lieutenans, garde-marteaux, procureurs du roi, gruyers, greffiers, arpenteurs, huissiers audienciers, gardes-généraux, sergens à garde des forêts. Encore un argument en faveur de la thèse de Tocqueville, la centralisation retrouvée tout entière dans l'héritage de la vieille monarchie, rétablie seulement par Napoléon Ier. Seulement le pouvoir administratif et le pouvoir judiciaire demeuraient confondus jadis, la chambre des eaux et forêts du parlement, les tables de marbre, les maîtrises particulières et grueries formant des juridictions, chacune étant le tribunal d'appel de la précédente. La révolution française détruisit à peu près cette organisation; la loi du 11 septembre 1790 établit la séparation des pouvoirs, mais conserva aux officiers des forêts la charge de poursuivre eux-mêmes les affaires devant les tribunaux; la surveillance de la pêche leur fut retirée en 1862 et confiée au corps des ponts et chaussées. Gestion et surveillance des bois de l'État, des communes et des établissemens publics, de la chasse, de la louveterie, voilà aujourd'hui leurs attributions principales, auxquelles on peut ajouter la surveillance des bois particuliers au point de vue des défrichemens, et la déclaration de defensabilité des forêts grevées de droits de pâturage, parcours et glandée (1).

Le personnel, dans la Haute-Saône par exemple, se compose de: 1 conservateur, 1 garde général sédentaire, 7 inspecteurs, 14 chefs de cantonnement (inspecteurs adjoints ou gardes-généraux), 9 préposés sédentaires; 7 brigadiers et 17 gardes domaniaux ou mixtes, coûtant 16,800 francs, ou 2 fr. 46 par hectare et 700 francs par homme; 40 brigadiers et 215 gardes communaux coûtant 164,936 francs, ou 1 fr. 44 par hectare et 647 francs par homme (2).

(1) On appelle révolution le nombre d'années fixé pour la régénération d'une forêt; régime, la méthode adoptée pour obtenir la régénération; c'est tantôt le système de la futaie ou de reproduction par la semence, tantôt le système du taillis, c'est-à-dire la reproduction par les rejets. L'aménagement est l'opération qui détermine le mode de traitement d'une forêt et qui en règle les exploitations de manière à obtenir les produits les plus conformes à l'intérêt du propriétaire. La révolution définitive varie de cent vingt à cent cinquante ans.

(2) Charles Guyot, *les Forêts lorraines avant* 1789, 1 vol., 1886. — M. Colomb, inspecteur

En fait, beaucoup de gardes touchent un traitement qui varie de 500 à 550 francs, et se voient dans l'impossibilité presque absolue de nouer les deux bouts; la commune leur accorde un peu de bois, parfois une gratification en argent, mais ces subsides rendent leur situation plus difficile : tiraillés entre leurs supérieurs hiérarchiques qui exigent un service sérieux, et les maires, les conseillers généraux qui recommandent de fermer les yeux sur maint délit de chasse ou de bois, obligés de faire des journées s'ils veulent aligner leur budget, de complaire aux potentats de village, chargés souvent de surveiller un triage trop étendu, leur condition semblerait misérable, si elle n'était enviée par tant de jeunes gens qui croient avoir décroché la lune dès qu'ils deviennent fonctionnaires et s'évadent de la culture, si le moindre poste n'était guetté par des douzaines de candidats. C'est pourquoi, malgré la bonne volonté réelle des subordonnés, malgré le talent et le zèle des chefs, beaucoup de délits demeurent impunis, le gibier passe au rang de mythe dans certaines contrées, et les forêts subiraient de plus grands dommages encore, tant l'instinct de rapine se montre puissant, si les habitans n'avaient intérêt à défendre le bois contre les maraudeurs. En fait, il s'établit une sorte de moyenne, la tolérance, la répression, le besoin de piller, la crainte des tribunaux produisent cet équilibre relatif que l'on remarque dans d'autres institutions humaines; pour le bois s'entend, car la chasse semble à beaucoup de ruraux un droit naturel, et je sais telle commune où l'adjoint a pu aller à l'affût pendant dix ans sans qu'on l'inquiétât le moins du monde. Il mourut, il est vrai, d'une maladie contractée en attendant les lièvres à la rentrée, immobile pendant des heures sous la fraîcheur glaciale du matin. Saint Hubert a parfois de ces représailles!

Le décret de 1792, qui ordonnait l'aliénation des biens communaux, excepta heureusement les forêts. Grâce à cette décision, nos communes ont conservé un patrimoine collectif qui a disparu dans la plupart des départemens, rend la misère à peu près inconnue dans les villages comtois, permet de faire face aux dépenses ordinaires et extraordinaires. La production moyenne de la Haute-Saône peut s'évaluer à 688,000 mètres cubes, d'une valeur totale de 4,400,000 francs par an; sur cette somme les forêts communales ou appartenant aux établissemens publics représentent 3,400,000 fr., soit 31 francs par hectare, chiffre minimum, destiné à s'accroître sensiblement, puisque les bois se trouvent dans un état transitoire,

des forêts, a bien voulu me communiquer un remarquable rapport sur la question, et je dois remercier aussi MM. Develle, ancien ministre de l'agriculture; Tisserand, directeur général; Marchand, conservateur des forêts du département du Doubs.

à cause des réserves de matériel qu'on y pratique depuis longtemps. D'ailleurs, tous les produits des forêts gérées par l'État sont vendus ou délivrés aux communes propriétaires, et la Franche-Comté est en quelque sorte la terre classique de l'affouage, *ad focum*, portion de bois nécessaire à l'entretien du foyer.

Le droit au bois, considéré dans les temps primitifs comme un droit naturel, dut se régler lorsque les communes s'organisèrent, et le partage s'effectua en vertu de coutumes variables, que sanctionnèrent divers actes législatifs. L'article 105 du code forestier maintint les anciens usages, mais posa le principe du partage par feu appliqué déjà en Haute-Saône pour le bois de chauffage; en beaucoup d'endroits le bois de service continua de se délivrer par toisé de bâtiment, pratique trop favorable aux gens riches au détriment des petits. Avec la loi du 23 novembre 1883, on passa d'un extrême à l'autre : tel célibataire aisé et avare, louant une seule chambre, aura la même portion qu'un pauvre père de famille chargé de douze enfans, obligé d'occuper une maison entière, d'entretenir plusieurs feux; le cas se présente assez souvent dans la même commune et peut-être l'égalité véritable commanderait-elle que quatorze personnes reçussent davantage qu'une seule. L'affouage n'est plus gratuit en général, mais, autant que l'état de la caisse municipale le permet, la taxe exigée demeure inférieure à sa valeur réelle; et puis, les habitans trouvent pendant l'hiver, dans les coupes délivrées, un travail sain, assuré, profitent ainsi d'une partie des frais d'exploitation et de façonnage.

Quant au bois lui-même, il se débite dans la coupe ou au dehors. En pays de montagne, où de nombreuses scieries sont mues par les cours d'eau, les sapins, les chênes sont transportés sur toute leur longueur, après avoir été lancés dans les glissoirs ouverts sur les pentes. Souvent aussi des scieurs de long débitent les arbres sur place; c'est ainsi, par exemple, qu'on fabrique les traverses de chemin de fer en chêne ou en hêtre, le merrain, les étais de mine, les pieux de clôture, les échalas. La plus grande partie des produits se consomment sur place ou à peu de distance des lieux d'origine; toutefois, les charbons, traverses, une certaine quantité de sciages, d'étais de mines, de merrains, vont à Paris, en Belgique, même en Algérie où la culture de la vigne entraîne une consommation croissante de tonneaux; les écorces se vendent beaucoup en Allemagne et en Suisse. Le bois de chauffage se façonne dans la coupe, et les menus brins servent à confectionner fagots et bourrées; les écorces s'y lèvent, et le charbon se cuit par les soins d'ouvriers spéciaux qui construisent leur hutte en plein bois, et vivent là dedans avec femme, enfans, un chat, un chien et quelques poules pendant des mois entiers. L'industrie du bois

est assez développée en Haute-Saône, surtout dans l'arrondissement de Lure où l'on compte 40 à 45 scieries qui débitent 25,000 mètres cubes. Ces scieries fournissent des produits variés : charpente, placage, sabots, galoches, formes de chaussures mécaniques, ébénisterie, mobilier scolaire, bois de batellerie, douelles pour foudres, chaises simples ou sculptées. Parmi les autres industries dérivées du bois, je citerai les fabriques de pâtes à papier de Novillars, Besançon et Torpes qui consomment 21,000 mètres cubes, les usines du pays de Montbéliard qui emploient le bois de hêtre pour outils d'agriculture et articles de ménage, les forges d'Audincourt, de Pont-de-Roide et de Saint-Hippolyte qui se servent encore du charbon de bois. Les chaiseries de MM. Lebrun et Valsaire à Saint-Loup-sur-Semouse méritent une mention spéciale : celle de M. Lebrun occupe des bâtimens considérables, éclairés à la lumière électrique, où 500 ouvriers fabriquent avec succès des meubles de toute espèce, les plus élégans comme les plus simples; ils semblent fort heureux et le mot grève sonne mal à leurs oreilles. On rencontre dans cette maison des types assez distincts de travail et de travailleurs; le travail à la pièce et le travail à la journée; les femmes gagnant 1 fr. 50 à 2 fr. 50, les jeunes garçons 3 et 4 francs, les Parisiens, plus habiles que les indigènes, arrivant à se faire des journées de 12 à 15 francs, moins économes aussi, dépensant leur argent au jour le jour. Voici un sculpteur qui, en 18 heures, a gagné 55 francs. Saint-Loup est pour eux un pays de Cocagne, ils se disputent les primeurs, ne se refusent aucune distraction; la bicyclette est fort en honneur ici, ils la louent à raison de vingt sous par heure, et, si l'on observe que c'est une lourde dépense : Oh bien! répond l'un d'eux, s'il faut se priver, à quoi bon vivre? Un autre va trouver son patron, demande 100 francs sur son salaire, afin de passer à Paris les fêtes de la Toussaint : « Qu'est-ce que vous voulez que je fasse ici? » remarque-t-il du ton le plus convaincu.

La superficie du département de la Haute-Saône mesure 534,095 hectares, les bois occupent 162,111 hectares, ou 30 pour 100 de la surface totale qui se répartit ainsi : terres labourées, 178,716; prés, 68,500; vignes, 11,917; jardins, propriétés plantées, 5,000; landes, 21,992; chemins, rivières, propriétés bâties, 85,859. Il y a 6,831 hectares de forêts de l'État, 638 aux établissemens publics, 40,975 aux particuliers. 540 hect. 47 en futaie pleine à 150 ans, 435 hect. 57 en futaie jardinée à 140 ans, 113,328 hect. 35 en taillis composé de 21 à 30 ans, voilà pour l'aménagement des forêts communales. Un quart de la contenance ou du volume exploitable est mis en réserve pour subvenir aux besoins urgens, extraordinaires ou imprévus. A chaque coupe on épargne aussi 40 à

50 modernes ou anciens (arbres de deux révolutions et au-dessus), 100 à 120 baliveaux par hectare ; la part faite à la jouissance reste à peu près égale et la dépense annuelle en travaux d'amélioration ou d'entretien s'élève à 1 fr. 50 par hectare (1). Les droits d'usage, pâturage du grand bétail, pacage des moutons et des chèvres, pacage des porcs, tendent à disparaître, et l'on ne saurait trop s'en réjouir, car ils créent pour le propriétaire forestier une entrave permanente à tout progrès; cependant beaucoup de communes persistent à solliciter l'autorisation d'introduire leur bétail dans les cantons dits défensables, c'est-à-dire âgés de 13 ans et au-dessus; et, en 1886, on a ouvert pour 177 communes 20,374 hectares qui ont reçu 14,164 têtes. La plupart des agens de l'État considèrent cette pratique comme déplorable et presque aussi dangereuse que ces deux fléaux des forêts, le vent, le feu ; or, un seul ouragan a abattu en mars 1886 15,000 mètres cubes de sapins sur 3,000 hectares des forêts qui couvrent le versant méridional des Vosges appartenant à la Haute-Saône (2).

Ici comme ailleurs, les forêts se divisent en deux groupes : 1° celles qui sont soumises au régime forestier, bois de l'État, des communes et établissemens particuliers; 2° celles des particuliers. Cette classification d'après leur état social est en général écrite sur leur physionomie propre. Pressé de jouir, tourmenté par le génie inquiet de notre époque, le particulier exploite le plus vite possible, n'élève guère de grands bois, se contente de jeunes taillis avec des réserves peu nombreuses et de faible grosseur; heureux encore s'il n'applique pas la formule d'égoïsme transcendant : après moi le déluge, s'il conduit ses coupes en père, non en fils de famille. L'État, représentant des idées de prévoyance, de durée, cultive à longue échéance, produit de la futaie avant tout; de même, la commune, perpétuelle comme l'État, adopte les longues révolutions, élève de grands bois : le taux de placement qui règle la conduite des particuliers et s'abaisse à mesure que s'allonge la révolution, préoccupe moins les corps moraux; de là les différences que

(1) Superficie du Doubs, 522,776 hectares; forêts, 136,260 hectares. — Jura, 499,401 hectares; bois, 150,122; terres labourables, 171,704 ; prairies naturelles, 46,221; prairies artificielles, 39,859; vignes, 18,718; pâturage et parcours, 48,672; surfaces bâties, chemins, terres incultes, 24,105 hectares.

(2) L'importance des diverses essences peut se nombrer ainsi : chêne, 55,144 hectares; charme, 40,224; essences diverses (pins compris), 38,816; hêtre, 25,927; sapin et épicéa, 2,000. — Le sapin et le hêtre forment les essences dominantes à partir de 700 mètres; le chêne rouvre y devient rare, le pédonculé disparaît. A mesure qu'on descend, les résineux disparaissent, le hêtre perd de son importance, le charme et le chêne deviennent de plus en plus abondans. Au nord-est du département, sur les hauts plateaux, la forêt s'arrête, faute d'abris, à quelques mètres du point culminant, et cède la place aux pâturages.

présentent les forêts des uns et des autres. Depuis trente ans, on a mis en valeur 3,500 hectares de friches qui ont accru d'un million au moins la fortune publique, mais les défrichemens, jadis très nombreux, deviennent à peu près nuls en Haute-Saône, et les souffrances de l'agriculture, l'abaissement du taux de l'intérêt expliquent assez ce double résultat. D'ailleurs, la forêt comtoise n'a pas laissé de souffrir, au moins dans une certaine mesure, de la crise agricole, et la baisse a eu de nombreuses causes : concurrence étrangère, importation des sapins de Norvège, des feuillus d'Autriche et d'Amérique, substitution du fer au bois comme pièce de charpente dans les constructions, invasion croissante du coke et de la houille comme combustible, emploi du gaz dans les villes comme moyen de chauffage. Mais de toutes les propriétés, la forêt est celle qui requiert le moins de soins, qui supporte le mieux les crises du sol, apporte le plus régulièrement son contingent au budget et se prête aux combinaisons favorables pour la vente; le bois peut attendre sur pied, les produits des cultures agricoles ne le peuvent. Voilà pourquoi elle se maintient, gagne même du terrain, heureusement pour la France, qui sous ce rapport tombe, vis-à-vis des autres peuples, dans un état d'infériorité que dénonce une énorme importation; elle ne saurait se suffire, et d'autre part, la production extérieure surmenée ne pourra se soutenir indéfiniment : il faut donc préparer l'avenir. La forêt demande peu de sol, tout pays lui convient, car elle améliore par ses nombreux débris le fond qui la porte; et nous avons tant de terrains impropres à l'agriculture en vertu de leur structure géologique, de leur composition minéralogique ou de leur situation accidentée! Aussi les populations vont-elles d'instinct vers elle, elles l'aiment, la respectent, y trouvent un travail lucratif, la regardent comme un objet de première nécessité.

XV. — L'HORLOGERIE EN FRANCHE-COMTÉ.

Quelques tentatives vigoureuses, les tisseranderies et draperies installées par la reine Jeanne à Gray, celles d'Arinthod et d'Orgelet, des mines de fer exploitées à Fretigney par les Cisterciens de la Charité, les papeteries du chapitre métropolitain, les forges du pays de Jougne, des façonneries de drap de laine et de soie à Besançon, puis l'invasion suédoise, allemande, française qui, au XVII[e] siècle, arrête, met presque à néant ces premiers efforts, ensuite une renaissance partielle qu'attestent une meilleure administration des salines et des forêts, la création de l'industrie des fers, quelques tréfileries, des fabriques de droguet, toiles et draps de qualité inférieure, de nombreux moulins à papier, les tailleries de

pierres précieuses de Septmoncel, les tourneurs et sculpteurs de Saint-Claude, voilà, en résumé, l'histoire du développement industriel de notre province. Si Colbert et Pellisson ont pu affirmer qu'il suffit de laisser faire les Français pour qu'ils changent les rochers en or, et que la Comté est l'abrégé de la France, il faut déplorer d'autant plus une législation oppressive qui semblait conspirer contre toute bonne volonté, entravant à la fois production, consommation, exportation. Devenue française, la Comté reste étrangère au point de vue commercial; contre elle, à l'entrée, à la sortie des marchandises, une armée de commis élèvent d'insupportables bastilles au nord, au midi, à l'ouest, à l'est; des impôts de tout genre en font chaque année sortir plusieurs millions dont il ne rentre pas la moitié de produits. Un Franc-Comtois, disait-on, ne porte pas un habit de drap qui ne soit imposé au moins à cent sols. Et, reprenant les doléances de l'Académie de Besançon, les commerçans de cette ville, lorsqu'ils rédigent leurs cahiers pour les états-généraux de 1789, signalent fortement le régime financier imposé à la province, le reculement des barrières aussi nécessaire que l'abolition des privilèges et l'égalité devant l'impôt; jusqu'ici, remarquent-ils, nous n'avons été Français que pour en acquitter les charges. Quelques mois après, leur vœu était exaucé par l'assemblée constituante.

Au XVIIe siècle, l'industrie horlogère a pénétré par Morez, les Foncines et les villages voisins; bientôt la renommée de leurs produits se répand au loin, grâce aux Daclin, aux Fresnoy, aux Jeannin, qui se transmettent de père en fils les secrets de leur art; de 1755 à 1766, des émailleurs du Locle, Genève et Neufchâtel initient à leurs procédés les ouvriers de Morez. Voltaire attire des horlogers genevois à Ferney, et sa colonie devient un centre de fabrication qui pendant quelque temps trafique avec le monde entier. En 1790, un horloger d'origine genevoise, Mégevand, homme intelligent et énergique, amené à Paris par ses affaires, entre en relations avec Mirabeau, Condorcet, Fonfrède, Vergniaud, qui l'engagent à établir une fabrique d'horlogerie à Besançon et lui promettent leur appui. Ses démarches, celles de ses protecteurs aboutirent, et le 21 brumaire an II (novembre 1793), les citoyens

(1) Léonce Pingaud, *l'Industrie et le Commerce en Franche-Comté au XVIIIe siècle*. — Mairot, *l'Industrie en Franche-Comté*. — Pierre Dubois, *Lettres sur l'horlogerie*, 1853. — Docteur Perron, *Histoire de l'horlogerie en Franche Comté*, 1860. — Docteur Muston, *Compte-rendu de la Société d'émulation de Montbéliard*, 1859. — Docteur Lebon, *Études historiques sur l'horlogerie en Franche-Comté*. — *Revue horlogère de Besançon*. — *Bulletin de l'Observatoire chronométrique, astronomique et météorologique de Besançon*, par M. Gruey. — MM. Charles Sandoz et Savoye ont bien voulu me communiquer leurs intéressantes études sur la question.

Bassal et Bernard de Saintes prenaient l'arrêté suivant, que le comité de Salut public s'empressa de ratifier : « Au nom de la république française, les représentans du peuple délégués par la Convention nationale, pour les départemens de la Côte-d'Or, du Jura, du Doubs, de la Haute-Saône, du Mont-Terrible, de l'Ain,.. Instruits que plus de quatre cents patriotes du Locle et de la Chaux-de-Fonds, tous connus pour leur attachement à la révolution française, presque tous associés, avant leur passage dans le territoire de la république, à toutes les sociétés populaires du département du Doubs, tous vexés et proscrits de leurs familles par un gouvernement ennemi de l'égalité, ont cherché un asile dans la ville de Besançon, où ils se proposent d'exercer leur industrie et leurs talens dans l'horlogerie d'une manière qui promet à la république les plus grands avantages par cette nouvelle branche de commerce... considérant que cette nouvelle industrie introduite dans la République doit payer amplement, même dans le cours de la première année, les sacrifices que l'humanité commande en faveur des artistes qui abandonnent leurs ateliers et leurs foyers pour se soustraire à l'oppression et pour transporter sur le sol français une source d'industrie aussi précieuse...» Facilités de transport pour introduire leur mobilier, leurs outils, en exemption de droits, indemnités de logement à l'arrivée, avances de matières d'or et d'argent pour la fabrication des boîtes de montres, ces diverses questions faisaient l'objet de dix articles. Et d'avoir ainsi fondé une industrie nationale qui ne pouvait prospérer que pendant la paix, ce n'est pas un des moindres titres d'honneur du comité de Salut public, menacé chaque jour par les intrigues des partis, par l'émeute parisienne, faisant face avec une énergie implacable à la guerre extérieure et intérieure. Comme point de départ, la création d'une manufacture d'horlogerie; comme point d'arrivée, la formation d'un centre industriel qui rayonnerait de tous côtés, l'idée avait une base solide, et le succès la consacra. La manufacture ne dura guère, puisqu'elle prit fin dès l'an XI, après bien des procès; mais elle avait attiré une foule d'artistes indépendans, et ceux-ci achevèrent l'œuvre commencée, fécondèrent une industrie qui aujourd'hui fait vivre quarante mille personnes dans le seul département du Doubs. De nombreux auxiliaires leur prêtèrent main-forte, tels ces comptoirs échelonnés le long de la frontière neufchâteloise, ces ateliers de famille qui pendant l'hiver fabriquaient roues, cylindres, verges, finissages, plantages, boîtes. Déjà d'ailleurs, vingt ans avant la Révolution, Frédéric Japy avait installé à Beaucourt un atelier de famille où, à l'aide d'un outillage primitif, se tournaient, se limaient à la main les ébauches de montres; voilà l'origine de cette puissante maison Japy, dont les établisse-

mens furent incendiés en 1815 par les alliés, reconstruits et armés d'un outillage perfectionné. Dans le pays de Montbéliard, les Marti, les Paur, les Vincenti, les L'Epée instituèrent aussi d'importantes fabriques de mouvemens de pendules et de boîtes à musique.

Le tableau suivant va traduire en chiffres les luttes, les victoires et les défaillances de notre première industrie bisontine.

NOMBRE DE MONTRES SOUMISES AU CONTRÔLE DE LA GARANTIE.

Années.	En or.	En argent.	Total.	Montant des droits perçus par le fisc.	
1845.........	8.693	45.499	54.192	106.080 fr.	80
1848.........	3.109	24.239	27.348	16.000	27
1851.........	14.785	53.091	67.876	50.286	83
1855.........	49.484	92.459	141.943	153.246	07
1857.........	69.325	108.230	177.555	228.926	40
1863.........	108.586	188.508	297.094	395.992	56
1869.........	136.189	236.949	373.173	529.612	56
1870.........	83.543	146.571	230.114	324.694	20
187[illegible].........	135.846	268.115	386.961	795.657	78
1876.........	144.502	311.466	455.968	921.519	97
1879.........	150.693	293.886	444.579	884.247	53
1883.........	157.908	343.694	501.602	913.370	37
1886.........	113.592	254.761	368.353	627.385	67
1887.........	108.747	244.293	353.040	580.034	39
1888.........	105 621	260.576	366.197	560.214	50
1889.........	114.449	283.065	397.514	580.652	07
1890.........	114.787	300.367	415.154	579.072	89
1891.........	119.093	303.619	422.712	613.696	80

Comme on voit, les révolutions, la guerre, ralentissent une prospérité que raniment les années tranquilles. Un nouveau péril a surgi : le travail en manufacture et à la machine, l'abaissement des prix, la création de l'industrie américaine, munie de moyens très puissans. En 1876, M. Favre Perret, du Locle, à son retour de Philadelphie, avait poussé un cri d'alarme; on l'entendit à peine, puis il fallut se rendre à l'évidence. La transformation de l'outillage a commencé, elle se poursuit lentement, trop lentement peut-être, les premiers armés soutiennent le combat, et, au fur et à mesure, les retardataires descendent dans l'arène. On espère que le travail en manufacture ne tuera pas le travail en famille, que le petit atelier secondera utilement l'usine, car il se prête à merveille aux détails si délicats de l'horlogerie; mais il faut qu'il suive la loi commune, se plie aux exigences nouvelles, améliore son outillage; déjà des efforts méritoires ont été tentés en ce sens. Donc le danger sera conjuré, et, parmi les symptômes de résurrection, il convient de rappeler les progrès constans de la qualité, nos montres bisontines dignes de rivaliser avec celles des meilleures fabriques étrangères

(M. Paul Garnier l'a constaté dans son rapport sur l'Exposition de 1889), le réglage de précision abordé avec succès, nos ateliers de graveurs, ciseleurs, guillocheurs, émailleurs jouissant d'une telle réputation que les Suisses eux-mêmes font appel à leur goût artistique. D'importantes usines manipulent les métaux employés pour le montage des boîtes d'or, d'argent, de nickel, d'acier : l'une d'elles, la Société générale des monteurs de boîtes d'or, occupe deux cents ouvriers, produit en moyenne 110,000 boîtes d'or, dont 70,000 pour la France et 40,000 pour l'étranger; elle manipule annuellement 2,200 kilogrammes d'or, dont la valeur brute représente 7,095,000 francs, et la valeur manufacturée 7,975,000 francs. La maison Bocquet et Guillod-Marais livre au marché 30,000 boîtes d'acier et 40,000 boîtes de nickel.

Fondée en 1862 par le conseil municipal de Besançon, l'École d'horlogerie, qui devait avant tout former des ouvriers pour la fabrique de la ville, ne tarda pas à dévier de son premier objet. Tout d'abord, les ouvriers se recrutaient principalement dans la population indigène, puis les demandes de places pour les élèves du dehors affluèrent, l'internat organisé au lycée contribua encore à les attirer, si bien que le nombre de ceux-ci finit par dépasser le chiffre des Bisontins. L'école tendait à devenir une école de rhabillage, ne s'occupant plus qu'en seconde ligne de la fabrication proprement dite. Les réformes accomplies en 1886, les programmes remaniés, l'outillage méthodique de travail renouvelé, l'enseignement de l'horlogerie théorique doté largement, eurent pour conséquence immédiate l'exercice du réglage de précision, de nombreux succès constatés par les concours chronométriques. Aujourd'hui, la fabrication de la montre est assimilée, comme enseignement, à la construction des machines les plus compliquées et les plus puissantes. L'école forme des élèves qui doivent présenter toutes les qualités et avoir les connaissances scientifiques des ingénieurs. Ils étudient par le calcul toutes les pièces qui devront constituer la montre, les reproduisent en dessins cotés à grande échelle, et les exécutent en se guidant sur les dessins dont ils suivent rigoureusement tous les détails. Il leur faut des instrumens spéciaux pour reproduire et vérifier des pièces si délicates; mais ils acquièrent assez vite l'habitude de juger de leur bonne forme, sans recourir à des instrumens dont le maniement entraîne toujours une perte de temps incompatible avec la production industrielle. Dans de telles conditions, l'école est, doit rester une école de progrès et de perfectionnement, toujours prête à aller de l'avant, à combattre la routine, l'immobilité.

L'Observatoire de Besançon, créé en 1884 par la ville, le département et l'État, rend, lui aussi, de précieux services à la fabrique

bisontine. Installé sur un petit mamelon, à 306 mètres d'altitude moyenne, loin de toute voie ferrée, à quatre kilomètres de Besançon, il est à la fois astronomique, chronométrique, météorologique. On n'y compte pas moins de douze constructions, toutes isolées les unes des autres, placées symétriquement par rapport au méridien; ce sont : la glacière, le pavillon de l'équatorial coudé, le pavillon de la grande méridienne, le pavillon de la bibliothèque, la cabane météorologique, la coupole de l'altazimut, la tourelle de l'anémoscope, la coupole de la lunette photographique, la coupole de l'équatorial droit, le pavillon d'habitation du directeur et le pavillon d'habitation des aides et du concierge. Il est largement pourvu sous le rapport de l'outillage, et sa bibliothèque renferme deux mille ouvrages techniques. Le service chronométrique, institué le 5 août 1885, a pour objet d'envoyer chaque jour l'heure aux horlogers, de recevoir en dépôt et de suivre les montres de la fabrique, de délivrer, s'il y a lieu, des bulletins de marche. Un concours annuel est ouvert entre les déposans qui sont actuellement au nombre de 64 : quatre concours ont déjà eu lieu et 101 chronomètres de poche y ont pris part : 4 ont mérité un deuxième prix, 12 un troisième prix, 21 une mention honorable, 23 une mention simple; le prix des 5 meilleurs chronomètres n'a été décerné qu'une seule fois, et MM. Fernier frères l'ont obtenu au concours de 1888. La proportion des bulletins délivrés de 1886 à 1887 a augmenté de 60 à 75 pour 100, celle des mentions *très satisfaisant* de 31 à 70 pour 100. Au 20 avril 1892, le nombre des chronomètres déposés atteignait le chiffre de 1,482. Bulletins de marche et courriers contribuent singulièrement à stimuler l'élan de nos fabricans vers la perfection et cette âpre poursuite du succès qui est aussi une des formes de l'idéal, l'idéal industriel.

XVI. — MÉTALLURGIE, MINES, HOUILLÈRES, VERRERIES, SALINES.

Les mines de la Comté connurent une période de prospérité vers la fin du XVe siècle, au commencement du XVIe, et, lorsqu'elles furent d'empire, Charles-Quint autorisa l'exploitation des filons pour les monnaies : les plus importantes, celles du bailliage de Lure, de Plancher, produisaient de l'argent, de l'antimoine et du plomb, même du cristal; celle de Cremilliot, par exemple, fournissait 25 livres d'argent au quintal et 40 de plomb. Mais, par la faute des hommes ou de la nature, cette industrie se heurtait à une foule d'obstacles : prohibitions aux entrepreneurs de se servir d'ouvriers hérétiques qu'on tolère parfois à défaut des gens du pays, chômages continuels prescrits par les ordonnances, pestes et guerres, prétentions exorbitantes des princes abbés de Lure

de percevoir 5 pour 100, sans bourse délier, sur les gisemens de leurs domaines, procès perpétuels entre les gens de Plancher, les abbés et le roi, manque de machines, moyens d'épuisement trop faibles pour mettre à sec les mines inondées, de sorte que les tentatives de reprise aux XVIIe et XVIIIe siècles n'eurent aucun succès; dès 1760, les mines étaient pour toujours abandonnées (1).

La métallurgie comtoise faisait un peu meilleure figure. On distinguait alors les hauts fourneaux, massifs de constructions très solides où se fondait le minerai; les forges, ateliers où l'on convertissait les fontes en gueuses, en bombes et en boulets pour l'armée; les martinets, composés d'un foyer et de marteaux mis en mouvement par l'eau, fabriquant des outils d'usage commun, clous, instrumens de culture; les fonderies. En 1698, on comptait une trentaine d'usines de ce genre, le nombre avait quadruplé en 1744. La forge de Fraisans (bailliage de Dole) produit 1,400 à 1,500 milliers de fer, alors que les autres ne dépassent pas 500 à 600; la plupart sont entre les mains des grands propriétaires du pays, magistrats, gentilshommes de robe ou d'épée, qui n'en tirent qu'un médiocre profit; modicité du prix des fers, cherté des denrées, procès de délimitation entre les seigneurs et les communautés, au cours desquels tout reste en suspens, faute de combustible, privilèges de quelques-uns au détriment de tous, défaut de protection pour les petits maîtres de forges soumis aux mêmes droits que les plus importans, impôts exorbitans, nous retrouvons ici plusieurs des causes qui empêchèrent les usines de prospérer. Le gouvernement, le parlement redoutent un déboisement trop rapide qui eût nui au service des salines, de la marine royale, n'autorisent qu'avec peine l'ouverture de nouvelles forges; et l'on entend l'écho de ces craintes dans les cahiers de 1789, le tiers-état du bailliage d'Aval va jusqu'à réclamer la fermeture des usines créées depuis quarante ans. Mais le mal le plus grave provient du manque d'eau et de bois; dans les rapports des subdélégués, on retrouve sans cesse cette mention désolante : fermé la plus grande partie de l'année faute de bois et d'eau. Les forges de Conflandey au comte de Rosen, de Fallon au marquis de Raincourt, de Larians au marquis de Villette, de Mailleroncourt à M. de Mailleroncourt, languissent dans des chômages prolongés; d'autres souffrent un peu moins : Athesans au marquis d'Aubigny, Vy-le-

(1) Thirria, *Manuel à l'usage de l'habitant de la Haute-Saône*, 1 vol. in-8°. — *Bulletin de la Société d'agriculture de la Haute-Saône : l'Industrie des mines et la métallurgie en Franche-Comté au XVIIIe siècle*, par James Gordon S. Floyd. — *Notice sur la Société des houillères de Ronchamp*, 1889. — Les gens des campagnes croyaient reconnaître la maturité d'une mine aux feux follets qu'ils apercevaient à la surface.

Ferroux au marquis de Resnel, Montagney au marquis de la Baume, Aillevillers au marquis de Franchevelle, Saint-Loup au marquis de Randon, Scey-sur-Saône au marquis de Bauffremont; seule dans le bailliage de Vesoul, la forge de Villersexel ne chôme jamais. Les forges du comte d'Autrey se louent 30,000 livres, ont des produits de premier ordre, ne paient aucun droit pour aller en Lorraine. Quant aux industries dérivées de la fabrication du fer, elles sont en plus mauvaise posture encore; des manufactures de fer-blanc, d'acier, tombent au bout de quelques années, et il faut faire venir d'Allemagne une foule d'objets communs. Cependant quelques tréfileries parviennent à se soutenir, Saint-Loup, Châtillon, Beaumotte, Montarlot.

Les choses ont bien changé depuis cent ans, et, pour ne citer qu'un seul département, le Doubs, sur 302,000 habitans, en compte plus de 100,000 qui vivent par l'industrie. Si les hauts fourneaux ont été tués par le libre échange, on voit se multiplier fonderies, filatures, tissages, papeteries, tanneries, laminoirs, scieries, brasseries, distilleries, usines à gaz, aciéries, clouteries, fabriques de faux, de boulons, de fils de fer, de machines à coudre, de vélocipèdes, etc. Les industries métallurgiques sont en pleine activité : les forges d'Audincourt, les grandes usines de quincaillerie, de façonnerie, à Valentigney, Hérimoncourt, Pont-de Roide, la Feschotte, Saint-Hippolyte développent leur production. Une de ces industries subit parfois une crise, souffre, s'écroule, elle est bientôt remplacée, les autres continuent leur marche en avant, insensibles aux cris de détresse de la voisine, tendues vers le but, comme dans une bataille les soldats se précipitent furieusement vers un point stratégique dont la possession décidera du sort de la journée, et n'entendent plus l'appel des blessés qui tombent à leurs côtés. Ce département apporte au budget de l'État 20,699,261 fr. 72 (compte de 1890), auxquels il faut ajouter le monopole des allumettes, du tabac et de la poudre à feu : 2,046,477 fr. 10; — le budget départemental : 1,108,055 francs; — les revenus de 638 communes : 4,274,536 francs. Ces chiffres suffisent à mesurer le chemin parcouru.

Trois autres industries comtoises, les salines, les verreries et les houillères, méritent une mention spéciale (1).

Les salines de Salins, déjà célèbres sous la domination romaine, ont de tout temps fourni des revenus assez notables à leurs possesseurs, comtes de Bourgogne, princes de Chalons, rois d'Espagne

(1) Rousset, *Dictionnaire des communes du Jura*, 6 vol. — *Mémoire de Fenouillot de Falbaire sur les salines de Salins et de Montmorot*, 1787. — Pour l'époque contemporaine, j'ai eu recours à l'obligeance des administrateurs ou propriétaires de ces industries, MM. Mercier, Baissat, Chevreux, Pouniquet et Paul Buquet.

et de France, seigneurs ecclésiastiques ou laïques : jusqu'en 1602, la grande saline est régie pour le compte du souverain par des officiers de divers ordres qui s'occupent des muires, de l'amas et du paiement du bois pour les cuire, de la formation du sel, de sa distribution, de la justice sur tous les employés de l'établissement; à partir de 1602, on loue les salines à prix d'argent. Entre 1600 et 1657, les rois d'Espagne achètent la petite saline ou puits à muire qui appartenait à un certain nombre de seigneurs ecclésiastiques et laïques; ils s'en partageaient l'exploitation et les produits, avaient chaque année une assemblée générale appelée *répond*, un conseil permanent, avec un secrétaire, un prévôt surintendant. La fourniture du sel fit l'objet de plusieurs traités entre les souverains de Bourgogne et les cantons suisses. Tous les bois voisins sont affectés au service des salines, et, en 1858, on consommait environ 11,800 cordes de bois pour obtenir 158,000 quintaux de sel. Salins peut produire aujourd'hui 7,000 tonnes et Montmorot 35,000. Quant au prix de la tonne, il oscille entre 28 fr. 50 et 31 fr. 10, plus 100 francs de droits pour l'Etat; le prix marchand de 100 kilos est donc 10 francs pour l'État, 2 fr. 85 à 3 fr. 11 pour l'usine (1).

L'établissement de Gouhenans, qui date de 1828, est devenu assez vite la seconde saline de France par son importance et la qualité du sel qu'il livre au commerce : il eut son heure de célébrité exotique, grâce au procès Teste et Cubières. L'exploitation d'un gîte houiller avait amené la découverte d'un banc de sel gemme qui, mis en contact avec l'eau de source, lui communiquait un degré de salure fort élevé. Plus tard on annexa à la saline une fabrique de produits chimiques, acide sulfurique, sulfate de soude, acide chlorhydrique, acide nitrique, chlorure de chaux, sel de Glauber. Ateliers de manipulation, magasins d'approvisionnemens et de produits fabriqués, logemens d'employés et d'ouvriers, jardins, couvrent une superficie d'environ sept hectares; une des cheminées, qui mesure 66^{m},66, a un peu la forme de la colonne Trajane; la ligne de Lure à Loulans, que l'on construit, permettra d'augmenter la production et la vente. En 1892, on a obtenu : 9,600 tonnes de houille, mais grâce à un nouveau puits, on espère arriver à 40,000; 86,400 quintaux de sel raffiné qui, là comme dans les autres salines de la région, est exploité par dissolution; un sondage pénètre jusqu'à la couche de sel gemme, l'eau saturée, élevée au moyen d'une pompe, s'évapore dans de grandes chaudières, et il ne reste qu'à recueillir le sel. Le rendement pécuniaire peut se chiffrer ainsi : houille, 120,000 francs; sel (droit de 10 francs

(1) D'autres salines ont été créées depuis 1874 à Miserey, Châtillon-le-Duc, Montferrand.

par 100 kilos non compris), 220,000 francs; acide sulfurique, 70,000 francs; acide chlorhydrique, 45,000 francs; sulfate de soude, 35,000 francs; sel de Glauber, 25,000 francs. On vend aussi au prix de 6 francs les 100 kilos des sels dénaturés dont le bétail se montre très friand et qui contribuent à l'entretenir en bonne santé. Le personnel de la mine comprend : quatre-vingt-quatorze ouvriers à l'exploitation, trente-deux au fonçage du puits nouveau; neuf heures de présence, huit heures de travail effectif; salaires des hommes, 2 à 7 francs, des enfans, 1 fr. 50 à 2 fr. 25. Dans la saline, certains ouvriers travaillent à forfait, et la moyenne des journées est de huit heures de travail, deux à trois francs de salaires, quarante et un ouvriers en tout. Vingt-trois ouvriers pour la fabrique de produits chimiques, douze heures de travail; on occupe encore une vingtaine de voituriers, ouvriers d'art, concierges. A Gouhenans comme à Salins, directeurs et chefs de service se louent beaucoup du personnel, ce sont tous gens du pays, habitant les villages voisins, petits cultivateurs en même temps, propriétaires d'une maison et de quelques champs, fort attachés au sol. Pendant les grands travaux d'été, on restreint la fabrication, de manière à pouvoir leur accorder des permissions de huit ou quinze jours. Une société de secours mutuels leur assure des médicamens avec une indemnité d'un franc par jour de maladie; elle a en caisse 14,200 francs, est propriétaire de neuf pensions de retraite. Tout ouvrier âgé de soixante ans a une pension d'au moins 100 francs par an. Une boulangerie fournit du pain de bonne qualité au prix du commerce local, le bénéfice est versé à la caisse de la société de secours mutuels; on a installé aussi une boucherie qui vend au prix de revient.

Les verreries et granges de Lorraine remontent au XIVe siècle : la plupart se trouvaient situées dans la région boisée comprise entre la Haute-Saône et le Coney, appartenant à un petit nombre de familles, et les gentilshommes verriers émigraient d'une verrerie à l'autre, suivant leur convenance ou l'intérêt de leur sécurité, tant était puissant à cette époque le lien de la solidarité : sentiment fraternel et bien entendu, car les privilèges dont ils jouissent n'empêchent pas leurs établissemens d'être soumis aux misères du temps, rançonnés, dévastés, incendiés à plusieurs reprises par les bandes armées qui se disputent les bords de la Saône, par les Suédois, au besoin par les troupes chargées de leur défense. Le village de Passavant, mi-parti lorrain, mi-parti comtois, subit la loi commune : le voisinage de grandes forêts avait été la raison d'être de la verrerie de la Rochère, la nature géodésique du terrain détermina l'installation de plusieurs grandes tuileries, ainsi qu'une active extraction de

meules à aiguiser et de pierres à bâtir. Après comme avant la catastrophe, les motifs d'espérance subsistaient; l'eau, les forêts étant toujours là, le bourg de Passavant se releva promptement, le hameau de la Rochère tarda un peu plus, et jusqu'en 1727, des procès nombreux, le manque d'entente des propriétaires, rendirent le travail languissant. A la Révolution, ceux-ci durent lutter péniblement pour conserver des privilèges qui depuis près de quatre siècles étaient le point de mire de l'État ou des habitans de Passavant : ces privilèges ont peu à peu disparu, et la verrerie n'a cessé de marcher, passant par des périodes tantôt prospères et tantôt difficiles. Elle est aujourd'hui en pleine activité, fabrique surtout des verres blancs pour services de table, des tuiles et dalles en verre pour la construction, et elle emploie deux cent cinquante ouvriers bien payés (les premiers ouvriers gagnent 12 et 15 francs par jour), d'autant plus heureux qu'ils forment une sorte de caste volontaire et libre, transmettent aux enfans leur position ; tuileries et verreries répandent chaque année plus de 350,000 francs de salaires dans le pays, et cette population est animée du meilleur esprit, admirablement dévouée à ses patrons, en général sobre et laborieuse (1).

Les houillères de Ronchamp (Haute-Saône) ont une épaisseur de cent vingt mètres et comprennent deux étages de stratification concordante. L'étage supérieur, qui mesure 75 mètres d'épaisseur, renferme les trois couches exploitées; le charbon est classé dans la catégorie des charbons gras. La société actuelle possède deux concessions, celle de Ronchamp qui occupe la partie nord du bassin, avec une superficie de 2,650 hectares ; celle d'Eboulet qui comprend la partie sud, 1,853 hectares. La découverte de la houille remonte à 1750 : les premiers travaux sont exécutés par l'abbé de Lure sur la commune de Champagney, par les seigneurs de Ronchamp sur le territoire de Ronchamp ; la Révolution ayant mis les biens du clergé à la disposition de la nation, la mine est exploitée par l'État ; à travers de nombreuses vicissitudes, une ordonnance royale de 1830 fixe définitivement les limites de la concession de Ronchamp et Champagney, un décret impérial de 1862 fixe celle d'Eboulet, les deux sociétés fusionnent en 1865 après plusieurs années de lutte. La production, qui ne dépasse pas 10,490 tonnes en 1844, oscille aujourd'hui de 200,000 à 250,000, et l'on prépare deux nouveaux puits destinés à remplacer le puits Saint-Joseph ; d'ailleurs, la profondeur à laquelle les travaux sont parvenus (900 mètres et plus au puits

(1) L'industrie des broderies et guipures, très florissante autrefois dans l'arrondissement de Lure, fournit encore de l'occupation à quatre ou cinq mille femmes, qui l'exercent sans quitter leur ménage : une bonne ouvrière peut gagner quinze sous par jour.

du Magny), les nombreux accidens qui découpent et appauvrissent le gîte, la grande quantité de grisou qu'il dégage, rendent l'exploitation difficile, empêchent de dépasser ce chiffre. La compagnie n'a rien négligé pour améliorer les produits extraits : criblages mécaniques qui permettent de classer et trier le charbon, lavoirs qui traitent 500 tonnes par jour, fours à coke du système Coppée qui utilisent les charbons menus, donnent un coke dense, d'un bel éclat métallique, très recherché par les fondeurs. Elle s'efforce aussi de rendre meilleur le sort de ses 1,400 ouvriers qui se recrutent presque tous dans le pays, les enfans remplacent peu à peu leurs parens : un bon mineur gagne cinq francs par jour, son fils, à quatorze ans, se fait 1 fr. 20 à 1 fr. 50 ; soins médicaux, médicamens, secours journaliers aux malades ou blessés, pension à vie pour l'ouvrier guéri, si la blessure a occasionné une infirmité permanente; retenue de 1 1/2 pour 100 sur les salaires qui, avec une somme égale fournie par la compagnie, est versée à la caisse nationale des retraites, pour assurer, à partir de cinquante-cinq ans, une pension en rapport avec le travail. Les livrets de la caisse sont personnels ; un ouvrier se sépare-t-il de la compagnie, les sommes versées lui restent acquises; caisse d'épargne où les ouvriers peuvent faire des versemens jusqu'à concurrence de 3,000 francs, avec intérêts à 5 pour 100, écoles, salles d'asile pour les enfans, bibliothèque, salle de lecture et de récréation, salle de musique, magasins qui servent de régulateurs pour les prix de vente chez les négocians de la localité, où l'ouvrier peut se procurer des vivres, vêtemens et objets de première nécessité (ainsi le pain de première qualité se vend 30 centimes le kilo, celui de deuxième 23 centimes) ; et les bénéfices sont affectés à des œuvres de bienfaisance; habitations ouvrières sur le type de Mulhouse, louées moyennant une faible rétribution qui couvre à peine les frais d'entretien et d'impôts; dortoirs mis à la disposition des ouvriers qui demeurent un peu loin, où lits garnis, chauffage, éclairage, quelques ustensiles sont fournis gratuitement; ces témoignages de sollicitude qui entretiennent l'intimité entre ouvriers et patrons rendent très rares les grèves. Ceci n'est nullement particulier à la société houillère de Ronchamp ; dans toute la Haute-Saône, on pourrait dire dans toute la Comté, les relations de l'employeur et de l'employé revêtent un caractère cordial, presque familial, fondé sur la morale, la justice et l'équité ; protestans, catholiques, libres penseurs rivalisent d'efforts généreux, pratiquent la politique du pauvre homme, de celui dont on a dit avec éloquence : la charité du pauvre consiste à ne pas haïr le riche. Je n'exprimerai qu'un regret : le prix des actions de la compagnie houillère (5,000 francs) les rend d'un accès presque impossible aux ouvriers ; et n'importe-t-il pas

de leur montrer la propriété comme le couronnement d'une existence laborieuse, surtout la propriété de ces mines qu'ils aiment comme le marin aime son bateau, l'officier son drapeau, où, comme ceux-ci, ils ont tant de fois risqué leur vie?

CONCLUSION.

Le pays façonne-t-il la race, la race avec ses défauts et ses qualités se perpétue-t-elle dans ses meilleurs enfans? Ou bien le talent pousse-t-il capricieusement, en libre grâce, sans souci des bornes où l'on prétend l'enserrer? Ne traverse-t-il pas les frontières des peuples, prêt à éclore un peu partout, comme une graine poussée par le hasard de la tempête, cherchant pour ainsi dire une patrie idéale, universelle? Et ne pourrait-on faire intervenir ici cette théorie de l'évolution dont on a tiré si grand parti en l'appliquant aux genres littéraires? Ces questions ont inquiété les plus nobles esprits, et peut-être devrait-on les déclarer insolubles, si l'on considère le nombre, la force des argumens mis en avant de part et d'autre. S'il semble que certains génies n'ont pu naître qu'en certains pays, Platon en Grèce, Racine, Montaigne, Molière en France, Hegel, Schopenhauer, Bismarck en Allemagne, Shakspeare en Angleterre, que de tels hommes sont l'aboutissement d'une nation, la synthèse de son histoire; combien, au contraire, échappent aux catégories, aux classifications des savans, s'envolent par-delà l'étroite enceinte de leur pays, et ne reconnaissent d'autre berceau que l'humanité! Combien auraient pu s'épanouir ici aussi bien que là? Serait-ce le mot de l'énigme? Toutes ces théories ne renfermeraient-elles pas leur part de vérité, et ne pourrait-on partager les talens en trois classes : ceux qui se rattachent visiblement au sol qui les a vus surgir, et résument le tempérament, les vertus de leur patrie; ceux qui jettent l'ancre dans l'infini, paraissent un effet sans cause appréciable, fleurs exotiques poussées en des climats inconnus; ceux-là enfin, les plus nombreux sans doute, qui participent des deux autres ordres, portant en eux et reproduisant l'empreinte de leur race, puisant le reste dans le foyer mystérieux où s'alimente l'éternelle flamme de l'inspiration?

On trouverait en Franche-Comté maint exemple de cette proposition (1). En tout temps, le Comtois se montre sérieux, réfléchi,

(1) Estignard, *Portraits franc-comtois*, 3 vol.; Paris, Champion. — Académie de Besançon, 1879, *Notices sur MM. Bugnet et Valette*, par M. A. Huart. — Malgré l'aridité d'une simple nomenclature, je rappellerai les noms de quelques hommes du second ordre qui, très justement, ont eu l'honneur d'une biographie dans *les Mémoires de l'académie de Besançon* et les *Portraits* de M. Estignard; quelques-uns même ont été appréciés par Sainte-Beuve : Charles Weiss, érudit admirable, causeur déli-

persévérant jusqu'à la ténacité, rusé, sournois même, partant bon diplomate dans la conduite des affaires publiques et privées; il a, dirait un chiromancien, la plaine de Mars développée, ne déteste pas les coups à condition de les rendre avec usure, l'art de *varcailler*, de parler beaucoup sans dire grand'chose; de l'esprit naturel, une bonhomie piquante et le don de la repartie; l'humeur assez frondeuse, le goût de la moquerie, et certain besoin de critiquer aujourd'hui le pouvoir qu'il acclamait hier; ingénieux jusqu'à la subtilité, logicien, ergoteur à l'excès, et, par une sorte de contradiction, un sens droit, une vision très nette de la réalité, le besoin de rester sur le terrain pratique et de ne point perdre pied; même lorsque l'imagination émigre vers l'utopie, la raison demeure en terre ferme. Notre homme ne pratique pas toujours la modestie, et l'on en citerait beaucoup qui ont poussé l'hypertrophie du moi jusqu'aux dernières limites : tel Francis Wey, qui écrivait avec une plume de paon, et s'accordait cet hommage : « Un autre que moi serait entré à l'Académie comme au moulin. Moi, j'ai beaucoup de peine à entrer au moulin, comme d'autres entrent sans bât à l'Académie, » et le bon Nodier le reprenait bien finement : « Mon ami, ce que vous m'avez remis ne doit pas être bien bon, car, au premier moment, je l'ai cru de moi. » — Et Courbet, un des plus beaux types de Narcisse qui se soient jamais contemplés dans la fontaine mythologique, s'écriant à propos de Molière : « Encore un que je dois tirer au clair! » A ces traits généraux, vous reconnaîtriez difficilement Nodier, Charles de Bernard,

cieux, qui faisait de la conversation plus qu'un commerce, le concert des intelligences, toujours heureux de contribuer au bonheur des autres, de pratiquer le don gratuit de soi-même; — Armand Barthet, l'auteur du *Moineau de Lesbie*, un des amis de Rachel, destiné à une fin tragique; — de Saint-Juan, Charles Viancin, Louis de Ronchaud, Édouard Grenier, Charles Grandmougin; — Lancrenon, Faustin Besson, Léon Gérôme, Gigoux, — Clésinger, sculpteur romantique, improvisateur inégal et fougueux, surnommé le Murat de la statuaire, qui connut comme Barthet ces années de longue détresse où l'on vit comme les oiseaux, à l'*hôtel de la Providence*, et épousa la fille de George Sand; — Curasson, Courvoisier, le président Loiseau, Proudhon, les deux Dalloz, Oudot, — Bugnet, ce merveilleux vulgarisateur, dont la parole pittoresque, commune parfois, toujours saisissante, popularisait la science du droit; Bugnet, la terreur des étudians *contumaces*, aimant sa profession au point de recevoir, dans sa maison de Bolandoz, les bons élèves, et, dans ses promenades, prenant prétexte de tout pour donner une leçon, comme notre Jouffroy exposait ses idées les plus consolantes un peu partout, à la chasse, devant une écurie, au berger, au laboureur qu'il rencontrait à travers la campagne; — l'abbé Morey, Mgr Besson, un chercheur d'âmes, écrivain et orateur éloquent. Le cardinal Mathieu, si longtemps archevêque de Besançon, presque un Franc-Comtois, lança une boutade très curieuse à Lacordaire après un de ses sermons les plus pathétiques : « Plaise à Dieu que, pour fruit de vos prédications, vous reconnaissiez que vous êtes un serviteur inutile! » — « Jamais compliment ne m'a fait tant de plaisir, » répondit Lacordaire à ceux qui s'offusquaient du mot.

Pasteur, Xavier Marmier; mais d'autres hommes en ce siècle en sont marqués à fleur de coin : Valette, P.-J. Proudhon, Fourier, Jouffroy. Proudhon, par exemple, n'est qu'un Valette qui a mal tourné, parce qu'il a voulu mettre la charrue avant les bœufs, écrire avant de savoir, remuer des idées avant de les avoir digérées; mais en tous les deux brillent le même amour de la dialectique, la même curiosité universelle, avec le goût des idées générales et une volonté pareille. L'un est un artiste de la science juridique, l'autre, avec l'étincelle en plus, est un artiste de la science sociale, et, malgré la raideur d'affirmation du révolutionnaire, malgré cet orgueil qui lui fait écrire que son premier livre, ce *diabolique ouvrage*, sera peut-être le salut de la France, il est, lui aussi, assiégé de doutes; ses *Contradictions économiques*, ses variations sur la propriété dénotent l'incertitude de l'esprit; et, apercevoir dans la même minute les oppositions des systèmes, ou s'en rendre compte deux ou trois ans après, si le résultat n'est certes pas le même aux yeux du lecteur oublieux, il indique du moins des tendances identiques de l'intelligence. Mais, si certaines facultés ne diffèrent pas sensiblement, combien l'usage, l'éducation, les circonstances modifient la destinée d'hommes aussi remarquablement doués! Proudhon nie le droit que Valette affirme et démontre; il croit découvrir les paradoxes humanitaires qui traînent partout depuis des milliers d'années, parce qu'il les revêt d'un jargon hégélien, flétrit « ce volcan de calomnie, ce siècle abject, fardé de progrès, » et se flatte de frapper sur les cervelles humaines comme le forgeron sur l'enclume; du moins, à l'inverse de son compatriote Fourier, il veut la chasteté, proclame le mariage exclusif et saint, fait baptiser ses filles, ce qui lui vaudra l'épithète de bigot. 1848 éclate, l'apôtre, l'homme d'action étouffent le penseur, il pousse aux journées de juin, prend place parmi les plus redoutables malfaiteurs intellectuels; puis, comme tout chef d'école socialiste devient forcément pontife et pape, il démolit avec une verve impitoyable les théories de ses adversaires, n'épargne ni les anciens ni les modernes, entre autres « ce grand blagueur de Bossuet; » écrivain habile, rhéteur et sophiste prodigieux, il dit leur fait à tous, aux inventeurs de dogmes « faits à coups de hache, » à la démocratie, aux républicains unitaires qui, à l'entendre, ont tous les défauts de la monarchie, au peuple qui « ne se lève que pour défendre son petit bien-être, » aux ouvriers « qui prennent la haine des patrons pour le patriotisme, » aux paysans « à qui la tyrannie est précieuse, pourvu qu'elle humilie le citadin. » Et, après avoir fait table rase des institutions et des hommes, il prêche le principe fédératif, la mutualité, bases nécessaires des sociétés de l'avenir; si on ne les adopte, affirme-t-il, l'humanité recommencera un pur–

gatoire de mille ans. Vers la fin de sa vie, il se déclare prêt à devenir sénateur de Napoléon III, accepte la propriété qu'il avait d'abord définie : le vol ; et il meurt sans avoir trouvé la formule du fameux problème, de ce problème qui restera pour les économistes et les socialistes aussi obscur que l'âme et Dieu pour les philosophes, sur lequel Fourier défendait de demander des éclaircissemens ! « La répartition du produit agricole et industriel, selon la quotité des capitaux, la lumière et le travail de chacun. » Son œuvre donne la sensation d'un chaos où se distinguent quelques lueurs déposées par un dieu inconnu pour permettre aux hommes de s'éclairer dans la marche en avant. — Après avoir reçu une forte éducation littéraire, débuté par le Conservatoire dans la classe de violon, Valette se dirige vers les sciences morales, vers le droit qui est leur expression concrète et l'instrument le plus sûr pour faire sortir des faits ondoyans des règles durables, le droit dont il cherche à élargir les assises, qu'il dégage de l'appareil scolastique, et regarde, non comme une science algébrique, mais comme une philosophie du devoir. Dix générations d'étudians ont suivi ce cours célèbre où il pétrissait les âmes et les armait contre l'utopie, mettant les esprits en mouvement et leur montrant la route, éveillant les intelligences incertaines, révélant les vocations. Représentant du peuple en 1848 et 1849, partisan de la république modérée, il marque parmi les travailleurs utiles, fait admirer dans plusieurs rapports l'élégance de son écriture, la netteté de ses vues, la vigueur de ses conclusions. L'éloquence ne lui manquait pas non plus, et son discours sur le général Damesme, mort entre ses bras pendant les journées de juin, réunit tous les suffrages. Le matin du 2 décembre, comme il se rendait au corps législatif, on lui apprit la dissolution de l'Assemblée : « L'acte est nul de plein droit, *ipso jure*, » dit-il simplement, et, continuant sa route, il demanda d'être arrêté avec ses collègues, observant qu'il le méritait à un double titre, comme représentant du peuple et comme professeur de droit. De semblables naïvetés ont leur prix, et, j'imagine, quelque grandeur. Puis il reprit sa robe de professeur pour ne plus la quitter jusqu'à sa mort. Argumens vivans en faveur des idées spiritualistes, de tels hommes montrent que la vertu, le travail, l'espérance valent la peine d'être crus et vécus, prouvent l'utilité de notre organisation sociale ; beaucoup d'enfans de notre province mériteraient, sans doute, le même éloge, et, si l'on a cité de préférence celui-ci, c'est qu'il incarne une des gloires de la Franche-Comté, cette terre d'élection des diplomates sous la domination autrichienne et espagnole, des grands jurisconsultes au XIX[e] siècle.

VICTOR DU BLED.

AUTOUR D'UNE TIARE

II[1].

HEURES ENFANTINES. — CANOSSA.

IV. — HEURES ENFANTINES.

Victorien, levé avant le jour, s'informa du moment et du lieu où le pape devait accueillir Pia. C'était dans l'église même de Saint-Sauveur, un quart d'heure avant la séance du concile. Ce jour-là, Joachim se décida à prendre rang, pour la première fois, parmi les pères, et fit asseoir à ses pieds son pupille, en qualité de caudataire, nouveauté qui parut audacieuse à quelques évêques rigides en matière de cérémonial.

— Ce jeune homme n'est point un clerc, lui dit, d'un ton rogue, l'évêque d'Orvieto, Juvénal, un pasteur terrible, qui venait de chasser de son diocèse tous les misérables suspects d'hérésie manichéenne, y compris les femmes et les enfans à la mamelle.

L'évêque d'Assise allait répondre vivement à son confrère, quand un bourdonnement courut sur toute l'assemblée. Par la porte des nefs entrait la nièce du saint-père, suivie de sa petite cour monastique et, par la sacristie, le pape s'avançait, accompagné du sacré-collège. Grégoire monta sur le trône, devant l'autel; en face de lui, à quelques pas de distance, Pia s'était arrêtée.

Le pape tendit vers l'enfant sa main droite où brillait l'anneau

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre.

du pêcheur : Pia s'agenouilla, baisa dévotement l'améthyste sacrée, puis, descendant à reculons les marches de l'autel, s'assit sur un petit escabeau. Elle était vêtue de noir, telle qu'une nonne, mais aucun voile ne cachait les boucles blondes de sa chevelure, et le petit reliquaire d'or, présent de la grande comtesse de Toscane, pendait toujours à son cou.

Les cardinaux s'assirent en demi-cercle aux deux côtés du pontife. A la droite même de celui-ci se tenait l'évêque d'Albano. Pia le reconnut et devint un peu pâle. Grégoire reçut sur son front la tiare pointue et s'enveloppa dans les plis de sa chape rouge. Derrière l'escabeau de Pia, la dame abbesse, toute haletante de piété extatique, s'était agenouillée, les mains jointes. L'angoisse de la cérémonie lui donnait la mine pathétique d'une vierge attendant la roue ou le bûcher.

Grégoire VII regardait silencieusement l'enfant, d'un air de tendresse profonde. C'était la petite-fille d'une sœur avec laquelle il avait gardé, plus d'un demi-siècle auparavant, une demi-douzaine de chèvres dans le désert de Soana. Puis, le cloître l'avait pris tout entier, il avait oublié le sentier de l'humble maison paternelle, les destinées de l'Église étaient devenues l'impérieux souci de son cœur et, dans cette âme éprise uniquement de la gloire de Dieu, les souvenirs de ce petit monde obscur s'étaient vite effacés, les personnes comme la figure des choses : le père, veuf alors, qui lui contait, pour l'endormir, des légendes de saints; la sœur, son aînée de deux ou trois ans, qui lui chantait, à l'ombre des saules, des complaintes chevaleresques; les chèvres familières et le vieux chien qui l'avait suivi si longtemps sur le chemin, le soir où il était parti pour le couvent; puis la mélancolie des campagnes de Soana, les crépuscules d'automne avec leurs vapeurs grisâtres montant vers le ciel et les matins de mai tout constellés de pâquerettes. Et voici que la vue de cette enfant, sa seule famille sur la terre, réveillait en lui le passé évanoui, évoquait mille images de bonheur lointain. Il revivait sa première jeunesse, de doux fantômes se levaient en lui de tous les recoins de sa mémoire, et, ne songeant plus au concile, à l'empereur Henri, au schisme de l'empire, le pape Grégoire se retrouvait au vieux foyer, entre son père et sa sœur, sa sœur blonde et frêle, morte depuis de si longues années, et dont il n'avait jamais visité la tombe.

Et l'auguste assemblée, attentive, les évêques, les cardinaux, les docteurs, oubliant à leur tour l'orage qui fondait sur la barque apostolique, la tragédie de la veille et les périls du lendemain, contemplaient paternellement cette petite fille assise en présence du vicaire de Dieu.

Pia, surprise que le pape demeurât si longtemps silencieux, sui-

vait des yeux, pour se distraire, le long des frises de l'abside, la procession des maigres brebis du bon pasteur, dans la mosaïque enfumée de l'antique église.

Enfin Grégoire sortit de sa rêverie et parla :

— Pia, ma fille, que Dieu vous protège! Soyez la bienvenue. Vous êtes, je l'espère, bonne et docile catholique?

— Oui, mon oncle, s'empressait-elle de répondre; mais l'évêque d'Albano, qui cherchait une revanche à son homélie perdue, l'interrompit sèchement :

— Dites : Notre seigneur, et non pas : oncle!

Le pape haussa légèrement les épaules. Pia reprit :

— Oui, notre seigneur, mon oncle; je sais beaucoup de belles prières que m'ont enseignées Mme Mathilde et Mme l'abbesse, le *Pater* et le *Credo* en latin, et aussi de fort belles histoires, la passion du bon Dieu à Jérusalem, chez les juifs, la crèche de Bethléem, avec le bœuf, l'âne et les bergers, les rois mages, la fuite en Égypte, Joseph vendu par ses frères, Éliézer et Rebecca au bord du puits. Je sais encore l'histoire de saint Jean-Baptiste, qui mangeait des sauterelles, et celle du petit Jésus au milieu des rabbins, et puis encore celle de l'empereur Charlemagne, qui était vieux de deux cents ans, et qui faisait des miracles à Paris et à Rome. Enfin, tous les jours, je lis à Mme l'abbesse les oraisons de son bréviaire. Je voudrais bien les comprendre, car je suis encore trop petite pour savoir le latin. Mais je devine un peu, à cause des images peintes et dorées, belles comme des fleurs, qui sont à côté des paroles.

Le pape souriait, avec une douceur d'aïeul, au gazouillement de Pia, et les pères du concile, tournés du côté de l'enfant, immobiles, demeuraient sous le charme de cette confession. Le cardinal d'Albano lui-même se sentait ému et désarmé.

— Courage, ma fille, répondit Grégoire. Je vous vois sur le chemin de Dieu. Mais vous êtes, dès aujourd'hui, la pupille de Jésus-Christ. Il vous faut devenir de plus en plus digne de l'Église et de moi.

— Je tâcherai de le devenir, notre seigneur.

— Mon devoir est de confier le soin de votre âme à l'un de mes vénérables frères de l'épiscopat, afin qu'il veille sur elle, et la rende toujours plus sage et plus pieuse.

Il parcourait du regard les bancs des évêques, comme pour inviter l'un d'eux à répondre à son désir. Déjà l'évêque d'Orvieto se préparait à parler et à s'offrir. Victorien saisit rapidement la main de son vieil ami et lui dit à voix presque haute :

— Levez-vous.

L'évêque d'Assise se leva.

Enhardi par un geste du pape, Joachim fit un petit discours, dépourvu de textes sacrés, où éclatait la bonté naïve de son cœur. Il dit qu'étant pasteur de l'église d'Assise il n'avait aimé que les faibles et les humbles et que, pour cela, les seigneurs l'avaient repoussé loin de son diocèse. Maintenant, privé de son troupeau, maître de ses loisirs, il se sentait une vocation nouvelle, pour l'amour de Dieu : il appelait à lui les enfans. Il croyait ainsi glorifier l'Évangile. Le saint-père lui avait donné, la veille, le fils du baron Cencius, il lui demandait aujourd'hui la tutelle religieuse de Pia. Sa charité serait assez grande pour le salut de deux orphelins.

— Qu'il soit fait selon votre bonne volonté, mon frère, répondit Grégoire, et que cette enfant aille à vous. Pia, voici votre père spirituel, vous lui obéirez en tout ce qu'il ordonnera. Soyez bénie, ma fille, et puissent vos vertus consoler ma vieillesse!

Pia fit alors à son grand-oncle une révérence très savante d'adoration, que l'abbesse lui avait apprise dès l'aurore; en même temps, par une inspiration subite, elle portait à deux reprises ses petites mains à ses lèvres, d'un tel élan d'amour, que le pape, soulevant les pans de sa chape rouge, brodée de palmes d'or, ouvrit les bras comme pour la recevoir sur son cœur. Mais la jeune fille n'osa point manquer au rituel sévère qu'on lui avait prescrit : elle salua avec vénération les seigneurs cardinaux, avec respect les seigneurs évêques et, entraînant sur ses pas la pauvre abbesse toute déconfite de sa déchéance trop visible et la petite troupe des nonnes, elle sortit de l'église.

La porte de Saint-Sauveur, que gardaient les capitaines de Rome, se referma sur Pia avec un bruit grave, et il sembla aux pères du concile qu'un clair rayon de soleil venait de s'éteindre. Ils reprenaient l'âpre bataille contre une moitié de la chrétienté pour l'intégrité de la hiérarchie catholique. Ce jour-là, ils devaient frapper de terreur l'église allemande en retranchant de la communion de Rome les évêques et les abbés complices du crime de l'empereur. Le coup de foudre atteignit d'abord Siegfried, archevêque de Mayence, inspirateur du concile schismatique de Worms, puis les évêques déjà flétris par une première excommunication, Otton de Ratisbonne, Otton de Constance, Burchard de Lausanne; l'épiscopat germanique presque entier; puis, les évêques de Lombardie en masse. Grégoire arrachait des mains de ces indignes la crosse et l'anneau, leur interdisait le sacrement de l'autel, le droit de s'entretenir avec Dieu. Ceux d'entre eux qui auraient cédé aux violences d'Henri pouvaient néanmoins, jusqu'au jour de Saint-Pierre, implorer l'absolution pontificale. Beaucoup d'anathèmes s'égarèrent en passant sur les Alpes et tombèrent dans la vallée du Rhône; Hermann, évêque de Vienne, avec une partie de son

clergé, puis, le comte de Saint-Gilles, qui avait épousé sa cousine, le comte de Forez, qui avait maraudé sur les terres de l'église de Lyon, et une foule d'abbés et de barons furent atteints tour à tour. Vers le soir, les pères, las de ce carnage théologique, demandèrent à grands cris la clôture de la séance. Un cardinal proposa alors à l'anathème deux têtes très hautes, Philippe, roi de France, excommunié déjà deux fois, et le maître normand de l'Italie napolitaine, Robert Guiscard, que le saint-siège excommuniait chaque année. Mais le pape se dressa debout, d'un signe imposa silence au cardinal et prononça l'oraison finale de la journée. Il venait d'avoir le pressentiment politique de l'avenir : les Normands, protecteurs de la papauté, chassés de Rome une fois de plus, et la France, sa fille aînée, bouclier de l'Église contre la brutalité teutonique.

Tandis que le Latran foudroyait ainsi le monde chrétien, Joachim tenait, dans le jardin pontifical, à l'ombre d'un bouquet de cyprès, un petit conciliabule. Il présentait le fils de Cencius à Pia. La jeune fille avait entendu raconter, à la cour de Mathilde, les scènes de la dernière messe de minuit et le dévoûment de Victorien. Elle avait conçu pour celui-ci un sentiment si vif d'admiration qu'elle avait placé son nom, dans ses prières, à la suite des archanges Gabriel et Michel, et du paladin saint George, sans trop savoir si elle priait pour lui, ou bien si elle l'invoquait, à la façon d'un thaumaturge. Elle s'était figuré un jeune héros, semblable aux chevaliers des images de sainteté, tout étincelant d'acier, des pieds à la tête, un dragon d'or, les ailes déployées, sur le casque, un manteau brodé d'or, flottant aux épaules, avec une épée formidable qui lançait des éclairs ; elle fut surprise et tout aussitôt charmée de retrouver en lui le passant inconnu de la veille, un enfant plus âgé qu'elle-même de quelques années, au regard très doux. Elle lui tendit gaîment les deux mains :

— Vous me pardonnerez, messire, ma folie d'hier, à la porte Saint-Laurent, quand je vous ai jeté mon bouquet. C'est la faute du cardinal révérendissime. J'ai cru qu'il me récitait les vêpres, car il a dit : *Domino meo*, et cette idée m'a donné de la joie, surtout quand sa grande mule noire a paru vouloir dire *Amen*. Mme l'abbesse pense qu'à cette minute mon ange gardien ne me gardait plus, et cela lui a causé un si gros chagrin qu'elle n'a pu fermer l'œil de toute la nuit.

Victorien retenait entre ses mains les mains mignonnes de Pia, il contemplait la fillette avec une tendresse de frère aîné. Cette distraction imprévue d'ange gardien lui offrait une occasion toute naturelle de se proposer à Pia comme serviteur loyal.

— Recevez-moi, dit-il, pour gardien visible et fidèle ami. A

toute heure je serai prêt à votre appel, et jamais, moi, je n'oublierai de veiller sur vous.

— De tout mon cœur, répondit-elle. Je suis vraiment trop seule au monde. Je n'ai point connu ma mère. Mon père, qui était écuyer du seigneur de Soana, est mort à la bataille. La comtesse m'a recueillie alors, mais, pour une orpheline, c'est une dame bien grande. Quant à mon oncle, c'est à genoux qu'il faut lui parler. J'ai peur que mon baiser de tout à l'heure n'ait offensé Dieu en sa personne.

— Votre baiser, dit l'évêque, avait la grâce d'une prière. C'est le *Pater* des enfans et le Père qui est au ciel l'a pris pour lui-même.

Joachim demanda alors à Pia de lui montrer les reliques renfermées dans la petite châsse pendue à son cou. Elle ouvrit la boîte d'or ciselé et en tira quelques sachets de parchemin. Le premier, scellé aux armes de l'évêque de Florence, portait cette inscription:

« Fragment du voile de Notre-Dame. »

— C'est contre les tentations, dit Pia.

Le second sachet, aux armes de l'évêque d'Arezzo, était marqué ainsi :

« Morceau de la tunique de saint Étienne, martyr. »

— Celle-ci, dit-elle, préserve du tonnerre et des pierres qui tombent des montagnes.

La troisième enveloppe, sous le sceau de l'archevêque de Pise, contenait une rose desséchée, cueillie sur la tombe de saint Nil, ermite.

— C'est pour les fièvres mauvaises, dit Pia. A Soana, dès les pluies d'automne, on mourait de ce mal dans toutes les maisons.

Ces trois inscriptions épiscopales étaient en latin, d'une écriture hautaine et hiératique. Un quatrième pli, dépourvu de cachet, noué par un fil de soie, portait ces mots, en langue vulgaire, d'une écriture tout enfantine :

« Ici repose une boucle de cheveux de la petite Tita, ma première amie, laquelle est allée au paradis. »

Pia avait pris la chère relique d'une main tremblante. C'était une histoire très simple et très triste, qu'elle conta en pleurant. Au chevet de Tita languissante, pendant deux hivers, à Soana, elle avait passé de longues heures, berçant la malade d'un rêve d'or, toujours le même, où figuraient des châteaux, des pages, une haquenée blanche, une fanfare seigneuriale. Le soir du dimanche des Rameaux, l'enfant était devenue tout d'un coup plus pâle et s'était endormie entre les bras de Pia, souriant toujours à la vision bienheureuse.

— Gardez précieusement cette relique, ma fille, dit l'évêque.

Chaque fois que vous l'invoquerez, votre cœur se trouvera plus léger. Quant à Tita, elle habite réellement là-haut un château de lumière, où les anges lui sonnent la fanfare seigneuriale.

Depuis quelques momens, une ombre lamentable errait à travers le jardin, se rapprochant des trois cyprès, puis s'éloignant avec des gestes de douleur. Pia, la première, reconnut cette âme en peine.

— Voilà madame l'abbesse qui me cherche pour lui lire l'office du milieu du jour. J'ai bien envie de l'appeler parmi nous. Mais je serais si contente de ne pas être obligée, pour aujourd'hui, à la cérémonie de son bréviaire!

— Ni aujourd'hui, ni demain, répondit Joachim, qui fit signe lui-même à la vénérable dame de venir à lui.

Elle vint, sans se faire prier, car elle était tourmentée par un désir véhément de curiosité tempérée d'angoisse. Elle sentait vaguement que son règne prenait fin et elle tremblait, sans en savoir la raison, pour la conscience de Pia.

— Madame, lui dit l'évêque, je vous bénis du fond de mon cœur. Vous réciterez désormais seule les offices canoniques, ou bien nous les lirons ensemble, si vous voulez m'accepter comme diacre. Notre saint-père m'ayant confié la charge pastorale de sa petite-nièce, mon devoir est de réserver à moi seul la discipline de Pia pour les choses de religion. Vous me causerez une grande joie en lui retirant tout à l'heure cette robe noire de nonne et en lui rendant les couleurs claires qui siéent à sa jeunesse de visage. J'espère que nous demeurerons, vous et moi, de très bons amis en notre Seigneur Jésus-Christ. Que le Père céleste et la Madone vous aient toujours en leur sainte garde!

L'abbesse s'inclina, muette, dans le grand deuil de son abdication. Puis elle regarda, avec une sorte d'effarement, le fils de Cencius qui souriait déjà à la pensée de revoir Pia dans sa petite dalmatique d'hermine, serrée à la taille par une ceinture d'or.

— Et vous l'élèverez, dit-elle, d'une voix entrecoupée de soupirs, côte à côte avec ce jeune seigneur?

— Avec mon grand frère, répliqua Pia.

— C'est le vœu du pape, dit Joachim. Et ces deux enfans grandiront ensemble sous l'œil de Dieu.

Et la bonne dame se retira, à pas lents, songeant à beaucoup de choses étranges qui troublaient sa vertu. Mais jamais, dans la suite des temps, elle n'osa résister à la volonté de Joachim. Peu à peu même elle se résigna à souffrir la personne de Victorien. L'adolescent lui rappelait, à la vérité, un joli page aux longs cheveux, de son pays de Pérouse, dont elle avait rêvé, au printemps de sa

seizième année, et à qui d'ailleurs elle ne parla jamais, sinon en dormant.

L'enfance de Pia avait été plus sereine que celle de Victorien. Aucun souvenir amer n'assombrissait sa pensée. La religion étroite qu'on lui avait imposée n'avait point jeté en elle de racines profondes. Elle était trop jeune encore pour éprouver les terreurs par lesquelles Egidius avait torturé le jeune garçon. Elle pouvait donner à celui-ci le bon exemple de l'espérance et de la joie. Joachim se promit d'ennoblir l'une par l'autre ces deux âmes sœurs, l'une radieuse et confiante, l'autre, héroïque. Et cette œuvre devait être facile : la séduction exercée par la grâce et la bonté de Pia sur son ami fut, dès le premier jour, toute-puissante. Quant à Victorien, il semblait à la jeune fille un être de race supérieure au reste du monde, digne de respect et de félicité.

Joachim fit très vite en Pia une découverte intéressante. Elle avait sur la vie terrestre une notion toute monacale, inspirée par les nonnes, trop vague encore d'ailleurs pour l'attrister, à savoir qu'ici-bas les chrétiens, même les jeunes enfans, même les abbesses les plus saintes, cheminent dans une vallée de larmes. Elle tenait beaucoup à cette vallée de larmes, qu'on lui avait maintes fois décrite, un sentier roide, raboteux, entre des rochers de méchante figure, des chardons et des ronces à foison, des cailloux pointus, sous le ciel noir et la pluie froide, et des coups de vent d'hiver à chaque détour du sentier. Sans doute, elle voulait bien y poursuivre son pèlerinage avec toute l'allégresse possible et y cueillir, à l'occasion, des pervenches et des roses, des hyacinthes et des violettes, mais ce décor ascétique lui était trop familier pour ne point lui paraître nécessaire; elle ne comprenait pas qu'aucun autre cadre pût enfermer la destinée d'une petite fille.

— On vous a trompée, Pia, lui dit Joachim. Dieu n'a pas fait la vie douloureuse pour ses enfans. C'est seulement dans les cœurs fermés à la pitié, dépourvus de charité et troublés par la peur, qu'est creusée, par leur propre faute, la véritable vallée de larmes. Que les égoïstes, les superbes et les lâches pleurent sur leur propre misère. Pour eux, la route de la vie est âpre et pénétrée d'épouvante, comme par un brouillard mortel. Ils sont de pitoyables voyageurs, parce qu'ils marchent seuls, n'aiment qu'eux-mêmes, jusqu'à la dernière étape de la route. Le grand mystère du bonheur terrestre est dans la foi à la paternité de Dieu, il est aussi dans cette simple parole de l'Évangile : « Aimez-vous les uns les autres. » Tita vous a été prise toute petite, toute pure et toute blanche, mais vous l'aviez aimée, vous avez pleuré sur elle, et, pour ce grand amour et cette grande douleur, vous goûterez toujours la

consolation des âmes tendres. Voyez Victorien : il a commencé sa vie par une longue souffrance, mais un seul acte de sacrifice et d'amour lui a assuré, jusqu'à son dernier jour, la paix des âmes généreuses.

Il la ramenait ainsi à la candeur de sa plus lointaine enfance, il versait sur ces deux jeunes fronts comme un nouveau baptême; il effaçait de leur pensée la trace des heures mauvaises ou l'inquiétude des croyances trop sévères.

Il errait souvent au hasard, soit à travers les solitudes intérieures de la ville, soit hors des vieux murs dans la noble campagne romaine. Il aimait l'air vif, l'ardent soleil, le frémissement des feuillages, la fraîcheur des prairies, la gaîté des oiseaux, le charme des fleurs. Il disait volontiers que le ciel était la plus magnifique voûte d'église qu'il connût et que, vues des tours du Latran, les montagnes du Latium s'élevaient, telles qu'un maître-autel tout incrusté de saphirs et d'émeraudes. Au temps où il portait la crosse épiscopale d'Assise, il allait, parfois, le dimanche, seul, à pied, célébrer la messe à Spello; puis, toujours à travers champs, il se rendait à Foligno, pour y prêcher l'Évangile du jour. Il remontait la colline d'Assise très tard, dans la nuit étoilée, quand le comte avait fermé les portes. Il avait perdu des heures délicieuses à s'entretenir çà et là avec des pèlerins ou des pâtres, à donner des bouquets de thym à brouter aux chevreaux, à épier, dans les osiers de quelque étang, le ménage d'un nid de sarcelles. Si le portier de la ville, endormi ou mal disposé, n'ouvrait point à l'évêque la porte de son bercail, Joachim redescendait paisiblement dans la vallée, écoutant, le long des haies, dans les sentiers ténébreux, la chanson des rossignols de l'Ombrie, puis il gagnait, tout en bas, l'ermitage de Saint-Damien, sûr d'y trouver l'hospitalité de l'âge apostolique : un verre d'eau claire, pour se rafraîchir, et trois planches, pour rêver de la Jérusalem céleste.

Il résolut donc de présenter ses deux pupilles à la nature, dès les premières journées du printemps. C'était, pour l'un et l'autre, une grande nouveauté. Victorien, toujours enfermé dans les châteaux de son père, ne connaissait guère que le Tibre aux eaux limoneuses, coulant entre les roseaux de ses rives ; Pia avait vécu d'abord dans la plaine brumeuse de Soana, parsemée de peupliers au pâle feuillage; puis elle n'avait vu la Toscane que par les fenêtres de la comtesse Mathilde. La campagne de Rome, vivifiée et parée par le soleil d'avril, devait être, pour ces deux enfans, comme une révélation.

On partait du Latran à midi, en petite caravane ; à droite, Victorien à cheval, au milieu, Pia assise sur une vieille mule, très prudente et très douce, qui avait appartenu au pape Nicolas II,

enfin, Joachim, monté sur une autre mule des écuries pontificales, un cadeau de Grégoire VII, laquelle s'entêtait à s'arrêter au porche de toutes les basiliques, églises, chapelles et oratoires que l'on rencontrait sur le chemin. Parfois l'abbesse suivait, curieusement secouée dans sa chaise par quatre palefreniers d'humeur joyeuse. On gagnait la voie Prénestine par la porte Saint-Laurent, la voie Latine par la porte Saint-Jean, la voie Appia, bordée de tombeaux, par la porte Saint-Sébastien. La voie Appia était la promenade favorite, la plus longue d'ailleurs, grâce aux traditions ecclésiastiques de la mule pontificale, que l'on ne pouvait arracher à l'église des Saints-Nérée et Achillée, à l'avenue des Catacombes de Sainte-Cécile, à la petite chapelle du *Domine quo vadis?* Ici, pour prendre patience, l'évêque rappelait la rencontre pathétique de saint Pierre fuyant Rome pour échapper à la mort et de Jésus-Christ allant à Rome, pieds nus, sa croix sur l'épaule.

— Seigneur, où vas-tu?

— A Rome, pour être crucifié une seconde fois.

— *Iterum crucifigi*, répétait d'une voix grave Joachim, après s'être incliné sur l'empreinte laissée dans une dalle de marbre par le pied du Sauveur. C'était la seconde trahison de saint Pierre. Heureusement, cette fois, il fut éclairé à temps, eut honte de sa lâcheté, et retourna au martyre.

— C'était un bien grand pape, soupirait la bonne abbesse.

— Très grand, madame, répondait l'évêque. Mais je ne lui ai pas encore pardonné le mot qu'il prononça chez Pilate, tandis que les Juifs crachaient à la face de son maître : « Je ne connais pas cet homme. »

Un peu plus loin, en face de la forteresse sépulcrale de Cecilia Metella, dans la prairie, était une humble église dont il ne reste plus aujourd'hui que quelques pans de muraille. Sous les noyers qui ombrageaient l'église, on abandonnait les montures à la surveillance des porteurs de l'abbesse, puis l'on cheminait d'un pas très tranquille sur le pavé antique de la voie Appia. Et, dans ce Campo-Santo des païens, Joachim aimait à parler des temps où Rome n'était pas encore sanctifiée par la croix, mais où son peuple en avait fait la reine du monde. Il ne connaissait guère les Romains que par les vers de Virgile, et il partageait sur le poète les superstitions touchantes de son siècle. Il croyait à Virgile, duc de Naples, enchanteur bienfaisant, un magicien orthodoxe et bon, semblable à Merlin, un prophète égaré parmi les gentils, qui, pareil aux rois mages, avait déchiffré dans le ciel le verbe de la rédemption prochaine. Il avait été lié, à l'époque de sa jeunesse, avec un vieux prêtre attaché jadis à la personne de Sylvestre II, le pape français, ami des livres anciens, que les moines regardèrent comme sorcier

et voué au diable. Joachim avait appris alors à respecter la mémoire des hommes qui, privés des pures lumières de la foi, surent néanmoins découvrir la sagesse et fonder la justice. Parfois aussi il arrêtait ses compagnons de promenade en face d'un sarcophage sculpté par le ciseau grec, ou devant quelque tête romaine, austère et pensive, dont le profil se détachait de la frise d'un tombeau, et il regrettait que les artistes chrétiens eussent perdu le secret de la beauté et de la vie.

— A Sainte-Praxède, disait-il, chez les Basiliens voisins de Saint-Jean-le-Rond, leurs mosaïques sont tristes et font peur à voir : des anges maigres comme des sauterelles, des madones lugubres, vêtues de violet ou de noir, un Christ aux yeux noirs, farouches, tel qu'un empereur méchant, des figures formidables qui donnent envie de pleurer plutôt que d'espérer.

Victorien et Pia trouvaient très belles toutes les sentences de leur maître. Mais l'abbesse avait horreur des païens, adorateurs de Belzébuth. Elle avait foi à toutes les fables effrayantes qui remplissaient les petits livres à l'usage des pèlerins et des moinillons, aux statues de marbre, dont les doigts se refermaient sur la main de quelque imprudent cavalier, aux Mercure et aux Apollon que des malheureux priaient encore au fond des caves du Colisée, dans les carrières oubliées de la campagne, aux Vénus dont la bouche glacée donnait toujours des baisers mortels.

— Après tout, messire, dit-elle un jour, votre Virgile et tous ces Romains, qui n'avaient ni églises, ni monastères, ni confession, ni baptême, et tous leurs faux dieux sont aujourd'hui en enfer, dans la cuve la plus profonde, et ce n'est point une chose louable d'en parler avec trop d'indulgence. Car l'enfer est éternel.

— Madame, répondait Joachim... mais il se tut brusquement et fit quelques pas avec un visage attristé du côté d'une tombe patricienne ornée d'une tête charmante d'adolescent. Victorien, qui l'avait suivi, l'entendit murmurer ces mots :

— Le *Credo* des pères de Nicée, qui est la règle de la foi, ne dit rien de l'enfer. Saint Marc et saint Mathieu parlent du feu éternel préparé pour le démon et ses anges, de la géhenne qui attend les âmes mortes à la charité. Mais l'éternité du bûcher oblige-t-elle à croire à l'éternité du supplice?

Lorsque la caravane sortait de Rome par la porte Saint-Jean, elle montait à droite, à la hauteur des tombeaux de la voie Latine, jusqu'au sommet de cette colline allongée qui s'étend vers la voie Appia, et du haut de laquelle on jouit d'une vue merveilleuse sur la campagne et les montagnes. Deux heures avant le coucher du soleil, la chaîne de l'Apennin, toute lumineuse, semble se fondre

dans l'azur verdâtre du ciel, les vives arêtes rocheuses se détachent avec des tons d'or clair, tandis que les gorges et les vallons, voilés d'une ombre légère, prennent des teintes riantes de turquoises. Plus près, au midi, les montagnes latines, Albano, Tusculum, couvertes de vignes et de châtaigniers, les hauteurs boisées de Nemi, revêtent un bleu plus sombre, un bleu de velours. Puis, en bas, partout, dans l'horizon immense, c'est la solitude grandiose de la plaine vide, de la prairie indéfinie, où l'histoire a semé ses ruines, des aqueducs brisés, des tours féodales et des tombeaux. Là-bas, Rome dresse sa tête impériale par-dessus ses vieux remparts. Le silence est profond, le silence du désert. Au loin, les grands bœufs blancs, la tête penchée sur l'herbe pâle, semblent immobiles. On peut passer, à cet endroit, un temps fort long, sans entendre d'autre bruit vivant que le cri aigre d'un oiseau de proie qui plane très haut, dans la lumière, avec le lourd battement de ses ailes fauves.

Quand nos voyageurs avaient atteint ce lieu de contemplation, Joachim étendait à terre son manteau pour Pia et l'abbesse, et tous les quatre admiraient la fête solennelle du paysage. Puis, l'évêque évoquait mille souvenirs vagues sur Énée, Romulus, Jules César et l'empereur Tibère, contemporain de Jésus-Christ. Pia chantait quelque naïve ballade entendue par elle, un soir de veillée, à Soana :

« O combien de temps j'ai désiré — avoir un amoureux qui fût musicien, — et voilà que Dieu me l'envoie, — tout couvert de roses et de rubis. — Et voici qu'il vient à petits pas, très doucement, — la tête basse et qu'il joue de la viole.

« Je suis amoureuse du joueur de viole; — la musique en est belle et console mon cœur; — la musique en est belle et le musicien gentil. — L'amour du musicien me fait mourir. — La musique est belle et le jeune garçon très vif. — L'amour du musicien ne me laisse plus la paix. »

Et Victorien, tout en cueillant pour Pia des marguerites, des anémones et des œillets sauvages, répondait à sa voix par quelque strophe de romance chevaleresque apprise d'un écuyer de son père :

« — Le vieux chapelain a fait enfermer ma belle au sommet d'une tour si haute que, dans les mois d'hiver, les nuages noirs couvrent la cellule où elle languit.

« Puis il a mis au pied de l'escalier de la tour une garde d'honneur, trois moines à la tête chauve, qui, nuit et jour, prient douloureusement pour le salut de ma belle.

« Mais la tour n'est point si haute ni les moines si vigilans que, l'amour me prêtant ses ailes, je n'aille retrouver bientôt, dans sa cellule, au haut de la tour, ma bien-aimée. »

L'abbesse prenait alors une figure sévère, car ces chansons lui paraissaient fort mondaines. Mais le grand air l'ayant animée, elle ne tardait pas à conter à son tour quelque légende de couvent sur la sainte ville de Rome, dont les cent campaniles flamboyaient au loin dans la fournaise d'un ciel d'été.

— Il y a de cela fort longtemps, disait-elle. C'était sous un pape Grégoire ou Benoît, je ne sais plus lequel. Ils ont été si nombreux sous ces deux noms que l'on s'y perd.

— Neuf Benoît et sept Grégoire, madame, interrompait Joachim. Votre histoire se passait sans doute au temps de saint Grégoire le Grand ?

— Peut-être, messire ; mais ce temps était fort troublé : sept rois sarrasins, des païens qui adorent Mahomet, c'est-à-dire l'Ante-Christ, assiégeaient Rome avec une armée innombrable. Le pape n'avait avec lui que quelques chevaliers, et la ville était en grand péril. Les païens voulaient tourmenter le pape jusqu'à la mort et détruire ensuite la religion chrétienne. Or, à ce moment même, Rome renfermait, parmi ses habitans, sept sages, d'une sagesse et d'une science extraordinaires.

— Des cardinaux, madame, disait l'évêque, ou des abbés.

Le plus sage des sept, Janus, avait sauvé Rome de sa détresse en paraissant, à l'aurore, sur une tour, vêtu en diable, tout noir, la robe couverte de queues d'écureuils, entre deux monstres de bois, aux yeux rouges, à la langue vermeille ; Janus brandissait une longue épée d'acier, dont il frappait sur la pierre des coups si terribles que des gerbes d'étincelles volaient comme d'un brasier. Les sept rois, en voyant cette merveille, ressentirent une peur incroyable. Ils se dirent :

« Certainement, le dieu des chrétiens est descendu cette nuit au milieu des siens pour les défendre. Nous sommes perdus si nous ne l'adorons ! »

— Et le jour même, disait l'abbesse très émue, le pape versa sur le front des sept rois païens l'eau sainte du baptême, au baptistère de Saint-Jean-de-Latran. Puis ils abandonnèrent leur camp, dont les dépouilles enrichirent les gens de Rome.

Le matin du samedi *de Albis*, le premier samedi après Pâques, l'évêque dit à son petit monde :

— Aujourd'hui, c'est dans Rome et sur la place de Saint-Jean que nous prendrons le grand air. Vous y verrez des choses nouvelles, le carnaval des gens d'Église, les *Laudes* de la *Cornomannia*. Mais vous n'en recevrez point de scandale. Les pauvres clercs ont sur terre des joies trop rares, et le carême, dont ils sortent à peine, est une bien grosse pénitence.

Ce jour-là, les archiprêtres, c'est-à-dire les curés des paroisses,

après le dîner, vers une heure, firent sonner leurs cloches, et es paroissiens accoururent aux églises. Le sacristain, vêtu de l'aube ou du rochet, la tête couronnée de fleurs et surmontée de deux cornes, telles que le vieux Silène en portait, s'avançait, tenant une baguette de cuivre chargée de clochettes, puis le curé, la chape au dos, avec son clergé et ses ouailles ; on alla ainsi jusqu'au Latran et l'on s'arrêta, suivant les pasteurs, sur la place où aboutit encore la voie de Sainte-Marie-Majeure.

Une fois toutes les paroisses réunies au pied du palais, le pape descendit, et clercs et laïques se rangèrent en cercle autour de leurs archiprêtres respectifs. On chanta : *Deus ad bonam horam* (*Que le bon Dieu vous bénisse!*), une *Laude* incohérente, mêlée de grec et de latin barbares, tandis que le sacristain dansait au milieu du cercle des paroissiens en agitant cornes et clochettes. Puis un des curés monta sur un âne, la figure tournée du côté de la queue, tandis qu'un camérier tenait, sur le front de la bête, un bassin avec vingt sous en deniers ; le curé se renversa à trois reprises du côté du bassin et prit tout l'argent qu'il put. Alors ses confrères s'en vinrent au pape et jetèrent des couronnes à ses pieds. Le curé de Sainte-Marie *in Viâ Lata* lâcha un jeune renard qu'on laissa s'enfuir et qui faillit sauter au visage du curé de Sainte-Praxède ; le donateur reçut du pape un besant et demi. Le curé de Sainte-Marie *in Aquiro* présenta un coq au saint-père et toucha un besant et quart, tandis que celui de Saint-Eustache amenait, avec une peine extrême, un chevreuil.

A ce moment, Grégoire ayant aperçu nos trois amis parmi les paroissiens de Saint-Clément, leur dépêcha un moine pour les inviter à s'asseoir sur le premier degré de l'estrade pontificale, devant le porche de Saint-Jean. Ils verraient ainsi la fête de plus près. Le chevreuil de Saint-Eustache, conduit en face du pape, tremblait de tous ses membres ; il se déroba d'un mouvement leste au bras de son pasteur et marcha droit sur Pia. La jeune fille lui tendit une main, et la jolie bête caressante lécha cette main. Le peuple applaudit et un enfant de chœur cria : *Alleluia!* Le chevreuil, s'enhardissant, appuya sa tête sur les genoux de Pia. Il se plaçait ainsi sous sa protection.

— Ma fille, dit Grégoire, je vous fais présent du chevreuil de monseigneur saint Eustache. Vous en aurez grand soin, pour l'amour de moi !

— Merci, notre seigneur ! répondit la fillette ; pour l'amour de vous et de lui !

Alors le pape donna la bénédiction, et toutes les paroisses s'en allèrent, chacune de son côté, au tintement des grelots.

Déjà Joachim avait improvisé, avec sa ceinture de soie, un collier

pour le chevreuil qu'il ramena en laisse au Latran. Il lui fit aussitôt construire une cabane et un petit enclos dans le jardin pontifical, tandis que Victorien et Pia cherchaient un nom pour leur nouvel ami. La recherche dura trois jours. Enfin, Victorien se souvint d'un grand chien roux avec lequel il jouait, étant petit garçon, dans la cour du château paternel, et le chevreuil fut nommé Fulvo.

L'été et l'automne s'écoulèrent, et chaque jour nouveau semblait aux deux jeunes gens aussi doux que la veille. Octobre vint, avec sa lumière pure et la joie des vendanges, les retours bruyans des filles et des garçons, au son des tambourins, à l'heure du crépuscule, les longs éclats de rire et les chansons d'amour à travers les solitudes du Forum, autour de l'arc de Constantin et sur la Voie Sacrée. On rentrait assez tard au palais, car Joachim, sentant l'approche de l'hiver, prolongeait ses adieux à la belle saison. Cependant, les dernières promenades furent attristées par un incident singulier. Un soir, après le coucher du soleil, l'aimable groupe, qui suivait depuis la porte Saint-Sébastien une troupe sonore de vendangeurs, tourna sous le couvent des Camaldules et prit le sentier des Saints-Jean et Paul. Une tour isolée se dressait au milieu du chemin, supportée par une voûte qu'il fallait traverser pour atteindre, au-delà de Saint-Jean-le-Rond, le guichet des Jardins du pape. Tout à coup, une tête d'homme parut à une étroite fenêtre de la tour. A mesure que les trois montures s'approchaient de la voûte, la tête sortait plus avant, couvant des yeux l'évêque et les deux enfans avec une telle expression de haine que Pia jeta un cri de terreur. On eût dit un vautour perché sur une ruine et épiant une volée de colombes :

— Le méchant homme! dit la jeune fille, allons plus vite, messires, car j'ai grand'peur!

Victorien porta la main à la bride de la mule de son amie et précipita la marche. Joachim, demeuré en arrière, s'arrêta un instant, contemplant le sinistre personnage. Puis il rejoignit ses pupilles. Pia était encore très émue.

— Le méchant homme! répétait-elle à Victorien; êtes-vous sûr qu'il ne nous a pas jeté un maléfice?

— C'est un prêtre! dit l'évêque, un mauvais prêtre qui joue le magicien! Mais toute sa sorcellerie est dans l'amitié des nobles de Tusculum, dont il est l'âme maudite! Ne craignez point, mon enfant! Dieu est notre défenseur.

L'hiver, cette année-là, fut d'une extrême rigueur. Dès la mi-novembre et durant plusieurs semaines, Rome et la campagne sommeillèrent sous un manteau de neige. La petite communauté se replia dans la tour que Joachim appelait son palais épiscopal. Au

premier étage, était l'oratoire de l'évêque et sa chambre, meublée d'un lit d'anachorète et d'un crucifix de bois; plus haut, dans une grande salle voûtée, il avait recueilli, en un désordre charmant, les débris de sa splendeur passée, un tapis d'Orient, don du patriarche de Venise, des escabeaux curieusement sculptés, des lampes de cuivre de forme antique, une madone byzantine sur fond d'or, des antiphonaires et des missels peints dans le goût des miniatures de l'Athos, le manuscrit de son Virgile, aux majuscules de carmin ou d'azur, la mitre brodée d'or et la chape étincelante qu'il portait le matin de son sacre. Un énorme *brasero* de bronze était sans cesse allumé au milieu de la salle, car il ne voulait pas que Pia souffrît du froid. Et personne ne fut surpris quand on découvrit un soir, dans un coin, couché sur un amas de vieilles tapisseries, Fulvo, le chevreuil de monseigneur saint Eustache.

L'amitié de Victorien et de Pia, dans l'intimité de cette retraite, devint alors de plus en plus fraternelle. Tandis que la bise froide soufflait sur les champs en deuil, les deux orphelins se sentaient plus unis l'un à l'autre; ils comprenaient vaguement que la destinée les avait rapprochés pour longtemps, peut-être pour toujours. La noblesse d'âme du vieil évêque, en pénétrant leurs jeunes consciences, les rattachait l'un à l'autre par une sorte de communion généreuse :

— Vous êtes mes poussins, disait souvent Joachim, et, plus heureux que le Seigneur Jésus, je vous tiens rassemblés amoureusement sous mon aile.

Dans la région sereine où ils se plaisaient à vivre ensemble, c'est à peine si parfois les misères de l'heure présente apparaissaient comme un nuage aussitôt dissipé. L'empire, bouleversé par les anathèmes de Grégoire VII, l'Allemagne déchirée entre l'empereur et le pape, la Saxe frémissante, rappelée à l'obédience de Rome, soulevée contre Henri et déjà ensanglantée par la guerre civile, le christianisme obscurci dans une moitié de la chrétienté, les églises frappées d'interdit, fermées aux fidèles par des fagots d'épines, tous ces grands malheurs éveillaient en eux moins d'émotions que les contes d'hiver de leur maître, la perpétuelle prédication d'espérance qu'il leur donnait, la loi d'amour qu'il leur expliquait. Il revenait sans cesse aux légendes candides conservées, comme un trésor, dans le cœur des simples, et où le démon, le tentateur est toujours vaincu; à l'indulgence de saint Jean l'Aumônier, qui recevait les péchés scellés d'un triple sceau, et pardonnait sans lire jamais la confession, à la pitié de saint Jean l'Évangéliste, qui, voyant pleurer à Éphèse un jeune homme très criminel, chef de brigands, tomba à ses pieds et lui baisa la main. Il croyait au commerce familier des

bêtes sauvages avec les Pères du désert, au loup qui conduisit saint Antoine à la grotte de saint Paul l'Ermite, au corbeau, qui, ce jour-là, apporta aux deux solitaires une ration double de pain et de fruits, aux deux lions, qui, le soir de ce jour, se présentèrent avec mansuétude, afin de creuser de leurs ongles la fosse de saint Paul, et, lorsque l'ascète eut été enseveli, se retirèrent dans les bois.

La neige tombait sur la campagne muette, sur Rome, sur le Latran ; le vent d'hiver pleurait de la montagne à la mer ; et les deux enfans, serrés autour du *brasero*, la tête blonde de Pia reposant parfois sur l'épaule de Victorien, voyaient se lever devant leurs yeux l'image radieuse du printemps de l'Église.

Mais un grave événement allait troubler, pour quelque temps, ce bonheur limpide. Un matin, vers la fête de Noël, le pape fit appeler dans son oratoire Victorien, et lui dit :

— Mon fils, vous m'avez promis d'être toujours prêt à l'appel du saint-siège romain. Demain, je quitte Rome, afin de chercher l'empereur repentant du côté des Alpes, peut-être jusqu'en Allemagne : je vous ai choisi pour m'accompagner dans les rangs de la chevalerie apostolique.

Et le lendemain, le fils de Cencius marchait, à la droite de la litière pontificale, sur le chemin de Canossa.

V. — CANOSSA.

C'était, pour le jeune empereur Henri, une irrésistible nécessité de se réconcilier avec Grégoire VII. Les signes effrayans se multipliaient contre son apostasie. Son conseiller le plus sage, Wilhem, évêque d'Utrecht, mourait en quelques jours d'un mal mystérieux ; il avait vu les démons entourer son lit d'agonie et ses dernières paroles avaient été :

— Par l'iniquité de notre maître, nous sommes damnés pour la vie éternelle.

Les grands vassaux et les évêques complotaient la ruine du prince sacrilège. Un souffle de révolte, parti de la Saxe, courait sur toutes les provinces de l'empire. A Tribur, sur le Rhin, les seigneurs confédérés, en présence des légats pontificaux, avaient dressé contre leur suzerain un acte d'accusation révolutionnaire ; les désordres de sa jeunesse, les cruautés et les injustices de son règne, sa passion pour la guerre, sa dureté à l'égard des orphelins et des veuves, ses attentats contre les églises et les monastères, sa déloyauté, tous ses engagemens rompus « comme toiles d'araignées, » les voleurs, les homicides et les adultères couverts par la majesté de l'empire, la noblesse allemande n'oubliait aucun des

crimes, aucune des folies d'Henri. L'épiscopat allemand, si docile quelques mois plus tôt, terrifié maintenant par les anathèmes de Rome, se détournait du prince maudit; Siegfried de Mayence s'était enfui de la cour et prêchait dans son diocèse la réforme du royaume et la pénitence pour les péchés du roi. En face de Tribur, sur l'autre rive du Rhin, à Oppenheim, presque seul, entouré des rares amis qui osaient encore toucher sa main et s'asseoir à sa table, Henri prêtait l'oreille aux rumeurs menaçantes parties de cette petite ville où, deux siècles auparavant, l'Allemagne avait déposé l'empereur Charles le Gros.

Puis il s'était enfermé, tel qu'un pestiféré ou un lépreux, dans le château de Spire. Mais la clameur de son peuple, privé de sacremens et affolé par la peur de l'enfer, montait toujours jusqu'à lui. Ses vassaux ne lui accordaient plus que quelques mois pour faire sa paix avec l'Église. Au bout d'un an, à partir du jour de l'excommunication fulminée au Latran, il serait proclamé déchu et chassé de l'empire.

Alors il se résigna à la suprême humiliation.

Il écrivit à son parrain, Hugues, abbé de Cluny, s'engageant à la réparation et promettant le passage en terre sainte. Il écrivit à la comtesse Mathilde de Toscane, afin qu'elle priât Grégoire de s'avancer jusqu'en Lombardie pour y rencontrer le pénitent impérial. Il envoya un message au pape pour protester de son repentir et de sa conversion. Puis il mendia secrètement à ses comtes et à ses barons des secours pour faire le voyage d'Italie. Bien peu lui répondirent et un seul consentit à l'accompagner. Il sortit de Spire avec sa femme et son fils en bas âge. Personne ne songea à lui barrer le chemin. Les excommuniés, qui se rendaient en foule à Rome, afin d'obtenir le pardon, s'écartaient de sa route, craignant de voyager dans son ombre. Il fit un long détour par la Bourgogne et passa la fête de Noël à Besançon. De là, à travers le Jura, il gagna les terres de sa belle-mère, Adélaïde de Suse, comtesse de Savoie. Les défilés des Alpes étaient gardés par ses compétiteurs à l'Empire; le Saint-Bernard seul était libre. C'était la route antique d'Antonin, reprise par Charlemagne et ses fils, pratiquée par les pèlerins. Hildebrand avait jadis conduit à Rome, par ce chemin, le pape Léon IX. Mais Adélaïde et son jeune fils, le comte Amé, prétendaient faire payer cher à Henri le sentier de la montagne. Ils lui demandèrent cinq évêchés d'Italie, voisins de leurs États. Henri marchanda, supplia, eut recours aux pleurs de sa femme et parvint à faire accepter le Bugey comme rançon de sa fuite. Le 1er janvier 1077, après avoir franchi le Rhône près de Saint-Maurice, vieille bourgade consacrée par le sang de la légion thébéenne, le fils de

cet empereur Henri III, qui avait fait trembler sous les pas de ses armées l'Italie et Rome, accompagné de quelques serviteurs et guidé par des paysans de la contrée, atteignait, avec sa femme et son enfant, le formidable rempart de roches et de glaces.

Devant lui on poussait des bœufs qui foulaient sous leurs pieds un sillon dans la neige profonde. Au bout de quelques milles de montée laborieuse, la petite troupe parvint, au point le plus élevé du passage, à ce lac éternellement glacé au bord duquel Bernard de Menthon, archidiacre d'Aoste, avait construit un hospice pour les voyageurs. Mais, cet hiver-là, le froid était si âpre, qu'aucun pèlerin n'étant passé, les moines avaient déserté la maison. L'empereur et ses compagnons s'abritèrent pour la nuit dans une salle du couvent. Quand il fit jour, on se remit en marche vers l'Italie. Arrivé au revers méridional du Saint-Bernard, Henri désespéra d'aller plus loin. La pente était à pic, une mer de glace coupée de précipices bleuâtres, hérissée d'aiguilles blanches. On fit glisser sur des planches, entravés aux jambes, les chevaux dont la plupart roulèrent et périrent, mutilés, en poussant des cris rauques d'épouvante. La reine et son fils descendaient à l'aide d'un traîneau de peaux de bœufs, côtoyant des abîmes, aveuglés par les rafales de neige; les guides qui les traînaient devaient s'accrocher à des crampons de fer enfoncés dans la glace. Henri rampait, les mains déchirées et sanglantes, se laissait rouler, tombait et rebondissait sur la nappe glacée, comme emporté par l'ouragan noir, qui, des Alpes vertigineuses, pyramidant sur une mer de brumes, se ruait contre la vallée avec un fracas de tempête.

La nuit était déjà avancée quand les lamentables pèlerins frappèrent à la porte d'un monastère, dans le val d'Aoste. Le portier accourut, tenant sa lampe, dont la flamme vacillait au vent. Il recula d'effroi à la vue du voyageur de minuit, l'empereur Henri, roi de Germanie, roi des Romains, qui, tête nue, le manteau tout blanc de neige, avec un visage de spectre, conduisant par la main son enfant à demi mort de lassitude et de froid, priait pour l'hospitalité au bord de la route désolée où personne n'osait plus cheminer depuis de très longs jours.

Vers la même heure, le pape Grégoire entrait, à la lueur des torches, dans sa petite ville maternelle de Soana. Il avait quitté Viterbe le matin, sous un déluge de pluie et avait longé, par des sentiers fangeux, la rive occidentale du lac Bolsène. Un écuyer, dépêché par lui, avait annoncé au seigneur et au peuple l'approche du pontife. Il n'arriva que fort tard, lorsque les bourgeois et les clercs, trempés jusqu'aux os, s'apprêtaient à retourner, d'assez méchante humeur, à leurs logis. Au bruit lointain de la chevauchée, les bonnes gens

allumèrent en hâte leurs flambeaux et s'agenouillèrent dans la boue. Personne, parmi les plus vieux, ne reconnut en ce petit vieillard couché sous les rideaux ruisselans de sa litière les traits du jeune pâtre, dont la destinée était devenue la gloire du pays. Le baron lui baisa la main droite et l'invita à descendre à son château, où le souper attendait :

— Tout à l'heure, mon fils; je veux saluer d'abord ma vieille maison et réveiller le souvenir de mes morts.

Le cortège de Grégoire, précédé par la foule, se remit en marche. Les maisons s'étaient toutes éclairées, et, derrière le vitrail de chaque fenêtre, paraissaient des figures étonnées et endormies d'enfans à qui les mères montraient du doigt la litière de pourpre, montant avec lenteur, dans le flamboiement rouge des torches, vers le haut quartier de la ville. Tout à coup, la foule s'arrêta pour laisser le chemin libre au pape. A l'entrée d'une rue étroite, escarpée, une masure brillait, illuminée par une multitude de cierges, ornée de festons de verdure, la porte grande ouverte. Les cavaliers mirent pied à terre ; Grégoire, aidé par ses écuyers, sortit de sa litière, et, d'un geste impérieux, défendit qu'on l'accompagnât à son foyer de famille. Il pénétra seul dans la petite maison, dont la porte se referma sur lui.

Victorien et les chevaliers romains s'alignèrent en avant du porche, le visage tourné du côté du peuple, qui attendit, têtes découvertes, sous la pluie d'hiver. On eût vu alors Grégoire VII, assis sur un escabeau, dans le coin du foyer nu et froid, promenant le regard tout autour des misérables murailles et sur le pavé de briques de la chambre de famille où il avait appris à prier. Chancelier de l'Église romaine et cardinal, il avait racheté la maison, qui, dès lors, était demeurée vide, sans habitans, ténébreuse comme un sépulcre. Il y revenait vieilli, chargé de gloire, roi de toutes les âmes, et, depuis quelques jours, par la capitulation de l'empereur, maître absolu de la terre. Ses yeux rencontrèrent la croix pontificale, la croix d'or émaillée de pierres précieuses qui pendait sur sa poitrine ; il la contempla tout en suivant un rêve, et, tout à coup, un sourire amer parut sur ses lèvres flétries. Il mit entre ses mains sa tête chauve et songea. Tandis qu'au dehors les gens de Soana se tenaient en profond silence, le pape, dans cette vision d'adolescence, sentait son cœur se pénétrer de tendresse humaine. Une fois encore il entendait la voix du père, et le souffle de sa sœur rafraîchissait son visage ; une fois encore, le vieux chien de berger, son ami si fidèle, posait sa tête sur ses genoux. Les cloches de la paroisse s'étant remises à sonner, Grégoire revit les Noëls et les Pâques d'autrefois, sa place à l'église, dans l'ombre d'un pilier, la

première procession où il avait figuré lui-même, enfant de chœur balançant l'encensoir. Puis il se souvint d'une parole du curé de ce temps-là, le jour où il lui avait confessé sa vocation religieuse :

— Ah! mon enfant, vous serez peut-être plus tard, à votre tour, curé de Soana. Cela serait très beau! peut-être même évêque de Viterbe! Que le bon Dieu vous fasse la grâce d'être évêque! Mais, curé de Soana, vous seriez bien plus heureux!

Pour la seconde fois, depuis qu'il s'était assis sur la pierre de son berceau, l'évêque universel sourit avec amertume.

Il se leva alors, ouvrit lentement la porte et descendit les marches de l'humble masure avec une gravité recueillie, comme s'il quittait le maître-autel pontifical de Saint-Jean-de-Latran. Jusqu'au château du baron, il ne prononça pas une seule parole. Il accepta, pour honorer son hôte, un peu de pain et de lait. Victorien, le seigneur et quelques moines se tenaient debout autour de la table :

— Cette maison est toute caduque et menace ruine! dit-il, comme se parlant à lui-même. Mais j'ai déjà tant de ruines à soutenir! Après moi, c'est à ma petite-nièce qu'il appartiendra d'y veiller, à Pia et à son mari...

En ce moment, il releva la tête, et son regard croisa celui de Victorien. Une pensée, une espérance nouvelle, s'éveillait dans le cœur du fils de Cencius, indécise encore et pleine d'inquiétude. Cependant, il lui sembla que la figure austère du pape s'était portée de son côté avec une bonté paternelle. Grégoire reprit, toujours à demi-voix :

— Tant que la race d'Hildebrand vivra, je veux que cette maison demeure comme le témoignage de notre humilité première et de la douceur de l'Église qui nous a exalté. Pia et mon petit-neveu n'oublieront jamais ce vœu de leur grand-oncle.

Mais il ajouta, en se tournant vers le groupe noir des moines :

— A moins que la volonté du Seigneur et l'intérêt de l'Église n'appellent Pia à la vie du cloître, qui est la vie bienheureuse!

Un moine s'inclina en murmurant :

— *Sola beatitudo!*

— *Amen!* dirent les autres moines d'une voix mélancolique.

L'intention première du pape avait été de joindre l'empereur en Allemagne même, puis, quand Henri eut passé les Alpes, à Mantoue. Chaque jour, il recevait un courrier de la comtesse Mathilde, lui apprenant les relations d'Henri avec le clergé et les nobles du Piémont et de Lombardie. A Milan, l'Église simoniaque, contre laquelle Hildebrand avait jadis fomenté la révolte des Patarins, attendait l'excommunié avec enthousiasme. Les évêques lombards, chassés du bercail romain, espéraient que le fils d'Henri III oserait donner un nouveau pape à la chrétienté. A partir de Turin,

le cortège impérial avait entraîné à sa suite tous les clercs condamnés au Latran. Les bourgeois aussi et les artisans de l'Italie septentrionale, animés déjà par l'esprit de liberté de leurs fières communes du siècle suivant, saluaient Henri comme le sauveur de leur patrie. L'empereur, que cette clientèle embarrassait, répondait par de vagues promesses et laissait se grouper autour de sa bannière tous ces révoltés.

Grégoire, inquiet, n'avançait qu'avec précaution. Au sortir de Soana, il se dirigea vers les défilés de l'Apennin qui font communiquer entre elles la Marche d'Ancône et l'Ombrie. Il passa sous Orvieto, dont le rude évêque lui demanda, mais en vain, la permission de brûler un prêtre hérétique. De Foligno, il marcha quelques instans du côté d'Assise. Au nord, la ville toute blanche, dominée par son château féodal, se découpait, avec ses maisons en terrasse, telle qu'une acropole de l'Orient, sur le ciel bleu. Victorien leva son béret en l'honneur de la cathédrale de Joachim. Le geste du jeune homme fut aperçu par le pape, qui, à son tour, tendant le bras hors de sa litière, bénit Assise :

— Que Dieu te garde! dit-il, cité sainte et que, par tes fils, Jésus-Christ soit glorifié maintenant et toujours!

Quand on eut franchi les étroits passages de la montagne resserrés entre des pentes rocheuses de couleur fauve, égayés çà et là par des bouquets de pins, on longea, à travers la Romagne, le versant oriental de l'Apennin. A Imola, une lettre de Mathilde obligea le pape à changer le but de son voyage. La comtesse lui représentait que, dans sa ville de Mantoue, habitée par de nombreux amis de l'empire, elle ne pouvait répondre de la sûreté du pontife. Elle lui offrait sa forteresse de Canossa, voisine de Reggio d'Émilie; là, du moins, Henri IV serait à la merci de son juge, sous le bâton de son évêque. Elle-même elle marchait à la rencontre de son père spirituel.

Cette fille du marquis Boniface de Toscane avait alors trente ans. Elle était d'une beauté héroïque, altière et vaillante. Cimabue la représenta, longtemps après, sous le harnais d'acier d'une guerrière, les yeux superbes d'orgueil, guidant d'une main un cheval fougueux, tenant de l'autre une grenade, symbole de pureté. Elle venait alors de perdre presque à la fois son mari, Gottfried, duc de Lorraine, et sa mère Béatrix, qui repose toujours au Campo-Santo de Pise. Elle était suzeraine de l'Italie centrale par la Toscane entière, Mantoue, Modène, Ferrare et Crémone, elle possédait en propre la région de Viterbe jusqu'à la mer, le futur *patrimoine de saint Pierre*. Elle avait, pour l'Église de Rome, la religion des saintes femmes de Jérusalem pour Jésus. A quinze ans, elle s'était battue avec l'épée contre l'armée allemande et l'antipape Hono-

rius II. Elle rêvait de léguer à la papauté une royauté italienne. Elle n'avait point prévu de quelles misères et de quel sang l'Église devait payer, durant plus de deux siècles, les libéralités de son testament. Grégoire lui écrivait : « Si je suis aimé comme j'aime, il n'est aucun mortel que vous me préfériez. » Le zèle de la maison de Dieu et la haine de l'empire formaient entre ces deux grandes âmes une communion singulière. Dante, qui n'aimait point le saint-siège, évita de rencontrer Grégoire VII au paradis ; mais il a placé Mathilde devant le char de la Rome mystique, le char de triomphe où est assise sa Béatrice, et l'Italie guelfe a glorifié la grande comtesse comme la première héroïne de son indépendance nationale.

Mathilde rencontra Grégoire VII entre Modène et Reggio. Elle était à cheval, couverte jusqu'à la ceinture d'une cotte de mailles dorées. La chevalerie qui l'escortait avait un aspect magnifique. En tête du cortège marchaient douze pages à cheval, portant des clairons d'argent, qui sonnèrent, à la vue de la litière papale, une fanfare guerrière. La comtesse descendit de sa monture et s'apprêtait à se prosterner ; mais Grégoire ne le permit point et l'invita à chevaucher à sa droite. Ils allèrent ainsi jusqu'à Reggio, où l'on fit halte pour le repas de midi. Puis, se tournant vers les montagnes, les voyageurs prirent la route de Canossa. On rentrait dans le désert farouche de l'Apennin. Un vent violent s'était levé du nord, la neige tombait ; les chevaux, glissant sur les sentiers rocailleux, avançaient lentement.

A la tombée de la nuit, Victorien aperçut au loin, au haut d'un promontoire de rochers, toute sombre et planant sur la steppe blanche, la forteresse de Canossa. Un faisceau de tours s'élançait au-dessus de la triple enceinte des murs, vers le ciel livide. Plus haut encore que les tours, attachées à un mât, flottaient côte à côte les deux bannières alliées, Rome et Toscane, qui battaient l'air lourdement, telles que les ailes énormes de quelque oiseau de l'Apocalypse.

Cette citadelle, de figure sinistre, gardait un souvenir très noble. La veuve du dernier roi lombard, Adélaïde, prisonnière de Béranger II, dernier roi d'Italie, s'était échappée par un souterrain de son cachot et s'était réfugiée à Canossa, sous le bouclier d'Azzo, l'aïeul de Mathilde. Assiégée par Béranger, une flèche lui avait apporté le message d'amour d'Otton de Saxe, le futur empereur Otton le Grand, qui venait à sa délivrance, et reçut de la jeune femme la couronne d'Italie.

Mais à cette heure, revêtue par le crépuscule d'une draperie de deuil, Canossa se dressait comme un symbole de terreur.

Alors Victorien se rappela sa première entrée au château du La-

tran et l'effroi de ses premières nuits dans la maison de Grégoire; puis, tout à coup, il revit le château de son père, au bord du Tibre, dans la vieille Rome, et l'image de Cencius s'empara de sa pensée.

Depuis une année, il avait songé bien des fois au proscrit. Même en ses jours de plus grand bonheur, près de Pia et de Joachim, il se demandait avec angoisse pourquoi aucune nouvelle du triste pèlerin n'était jamais parvenue jusqu'à son fils. Cencius l'avait donc oublié et la tombe du Sauveur ne lui avait inspiré aucun retour de tendresse vers l'enfant à qui il devait la miséricorde et le salut.

Une scène extraordinaire arrêta un instant le pape aux abords du premier pont-levis jeté sur les fossés de Canossa. Au moment où les serviteurs de Mathilde, torches en mains, s'avancèrent pour accueillir l'hôte de la comtesse, on vit sortir de l'ombre une troupe lamentable, pieds nus dans la neige, la chemise de laine sur le dos, la tête rasée. C'étaient l'archevêque de Brême, les évêques de Lausanne, de Strasbourg, d'Osnabruck, le comte Éberhard, familiers de l'empereur, qui, arrivés dans la journée, attendaient la venue de Grégoire pour implorer l'absolution. Tous ces supplians, confiés à la garde du capitaine de Canossa, furent enfermés isolément dans les cachots des tours et des souterrains, sans feu ni lumière, réduits au pain et à l'eau. Ils devaient attendre, pour être jugés, l'arrivée de l'empereur et la sentence portée par Grégoire sur leur propre suzerain.

Cependant Henri s'approchait de son maître spirituel avec une grande lenteur. Chemin faisant, il renvoyait loin de sa compagnie les évêques schismatiques d'Italie dont la vue eût irrité le pape. A mesure qu'il avançait, la puissance de ce vieux moine, qui détenait les clés de l'enfer, lui semblait plus formidable; il redoutait l'heure où, du fond de la plaine brumeuse, il découvrirait, debout sur un pic de l'Apennin, le noir fantôme de Canossa.

La veille du dernier dimanche de janvier, dans la nuit, une tempête vint des Alpes, roulant sur l'Émilie de prodigieux tourbillons de neige. Au matin, dans les replis du blanc linceul, les guetteurs du château aperçurent, cheminant à travers l'ouragan et suivie d'une longue file de corbeaux, une petite bande de chevalerie. L'empereur allait enfin atteindre la station suprême de son calvaire.

Le pape fut averti, vers midi, au moment où il terminait sa messe, de la présence d'Henri à l'entrée du premier pont. Il lui envoya l'ordre de se retirer, jusqu'au lendemain, dans un couvent voisin de la forteresse, où les moines l'attendaient pour lui bourdonner les psaumes de la pénitence.

Quelques heures plus tard, un second cortège frappait aux portes de Canossa : la comtesse de Suse, l'abbé de Cluny et l'évêque de

Verceil venaient plaider auprès de Grégoire la cause du jeune roi. Mathilde accueillit ces nouveaux hôtes et leur fit comprendre que l'œuvre serait fort épineuse : le pape semblait résolu à désespérer l'empereur.

Enfin, à la tombée de la nuit, deux hommes, un chevalier et un moine, sonnèrent la cloche extérieure du couvent. Le frère portier leur demanda leurs noms et ils entrèrent sans daigner lui répondre. Les deux mystérieux voyageurs s'enfermèrent avec Henri et l'entretien se prolongea jusqu'à l'heure du couvre-feu. Personne, ce soir-là et les jours qui suivirent, n'aperçut leurs visages. Le moine tenait son capuchon rabattu sur les yeux et le chevalier sa visière abaissée.

Le lendemain, Henri, tête nue et pieds nus, revint à Canossa. On l'introduisit seul dans la cour de la seconde enceinte. Il attendit debout, bien des heures, en vain. Le château paraissait abandonné et mort. La neige tombait. Un instant l'empereur crut voir une ombre se mouvoir derrière les grilles d'une étroite fenêtre, au haut d'une tour. L'ombre se montra encore une fois à l'étage inférieur, puis elle s'évanouit. Henri avait alors reconnu le pape à son manteau rouge et à sa face pâle.

Vers le soir, les écuyers de Mathilde l'invitèrent à retourner au monastère.

Deux jours encore, la même attente, la même humiliation se renouvelèrent. A demi nu, dans le tragique appareil de sa pénitence, pleurant, battant sa poitrine, criant miséricorde, Henri ne put obtenir de s'agenouiller aux pieds de Grégoire. Le troisième matin, transi de froid, épuisé par le jeûne, il se réfugia dans la petite église de Saint-Nicolas, bâtie au bord des fossés de Canossa ; il s'assit tout frissonnant, comme un catéchumène, au seuil du baptistère et laissa tomber sa tête sur ses genoux. Des pas s'approchèrent et le tirèrent de sa stupeur : Mathilde, l'abbé de Cluny et l'évêque de Verceil venaient exhorter le misérable au repentir. Il s'empara, en sanglotant, de la main de Mathilde.

— Si tu ne viens à mon secours, dit-il à la comtesse, je ne briserai jamais plus de boucliers, car le pape m'a frappé et mon bras est mort. Ma cousine, fais qu'il me bénisse ! Va !

Le jour fatal de sa déchéance, fixé par les grands vassaux à la diète de Tribur, était voisin. L'empire et la chrétienté seraient bouleversés de fond en comble si Grégoire ne relevait sans retard l'empereur de l'excommunication. L'abbé de Cluny promit d'implorer le pardon au nom de la paix même de l'Église. Cette fois, le pontife céda. Il croyait Henri abattu pour toujours. Il reçut les sermens de la comtesse et de l'abbé qui répondirent de la loyauté du suppliant et de ses efforts pour la conversion de l'Allemagne à l'obédience de Rome. Puis il accorda le lendemain pour la cérémonie de l'expiation.

Au lever du soleil, l'empereur, nu jusqu'à la ceinture, fut conduit par les moines en face du porche de l'église de Canossa. Les deux acolytes d'Henri, le prêtre et l'homme d'épée, qui cachaient si soigneusement leurs visages, réussirent à pénétrer dans le château et s'arrêtèrent à quelque distance du roi, en un recoin des vieilles murailles.

Les évêques et les seigneurs allemands excommuniés sortirent alors de leurs cachots. Accablés par l'excès de la pénitence, ils s'agenouillèrent en demi-cercle aux deux côtés de leur prince.

Lorsque Grégoire parut, vêtu lui-même de deuil, avec la chape violette et la mitre de laine blanche, les supplians se jetèrent en avant, la face dans la neige, les bras en croix, avec de grands cris, demandant d'être purifiés de l'anathème et rendus à l'Église de Jésus-Christ.

Le pape s'assit sur un siège de bronze, tout en haut des degrés du portail et contempla quelques instans cette scène inouie. On dit qu'alors, ému jusqu'au cœur, il versa des larmes, larmes de pitié ou d'orgueil.

L'évêque de Verceil lui remit en mains une baguette. Grégoire, tout en récitant à voix haute le psaume *Miserere mei, Domine, secundùm magnam misericordiam tuam*, frappait à chaque verset l'épaule d'un nouveau pénitent à genoux sur la première marche de l'église. Puis, il se leva, retira sa mitre, et, joignant les mains, il invoqua lui-même le pardon de Dieu. Il se rassit et prononça la formule de l'absolution.

Le roi se releva et le pape lui tendit les bras. Il prit Henri par la main, le fit couvrir d'un manteau et l'introduisit dans la nef en disant :

« Au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit, je te rends la participation aux mystères de la mère Église. »

Il lui donna le baiser de paix, ainsi qu'aux évêques qu'il venait d'absoudre. Il déposa la chape de deuil, revêtit la chasuble blanche et s'avança vers l'autel. Des voix d'enfans chantèrent le *Kyrie*, et la messe pontificale commença.

C'était une vieille église, étrangement ténébreuse, aux voûtes basses appuyées sur de lourds piliers, une crypte mortuaire que la lueur des cierges et des lampes éclairait d'une façon funèbre. Les bêtes apocalyptiques qu'un ciseau barbare avait sculptées aux chapiteaux, les griffons, les salamandres et les licornes semblaient s'éveiller de leur sommeil de pierre et, parmi les reflets incertains des lumières de l'abside, baignées par les fumées bleuâtres de l'encens, déployaient leurs ailes comme d'immenses chauves-souris, rampaient et s'enroulaient avec une lenteur fantastique autour des acanthes de granit. Dans la demi-coupole de l'abside, une mosaïque rongée par l'humidité, noircie par les vapeurs de l'autel, laissait

voir encore un Christ décharné, aux yeux énormes, un Christ terrible de jugement dernier, et, à sa gauche, une grappe de démons noirs accrochés à des corps de damnés. Chaque fois que le pape étendait les bras, l'ombre de son geste traversait l'église et se perdait dans la nuit de la voûte. Quand il entonna le *Gloria in excelsis*, sa voix, grêle et cassée, fit l'effet d'un sanglot d'enfant. Mais il chanta les premières paroles du *Credo* avec une telle majesté, qu'un frisson courut sur les têtes inclinées de ces évêques germaniques qui, pour un jour, avaient osé renier une seule ligne du symbole séculaire.

Victorien, debout près de l'autel, assistait à cette messe lugubre. Il regardait, avec une sorte d'effroi, l'impérial pénitent et songeait à la tristesse de son ami l'évêque d'Assise, s'il avait été présent à la réconciliation formidable du pape et de l'empereur. Au moment où les voix d'enfans chantèrent *Et homo factus est*, il remarqua que, dans le petit groupe des serviteurs d'Henri, deux hommes n'avaient point fléchi le genou. Le chevalier et le moine, à demi cachés par un pilier, suivaient, avec une attention extrême, tous les mouvemens de Grégoire. Un instant, le moine présenta à la lumière sa tête encapuchonnée et Victorien se souvint du regard d'oiseau de proie jeté un soir sur Pia et sur lui-même, à Rome, du haut de la tour solitaire des Saints-Jean et Paul.

Au moment de la communion, le pape se tourna vers l'empereur, et l'appela d'un signe au pied de l'autel. Puis il prit l'hostie, l'éleva à la hauteur de son visage, en face d'Henri, et dit :

— Toi et les tiens, vous m'avez dénoncé au monde comme évêque impur, mauvais pape et faux pape. Vous m'avez accusé de péchés si horribles que l'Église devrait me chasser du siège de saint Pierre et me dégrader du sacerdoce. Si je suis innocent, que le corps de Notre-Seigneur témoigne de mon innocence ; si je suis coupable, que Dieu me fasse tomber mort et frappé de damnation devant son tabernacle !

Il rompit alors sur l'autel l'hostie en deux parcelles et communia.

L'épreuve était bonne pour Grégoire. Il reprit le second fragment de l'hostie et s'approcha de l'empereur.

— Toi aussi, mon fils, tu as été accusé par les grands de ton royaume de crimes si odieux qu'ils ont jugé utile de te retirer le sceptre de l'empire et d'obtenir de nous que tu fusses retranché à jamais de la communion des chrétiens. Si tu es innocent, que le corps du Seigneur témoigne pour toi ; si tu es coupable, qu'il soit sur-le-champ ta condamnation et ta mort !

Et il présentait le pain sacré aux lèvres du roi.

Henri, éperdu, très pâle, se rejeta violemment en arrière, et, tout

d'un coup, pour ne point voir ce sacrement de terreur qui venait à lui, il se coucha sur le pavé du sanctuaire, la tête recouverte d'un pan de son manteau.

Dans l'assemblée des fidèles, troublée par l'attente d'un miracle effroyable, Mathilde seule et Grégoire demeuraient calmes. La comtesse encourageait le pape par un sourire de triomphe ; Grégoire, tenant toujours en sa main la chair de Jésus, couvait l'empereur vaincu d'un regard de pitié hautaine.

Henri murmurait des paroles confuses, se relevait à demi, comme s'il acceptait le jugement de Dieu, puis retombait sur la pierre de l'église, terrassé par la peur.

Mais le moine et le chevalier dont personne ne connaissait les noms sortaient de leur ombre. Déodat disait à son compagnon :

— Va donc, puisque tu redoutes un coup de foudre. Pour moi, une hostie, même consacrée par un pape, n'est point chose dangereuse. A la vérité, le fragment offert par le vieux Grégoire peut être mortel. L'Église de Rome possède des secrets merveilleux, une alchimie infernale. Quand j'étais petit garçon, un pape est mort en buvant son calice, et les cardinaux n'osaient plus, le jeudi saint, s'asseoir à la table de la sainte Cène.

D'un bond, le chevalier s'était porté à deux pas de l'empereur. Il souleva la visière de son casque et se pencha vers l'oreille de son maître. Grégoire et Victorien entrevirent, comme en un éclair, la face brutale et les yeux méchans de Cencius. Le jeune homme étreignit le marbre de l'autel : il se sentait défaillir et rouler à l'abîme.

— Refuse, mon seigneur, dit le baron, refuse pour ta vie, pour ton empire, pour ton salut éternel !

Les officiers de Mathilde se mirent en mouvement, comme pour s'emparer de Cencius. Mais le pape les arrêta d'un geste.

— Laissez libre cet homme : il est mon vassal, baron de Rome, et n'appartient qu'à moi seul. Mais c'est un parjure et je le chasse de ma présence. Par amour pour cet enfant, son fils, je lui octroie la vie pour la seconde fois, et je défends qu'on touche à sa personne.

Déjà Cencius avait rejoint Déodat sous le portail de l'église et tous deux fuyaient loin du château.

Le pape, abaissant encore les yeux sur l'empereur prosterné, ajouta, avec une ironie chagrine :

— Ce jour-ci n'est-il pas d'ailleurs un jour de pardon et de paix ?

Dans le silence de l'église ténébreuse, on entendit alors les sanglots de Victorien. Tout à coup Grégoire, inspiré par une immense tendresse, s'avança vers le jeune homme :

— Et toi, mon enfant, toi qui es pur et bon, reçois ton Dieu que celui-ci n'ose accueillir. Jésus-Christ repose avec joie dans le cœur de ceux qui souffrent.

Victorien fit un pas vers le pontife, croisa les mains sur sa poitrine, et prit l'hostie.

Après les dernières oraisons, le pape bénit solennellement l'empereur, l'épiscopat teutonique et les fidèles. Puis, le cortège se déroula le long de la nef. Les seigneurs toscans, la comtesse, les jeunes chantres de la chapelle, les évêques, l'abbé de Cluny, défilèrent tour à tour. Enfin, « les deux moitiés de Dieu, » Henri, blême de honte et de colère, le front bas, Grégoire, très droit, les yeux ardens, sortirent fraternellement côte à côte de la vieille église.

Seul et longtemps après qu'un clerc eut éteint le dernier cierge et soufflé sur la dernière lampe, Victorien demeura oublié dans le crépuscule de l'abside, assis sur les marches de l'autel. Ce fut l'heure la plus amère de toute sa vie. Il revit le passé et pressentit l'avenir. Quel héritage de trahisons et de crimes son père lui avait-il donc réservé ? De quels opprobres le nom de cette antique famille des Cencius serait-il encore souillé ? Par quels nouveaux sacrilèges sa race outragerait-elle encore l'Église ? Il songea alors à la doctrine désespérante de son premier maître, au dogme féroce sans cesse invoqué et glorifié par le moine Egidius, l'enfant condamné pour le péché du père à une misère infinie, le démon institué par Dieu même arbitre souverain d'une destinée maudite. Et lui, marqué par Satan du signe de ses élus, oserait-il jamais rentrer au Latran, embrasser Joachim, soutenir le regard des yeux de Pia ! Avec quelle angoisse la jeune fille ne recevrait-elle point ce fils de brigand parricide, l'ennemi vraiment diabolique de Grégoire ? Ne valait-il pas mieux ensevelir demain, dès ce soir même, l'infamie fatale de sa famille au fond de quelque cloître, dans l'ombre de l'Apennin, le plus loin possible de Rome et de tout ce qu'il avait aimé ? Et la parole du moine au souper pontifical de Soana lui revint au souvenir, telle qu'un signe d'espérance : *sola beatitudo !*

Mais l'image de Pia, la grâce de son visage et la caresse de son sourire sollicitaient toujours le cœur du jeune homme. Peu à peu une pensée plus virile grandissait en lui. La fuite au couvent, l'adieu au monde, ne paraîtraient-ils point à la jeune fille un acte d'égoïsme et une lâcheté ? Était-il digne d'un chevalier romain, du disciple de Joachim, du pupille de Grégoire VII, de proclamer sa défaite, avant d'avoir lutté pour son honneur, pour la paix de sa vie ? Ne devait-il pas d'abord essayer une tentative généreuse sur la conscience de son père ?

Vivement il se releva, secoua le mauvais rêve et courut hors de l'église.

Henri, à pied, cuirassé, le manteau royal sur les épaules, entouré de ses évêques et de ses nobles, prenait, dans la cour du château,

congé de Grégoire. Les adieux, de part et d'autre, furent très froids. Le pape dit à l'empereur au moment où la troupe monta à cheval : — N'oublie pas, mon fils, que tes sermens sont écrits là-haut. S'il reste, entre moi et toi, un mystère, Dieu ne tardera pas à le dissiper.

Cencius ne se trouvait point dans le cortège impérial. Victorien s'élança hors de l'enceinte, jusqu'au monastère où le roi avait passé ses dernières nuits. Personne n'y avait revu ni Cencius ni Déodat. Le jeune garçon descendit alors, par un sentier rapide, sur la route de Milan où se rendait Henri IV. Il allait, le front nu, le vent dans la chevelure, tout blanc de neige, interrogeant les traces du chemin, frappant aux portes des rares maisons éparses dans la campagne. Bientôt parut l'empereur, et Victorien se rangea pour le passage de l'escorte. Aucun de ces hauts seigneurs ne daigna reconnaître le jeune vagabond enfoncé jusqu'aux genoux dans la neige du fossé. Le roi, les yeux à demi clos, rigide sous son armure d'acier, passa devant lui comme en un songe.

L'évêque de Strasbourg chevauchait à l'arrière-garde, fort embarrassé par le méchant naturel de sa monture. Victorien remit gentiment dans l'étrier le pied épiscopal et questionna le cavalier.

— Hélas ! mon bon ami, vous courrez longtemps. Votre père et l'autre, un bien triste moine, — se sont jetés sur la route de Parme avec les deux meilleurs chevaux de notre compagnie. Ils m'ont laissé celui-ci, qui comptera pour mon temps de purgatoire. Merci et bonsoir. Que Dieu vous garde !

Victorien revint lentement, fouetté par la bise, le cœur brisé, à Canossa.

Le pape s'était inquiété de son absence et l'attendait anxieusement. Il l'accueillit d'abord par un long silence, puis avec une douceur mêlée de tristesse, lui imposa les mains sur le front.

— Mon fils, dit-il, Dieu éprouve ses justes par le deuil et par les larmes. Pour votre douleur, je vous aime plus que jamais.

Sur une table étaient amoncelées les lettres envoyées chaque jour par la chancellerie pontificale, les dépêches des évêques, des légats, des chefs d'ordres de toute la chrétienté. Grégoire prit une épître sur parchemin massif, naïvement pliée et fermée par un sceau épiscopal.

— Ceci est pour vous, Victorien. La lettre est arrivée ce soir dans le courrier du saint-siège. Le cachet porte les armes de l'évêque d'Assise, votre ami ; mais la suscription est d'une main d'enfant, sans doute de Pia. Allez, mon fils, et que Notre-Seigneur vous console !

Aux dernières clartés du jour, Victorien ouvrit la lettre de la jeune fille.

« Cher grand ami,

« Je voulais commencer par « cher petit ami ; » mais notre sainte abbesse m'a assuré que c'est un péché d'appeler « petit ami » un jeune cavalier, quand on n'a pas un âge de grand'mère.

« Vous nous manquez depuis un mois, et je ne puis croire encore que vous soyez parti véritablement. Il me semble toujours que vous êtes là-haut, sur les tours, occupé à suivre des yeux, avec messire Joachim, le vol des oiseaux d'hiver. Le soir, quand je vois votre place vide près du brasero, j'ai bien envie de pleurer. Notre évêque, pour me réjouir, me dit alors que vous nous reviendrez de Toscane chevalier charmant, sur un beau cheval de guerre, comme le saint Jacques de son missel, qui est peint tout en or sur un fond de ciel bleu. Hâtez-vous pour ce beau jour de fête.

« Votre petit billet, écrit de Soana, est tout usé à force d'avoir été lu et relu par le seigneur évêque et par moi. Je suis heureuse de votre passage dans ma chère vieille ville. Notre seigneur et moi nous espérons lui rendre visite quelque jour, en votre compagnie, quand les champs seront fleuris et que vous aurez votre cheval de bataille. Vous me laisserez monter un peu en croupe s'il n'est pas trop farouche ; mais nous n'en dirons rien à notre sainte mère.

« L'autre soir, un vendredi, nous avons eu au Latran un miracle, de l'avis de la bonne dame, mais qui lui a fait une peur horrible, un mauvais miracle. Vous savez qu'elle n'aime pas beaucoup notre chevreuil Fulvo, qu'elle prend pour une sorte de chèvre sauvage des forêts. Il paraît que les démons hantent volontiers les corps de ces bêtes. Or, comme elle nous contait une histoire à trembler de diables qui s'étaient logés à sept dans un grand bouc noir, et étaient entrés ainsi, il y a plus de trente ans de cela, dans son monastère de nonnes, voilà tout à coup Fulvo qui s'élance hors de sa couchette, d'un saut arrive par derrière à l'abbesse et lui donne dans le dos, entre les épaules, un si rude coup de tête et de cornes qu'elle est tombée en avant, de son escabeau, tout du long, avec un grand cri. Fulvo avait tort, mais notre seigneur a beaucoup ri, et moi aussi, quand nous avons été sûrs qu'elle n'avait d'autre mal qu'un détour dans sa coiffe. Cependant, il a été convenu qu'on attacherait désormais Fulvo au pied du gros lutrin qui porte un aigle doré, chaque fois que l'on parlerait du démon, c'est-à-dire chaque fois que l'abbesse raconterait une histoire.

« Mais cela n'empêche pas le chevreuil de monseigneur saint

Eustache d'être toujours bien caressant pour moi. Je vous envoie à Canossa les amitiés de ce joli diable.

« Pour en finir avec nos bêtes familières, apprenez que la mule de notre ami devient insupportable à force de dévotion. Hier, par une forte neige, elle s'est plantée des quatre jambes devant le porche de Sainte-Marie du Transtévère un temps si long, que Sa Révérence a pu lire tout son bréviaire du jour, y compris les vêpres, très tranquillement assise sur son dos. Si Fulvo loge un démon, cette mule doit renfermer l'âme de quelque moine, ou tout au moins d'un sacristain. C'est une idée du seigneur Joachim, une idée pour rire. Il est toujours très joyeux, excepté quand il pense à vous. Alors, il s'attriste et vous appelle.

« Ce n'est point sans peine que nous avons trouvé un parchemin pour écrire cette lettre. La provision du saint-siège est épuisée par les bulles d'excommunication, et le cardinal d'Albano, si bon pour moi maintenant, a dû arracher une page blanche à l'un de ces livres pesans comme des coffres et couverts de clous de cuivre, où les clercs chantent au chœur, mais dont le nom est trop difficile à retenir, pour une petite si peu savante, telle que moi.

« Il faut bien finir ma lettre, puisque me voici au bout du parchemin du cardinal. Mais là, tout en bas, sous la signature, je mets la bouche, et je crie, au risque d'être entendue par notre vénérable gouvernante :

« Revenez à nous, cher Victorien ; revenez en hâte, cher Victorien ! »

« PIA. »

Le jeune homme pressa sur ses lèvres l'endroit auquel Pia avait confié l'appel de son cœur et il se sentit comme pénétré d'une fraîcheur suave. Il ouvrit le vitrail de sa fenêtre et se pencha sur la plaine blanche. La tempête avait cessé et le ciel étalait son manteau d'étoiles. Le château s'endormait. Un champ de neige immense séparait les deux héros du drame de Canossa, Grégoire et Henri, et la grande douceur de la nature était descendue sur la scène où les deux pasteurs mystiques de la chrétienté venaient de semer pour leurs peuples et pour eux-mêmes une moisson de larmes et de sang. Mais l'heure présente était à la nuit, au silence et à la paix, et Victorien songeait avec une joie grave à l'enfant qui grandissait là-bas, dans la sainte ville de Rome, et qui l'attendait.

ÉMILE GEBHART.

POURQUOI ROUGIT-ON ?

ETUDE SUR LA CAUSE PSYCHOLOGIQUE DE LA ROUGEUR.

On a étudié le mécanisme physiologique de la rougeur. Claude Bernard, dans une très jolie étude sur *la Physiologie du cœur* (1), a décrit ce mécanisme : la courte syncope provoquée par certaines émotions, l'arrêt brusque du cœur qui repart aussitôt avec plus de force, bondit dans la poitrine et envoie le sang à plein calibre dans les artères. — Mais ce qui est moins connu, c'est le mécanisme psychologique de la rougeur. Quelles sont ces émotions qui provoquent ainsi le court arrêt et les bonds joyeux du cœur ? Voilà ce que les physiologistes ne peuvent guère nous dire, ce que les psychologues ne nous ont guère dit, ce que nous voudrions rapidement chercher.

I.

On rougit dans des circonstances très diverses. D'abord par modestie ; un éloge qu'on nous adresse, surtout devant témoins, nous

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars 1865.

fait rougir. — On rougit aussi de pudeur : une parole indécente nous fait rougir comme un éloge; sans doute, pour beaucoup d'hommes, cette loi n'est plus vraie; mais c'est que l'habitude a émoussé leur sensibilité; la loi n'en est pas moins naturelle. Il n'est pas de jeune fille ou d'adolescent qui ne rougisse à une allusion grivoise. La pudeur produit ainsi le même effet que la modestie. Bossuet, dans le sermon *sur l'honneur*, remarque cette analogie : « La pudeur et la modestie, dit-il, ne s'opposent pas seulement aux actions déshonnêtes, mais encore à la vaine gloire et à l'amour désordonné des louanges. Une personne honnête et bien élevée rougit d'une parole immodeste; un homme sage et modéré rougit de ses propres louanges. En l'une et l'autre rencontre, la modestie fait baisser les yeux et monter la rougeur au front (1). »

On rougit encore par timidité, c'est-à-dire par crainte du jugement d'autrui : toutes les fois que nous avons à parler devant plusieurs personnes, nous risquons de rougir. Il y a des écoliers qui rougissent chaque fois qu'on les interroge, des jeunes filles chaque fois qu'on leur parle. L'idée de se présenter dans un salon, dans un cercle, même dans un groupe de camarades, suffit à faire rougir beaucoup d'adolescens. Les jeunes femmes et tous les timides rougissent en rencontrant soudain dans la rue une figure connue. Quand nous entendons qu'on parle de nous, ou simplement quand nous pensons qu'on pourrait parler de nous, nous rougissons. La raillerie est un moyen presque infaillible de faire rougir les enfans et même les hommes.

Enfin on rougit de confusion. Je classe sous cette étiquette tous les cas où nous sommes pris en quelque flagrant délit. — D'abord si l'on est pris en flagrant délit d'un acte ridicule ou bas, par exemple d'un mensonge, d'une calomnie, on rougit. A tout âge un hypocrite qui se sent démasqué rougit; de même un homme rencontré dans un lieu où il ne voulait pas être vu; de même aussi un homme surpris dans un costume trop négligé. — Ce qui est plus bizarre, on rougit quand on est pris en flagrant délit de bonnes œuvres; on est confus du bien qu'on fait comme du mal, quand on croyait le faire secrètement; rien ne ressemble à un voleur comme un bienfaiteur discret surpris chez ses protégés. — On rougit même d'une action insignifiante, d'un rien, quand on est pris brusquement sur le fait : par exemple, on se croyait seul chez soi; on lisait ou on songeait; tout à coup on s'aperçoit qu'on n'était pas seul : on rougit. — Toutes les fois qu'on nous dit quelque vérité plus ou moins désagréable, l'effet est le même : par exemple, si

(1) Bossuet, *Sermon sur l'honneur*, 3e point.

on nous fait remarquer un tic, une manie, un ridicule, que nous en eussions ou non jusqu'alors conscience; par exemple aussi lorsqu'on nous tire brusquement d'une rêverie en nous demandant à quoi nous pensons; par exemple encore si nous nous apercevons qu'on a deviné un projet que nous couvions secrètement. — Nous rougissons aussi quand nous nous prenons nous-mêmes sur le fait : je m'aperçois tout à coup que je fais quelque chose d'insolite, par exemple que je parle plus que d'habitude, ou que je me vante, ou que je traite quelqu'un trop familièrement : je rougis.

Tels sont les principaux cas de rougeur. Ils peuvent se ramener à quatre types : modestie, pudeur, timidité, confusion. Quelle est, dans chaque espèce de cas, la cause morale? Y a-t-il dans tous un élément commun? Y a-t-il un état d'esprit déterminé qui corresponde toujours au phénomène visible de la rougeur?

II.

Un éloge nous fait rougir : que se passe-t-il donc en nous? Un fait très simple : cet éloge nous fait plaisir ; nous le savourons, nous en voudrions d'autres, nous en avons soif, tout l'être vibre de joie et de désir. — Mais nous ne voulons pas qu'on s'en aperçoive : il ne le faut pas; il est convenu que nous devons être modestes, être au-dessus de ces vanités; nous aurions peur qu'on ne se moquât de nous si on devinait cet émoi secret. — Or, il nous semble précisément qu'on le devine ; car nous sentons ou nous imaginons qu'on nous observe ; nous nous figurons l'attention de tous fixée sur nous; nous avons l'impression que tous les regards convergent sur notre visage. Il nous semble qu'on lit en nous à livre ouvert, qu'on voit dans notre cœur ce qui s'y passe. — Voilà le fait essentiel : nous avons le sentiment qu'on découvre au fond de nous ce que nous voulons cacher.

Que se passe-t-il maintenant dans un cas tout différent, dans le cas de pudeur ; quand une jeune fille, par exemple, entend un mot inconvenant? Voici, je crois, l'état de son âme : ce mot, elle le comprend; — sinon, ce qui arrive pour l'innocence absolue, elle ne rougirait pas ; — elle le comprend, et par suite elle en est émue. Elle en est froissée, choquée, — à moins parfois qu'elle n'y trouve du plaisir ; — en tout cas, elle en est troublée. Or, ce trouble, elle est obligée de le cacher : car elle est censée ne pas comprendre, il est convenu qu'elle ne sait rien, qu'elle ne comprend rien. A tout prix, il faut qu'elle ait l'air de ne pas comprendre; il ne faut pas qu'on s'aperçoive de son émotion. Elle se raidit pour la contenir.

— Mais elle a peur de n'y pas réussir, car elle sent l'attention fixée sur elle; précisément parce que sa présence rend le mot plus inconvenant, elle devine qu'on l'observe à la dérobée; elle se représente tous les regards braqués sur elle, et il lui semble que ces regards la démasquent. — Ce cas, en dépit des apparences, est donc analogue au précédent : que nous rougissions d'un mot grivois ou d'un éloge, le fait psychologique est le même; il y a un sentiment que nous voulons cacher, et qui risque d'être découvert; il nous semble qu'on le voit au fond de nous, malgré nous.

Le cas du timide semblerait aussi très différent. Quel rapport y a-t-il entre un écolier qu'on interroge et une jeune fille troublée d'un mot déplacé? Pourquoi rougit-il? — Parfois, c'est de son ignorance, tout simplement, qu'il rougit : il a conscience de ne pas savoir ce qu'il devrait ou voudrait savoir; il n'est pas en mesure de répondre; il sent qu'on va découvrir ce qu'il tient à cacher, le vide de son esprit. — Le plus souvent son amour-propre est excité : il désire faire une réponse juste ou brillante, donner de lui-même une idée flatteuse, et il a peur de la donner moins flatteuse qu'il ne le désire. Alors il se produit en lui comme un rapide bouillonnement d'amour-propre. Mais il ne veut pas que ses camarades s'en aperçoivent : il sait qu'on se moquerait de lui si on se doutait de son trouble. Or, il a peur qu'on ne s'en doute : il a l'impression que les regards plongent jusqu'au fond de lui; il lui semble qu'on lit à livre ouvert ce qui se passe en lui. — Dans les deux cas, le fait psychologique est le même : l'écolier tremble pour quelque chose qu'il veut cacher; il a le sentiment qu'on voit en lui ce qu'il veut garder secret, son ignorance ou sa vanité. — La jeune fille à qui l'on adresse brusquement la parole est comme l'écolier : désir de répondre juste, crainte de dire quelque chose de déplacé, et sentiment qu'on voit ce qui se passe en elle; tel est son *intérieur d'âme*. — Le débutant qui entre dans un salon, lui aussi, est ému : il a peur des gestes qu'il va faire, des attitudes qu'il va prendre, des mouvemens qu'il va exécuter, des mots qu'il va dire; il voudrait marcher comme d'habitude et ses jambes s'y refusent; il voudrait parler avec naturel, et sa gorge est sèche et son esprit est confus; tous ces actes, si aisés d'ordinaire, sont devenus impossibles pour lui. Il souffre horriblement de cette activité rentrée; mais il ne veut pas qu'on s'en aperçoive, et il tremble qu'on ne s'en aperçoive; il se figure toutes les attentions fixées sur lui, il prend pour son compte tous les sourires qu'il entrevoit, tous les chuchotemens qu'il croit entendre. Il lui semble qu'on lit au fond de son âme. — Quand une jeune femme rencontre soudain dans la rue une personne connue, *sa psychologie* est la même : jusque-là

elle circulait parmi des étrangers dont elle ne se souciait pas ; soudain, elle voit quelqu'un qui peut s'occuper d'elle, qui va sans doute s'occuper d'elle ; elle est émue ; elle tremble que dans sa démarche, son costume ou sa figure, quelque chose ne prête à la critique. Elle éprouve donc une vive secousse au cœur. En même temps, elle fait effort pour garder un air naturel, pour passer calme et distraite : il faut qu'elle y parvienne. Elle se roidit pour y parvenir. — Mais elle a peur d'être devinée ; elle sent fixée sur elle cette attention qui passe, elle a le sentiment d'être regardée, dévisagée, et voilà pourquoi elle rougit. — Quand nous soupçonnons qu'on parle de nous, même phénomène : émotion à l'idée du jugement qu'on porte sur nous, crainte qu'on ne s'aperçoive de cette émotion, idée qu'on découvre au fond de nous tout ce que nous voulons cacher.

Telle est donc la loi pour tous les cas de timidité. Tous présentent un caractère commun, un seul : quelque chose qui doit rester secret risque d'être aperçu, une émotion que nous comprimons risque d'éclater. Nous avons peur qu'elle n'éclate. Il nous semble qu'on la voit en nous malgré nous.

Reste la rougeur par confusion. Un enfant vient de mentir : il rougit, pourquoi ? C'est que tout d'un coup il a peur qu'on ne flaire son mensonge. Peut-être sait-il qu'on le soupçonne, peut-être notre visage a-t-il exprimé un doute : il tremble que sa pensée secrète ne soit démasquée. — Un bienfaiteur est pris en flagrant délit de bonnes œuvres : il rougit : c'est qu'il voulait cacher ses bonnes œuvres, il tenait, par une pudeur de la charité, à les accomplir secrètement, il voit soudain apparaître une personne connue : il craint qu'elle n'ait tout deviné. Il a le sentiment qu'on découvre ce qu'il tenait à cacher.

Voici un cas de confusion plus curieux : on se croyait seul : on s'aperçoit tout à coup qu'on ne l'était pas, on rougit. Rien ne paraît d'abord ressembler ici aux cas précédens : on n'a rien fait de mauvais ni d'excellent, on n'a honte de rien, on n'a sur la conscience ni une mauvaise action, ni une bonne œuvre. Il semble qu'on n'ait rien à cacher. Pourquoi donc rougir ? — C'est qu'en fait, il y a encore une émotion à cacher. Quand je m'aperçois qu'on me regardait, tout de suite et instinctivement je suis troublé, je suis inquiet. J'ai peur d'avoir fait de ces gestes, eu de ces mines, pris de ces attitudes, qui, naturels si l'on est seul, sont ridicules devant témoins. Peut-être avais-je trop d'abandon dans mes poses, ou trop d'expression sur mon visage ; peut-être ai-je trop laissé ma physionomie se mouvoir suivant le caprice de mes pensées. Peut-être ai-je trop laissé mes sentimens monter jusqu'à la surface de mon être. Sans

doute je n'ai pas été comme je tiens à être en public : l'homme le plus franc a toujours un masque social; il n'aime pas à être vu sans ce masque; peut-être étais-je tout à l'heure trop démasqué. Qui sait même : quand on est seul, on parle parfois sa pensée à voix basse, en tout cas on la mime, on la gesticule. J'ai peut-être fait tout cela. Voilà ce qui m'émeut, j'ai peur d'avoir été ridicule. Or cette peur, je ne veux pas qu'on s'en aperçoive; je veux paraître calme; je veux avoir l'air indifférent, naturel; si on devinait mon émotion, que penserait-on de moi? — Mais précisément j'ai peur qu'on ne la devine, je sens fixée sur moi l'attention du témoin imprévu et importun, il me semble qu'il lit en moi tout ce que je pense et qu'il pénètre au fond de mon âme : j'ai le sentiment d'être démasqué.

Dans tous les cas de confusion, le mécanisme est le même. Supposons, par exemple, qu'on me fasse brusquement remarquer une incorrection ou une négligence de toilette : il y a beaucoup de chances pour que je rougisse. C'est que l'observation m'a ému et peut-être même un peu vexé; je suis d'abord très ennuyé d'avoir laissé passer cette incorrection ou cette négligence, puis je suis un peu excité contre celui qui s'est permis de me la signaler. Il y a là un froissement, léger sans doute, passager, mais sensible. — Donc, je suis ému; mais je veux, à tout prix, qu'on ne s'en aperçoive pas. Je veux avoir l'air aisé, remercier avec bonne grâce celui que j'envoie à tous les diables; je sais qu'il serait ridicule de paraître gêné ou mécontent. Il faut que j'arrive à dissimuler mes impressions, et justement j'ai peur qu'elles ne soient devinées. — De même, si on me dit quelque vérité sur mon caractère ou sur mon esprit; au fond, cette vérité m'est désagréable, je la supporte malaisément; elle touche et blesse en moi des fibres étrangement sensibles, et tout mon être en vibrera quelques instans; mais en même temps il ne faut pas qu'on s'aperçoive de mes impressions, il faut que j'aie l'air tranquille ou reconnaissant, et j'ai peur de n'y pas réussir. — De même enfin si, brusquement, on m'arrache à une rêverie profonde : car je suis humilié de m'y être laissé aller, j'en veux à mon attention de s'être endormie, et je suis un peu irrité contre le brutal qui l'a réveillée d'une secousse. Bref, j'éprouve quelque dépit. Mais ce dépit, je ne veux pas le laisser voir, je ne veux pas qu'on le soupçonne, et cependant j'ai peur qu'on ne le lise sur mon visage.

Dans tous les cas précédens, c'était un autre qui me prenait sur le fait; si c'est moi-même, le phénomène est identique. Par exemple, en présence d'une personne respectée, je m'avise que je viens de parler trop familièrement, aussitôt je suis ému; je m'en veux de

ce que j'ai dit, j'ai peur d'avoir déplu, et cependant je tiens à cacher mon trouble, à continuer d'un air indifférent; et je crains qu'on ne devine ce qui se passe en moi. Par exemple encore, en causant, je m'aperçois tout d'un coup que je me suis vanté. Aussitôt j'ai peur qu'on ne l'ait remarqué, j'ai peur que ce mot malheureux n'ait trahi mes sentimens secrets, j'ai peur d'avoir moi-même ouvert un jour sur le fond de mon âme, sur ma vanité intime; il me semble que je suis complètement démasqué.

Ainsi il y a là une loi. Toutes les fois que je rougis, que ce soit confusion, timidité, pudeur ou modestie, mon état moral est identique : *j'ai le sentiment qu'on voit en moi ce que je veux cacher.* Voilà le fait spécial qui est toujours lié à la rougeur, qui fait couple avec elle : la crainte qu'un plaisir, une souffrance, un trouble, une pensée intime ne se dévoilent; la crainte de ne pas échapper aux regards qui nous observent ou même à l'esprit qui nous sonde; la crainte d'être deviné, démasqué; le sentiment qu'on lit au fond de nous à livre ouvert; le sentiment qu'on pénètre en nous malgré nous; le sentiment d'une sorte de viol moral. — Le vrai symbole de la rougeur, c'est la vierge dont on écarte les voiles, l'homme dont on arrache le masque, l'anonyme à qui l'on crie son nom. Imaginons un moyen de démasquer réellement l'âme : supposons qu'on puisse, en faisant jouer un ressort, exposer aux regards tous nos sentimens secrets, nos convoitises inavouées, nos rancunes sourdes, nos remords obscurs, nos ambitions furtives; alors nous rougirions plus qu'aucune vierge n'a jamais rougi, nous ne serions plus que rougeur.

III.

Cette loi, nous l'avons trouvée par l'analyse des faits : il nous faut maintenant la prouver. En effet, quelques précautions que nous ayons prises, nous pourrions être dupes d'une pure coïncidence; si invraisemblable que ce soit, il est possible que le hasard seul ait réuni partout sous nos yeux le même fait moral et le même fait physique, le sentiment d'être démasqué et la rougeur. Il est très peu probable, mais enfin il est possible que ce soit là une rencontre accidentelle; nous devons établir que c'est une liaison invariable.

Si la peur d'être démasqué est la vraie cause de la rougeur, voici ce qu'on peut prévoir. — Supprimons cette peur, toutes choses restant d'ailleurs identiques, la rougeur doit disparaître. — Provoquons cette peur, les autres circonstances restant toujours

identiques, la rougeur doit apparaître. Augmentons ou diminuons cette peur, la rougeur doit augmenter ou diminuer. — C'est précisément ce qui a lieu.

Dans tous les cas où la peur d'être démasqué n'existe plus, la rougeur n'existe plus. L'exemple des amans est frappant : deux amans ne rougissent plus l'un devant l'autre, et pourtant entre eux il est question de désirs et de plaisirs dont on rougit d'ordinaire. Pourquoi donc ne rougissent-ils plus? C'est qu'ils ne craignent plus de se montrer tels qu'ils sont. Ils ne tiennent plus à cacher leurs sentimens, ils se les sont avoués; ils ne cherchent plus à faire illusion sur leur être intime : ils s'abandonnent l'un à l'autre. Ce qu'ils voileraient partout ailleurs, ils le dévoilent entre eux. Ils n'ont plus de masque l'un pour l'autre : ils n'ont donc plus peur d'être démasqués. — Cette expérience est décisive : il y a là un cas de *non-rougeur*, qui est identique aux cas de rougeur, sauf sur un point, qui est précisément le point important; les circonstances sont les mêmes, sauf une seule, qui est précisément la cause présumée. Toutes choses égales d'ailleurs, la peur que nos sentimens intimes ne se dévoilent disparaît; la rougeur aussi disparaît : on peut en conclure que cette peur est la vraie cause de la rougeur.

De même, on ne rougit pas quand on est seul, quelles que soient les scènes que l'on imagine, quels que soient les projets que l'on forme, quelles que soient même les fautes qu'on se reproche, ou les ridicules qu'on se découvre; on ne rougit pas, ou, si l'on rougit, c'est par exception et parce qu'on se figure un instant qu'on n'est pas seul. Et pourquoi ne rougit-on pas? Simplement parce qu'on n'a, étant seul, aucune peur d'être démasqué. — Ici encore les circonstances peuvent être, — sauf une, — absolument les mêmes que dans les cas de rougeur. Il suffit que la crainte de se trahir soit supprimée, la rougeur est supprimée du même coup.

De même, le tout jeune enfant ne rougit pas, au sens moral du mot. Sans doute, quand il s'échauffe à crier, par exemple, il devient tout rouge; mais c'est là un phénomène de simple congestion, sans analogie réelle avec ce qu'on pourrait appeler la rougeur morale. Celle-ci n'existe pas dans les deux ou trois premières années. Darwin parle de deux petites filles qui rougissaient à l'âge de deux ou trois ans, et d'un autre enfant très impressionnable, d'un an plus âgé, qui rougissait lorsqu'on le reprenait de quelque faute. Mais il les cite comme de rares exceptions (1). Règle générale, l'enfant ne rougit que de colère. — Or, il est facile de comprendre

(1) Darwin, *Expression des émotions*, trad. S. Pozzi et R. Benoît, p. 336.

pourquoi il ne rougit pas : c'est d'abord qu'il n'a rien à cacher, mais c'est surtout qu'il n'a pas encore l'idée de cacher. Il exprime naturellement tout ce qu'il pense, il n'a pas encore de masque : sa physionomie, c'est son âme visible. Chez lui, toute émotion se traduit naturellement par un fait physique, cri, mimique ou parole; on peut lire en lui à livre ouvert. Il ne sait pas encore qu'il peut renfermer en lui ses sentimens. — Il commence à rougir le jour où il apprend à dissimuler, le jour où il s'avise qu'il a intérêt à ne pas dire tout ce qu'il a fait, à ne pas raconter tout ce qui lui passe par la tête. La rougeur commence le jour où la transparence s'altère.

Il y a d'autres êtres chez qui le souci de dissimuler, la crainte d'être démasqués, n'existe pas : ce sont les pauvres d'esprit, les simples, les idiots. L'idée de cacher leurs émotions, la crainte qu'on ne les devine, sont évidemment hors de leur portée : donc ils ne doivent pas rougir; c'est ce qu'établit l'expérience. Darwin rapporte les observations faites sur les idiots par le docteur Crichton Browne : « Il ne les a jamais vus rougir à proprement parler; il a seulement vu leur visage se colorer, de joie apparemment, à l'aspect de leurs alimens, et parfois aussi de colère. » — « Néanmoins, — ajoute Darwin, — ceux qui ne sont pas entièrement abrutis sont capables de rougir. C'est ainsi qu'un idiot microcéphale, âgé de treize ans, dont le regard s'éclairait un peu, lorsqu'il était content ou qu'il s'amusait, se mit à rougir et détourna le visage, au dire du docteur Behn, lorsqu'on le déshabilla pour lui faire subir un examen médical. » — Ces faits sont nets. L'idiot vraiment idiot ne rougit pas. La rougeur n'apparaît pas sans un certain développement moral.

Ainsi, dans les cas où la crainte qu'on ne devine nos sentimens intimes est supprimée, la rougeur est supprimée chez les amans, cette crainte est supprimée par le fait de l'abandon réciproque, — dans la solitude, cette crainte est supprimée par la solitude même; — chez l'enfant, elle est supprimée par l'innocence et l'ignorance; — chez l'idiot, par la misère morale. Mais partout sa suppression entraîne celle de la rougeur.

Faisons maintenant l'expérience inverse : provoquons brusquement la cause présumée, l'effet doit apparaître; donnons à quelqu'un le sentiment que nous devinons ses desseins secrets, nous devons provoquer la rougeur. C'est ce qui a lieu. — Voici, par exemple, une expérience que tous les parens ont faite : un enfant médite un projet; pour lui, c'est une grosse affaire, c'est en ce moment l'objet essentiel de sa vie. Ce projet, il ne veut pas nous le dévoiler tout de suite : il a trop peur d'un échec. Alors, presque

toujours, il vient nous demander une permission quelconque, n'ayant qu'un rapport très lointain avec le plan cher et secret; il se réserve ensuite de nous amener peu à peu à ce plan. Si nous flairons la ruse, si nous marquons un soupçon, l'enfant rougit jusqu'aux oreilles. Que s'est-il donc passé? Tout à l'heure, l'enfant avait déjà son secret, il caressait déjà obscurément son espoir : cependant, il ne rougissait pas. Qu'y a-t-il de nouveau maintenant? Une seule chose : la crainte d'être démasqué. Il a suffi de provoquer cette crainte, toutes choses égales d'ailleurs, pour provoquer la rougeur. Cette crainte est donc la cause de la rougeur.

L'expérience vérifie ainsi nos prévisions : nous pouvions prévoir qu'en supprimant la cause présumée, nous supprimerions l'effet; c'est ce qui a lieu. Nous pouvions prévoir qu'en provoquant la cause présumée, nous provoquerions l'effet; c'est ce qui a lieu. — Voici maintenant une autre prévision : l'effet doit varier avec la cause; plus la cause grandira, plus il doit grandir; plus la cause diminuera, plus il doit diminuer. En d'autres termes, plus on craindra d'être démasqué, plus on aura sujet de redouter la pénétration ou l'indiscrétion d'autrui, plus on rougira. Par conséquent, l'être le plus impur, le plus défiant, le moins maître de lui, sera celui qui rougira le plus; car il aura beaucoup à cacher, il cherchera toujours à cacher et il sera peu habile à cacher. L'innocence absolue, la confiance absolue, la possession de soi absolue, rougiront aussi peu que possible : l'une, parce qu'elle n'a rien à cacher; l'autre, parce qu'elle ne songe pas à cacher; la troisième, parce qu'elle est sûre de cacher. L'expérience confirme-t-elle ces prévisions?

Il se trouve qu'elle les confirme : par exemple, les femmes rougissent beaucoup plus facilement que nous; c'est qu'elles ont plus que nous à craindre d'être démasquées. D'abord, elles ont plus à cacher. Il leur est moins permis qu'à nous d'exprimer tout ce qu'elles pensent et sentent. Elles sont tenues à plus de réserve, à plus de circonspection. Il y a une multitude de choses qu'elles sont censées ne pas comprendre et ne pas connaître : il ne faut pas qu'on s'aperçoive qu'elles les connaissent et les comprennent. Il y a des impressions, des sympathies, des enthousiasmes qu'elles ne doivent pas manifester, sous peine de passer pour légères; il y a certaines idées qu'elles doivent garder pour elles sous peine d'être accusées de pédantisme. Elles sont ainsi forcées de se surveiller sans cesse; elles ne peuvent presque rien livrer de leur cœur ou de leur esprit; il faut qu'elles atténuent, il faut qu'elles voilent, qu'elles mettent perpétuellement la sourdine. Elles tremblent sans cesse qu'on ne lise trop bien ce qui se passe en elles.

Non-seulement elles ont plus à cacher, mais elles se sentent moins que nous capables de cacher. Elles n'ont que très rarement notre volonté, notre empire sur nous-mêmes. Elles sont sensibles et impressionnables, souvent jusqu'à en être littéralement *impulsives*. Par suite, elles craignent doublement pour tout ce qu'il y a en elles d'intime, de secret, de délicat, de vierge. Elles ont doublement peur de se trahir, elles redoutent doublement l'inquisition des regards et de l'esprit. Et voilà pourquoi elles rougissent beaucoup plus que nous.

De même les adolescens rougissent plus facilement que les adultes : c'est qu'ils ont, comme les femmes, plus à cacher. Le tout jeune homme, en effet, précisément parce qu'il n'est pas encore formé, recèle beaucoup de sentimens vagues et inavoués; il est hanté par des désirs confus ou précis, dont il a plus ou moins honte; il couve des ambitions bizarres, qu'il lui en coûterait de dévoiler, parce qu'elles sont disproportionnées ou parce qu'elles sont ridicules; il a des prétentions qu'il ne voudrait à aucun prix déclarer : l'un est content de son esprit, l'autre de sa figure; l'un se flatte d'être artiste, l'autre d'être écrivain : heureux encore ceux qui ne placent pas leur amour-propre ailleurs. Rien de varié et d'étrange comme les aspirations et les vanités de l'adolescent. Il y a là tout un monde de sentimens obscurs, souvent profonds et durables, que trop peu d'écrivains ont essayé d'explorer. Mais ces désirs, ces prétentions, ces ambitions, l'adolescent ne veut pas qu'on les devine, et souvent il a peur qu'on ne les devine; une parole qu'on lui adresse par hasard l'inquiète : l'aurait-on pénétré? — Il se surprend parlant avec trop de chaleur du sujet habituel de ses rêveries intimes : n'a-t-on pas deviné sa passion? — Il est ainsi très souvent sur le qui-vive, il a souvent à craindre pour les secrets qu'il renferme en lui. Bref, l'adolescent cherche presque toujours à paraître un peu autre qu'il n'est : de là une peur constante qu'on ne voie au fond de lui. De là rougeur fréquente.

C'est pour la même raison qu'on rougit surtout en public : en effet, plus il y a de témoins, plus il y a lieu de craindre qu'on ne lise en nous. Plus il y a d'attentions attachées sur nous, moins nous avons de chances de les dépister. C'est le sentiment de ce danger plus grand qui nous fait rougir davantage.

Au contraire, les personnes qui auront le moins à cacher, ou qui auront le moins l'idée de cacher, ou qui ne craindront pas qu'on arrive à les pénétrer, seront celles qui rougiront le moins. Les vieillards, par exemple, rougissent peu. Le fait a été souvent remarqué ; je l'explique par deux raisons. D'abord ils ont peu à

cacher : il n'y a plus chez eux de ces désirs inavoués, de ces prétentions timides qui s'agitent ou couvent chez les adolescens; ils ont vécu, ils sont ce que la vie les a faits, la réalité s'impose à eux et les rêves chimériques, sauf exception, leur sont interdits. Ils n'ont plus de vagues et craintives aspirations; ils ont des idées si arrêtées, des habitudes si enracinées, un caractère si consolidé qu'ils ne songent même plus à dissimuler. Le désir de paraître autres qu'ils ne sont ne leur vient plus. Ils sont forcés de se donner pour ce qu'ils sont, qu'ils aient conscience ou non de leurs défauts, qu'ils en souffrent ou qu'ils s'en fassent gloire. — Non-seulement ils ont peu à cacher, mais ils sont plus capables de cacher; ils sont devenus plus maîtres d'eux-mêmes, plus sûrs de ne pas dire ce qu'ils veulent taire; leur masque social, comme tout en eux, s'est épaissi et s'est consolidé. Ils savent qu'on ne peut pas lire sur leur visage les rares sentimens qu'ils tiennent à garder secrets. — Voilà pourquoi ils rougissent si peu; ils ont moins sujet que nous de redouter la pénétration d'autrui.

Les aveugles nous fourniront une preuve encore plus précise. Si notre théorie est vraie, que doit-il se passer chez les aveugles? D'abord ils doivent moins rougir que nous; car l'idée qu'on les observe, qu'on les *voit*, qu'on peut lire sur leur visage, ne leur est pas naturelle; ils doivent donc avoir moins que nous peur qu'on ne pénètre leurs secrètes pensées. — Et surtout la rougeur ne doit être fréquente chez eux qu'assez tard, lorsque l'éducation leur a appris qu'on peut les regarder. — De plus ils doivent peu rougir devant les autres aveugles; car alors ils savent que nul œil ne les épie; ils sont en presque parfaite sécurité; des témoins aveugles sont des témoins peu dangereux; on a moins à craindre d'être démasqué par eux. — Et enfin, ce qui est très important à noter, les aveugles, tout en rougissant moins que nous, doivent cependant rougir, même devant les autres aveugles; car ils peuvent toujours craindre pour leurs pensées intimes : des témoins aveugles n'équivalent pas à la solitude; ce n'est pas seulement le regard qui menace nos secrets, c'est aussi et surtout l'esprit. L'aveugle, même s'il ne songe pas qu'un œil puisse l'épier, sait qu'il y a d'autres moyens de lire en lui : sa voix, sa parole peuvent dévoiler ses impressions aussi sûrement que ses gestes et que sa physionomie. — Il est donc naturel qu'il rougisse, et il est à prévoir qu'il rougira moins que nous. C'est ce que confirme l'expérience,

D'abord il est incontestable que les aveugles rougissent. Darwin le remarque lui-même : « La pauvre Laura Bridgman, aveugle de naissance et complètement sourde, rougit. Le révérend R.-H. Blair, principal du collège de Worcester, m'informe que parmi les

sept ou huit enfans aveugles-nés qui se trouvent dans cet asile, trois rougissent très facilement (1). »

Le directeur actuel de l'institution nationale des jeunes aveugles me confirme dans cette opinion : « Un premier point incontestable, m'écrit-il, c'est que les aveugles sont susceptibles de rougir lorsqu'ils sont en présence des voyans, et qu'ils éprouvent une impression vive, agréable ou désagréable. » Et il ajoute : « Je crois bien que cette impression produit les mêmes effets, même si l'aveugle a la conviction qu'il n'est en présence que d'autres aveugles. » — Ainsi ce que nous avions pu prévoir se réalise : les aveugles rougissent ; ils rougissent même devant d'autres aveugles, quoique le fait soit moins net et moins certain.

En même temps ils rougissent moins facilement que nous. Le directeur des jeunes aveugles ajoute les lignes suivantes : « Votre troisième question doit être résolue par l'affirmative ; les aveugles rougissent moins facilement que les clairvoyans et l'on retrouve beaucoup plus de physionomies impassibles chez eux que chez les personnes qui voient clair. »

Ainsi l'expérience est d'accord avec notre théorie.

IV.

Nous sommes en mesure maintenant d'apprécier la théorie très ingénieuse, mais incomplète de Darwin. Voici quelle est l'idée de Darwin. D'après lui, la cause qui nous fait rougir, c'est notre propre attention portée sur nous-mêmes ; si je rougis, c'est que, par crainte du jugement d'autrui, ou pour une autre raison, je porte fortement mon attention sur ma personne physique, sur mon visage. « A toutes les époques, hommes et femmes ont attaché, surtout pendant leur jeunesse, une grande importance à l'aspect extérieur de leurs personnes ; ils ont également porté une attention toute spéciale sur l'apparence de leurs semblables. Le visage a été le principal objet de cet examen, bien que, à l'époque où l'homme allait tout nu, la surface entière du corps fût exposée aux regards. Or, toutes les fois que nous savons ou que nous soupçonnons que l'on critique notre personne, notre attention se porte fortement sur nous-mêmes, et surtout sur notre visage. Cela doit avoir très probablement pour effet de mettre en jeu la portion du *sensorium* qui reçoit les nerfs sensitifs de la face (2). »

(1) Darwin, *Expression des émotions*, loc. cit., p. 337.
(2) *Id.*, *ibid.*, p. 373.

Darwin explique même très habilement cette influence de l'attention sur la rougeur. D'après lui, l'attention portée sur une région quelconque du corps modifie, dans cette région, la circulation capillaire. Par exemple, on modifie les mouvemens involontaires du cœur en fixant sur eux l'attention. La sécrétion salivaire est surexcitée quand nous imaginons fortement un fruit acide. « Les mouvemens péristaltiques de l'intestin sont influencés par l'attention qu'on porte sur eux. » C'est ce qui a lieu pour le visage : sous l'influence de l'attention, les vaisseaux se relâchent plus ou moins et se gorgent de sang artériel ; alors on rougit. — De plus, ajoute Darwin, grâce à l'habitude et à l'hérédité, les capillaires de la face sont devenus extrêmement sensibles : l'habitude ancestrale de porter sur eux l'attention a modifié leur tonicité. Voilà pourquoi nous rougissons aujourd'hui à la première alerte ; nous n'avons même plus conscience de porter notre attention sur notre visage : là est pourtant la vraie cause.

Cette théorie est intéressante et spécieuse ; est-elle exacte ? — Laissons de côté l'influence de l'attention sur les vaisseaux capillaires ; c'est là une question de psycho-physiologie qui est ici accessoire ; notons simplement qu'il y a peut-être quelque désaccord entre cette idée de Darwin et l'idée de Claude Bernard que nous rappelions au début. — Ce qui nous intéresse, c'est cette loi proposée par Darwin : l'attention portée sur notre personne physique est la cause de la rougeur. Cette loi nous paraît très contestable. — En effet, il nous arrive de porter fortement notre attention sur notre visage sans que nous rougissions pour cela. Quand nous nous regardons dans une glace, nous sommes attentifs à notre personne physique ; pourtant nous ne rougissons pas. Si je ressens une douleur à la face, je fixe mon attention sur la région endolorie ; pourtant je ne rougis pas. Peut-être se produit-il une légère dilatation des capillaires, mais qui ne ressemble en rien au phénomène de la rougeur.

Sans doute, dans la plupart des cas de rougeur, nous portons notre attention sur notre visage, mais ce n'est pas la circonstance vraiment essentielle. — Un enfant pris en flagrant délit de mensonge est, sans doute, un peu préoccupé de son visage, mais ce qui le préoccupe bien autrement, c'est la pensée secrète qu'il voulait à tout prix dissimuler, et qui risque de paraître au grand jour. — De même, lorsqu'on nous dit une vérité qui nous pique : sans doute, alors nous songeons à notre visage qui peut trahir notre émotion ; mais ce n'est pas là le fait important : le fait important, c'est le sentiment qu'on aperçoit en nous ce que nous voulions cacher, qu'on viole les retraites intimes de notre âme. — Quand

j'avoue une faute, peut-être fais-je quelque attention à mon maintien et à mon air; mais ce n'est pas là l'essentiel : l'essentiel, c'est le sentiment que quelque chose de secret va être dévoilé. Même dans les cas de timidité, l'attention que nous portons sur nous n'est que secondaire; l'écolier qu'on interpelle brusquement est bien un peu gêné dans les entournures et inquiet de la mine qu'il peut faire; mais ce qui le tourmente, c'est la révélation possible de son amour-propre dans certains cas, de son ignorance dans d'autres. Le timide qui rougit en entrant dans un salon est, sans doute, fort préoccupé de son attitude physique, mais au fond, ce qui le paralyse, c'est surtout l'idée qu'on devine son émotion qu'il voudrait secrète. La jeune fille qui entend un mot inconvenant se soucie, sans doute, un peu de son visage qu'elle veut garder calme et naturel; mais ce qui est dominant en elle, c'est la crainte qu'on ne voie au fond de son âme ce qu'elle tient à cacher. L'homme qui reçoit des éloges cherche, sans doute, à garder une physionomie impassible; mais ce qui le gêne au-dessus de tout, c'est l'idée que sa vanité secrète peut être devinée. — L'attention portée sur soi est donc peut-être un fait fréquent, peut-être même un fait constant : à coup sûr, ce n'est pas le fait essentiel, le fait influent, la cause.

Ce n'est donc pas parce que nous portons notre attention sur nous que nous rougissons. Ce n'est même pas parce que l'attention des autres se porte sur nous. Darwin, en deux ou trois endroits, semblerait pencher vers cette hypothèse. Au fond, elle n'est pas plus juste que l'autre. Sans doute, dans presque tous les cas de rougeur, nous sommes préoccupés de l'attention d'autrui. Mais ce n'est pas là l'essentiel. Si l'attention d'autrui nous fait rougir, c'est que nous avons quelque chose à cacher; c'est que nous craignons pour nos pensées ou nos émotions secrètes. Sinon, peu nous importerait. — Le fait extérieur est secondaire; ce qui est capital, c'est le fait intérieur, le souci de ce que nous cachons, la crainte qu'on ne le découvre. Quand je rougis, j'ai le sentiment qu'on pénètre au fond de mon âme : voilà le point.

Telle est donc la solution à laquelle nous nous arrêterons. Toutes les fois que nous rougissons, nous craignons pour ce qu'il y a de secret en nous. Nous avons peur qu'on ne voie au fond de nous : modestes, nous avons peur qu'on ne voie au fond de nous une joie de vanité; pudiques, qu'on ne voie au fond de nous une pensée interdite; timides, qu'on ne voie au fond de nous une émotion ridicule; coupables, qu'on ne voie au fond de nous un souvenir inavouable.

Dans tous ces cas, la rougeur va directement contre notre inté-

rêt. Nous tremblons qu'on ne devine en nous une joie secrète, et la rougeur trahit cette joie. Nous tremblons qu'on ne soupçonne en nous une pensée secrète, et la rougeur trahit cette pensée. Nous tremblons qu'on n'aperçoive en nous un trouble secret, et la rougeur trahit ce trouble. On rougit parce qu'on craint le regard, et la rougeur l'attire. La rougeur ne sert donc à rien. A moins de dire, comme Darwin, qu'elle sert à embellir la joue des jeunes filles ; à moins d'y voir une marque de la justice divine qui a voulu que les coupables se trahissent eux-mêmes, il faut reconnaître qu'elle n'a aucun but. Elle semble déplacée dans le concert des phénomènes utiles à notre existence. Elle est un luxe inutile et dangereux.

Cette relation constante entre la rougeur, fait physique, et le sentiment d'être démasqué, fait moral, il faudrait maintenant l'expliquer. Pourquoi le sentiment qu'on voit nos pensées secrètes nous fait-il rougir? D'où vient que ces deux faits forment un couple? — La tentation de chercher une réponse est forte ; mais je crois que nous devons résister. Nous n'en savons pas encore assez long sur la nature pour résoudre un tel problème avec précision. Tout ce que nous pouvons faire, à l'heure qu'il est, c'est dire : toutes les fois que tel phénomène physique se produit, tel phénomène moral se produit ; il y a entre eux une liaison invariable. Quant à comprendre pourquoi l'un entraîne l'autre à sa suite, nous ne le pouvons guère. Il y aurait peut-être place pour quelques hypothèses plus ou moins vraisemblables ; mais aucune ne pourrait être établie scientifiquement : mieux vaut donc se les interdire. Contentons-nous de constater et de prouver ; plus tard nous comprendrons.

CAMILLE MÉLINAND.

POÉSIE

PRECEPTES.

Poète qui, veillant dans la nuit calme et noire,
Vois passer des lueurs de génie et de gloire,
Veux-tu pour un instant m'écouter et me croire?

Tu songes, n'est-ce pas, tu songes, frémissant,
Combien il serait beau, fût-ce au prix de ton sang,
D'être la voix qui parle au siècle finissant;

Mais tu cherches peut-être, en ton âme ingénue,
Quels rythmes, quels accords d'une audace inconnue
Pourraient faire au soleil éclater ta venue,

Dans la forêt des mots quels détours, quels combats,
Quels chemins non frayés où sonneraient tes pas...
— Ami, ne cherche plus, tu ne trouverais pas.

Si tu dois être un jour marqué du divin signe,
Rien ne t'approchera de cet honneur insigne
Que de le mériter, que de t'en rendre digne;

Tu ne peux rien de plus, tu ne peux rien de mieux
Que, des fleurs de ton âme, avec un soin pieux,
Orner la place auguste où descendront les dieux.

I.

Et d'abord, sois fidèle à la chambre d'étude;
Prends-y, sur chaque jour, d'une stricte habitude,
Un temps pour la pensée et pour la solitude.

Fais-en le port caché, l'abri sûr et charmant
Où, dans la paix du cloître et le recueillement,
Tu puisses te trouver toi-même à tout moment.

Laisse à ses vanités l'oisif qui te réclame,
Qui, sans même savoir se chauffer à ta flamme,
Pour dorer son néant ferait brûler ton âme.

N'ouvre qu'à peu d'amis ton cœur et ta maison,
Car ils sont rares, ceux qui, sans autre raison,
Te cherchent pour toi-même et dans toute saison.

Quelquefois tu t'es plaint qu'il te manquait des heures,
Mais alors fuyais-tu le monde et tous ses leurres
Pour écouter en paix les voix intérieures?

C'est quand le bruit s'est tu, quand le ciel s'est voilé,
Que de son chant profond dans l'espace envolé
Le rossignol emplit le silence étoilé.

II.

Quant aux muets amis, les livres, fais la somme
De tous ceux qu'en un jour, — pour un jour, — on renomme,
Et sois, encore ici, de ton temps économe.

Trop de faits et de mots, dans le plus vain écrit,
Obsèdent la mémoire et dissipent l'esprit,
Et sur tant de gravier rien ne germe et fleurit.

Mais rouvre les chefs-d'œuvre où se sont cadencées
La grâce, la vertu, les amours, les pensées
Des siècles abolis et des races passées;

Car du pain des héros ceux-là te nourriront
Et, pour les fiers desseins ébauchés sous ton front,
Ce qu'il te faut savoir, ceux-là te l'apprendront.

Apprends d'eux à choisir le rare et noble thème,
A ne vêtir jamais de la forme suprême
Rien que d'essentiel au regard de toi-même.

N'est-il pas d'art plus digne et de métier plus beau
Que d'aller, jour à jour et lambeau par lambeau,
Labourer tristement son cœur et son cerveau?

Fais ton œuvre d'or pur et non vaste et d'argile ;
Songe au tendre Racine et songe au grand Virgile,
Et que la foi d'un monde est toute en l'Évangile.

— Car, pour unir la force aux sereines douceurs,
Afin que Poésie et Sagesse soient sœurs,
Aux poètes élus tu joindras les penseurs.

Leur âme de lumière ou d'amour, fais-la tienne,
Qu'elle soit d'origine ou païenne ou chrétienne,
Pourvu qu'un grand espoir la hausse et la soutienne.

Ne t'inquiète pas : Pensent-ils comme moi?
S'ils pensent autrement, tu comprendras pourquoi
Et tu transposeras leur croyance à ta foi ;

Car si, chacun suivant son rêve solitaire,
Leur essor les disperse au départ de la terre,
Ils se dirigent tous vers le ciel du mystère.

III.

Prends les livres, mais vois des hommes à côté,
Ceux dont la vie, égale au chef-d'œuvre vanté,
Est, à titre pareil, une œuvre de beauté.

Chéris les jeunes gens que rien encor ne lasse
Et qui, loin des appels de la volupté basse,
Ont gardé pour l'amour la pudeur et la grâce ;

Et tes aînés en qui rayonnent, palpitans,
Malgré l'affront de l'âge et le malheur des temps,
L'allégresse et l'ardeur de leurs premiers vingt ans.

Mais écarte, au contraire, écarte de ta voie
La tristesse où bientôt la volonté se noie,
La stérile ironie et sa gaîté sans joie.

La vie est sérieuse et quelquefois meurtrit,
Pleure alors, mais espère et, lorsqu'elle sourit,
Laisse la douce joie alléger ton esprit.

Mais ne viole point l'un ni l'autre domaine
Et garde que jamais un désir ne t'amène
A jouir bassement de la misère humaine;

Car des tristes laideurs le jour où tu rirais,
En pensant éblouir tu n'illuminerais
Que ta propre indigence et tes penchans secrets.

— Et ne tiens pas ce monde, où sont, dans la souffrance,
Le bien avec le mal en âpre concurrence,
Pour un spectacle offert à ton indifférence;

Regarde vivre, mais qu'il tombe de tes yeux
Un regard pitoyable et non pas curieux;
Et d'ailleurs, vis toi-même, et cela vaudra mieux;

Car tu pourrais unir, en lassant ton envie,
Les lettres, la science et la philosophie,
Jamais rien de vivant ne sort que de la vie.

IV.

Mais il faut me comprendre et que vivre n'est rien:
Telle vie amoindrit le cœur, je veux le tien
Sans cesse dilaté, joyeux et fort: — vis bien.

Vis bien pour bien aimer, car voici la merveille!
C'est le son de ton cœur qui frappera l'oreille;
Toujours sera ton œuvre à ton amour pareille.

D'un souffle de théâtre en vain l'enflerais-tu?
Rien n'en pourra sortir si ton cœur n'a battu,
Qu'un bruit sans efficace en des mots sans vertu.

Or, il ne s'agit pas de soulever, une heure,
Une acclamation qui décroisse et qui meure,
Mais de laisser au monde un ferment qui demeure.

Il te faut, quand le monde a besoin de secours,
Non tromper son attente avec de vains discours,
Mais ramasser ta force et lui crier : « J'accours ! »

Car c'est là ta noblesse, et ta gloire assurée,
De servir par tes chants à la marche sacrée
De ce monde en travail qui se cherche et se crée.

C'est à toi, si tu veux, de l'avancer d'un jour
Sur ce chemin montant qui n'a point de retour
Vers la Beauté, la Foi, l'Harmonie et l'Amour;

C'est à toi d'ajouter, l'entraînant vers la cime,
A son vague penser ton verbe qui l'exprime,
A son obscur désir ta volonté sublime.

Chante donc des chants purs devant les purs autels,
Et les temps à venir les retrouveront tels,
Roulant de cœurs en cœurs en échos immortels.

Et si pourtant la gloire, absente à leur baptême,
Laissait tomber sur eux l'obscurité suprême,
Ne t'inquiète pas, — leur prix sera le même,

Puisque tu les auras, ces chants, ces cris, ces vers,
Avec tes actions et tes pensers divers,
Associés dans l'ombre aux fins de l'Univers.

AUGUSTE DORCHAIN.

MÉMOIRES

DU

GÉNÉRAL BARON THIÉBAULT

(1769 — 1795)

C'est un curieux contraste que celui des origines des généraux de la Révolution et de l'Empire ; à côté des Berthier, des Marmont, des Macdonald, que leur éducation avait préparés au commandement, on voit les physionomies héroïques, mais quelque peu brutales, des Ney, des Murat, des Augereau et de tant d'autres pour lesquels la bravoure fut presque toujours, à vrai dire, le dernier mot de la stratégie. C'est des uns et des autres à la fois que tint le général baron Thiébault ; un autre trait le distingue et ajoute à sa physionomie une originalité particulière. Ce volontaire de 1792, qui, parti comme simple grenadier, devait, après Iéna et Auerstædt, commander au nom de Napoléon les places de Hambourg et de Lubeck, naquit à Berlin à la cour de Frédéric II, et il y fut élevé.

Son père, Dieudonné Thiébault, élève des jésuites, comme Voltaire, dont il semble avoir hérité le goût pour le grand Frédéric, avait été, son noviciat terminé, chargé par ses maîtres de professer les humanités dans plusieurs collèges de la Lorraine. Aussitôt la ruine de la célèbre compagnie consommée, dès 1762, il était rentré dans le monde ; il y était même si bien rentré que ce

fut grâce au concours des amis que ses écrits lui avaient faits dans le parti philosophique et surtout à l'intérêt que lui portait d'Alembert, qu'il obtint la chaire de grammaire générale à l'École militaire de Berlin, récemment fondée par Frédéric. Le roi de Prusse avait été si satisfait des réponses de Thiébault à toutes les questions qu'il lui avait posées sur sa famille, sur ses études, ses voyages, ses anciens amis de France, qu'il l'avait fait entrer d'office à son Académie, dans la classe des belles-lettres.

Plus soumis ou plus résigné, d'un esprit moins mordant et moins audacieux, quoique aussi bon courtisan que son illustre prédécesseur, dont les faits et gestes et la mémorable querelle avec Maupertuis et l'Académie prussienne défrayaient encore, après tant d'années écoulées, la chronique et les conversations de la petite cour, tandis que Voltaire lui-même, depuis longtemps revenu du rêve de faveur et de puissance un moment entrevu à Potsdam, oubliait glorieusement à Ferney ses mésaventures, Dieudonné Thiébault put rester vingt ans dans l'entourage et l'intimité hautaine de Frédéric, ayant pour tout devoir de reviser d'assez loin, comme on l'imagine, les écrits du roi philosophe, et de les faire imprimer.

Il a conté lui-même son arrivée et sa vie à la cour de Prusse dans ses *Souvenirs de vingt ans de séjour à Berlin*. Cet ouvrage, malgré les beaux travaux publiés depuis sur le règne de Frédéric II, sur sa diplomatie et ses campagnes, n'a guère perdu de son originalité et reste encore son meilleur titre au regard de la postérité, puisque l'on a pu dire que toutes les anecdotes rapportées, tous les caractères tracés par Thiébault sont exacts. Son fils en reçut, d'ailleurs, sous l'Empire, du duc de Bassano un témoignage irrécusable : « Dans un grand dîner que l'empereur donna à Berlin, en 1807, je demandai à M. le maréchal de Möllendorf quelle était son opinion et quelle avait été l'opinion de la cour et de la ville sur les *Souvenirs* de M. votre père. Ce maréchal répondit que l'ouvrage avait été reçu et lu avec le plus vif intérêt par toutes les classes de la société; qu'il s'y trouvait peut-être tel fait dont votre père n'avait pas connu tous les détails, mais qu'à cela près d'un très petit nombre d'erreurs sans importance, c'était incontestablement dans ce genre l'ouvrage le plus véridique qui ait jamais paru et par-dessus tout l'ouvrage du plus honnête homme du monde. »

Les *Souvenirs* de Dieudonné Thiébault avaient été imprimés en 1804. Les *Mémoires* autographes de son fils, le général, dont nous devons la communication à l'obligeance de sa fille et des éditeurs (1),

(1) Le premier volume des *Mémoires* du général baron Thiébault paraîtra prochainement à la librairie Plon.

vont bientôt voir le jour; près d'un siècle sépare cette publication de la première, et cependant elle en est, pour ainsi dire, le complément et la suite naturelle. Les premiers chapitres sur l'enfance et l'éducation de Charles Thiébault nous transportent, en effet, à la cour de Potsdam qu'avaient transformée, sinon beaucoup enrichie les victoires de la guerre de Sept ans.

Assurément ce sont encore des récits, toujours des récits sur la Révolution, l'Empire et la première Restauration; mais on n'en saura jamais trop sur cette époque de transition toute vibrante de patriotisme et d'esprit militaire, comme on n'en verra plus, où le combat se livre sur la frontière de deux mondes opposés, au seuil de la patrie menacée, entre deux sociétés si diverses, composées, l'une, des derniers défenseurs de la monarchie coalisés avec l'étranger; l'autre, des partisans de la France nouvelle; — sur un temps héroïque où il n'est pas un événement qui ne tienne du passé ou n'emprunte à l'avenir une haute signification, pas un fait qui n'emporte avec lui une profonde émotion. Aussi notre curiosité n'est-elle jamais à bout; l'intérêt s'accroît de cette diversité même, de la variété des tableaux évoqués, de la noblesse ou de l'infamie de certaines figures historiques que l'on verra s'animer et revivre à mesure que l'on marchera de péripétie en péripétie.

Après les *Mémoires* de Marbot, si émus, si sincères dans leur simplicité, si attachans par la grandeur de situations et de combats qui tiennent de l'épopée, après ceux du colonel Vigo Roussillon, des maréchaux Macdonald et Davout, du commandant Parquin, du général Tercier, de Moreau de Jonnès, pour ne citer que les plus récens mémoires militaires, on suivra encore avec curiosité, malgré sa forme un peu prolixe, cette confession toujours sincère dans son ingénuité, quoique d'une franchise quelque peu choquante, d'un homme qui a connu bien des faiblesses physiques et des détresses morales. Thiébault est entraîné par son récit à des aveux devant lesquels beaucoup d'autres auraient hésité; il se complaît peut-être un peu trop dans l'adoration de la femme, défaut qu'on ne pourra lui reprocher d'avoir pris du roi de Prusse; on peut trouver, d'autre part, qu'il fut trop fréquemment, à l'exemple de Frédéric, bien habile casuiste pour résoudre les cas de conscience les plus délicats, mais on ne saurait lui refuser d'avoir été le plus souvent guidé par de nobles mouvemens du cœur et par des aspirations généreuses.

Il est curieux de voir à quel point l'influence de l'éducation première et du milieu prussien, militaire, philosophique et sceptique, où Thiébault vécut jusqu'à quinze ans, de ce qu'on pourrait appeler la période allemande de sa jeunesse, restera longtemps sensible dans tous ses actes. Mais sa vie reflète surtout les passions de sa véritable

patrie avec ses indulgences et ses duretés, ses folies et ses héroïsmes ; on trouve la marque de l'époque révolutionnaire dans ses portraits empreints d'une certaine partialité et presque toujours poussés au noir, comme ceux de Louis XVI et de Marie-Antoinette, dans la facilité avec laquelle il passe d'un bal à une séance de la Convention, d'une aventure galante à un combat.

Et tout cela décrit avec verve, entremêlé d'épisodes joyeux ou tristes, d'impressions de toute sorte contées avec une exubérance qui se répand sans mesure et fait du narrateur le jouet ou la victime des aventures les plus étonnantes, les plus incroyables! On s'attache à ce témoin si intéressant de ces temps extraordinaires. Avec lui, l'on revit ces années dont les tristesses et les gloires, qui tiennent à l'âme de la France moderne par d'indissolubles liens, se sont en quelque sorte prolongées à travers tout le XIX[e] siècle.

Sans nous préoccuper des faits secondaires de ce long récit, laissons la parole à Thiébault lui-même pour nous retracer, dans cette première partie de ses *Mémoires* (1769-1795), quelques-unes des principales scènes dont il fut le témoin : à Berlin où il vit l'apogée de Frédéric le Grand, à Versailles où il assista à l'agonie de la royauté, et à Paris où, après la Terreur, le 13 vendémiaire fit apparaître à ses yeux celui qui devait être Napoléon.

Mes souvenirs militaires ne se refèrent qu'aux exercices de détail, aux revues de Gesundbrunnen, aux grandes manœuvres du mois de mai, enfin au départ de la garnison de Berlin et d'une partie de l'artillerie de l'armée du prince Henri pour la guerre de Teschen.

Les exercices ordinaires des troupes, qui pendant la belle saison avaient lieu au jardin du roi (*der Lustgarten*), sur toutes les places publiques et dans toutes les promenades, le parc y compris, n'étaient que des exercices de détail ; dans la ville surtout, ils ne réunissaient guère que des recrues, et c'est là que ces terribles coups de canne, distribués avec une si inhumaine prodigalité, retentissaient de tous côtés et faisaient si justement fuir mon père et gémir tous les témoins, si l'on en excepte ces lieutenans ou ces cadets (*Junkers*) qui semblaient se former pour être plutôt des bourreaux que des officiers. J'étais bien jeune alors, mais le souvenir de ces exécutions barbares, qui de leur suppression ont reçu leur condamnation dernière, me fait encore horreur.

Les grandes manœuvres du mois de mai où Frédéric étalait tout le luxe de sa puissance militaire ont une réputation qui pourrait dispenser d'en parler, et que, du reste, elles justifiaient entièrement. Qu'on se figure en effet, dans une plaine immense, trente-six mille hommes de troupes superbes, exécutant, à l'aide de manœuvres aussi savantes qu'admirables de précision et d'ensemble, l'attaque du village de Tempelhoff ;

et, parmi ces troupes, le régiment de géans, nommé le régiment des gardes, le corps des gendarmes, aussi brillant par son uniforme écarlate que par le beau choix des hommes et des chevaux ; enfin les hussards de la mort, corps de deux mille chevaux, je crois, et qui, à un enfant, ne pouvait manquer de paraître avoir été inventé par le génie de la destruction et des enfers ; et l'on comprendra tout ce que je ne pouvais manquer d'éprouver. Que l'on ajoute à ce spectacle toujours mouvant et toujours magnifique, d'une part ces grandes charges de cavalerie et ce feu roulant d'infanterie et d'artillerie, de l'autre la présence d'un roi placé par son génie et par ses exploits à la tête des philosophes, des législateurs et des guerriers de son époque ; qu'on le voie suivi par une foule d'officiers supérieurs des principaux États de l'Europe, venant lui rendre hommage et s'instruire à ses revues, considérées alors comme l'école de Mars ; qu'on l'entoure, en idée, de tous les généraux illustres formés à son école et dont il avait associé les noms au sien ; que l'on se représente ses cheveux blancs rappelant et paraissant ennoblir encore quarante années de gloire, et l'on concevra qu'il ne pouvait rester de bornes à mon admiration. Aussi n'y en avait-il aucune ; aussi était-ce avec une joie toujours nouvelle que, pendant les trois dernières années de mon séjour en Prusse, je me rendais à ces revues avec un nouvel étonnement et un plus grand enthousiasme que j'en revenais.

Telles furent les impressions premières que ressentit le futur général de l'empire ; elles furent vives et profondes, car il y revient souvent au cours de son récit. Thiébault n'avait cependant que quatorze ans lorsque son père quitta Berlin pour rentrer à Paris, où il avait, malgré l'éloignement, conservé de précieuses amitiés, notamment celle du maréchal de Richelieu, dont voici un portrait qui ne laisse pas d'être fort piquant :

Le maréchal de Richelieu avait été directement informé par son petit-fils de la visite de mon père et de ce qui le concernait ; aussi vint-il au-devant de lui, dès qu'on l'annonça ; il le reçut à merveille et dès le lendemain, l'invita à dîner. Mon père enchanta le maréchal par sa conversation. Il était impossible, en effet, de parler avec plus d'expansion et de chaleur. Son style, quoique correct, naturel, souvent élevé et véhément, n'approchait pas de ses discours. Il donnait réellement la vie à tout ce dont il parlait ; son inconcevable mémoire, jointe à son imagination, à sa franche et juste admiration pour Frédéric, à la sorte d'enthousiasme que ce grand roi excitait alors généralement, faisait de ses entretiens une des choses les plus faites pour intéresser. Or, si cet effet était général, combien ne devait-il pas

être puissant sur ce vieux maréchal, qui, né avec le siècle que Frédéric avait rempli de sa gloire, retrouvait dans les conversations de mon père des faits très piquans par eux-mêmes, mais qui, pour lui, se rattachaient aux plus brillans souvenirs de sa vie et en quelque sorte les ravivaient! Aussi les invitations se succédèrent rapidement et bientôt furent converties en un jour fixe.

Chaque semaine, jusqu'à la mort du maréchal, mon père alla dîner avec lui, indépendamment de quelques visites qu'il lui fit le matin. C'est dans ces visites qu'il vit présenter à ce maréchal des hommes qui n'avaient d'autre titre pour paraître devant lui que leur grand âge; mais ce titre suffisait. En lui amenant des vieillards, d'aussi loin qu'on le pouvait, on cherchait à le convaincre qu'il n'était pas lui-même d'un âge extraordinaire, et que, à son âge et même au-delà, il y avait beaucoup d'hommes qui se portaient fort bien. On conçoit qu'à cette attention, qui produisait sur lui un effet salutaire, se mêla bientôt un peu de supercherie, et qu'à la fin, on avait grand soin d'exagérer l'âge de tous les nouveaux-venus. Rien, au reste, n'était négligé pour prolonger l'existence de cet homme, dont la carrière avait été sans doute plus bruyante que morale et même plus bruyante qu'illustre, malgré la prise du Port-Mahon, mais qui avait soutenu un nom que le cardinal avait rendu gigantesque, que le duc de Fronsac allait prostituer et que personne ne devait porter avec plus d'honneur que M. le duc de Richelieu.

C'est encore dans ces visites du matin que mon père vit emporter les seaux du lait qui avait servi aux bains du maréchal, et qui, autant que cela était possible, était revendu dans le quartier; qu'il le vit coiffer, c'est-à-dire qu'il lui vit étirer la peau du front sous la perruque qu'on lui mettait, afin de diminuer les rides de tout le visage. C'est également en dînant avec lui que mon père lui vit régulièrement servir des pigeons pris au moment où ils étaient éclos, c'est-à-dire avant que les os fussent formés, immédiatement préparés, et réputés la nourriture la plus substantielle et la plus facile à digérer; on les nommait pigeons à la cuiller, parce que c'était en effet dans des cuillers d'or ou de vermeil qu'on les servait.

Un dernier fait se présente. Mon père avait rapporté de Berlin le portrait le plus ressemblant qui jamais ait été fait de Frédéric II (1). Ce portrait, au pastel fixé, fut peint par un M. Cuningham, amateur anglais, fort loin d'être sans talent, mais ayant surtout celui d'attraper la ressemblance. Favorisé par les aides-de-camp du roi, il eut pour séances le temps que, les 21, 22, 23 mai, le roi restait immobile à voir

(1) On trouvera, dans le premier volume de ces *Mémoires*, une très belle reproduction de ce portrait qui représente Frédéric II dans les dernières années de sa vie.

défiler devant lui les trente-six mille hommes qui avaient manœuvré à ses grandes revues; aucun peintre n'en eut jamais autant et n'aurait mieux profité de ce bonheur.

Le maréchal voulut voir ce portrait; mon père le lui fit porter et même le lui prêta. Le portrait fut d'abord placé dans le salon et ensuite au chevet du lit du maréchal, où il resta jusqu'à sa mort, époque à laquelle M[me] la maréchale de Richelieu le fit reporter chez mon père.

Thiébault nous raconte alors le voyage qu'il fit avec ses parens pour revenir à Paris; on y relève, tant sur la manière de voyager qu'on avait alors que sur quelques incidens de route, d'intéressans détails.

Notre départ de Berlin fut pénible par tous les liens qu'il brisait. Il commença même assez tristement. Ma mère fut tellement incommodée à Wustermarck, lieu de notre première couchée, que nous faillîmes retourner à Berlin pour attendre le printemps. Cependant elle prit courage, et nous continuâmes notre route. A Magdebourg, où nous logeâmes, nous restâmes trente-six heures chez un ami de mon père, M. de Lalande, avec lequel je vis la douane, l'une des plus belles du monde, la cathédrale, l'arsenal, la maison de ville, la maison du gouverneur, le château et le rempart du Prince, alors la promenade du beau monde.

Nous mîmes treize heures à faire la station de six milles qui sépare Magdebourg de Helmstedt, circonstance d'autant plus notable dans mon souvenir que, pour arriver à Helmstedt, nous traversâmes, pendant trois à quatre heures de nuit, une forêt alors la plus dangereuse de l'Allemagne. Mon père ne se rappela combien elle était redoutée des voyageurs que lorsque le jour baissait. Arrivés au dernier village que nous avions à traverser, il me chargea de prendre des renseignemens, et nous apprîmes qu'il ne se passait guère de semaine sans qu'il y eût quelque assassinat commis dans cette forêt, le refuge des déserteurs de plusieurs États d'Allemagne, auxquels elle sert de confins dans ses soixante lieues de longueur. S'il y avait eu une auberge dans ce village, nous y aurions passé la nuit; mais il n'y avait qu'un cabaret dont le maître mariait sa fille et ne pouvait recevoir personne. Obligés, faute de gîte, de continuer notre route, mon père se mit avec moi sur le devant de la calèche; je chargeai les deux paires de pistolets et le fusil que nous avions, et renforcés par un jeune soldat prussien, en semestre dans ce village et armé également d'un fusil de chasse, nous entrâmes dans la forêt. Je me rappelle que j'étais enchanté du rôle que je pouvais jouer en cas d'attaque, et je puis ajouter que des armes à feu n'étaient plus dans mes mains des armes inutiles. Au reste, nos

précautions le furent. Nous arrivâmes à Helmstedt sans mésaventure et n'ayant rencontré qu'un chariot dans lequel se trouvaient deux hommes, deux autres hommes à pied, et un grand chêne isolé tout en feu.

D'Helmstedt, une chaussée magnifique, qui au milieu des sables de ces contrées formait une opposition marquante, nous conduisit à Brunswick.

Ainsi que je l'ai dit, j'y retrouvai le prince Serge, et j'allai voir avec lui les trois palais principaux de cette ancienne capitale, celui du duc, celui de la princesse douairière et celui de la princesse de Loos : le premier était un grand bâtiment fort insignifiant, le deuxième une maison plus qu'ordinaire, à l'extérieur de laquelle on voyait toutes les poutres ; le troisième enfin, une misérable baraque n'ayant que deux chambres habitables, dont les fenêtres n'avaient que des carreaux de vitres à six fenins (pfennigs) la pièce, et dont la porte cochère était pourrie au point qu'on voyait le jour à travers et qu'on ne savait plus comment l'ouvrir. Ce contraste de rang et d'indigence, d'orgueil et d'abaissement me fit une impression profonde.

Le surlendemain de notre départ de Brunswick, nous arrivâmes à Oldendorf, après avoir marché plusieurs heures au milieu de montagnes et de rochers, contre lesquels nous brisâmes le second marchepied de notre voiture ; le premier l'avait été contre les remparts de Magdebourg.

En nous rendant d'Oldendorf à Opinau, nous traversâmes la plaine de Minden, plaine de deux à trois lieues, sans un mouvement de terrain, sans un arbrisseau. Rien n'est triste comme ce pays ; on dirait que le sang français a achevé de faire maudire cette terre. Les villages qui précèdent ou suivent cette plaine sont hideux ; la plupart des maisons qui les composent n'ont ni portes ni fenêtres et consistent en espèces de cahutes à la sauvage, ouvertes sur le haut pour donner passage à la fumée, ayant le foyer au milieu et servant aux maîtres, aux valets, aux enfans et aux bestiaux, couchés pêle-mêle sur la même paille ou le même fumier. En passant à Minden, nous achetâmes un morceau de « pompernickel, » pain noir et compact, qui se conserverait un an, que sur un billot l'on coupe à coups de hache et dont les chevaux mangent ainsi que les gens en mangeaient alors. Mais croirait-on qu'à Paris où nous en emportâmes un morceau, il se trouva des gens qui, grâce à la nouveauté, le trouvèrent excellent, quoiqu'il fût exécrable ?

Deux souvenirs se rattachent à Münster : d'abord la manière admirable dont cette ville est pavée, ensuite une très belle musique, dite des Janissaires, qui d'heure en heure parcourait toutes les rues. Enfin, le douzième jour de notre départ, nous arrivâmes à Wesel, où nous

prîmes un temps de repos. Nous allions désormais voyager beaucoup plus vite; aussi ne me reste-t-il qu'un très vague souvenir des villes que j'ai traversées jusqu'en France. A peine Bruxelles m'apparaît-il encore; mais, en revanche, je n'ai jamais oublié Valenciennes, où nous arrivâmes à l'heure de la parade et où je vis, pour la première fois de ma vie, des officiers coiffés en ailes de pigeon, montés sur des patins pour ne pas se crotter et ayant des parapluies, parce qu'il pleuvait un peu. Qu'on juge de mon étonnement, de mon scandale en comparant ce spectacle à celui auquel m'avait accoutumé l'armée prussienne, si sévère dans sa tenue, si militaire dans ses moindres détails... J'étais indigné, humilié, et plus j'éprouvais déjà le besoin d'aimer et d'estimer tout ce qui était français, plus je rougissais de l'idée que les étrangers, les Prussiens surtout, ne pourraient s'empêcher de rire de pitié à un tel spectacle.

N'y a-t-il pas là une note bien française, bien militaire, qui nous montre quelles étaient, dès son jeune âge, les aspirations et les pensées du futur héros du combat de Pratzen, où il battit 20,000 Autrichiens le jour d'Austerlitz; de l'adversaire de Wellington, dont il repoussa l'arrière-garde à Aldea de Ponte le 27 septembre 1811?

On était alors en 1784, à la veille de la Révolution, aux derniers jours de cette époque dont on a pu dire que ceux qui ne l'avaient point vue n'avaient pas connu la joie de vivre. Ne serait-on pas tenté de croire à la vérité de cette appréciation en lisant les lignes suivantes qui nous montrent, dans toute sa frivolité élégante et aimable, cette société qui allait tout à l'heure sombrer tout entière dans un si épouvantable drame?

On ne peut plus se faire une idée de ce que furent les promenades de Longchamps pendant les dernières années qui précédèrent la Révolution. Tout ce qu'une ville immense, une cour brillante et somptueuse, de grandes fortunes et des prodigalités qui n'étaient limitées que par l'impossibilité de les dépasser, tout ce que la rivalité des peuples les plus riches, la mode d'un peuple le plus fou pouvaient enfanter et produire de plus magnifique en ce genre, se trouvait là. Ce qui était beau y paraissait vulgaire, ce qui était simple y excitait des huées. Au milieu d'une innombrable quantité de voitures remarquables, brillaient chaque année une cinquantaine d'équipages éblouissans, dans le nombre desquels une dizaine paraissaient plutôt les chars des déesses que ceux de simples mortels. Le monde semblait entrer en liesse durant ces trois journées; mais les extravagances de quelques courtisanes furent portées à ce point que la police fut obligée d'intervenir

pour empêcher qu'elles n'éclipsassent de trop haut et les grands et les princes eux-mêmes. Ainsi la Duthé, cette femme charmante, qui faisait dire au comte d'Artois « qu'après avoir mangé du gâteau de Savoie, il fallait prendre du thé, » malgré la puissance de ses amans, fut arrêtée au beau milieu de l'avenue de Longchamps et conduite au For-l'Évêque, dans un équipage dont *les Souvenirs* dits de M[me] de Créquy renferment une description pour laquelle ma mémoire n'aurait pas suffi. J'ai vu cet équipage que j'ai suivi quelque temps, ne pouvant en croire mes yeux, et cette description le rappelle parfaitement (1). C'est le seul châtiment de ce genre qui ait été infligé, mais non le seul dont on ait menacé; car une des rivales de cette courtisane ayant attelé devant le plus magnifique des phaétons six chevaux superbes, dont tous les harnais et jusqu'aux rênes étaient couverts ou garnis en stras, ce qui leur donnait l'éclat du diamant, elle reçut, au moment où elle se plaçait sur ce trône roulant, l'avis que, si elle dépassait sa porte dans cet équipage, il servirait à la conduire en prison. Malgré de telles leçons, ces dames n'en remportaient pas moins, dans ces jours de folies ruineuses, la palme de la plus somptueuse élégance comme celle de la beauté. Si l'on admirait les calèches des princes et de la reine, les équipages de quelques grands personnages français et étrangers, il n'en est pas moins vrai que tout cela le cédait à l'extravagante recherche de quelques Phrynés. Je me rappelle à ce sujet, mais sans plus rien savoir des détails, si ce n'est que les jantes des roues étaient en flèches, une calèche bleu de ciel, sur laquelle et à travers de légers nuages voltigeaient des Amours; calèche montée par deux femmes éblouissantes de parure et de beauté, et traînée par quatre chevaux isabelle, queue et crinière blanches, tout harnachés en argent ciselé ou en broderies d'argent, les rênes y comprises. En fait d'élégance, je n'ai jamais rien vu de comparable à cet équipage, qui fixait tous les regards, arrachait à chaque pas des bouffées d'applaudissemens. Je le vis passer de mes fenêtres au moment où, débouchant de la rue Royale, il continuait sa marche triomphale vers les Champs-Élysées, et je guettai son retour pour lui payer un dernier tribut d'admiration (2).

(1) Une caisse décorée d'amours, de chiffres et d'arabesques par le plus célèbre peintre du genre, élève de Boucher, et capitonnée de sachets aux parfums suaves, était portée sur une conque dorée, doublée de nacre, que soutenaient des tritons en bronze. Les moyeux des roues étaient en argent massif, les chevaux blancs ferrés d'argent, harnachés d'or et de soie gros vert, portaient, suprême indécence, des panaches. Sur cette conque, la Duthé s'avançait en maillot de taffetas couleur chair et collant, que recouvrait une chemisette d'organdi très clair; elle était coiffée d'un chapeau de gaze noire à la *caisse d'escompte*, c'est-à-dire sans fond. Les *Souvenirs de M[me] de Créquy* donnent cette description d'après une feuille du temps, les *Nouvelles à la main*, qui, dans cette circonstance, se trouvaient être très exactes.

(2) Il est curieux de rapprocher ces impressions de celles des *Mémoires* du chance-

Telle n'avait pourtant pas été, lors de son arrivée de Berlin, la première impression de Thiébault à la vue des Françaises que, par la suite, il ne devait pas se faire faute de trouver presque toutes également charmantes et dignes d'être adorées. Paris lui-même, dans les premiers jours, avait été loin de lui paraître aussi brillant :

Si pour moi Paris avait été prodigue d'enchantemens, j'avouerai pourtant que, malgré ma prédilection pour les femmes, ou plutôt en raison de cette prédilection, je fus choqué de la laideur des femmes en général. Les femmes des dernières classes, qui sont encore repoussantes, étaient alors horribles, et si, en se rapprochant des classes supérieures, on en trouvait et on en trouve qui soient dignes de tous les hommages, il faut convenir que c'était, comme cela est encore, dans des proportions qui laissaient trop d'avantages à la Prusse, que je quittais, à la Saxe, que je venais de traverser et dans laquelle, de village en village, nous avions été frappés par des groupes de jeunes filles, magnifiques de taille, de traits et de fraîcheur; observation qui n'échappait à aucune des personnes qui avaient été à même de la faire et que notamment l'abbé de Vauxcelles répétait avec une véhémence plus naturelle qu'orthodoxe.

Je sais pourtant que la Normandie, le Hainaut, l'Alsace, la Lorraine, le Languedoc surtout font exception à cet égard ; mais Paris n'en était pas moins très désavantagé, et l'explication de ce fait existait dans la misère, qui dévorait le peuple de cette grande capitale ; dans les rues étroites et les réduits où il croupissait entassé et où jamais ne pénétrait un rayon de soleil; dans les caves infectes où vivaient le long des quais 100,000 de ces misérables, qui, dix fois par an, étaient submergés par des pluies ou par les crues de la Seine, et, souvent de nuit, étaient

lier Pasquier sur la prospérité de la France de 1783 à 1789, p. 41-50, dont le premier volume vient de paraître. « J'ai vu les magnificences impériales, je vois chaque jour, depuis la Restauration, de nouvelles fortunes s'établir et s'élever, rien n'a encore égalé à mes yeux la splendeur de Paris dans les années qui se sont écoulées depuis la paix de 1783 jusqu'à 1789. D'admirables demeures s'élevaient dans le quartier du Marais et l'île Saint-Louis. Qu'est-ce que le faubourg Saint-Germain d'aujourd'hui comparé au faubourg Saint-Germain d'alors? Et, quant au luxe extérieur, pour ceux qui se rappellent un jour de revue, de course à Longchamps, ou seulement l'aspect du boulevard, combien la foule des voitures à deux, à quatre ou six chevaux, toutes plus magnifiques les unes que les autres encombrant ces lieux de réunion, ne laisse-t-elle pas loin derrière elle cette file de carrosses, de remises, entremêlés de quelques voitures élégantes et dont les mêmes espaces sont aujourd'hui couverts? — ... C'est Rivarol, si je ne me trompe, qui a dit des peuples dans la situation que je viens de dépeindre : *la maladie du bonheur les gagne*. On ne pouvait mieux dire. Il n'a pas achevé son tableau en montrant, ainsi qu'il l'aurait dû, comment cette maladie gagne aussi les gouvernemens d'une manière non moins dangereuse. »

forcés de porter leurs paillasses à la pluie ou dans la boue pour ne pas être noyés.

Aujourd'hui ces causes de la dégradation de l'espèce n'existent plus au même degré; il s'en faut de beaucoup. Les caves ne sont plus habitées, les quais sont déblayés, les maisons qui couvraient une partie des ponts sont démolies; on redresse et on élargit les rues, l'air circule où on en manquait entièrement. De nombreuses fontaines lavent les rues, que l'on nettoie avec plus de soin, et des égouts, chaque jour plus nombreux, accélèrent les écoulemens. Les abattoirs ont affranchi toutes les maisons occupées par des bouchers de ces tueries qui formaient dans Paris mille ruisseaux de sang, que la moindre chaleur rendait infects. Enfin, on éloigne des quartiers habités tout ce qui peut répandre de mauvaises odeurs. Le peuple aussi est moins hideux, moins difforme qu'il ne l'était il y a soixante ans et sa destruction moins rapide; il ne périt plus comme alors à la quatrième génération, qui, lorsqu'elle se reproduisait encore, ne le faisait que par des culs-de-jatte.

C'était ce peuple « hideux et difforme » que les tueries exécutées jusque dans les rues par les bouchers avaient habitué à l'odeur du sang, qui, tout à l'heure, allait entrer en scène, se précipiter, en demandant du pain, sur ce Versailles de la royauté dont Thiébault, avec un esprit critique qui sent déjà la Révolution, nous parle en ces termes :

En 1787, 1788 et 1789, je revis Versailles embelli de toutes les parures de l'été. Sous un autre rapport, il est une foule de choses paraissant insignifiantes à sept ans et qui, de quinze à dix-neuf, parlent à l'imagination et à la raison, au cœur et à l'esprit. Ainsi je retrouvai l'Amour, où je n'avais vu qu'une statue d'enfant; des tableaux admirables, où je n'avais vu que des couleurs; une architecture aussi riche par ses détails que somptueuse par son ensemble, où je n'avais distingué que des masses; un tout étourdissant, où je n'avais remarqué que des parties étonnantes; enfin des femmes ravissantes, une cour somptueuse, des souvenirs électriques et tous les degrés de la puissance, où je n'avais aperçu que plus ou moins de monde, des costumes plus ou moins riches et un maître qui n'était pas encore le mien : circonstances toutes faites pour exalter l'enthousiasme !

Cependant plusieurs choses me choquèrent. Frédéric était et ne pouvait manquer d'être mon point de comparaison, pour juger un roi, et je ne découvrais rien en Louis XVI qui pût l'élever au niveau de ce prince, qui par le titre de grand homme s'était placé au-dessus des rois. Je trouvais, d'ailleurs, que Louis XVI manquait de dignité. Passant un jour devant moi pour aller à la chasse, il s'arrêta pour rire

avec un des seigneurs qui l'accompagnaient; mais son rire fut si fort, si gros, qu'en vérité, c'était le rire d'un fermier en goguette plus que celui d'un monarque. Ensuite son costume de chasse me parut mesquin; bref, je ne fus étonné que de la légèreté avec laquelle ce roi si replet sauta à cheval, et de la rapidité avec laquelle il partit. La reine, que je vis revenir de la messe, avait plus de noblesse dans les manières, dans la marche, et de dignité dans le regard surtout; mais une robe de percale blanche, tout unie et fort loin d'être fraîche, n'était pas le vêtement dans lequel une reine de France devait, à cette époque surtout, se montrer pour ainsi dire en public. Telle était pourtant la mise de Marie-Antoinette, et c'était au point que, si elle n'avait marché la première, on l'eût prise pour la suivante des dames qui la suivaient. Mais ce qui fit plus que me choquer, ce qui me scandalisa, me révolta même, ce furent les propos que des pages, des gardes du corps et quelques jeunes seigneurs tenaient tout haut dans les grands appartemens! L'indécence à cet égard allait jusqu'aux outrages! Recommandé à deux de ces messieurs, qui s'étaient chargés de me faire tout voir et avec lesquels je passai ma journée, personne ne se gêna devant moi, et ce que j'entendis en fait d'anecdotes, de propos sur la robe chiffonnée de la reine, de jugemens, passe tout ce que je pourrais dire. J'en instruisis mon père en revenant le soir avec lui à Paris; il me recommanda le silence, que je gardai d'abord par prudence, ensuite par respect pour de trop grandes infortunes, et qu'aujourd'hui même, je ne me permettrai pas de rompre.

Autant j'admirai les grands appartemens, autant les appartemens d'habitation du roi et de la reine me parurent incommodes et mal situés. Je ne parlerai pas du lit du roi, lit de huit pieds carrés, tout en sommiers de crin, dur comme du bois et que certes je n'aurais pas troqué pour le mien; mais j'observerai qu'il n'est certainement personne, roi, seigneur ou bourgeois, qui, habitant un château donnant sur un parc, se condamne à n'avoir vue que sur des cours; Versailles offre cette bizarrerie, à laquelle il faut ajouter encore qu'il ne s'y trouve aucune pièce d'intérieur qui, des appartemens du roi et de la reine, donne directement sur le parc; de ses croisées, la reine n'avait de vue que sur l'Orangerie et la pièce d'eau des Suisses.

Versailles était donc pour la famille royale un séjour de magnificence et d'orgueil plus qu'une résidence agréable; de même que, destiné à attester la puissance de Louis XIV, il n'a attesté que l'impuissance dans laquelle fut ce roi d'empêcher que les dépenses extravagantes auxquelles ses constructions l'ont entraîné ne préparassent la Révolution.

La Révolution! c'était dès lors la préoccupation, l'on pourrait

dire l'obsession de tous les esprits. Aux plaisirs de la galanterie allaient succéder la persécution, les horreurs de la guillotine; la tragédie suivit la comédie, comme dans l'anecdote suivante, où nous voyons apparaître dans un bal une courtisane, alors célèbre qui, ainsi que la Dubarry elle-même, devait finir sur l'échafaud:

Le bal du Vauxhall réunissait une grande partie de la société du Ranelagh, mais non la partie la plus choisie: ainsi j'y allais, et ma mère n'y allait pas. Au reste, j'y retrouvais au nombre de quelques femmes célèbres par leurs charmes et qu'on désignait alors par le mot de « demi-castors, » cette jeune Sainte-Amaranthe, l'une des beautés les plus accomplies et les plus délicieuses que l'on puisse imaginer. Après une prétendue absence, c'est-à-dire une retraite de quelques mois, employée à mettre au monde un enfant, dont le comte d'Artois, disait-on, était le père, elle reparut au Vauxhall un jour que Gassicourt et moi nous y étions. Nous ne pûmes nous lasser d'admirer cette créature, qui nous parut encore embellie et qui nous sembla plus qu'humaine. Au milieu du charivari de ce bal, Gassicourt fit sur elle un madrigal qui finissait ainsi.

On dit. . . . .
Qu'à ses appas conquis un poupon doit le jour!
Vraiment bonne nouvelle!
A l'Olympe étonné Vénus parut plus belle,
Quand elle eut fait l'Amour.

Cette angélique personne épousa peu après le fils de M. de Sartine. Pour échapper aux cannibales qui, sous la Terreur, gouvernaient la France, il paraît qu'elle fit la cour aux chefs hideux de cette séquelle. Le 9 thermidor approchait, et elle allait être sauvée, lorsque, à un souper, qui à beaucoup d'autres convives réunissait chez elle Trial et Robespierre, ce dernier se grisa et révéla tout son plan ou plutôt la mission qu'il exécutait pour dégoûter, à force d'horreurs et de sang, la France de la liberté. Le lendemain matin, Trial, qui avait conservé sa raison, courut chez lui et lui dit: « Tu as tout découvert hier à souper, et tu as mis dans ta confidence des gens sur lesquels il est impossible que tu comptes. » A l'instant, ce monstre fait accuser Mme Sainte-Amaranthe la mère, M. et Mme de Sartine, toutes les personnes qui avaient été du souper et jusqu'aux domestiques, d'avoir voulu l'empoisonner; tout ce monde, aussitôt arrêté, est traduit au tribunal révolutionnaire, jugé, condamné et exécuté! Mais ce qu'il y eut d'éminemment remarquable dans cette déplorable catastrophe, ce fut l'héroïsme avec lequel mourut cette jeune et si belle personne, accoutumée depuis sa naissance à toutes les sensualités du luxe, de la mollesse et de la volupté. Tous

ceux qui l'entouraient étaient anéantis; elle seule resta imperturbable et chercha à donner du courage à tous les siens par sa fermeté et même par ses plaisanteries, au nombre desquelles on cite ce mot, qu'en riant elle dit sur la fatale charrette, à propos de la chemise rouge dont on l'avait affublée, elle et ses prétendus complices : «... Ne dirait-on pas que nous faisons une promenade de mardi-gras? »

Ce mot ne justifie-t-il pas ce que Thiébault dit un peu plus loin de cette Révolution « qui nous est arrivée au milieu d'une contredanse » et qui fut « un si brusque passage du plaisir à la mort? »

Voici en quels termes il nous en raconte les premières scènes au moment même de la prise de la Bastille :

Le 13 juillet, à la pointe du jour, toutes les troupes qui avaient occupé la place Louis XV pendant la nuit avaient disparu. Quant à Paris, le désordre y était à son comble ; le tocsin sonnait dans toutes les paroisses, le feu avait été mis aux barrières et, de tous côtés, on cherchait des armes; l'Arsenal avait été pillé, tous les armuriers également, et, comme on savait qu'une salle d'armes se trouvait au Garde-Meuble, on annonça de fort bonne heure que le peuple allait s'y porter en masse pour enlever les armes qui pouvaient lui être utiles.

Vers midi, le Garde-Meuble fut envahi. Des milliers d'hommes s'y succédèrent; ils ne se bornèrent pas à visiter la salle d'armes et les autres salles, galeries, magasins et greniers ; ils pénétrèrent dans les appartemens de toutes les personnes logées au Garde-Meuble, fouillèrent jusque dans les lits, les armoires, et cela avec plus de zèle que d'ordre. Cependant, à l'exception des armes qui pouvaient servir, rien ne fut pris non-seulement de ce qui était propriété particulière, mais aussi de ce qui appartenait au roi. Au reste, ce fait assez remarquable fut peut-être dû à deux causes : la première, à ce qu'on fit rester, en les payant, quelques-uns des hommes entrés des premiers et qui, en affirmant que toutes les armes avaient été emportées, devinrent des espèces de sauvegardes; la seconde, à ce que plusieurs personnes qui se mêlèrent au peuple pour le contenir, autant que cela était possible, ne cessèrent de répéter : « Tout ce qui est ici est à la nation. » Par malheur, cette conduite ne fut pas imitée partout; il est vrai que partout on ne prit pas des mesures aussi sages, partout on ne pouvait pas dire que tout appartenait à la nation; plusieurs maisons furent pillées, et, pendant quelques heures, l'anarchie accomplit son œuvre détestable.

Nous ne rentrâmes chez nous que le 14 au matin. A peine ma famille fut-elle réinstallée au Garde-Meuble, que, cédant à une impulsion irrésistible, je partis pour courir Paris et par moi-même juger de

ce qui se passait. Il fallait une cocarde, on en vendait déjà à tous les coins de rue; ces premières cocardes étaient fabriquées en ruban de soie; de suite mon chapeau en fut orné. Mon but étant de me rendre au Palais-Royal, je suivis la rue Saint-Honoré; arrivé en face de la place Vendôme, je vis en avant de la porte du couvent des Feuillans 500 hommes réunis, ayant un tambour à leur tête et prêts à se mettre en mouvement. Ayant aperçu parmi eux Clappier, que j'ai déjà eu l'occasion de nommer, je lui demandai où ils allaient : « Il faut des canons aux sections; et nous allons en prendre aux Invalides, » me répondit-il, et comme je le fixais avec une apparente préoccupation, il ajouta avec véhémence : « Et pourquoi ne vous joindriez-vous pas à nous?.. » Je répliquai : « Je suis des vôtres. » Cependant, pour pouvoir être armé et faire partie d'une troupe armée, il fallait être inscrit : je remplis cette formalité, je reçus un fusil, quelques balles, de la poudre; je pris dans le détachement la place que ma taille m'assignait, et nous partîmes.

Notre troupe n'avait de militaire que son courage, de discipline que son zèle, de force que celle de cinq cents fois un homme, ce qui est fort différent de la force que 500 hommes peuvent avoir; aussi cheminions-nous plus que nous ne marchions; aussi, pendant que le tambour qui était en tête ne servait qu'à prouver que personne n'allait au pas, discutions-nous tout haut la question de savoir si M. de Sombreuil, gouverneur des Invalides, défendrait ses pièces et les armes qui se trouvaient dans l'hôtel. Rien n'était moins probable. Déjà les Petits-Suisses avaient refusé de marcher contre les gardes françaises, dont l'insurrection était consommée; les régimens campés au Champ de Mars n'avaient pas obéi la veille à l'ordre de charger leurs armes, et, pour les contenir, on tenait fermées les grilles du Champ de Mars. Or les malheureux débris de nos armées, nommés les Invalides, n'appartenant plus qu'à leurs infirmités et créanciers de l'État plus qu'ils ne continuaient à en être les soldats, devaient bien moins encore répondre aux sentimens hostiles de leur gouverneur que les autres troupes à ceux de leurs chefs. Le fait justifia ces prévisions : ce fut sans résistance que les armes et les canons furent enlevés et que, pour notre part, nous nous emparâmes d'une magnifique pièce de 24, connue sous le nom du *grand Dauphin;* puis de deux pièces de 12. A défaut de chevaux, nous nous attelâmes à ces trois pièces, qui étaient sur roues, et, fiers de notre lot (nous ne pouvions pas dire de notre conquête), nous les ramenâmes en triomphe aux Feuillans, dont elles ornèrent la cour, jusqu'au jour où on les remplaça par des pièces de 4. Cent vingt pièces de ce calibre furent en effet réparties entre les soixante bataillons de la garde nationale de Paris; comme ces bataillons venaient de recevoir des fusils de munition de la manufacture de

Maubeuge, comme la rapidité de leur instruction dépassa ce que l'on aurait pu croire, ils formèrent en peu de mois une formidable armée.

Telle fut la première expédition à laquelle je pris part, expédition fort peu militaire sans doute, mais qui me rendit acteur dans une de ces circonstances où la force établit le droit. Quarante-huit heures plus tôt, je ne songeais guère à désarmer les Invalides. On voit quel bouleversement s'opérait dans les idées et dans les positions; dès lors, mon zèle s'enflamma à ce point qu'il n'y eut pas aux Feuillans de soldat plus ardent que moi.

En rentrant des Invalides, nous étions tous invités par le président du district à nous trouver aux Feuillans un peu avant dix heures du soir. Cet appel était général. Arrivé l'un des premiers, je pris part à une discussion assez vive sur les moyens que Paris pouvait avoir pour résister à l'attaque vigoureuse dont il était menacé cette nuit même et sur la manière d'exécuter les reconnaissances que la section avait ordre de faire. Inspiré par les circonstances et me rappelant avec bonheur quelques-uns de ces mots techniques attrapés à l'École militaire de Berlin, ayant même cité avec à-propos un ou deux des préceptes de Frédéric, on me crut une capacité que j'étais loin d'avoir; il en résulta que moi, le plus jeune de tous ceux qui se trouvaient là, je reçus le commandement de 600 hommes, chargés de la plus importante des reconnaissances, de celle qui avait pour objet de se rendre par la porte Maillot dans le bois de Boulogne, afin de savoir s'il y avait des troupes réunies.

C'est ainsi que je débutai dans la carrière du commandement. Dans une position semblable, je ne sais pas encore aujourd'hui ce que j'aurais pu faire de mieux; au reste, on retrouvera dans le cours de ces *Mémoires* d'autres exemples de ce fait, que le besoin a toujours été suivi chez moi de l'inspiration qui m'était nécessaire. Il est inutile d'ajouter, sans doute, que j'aurais été ravi d'échanger quelques coups de fusil. Cependant, j'évaluais assez bien la composition, l'instruction et l'armement de mon détachement, pour ne me soucier ni d'une manœuvre au moyen de laquelle on m'aurait tourné, ni d'une attaque à la baïonnette, au moyen de laquelle on m'aurait enfoncé, et encore moins d'une charge de cavalerie. Aussi, quoiqu'il y eût de l'enthousiasme et même de la résolution dans ma troupe, ai-je toujours été convaincu que ce fut un bonheur de n'avoir eu à mettre sérieusement à l'épreuve ni l'un ni l'autre. Voilà, au surplus, bien des minuties, mais il faut comprendre que ces détails ont en quelque sorte pour moi le prix de souvenirs d'amour, puisqu'ils sont les prémices d'une carrière à laquelle j'ai dévoué ma vie et dont certes je n'ai pas fait un simple métier.

Le 15 au soir, on me confia un second détachement, à peu près de la force du premier; mais ma mission fut moins avantageuse et se

borna à me rendre à Passy par Chaillot, à éclairer les avenues de cette partie de Paris et à revenir par la barrière de l'Etoile.

Au moment ou je partais, on me remit une lettre de Mirabeau pour une dame logée à Chaillot, mais avec de telles recommandations que j'étais convaincu qu'il s'agissait d'affaires d'État, et d'autant plus convaincu que, en de si graves circonstances, il me semblait impossible que Mirabeau s'occupât d'autre chose ; d'autant plus encore que cette lettre, qu'un exprès venait d'apporter de Versailles, était contresignée et portait sur l'enveloppe l'ordre d'en prendre un reçu. Arrivé à la maison indiquée par l'adresse, j'arrêtai ma troupe et je chargeai Clappier de Lisle de la remettre en mains propres et de m'en rapporter le reçu demandé. Deux minutes m'avaient paru suffire pour tout cela ; or six minutes s'étaient écoulées, l'impatience me prit, j'entrai pour connaître la cause d'un tel retard, et je trouvai mon de Lisle à table avec quelques hommes et des femmes charmantes, dans une hilarité que par son esprit et sa gaîté naturelle il était fort capable d'exciter ou d'entretenir, mais que je n'étais nullement disposé à partager. Je trouvais même indécent d'avoir été chargé d'une telle commission pour la maîtresse ou l'une des maîtresses de M. de Mirabeau, quelque jolie qu'elle fût ; je dispensai la belle du reçu demandé, je refusai le verre de vin d'Espagne qu'elle m'offrit avec beaucoup de grâce, je fis assez sèchement rejoindre son poste à mon lieutenant, et, me bornant à être froidement poli, je quittai cette joyeuse compagnie et continuai ma reconnaissance.

Le 16 au soir, je commandai de la même manière mon troisième et dernier détachement ; il n'y eut de changé à mon itinéraire que la circonstance de commencer par la barrière de l'Étoile et de revenir par Passy et le quai.

Arrivés à la barrière des Bonshommes, nous vîmes s'avancer par la route de Versailles des hommes à cheval, dont plusieurs portaient des flambeaux. Il ne s'agissait donc pas de surprise ou même d'attaque, à moins que ces flambeaux ne fussent une ruse de guerre ou qu'ils ne fussent destinés à éclairer un combat de nuit. Toujours est-il que j'établis de forts postes avancés, et que le reste de ma troupe fut placé en colonne, en arrière de la barrière à gauche ; j'avais réservé la droite aux cent cinquante hommes, à la garde desquels cette barrière était confiée, et qui reçurent et exécutèrent mes ordres, parce que dans un semblable hourvari, celui qui prend l'autorité l'exerce.

A mesure que les cavaliers approchèrent, nous reconnûmes qu'ils étaient suivis de voitures. Arrêtées par mes postes, j'allai les reconnaître moi-même. Des quatre personnes qui se trouvaient dans la première de ces deux ou trois voitures, trois mirent pied à terre, et ce furent MM. Bailly, de La Fayette et de Lally-Tollendal. Ce dernier prit

la parole en se nommant et me dit que la paix était faite entre le roi et les états-généraux; que dans la journée (il était une ou deux heures du matin), le roi se rendrait à Paris, et que lui était porteur d'une lettre du président de l'assemblée au président de la municipalité pour annoncer ces grandes nouvelles. « Où est votre lettre? » lui répondis-je. Il me la présenta, et moi, sans autre commentaire, j'en brisai le cachet et je la lus. Jamais je n'ai pu me rappeler sans rire cette inconvenance, qui me parut la chose du monde la plus légitime et la plus simple, et qui l'était, parce que dans cet état d'anarchie où le pouvoir se divise sans s'affaiblir, quelque chose que l'on fasse, on a presque toujours raison par là même qu'il n'existe plus personne qui puisse vous donner tort. Quoi qu'il en soit, ma lecture faite, et convaincu de la vérité des nouvelles que j'avais reçues, je rendis la lettre à M. de Lally-Tollendal, assez étonné, par parenthèse, de ma hardiesse; je le priai, ainsi que ses collègues, de remonter en voiture, et je les prévins que, pour assurer leur marche, je les escorterais jusqu'à ce que je pusse les remettre à un autre détachement. Je les accompagnai de cette sorte jusqu'au pont Royal, où nous aurions été canonnés, comme j'avais manqué de l'être la veille si je n'avais eu la précaution de me faire précéder par une avant-garde. En effet, à soixante pas en avant du pavillon de Flore, deux pièces de canon se trouvaient en batterie sur le quai des Tuileries; un bataillon entier occupait le pont Royal; deux cents hommes de ce bataillon furent détachés et escortèrent jusqu'à l'Hôtel de Ville la députation, que je remis à leur sauvegarde.

Enfin, après quelques heures de repos, je concourus à border la double haie de Parisiens armés, à travers les vivats desquels le roi se rendit à l'Hôtel de Ville, puis revint à la barrière des Bonshommes. Pendant ce temps, le comte d'Artois, que la peur rendit toute sa vie capable de tout au monde, et que d'après cela on pourrait nommer le crâne des lâches, décampait à toutes jambes : de cette sorte il fut le premier des émigrés.

Ainsi se termina cette campagne de cinq jours; elle commença pour moi le service de cette garde nationale qui, comme je l'ai dit, forma si rapidement une véritable armée et devint l'exemple et le modèle de toutes les gardes nationales de France (1).

La royauté continuait à lutter cependant, et ce qu'elle sacrifiait avec le plus de peine et de regret, c'étaient ses antiques usages. Thiébault nous conte à ce sujet une bien curieuse et singulière anecdote qui semble venir là tout exprès pour être mise en oppo-

(1) Dans les *Mémoires* de Pasquier, t. Ier, p. 57, 58, 59, se trouve exprimée une opinion analogue sur la garde nationale de Paris.

sition et faire contraste avec la scène qui la précède, car, si l'on a pu dire de Louis XVI « qu'il avait la nature trop forte, trop en plein air, l'écorce rude et rien de poli, » son caractère a toujours été réputé bon et humain. Roland lui-même a rendu cette justice à Louis XVI. Dans les premiers jours du mois d'août, quand M. de Lally-Tollendal et M. de Montmorin allèrent prendre les dernières instructions pour sauver la famille royale, le roi leur avait fait répondre qu'il ne partirait pas et qu'il aimait mieux s'exposer à tous les dangers que de commencer la guerre civile (1).

Quoi qu'il en soit, voici ce que Thiébault prétend avoir vu :

Le jeudi saint (1790), étant de service aux Tuileries, je me trouvais de faction dans la salle située entre le grand escalier du pavillon de Flore, la galerie de Diane et les petits appartemens du roi. C'était au moment où Louis XVI et la reine lavèrent les pieds à douze pauvres, représentant les douze apôtres. Ces douze pauvres, habillés à neuf par le roi (2), étaient assis sur une banquette assez élevée pour que leurs pieds se trouvassent sur un gradin ; ils avaient le pied gauche chaussé et le pied droit nu ; à côté du pied nu se trouvait une cuvette avec de l'eau tiède. Lorsque le roi et la reine, précédant leur suite, arrivèrent par la porte des petits appartemens, chacun de ces pauvres plaça son pied sur le bord de la cuvette ; alors le roi, prenant avec le creux de sa main un peu d'eau dans chaque cuvette, la jeta sur chacun des douze pieds, qui du reste n'avaient pas besoin d'être lavés. Quant à la reine, elle prit successivement douze serviettes, qu'on lui présentait sur un plat d'argent, et les passa, puis les laissa sur les pieds que le roi avait mouillés. La cérémonie terminée, leurs majestés firent des aumônes aux pauvres, qui en toute hâte s'étaient rechaussés, et leur servirent des mets contenus dans des plats de bois. C'était la dernière fois que ces augustes personnages ont déféré à cet usage qui date du roi Robert.

Les gardes montées au château donnaient presque toujours lieu à quelque anecdote. Le mot d'un conseiller au parlement eut notamment certain succès. Peu après l'installation du roi à Paris, ce conseiller, grenadier dans la garde nationale, se trouva de faction à la porte des grands appartemens. Un personnage de la cour l'ayant aperçu s'écria : « Comment ! c'est vous ? Bon Dieu, que faites-vous là ? —

(1) Cf. le mémoire joint à la lettre de Marie-Antoinette à son frère Léopold II, du 8 septembre 1791.

(2) Les habillemens, tous égaux, étaient composés d'un habit, d'un gilet et d'un pantalon de drap gris, d'un chapeau (sans cocarde), d'une chemise, d'une cravate, d'un mouchoir de poche, d'une paire de bas et d'une paire de souliers.

Monsieur le duc, répondit-il, autrefois, nous faisions de très humbles remontrances au roi ; aujourd'hui, nous lui montons des gardes. »

J'avais passé la nuit au château, et, vers six heures du matin, afin de respirer l'air frais, deux de mes camarades et moi, encore en bonnet de police, nous sortîmes par la porte du milieu, pour faire par les terrasses le tour des Tuileries. Comme nous approchions de la terrasse du bord de l'eau, le roi sortait de la petite porte du château, près le pavillon de Flore, accompagné de deux messieurs, mais sans gardes; il allait faire la même promenade. Nos bonnets à bas, nous nous arrêtâmes respectueusement pour le laisser passer; cependant, ne jugeant pas que ce fût un motif pour changer de projet, nous le suivîmes à cinquante ou soixante pas de distance. Les deux rampes de fer à cheval descendues et montées, comme, en suivant la terrasse des Feuillans, il arrivait à la petite porte du passage qui, à travers le couvent des Feuillans, communiquait de la place Vendôme aux Tuileries et de ces deux endroits à la salle de l'assemblée constituante, une jeune dame débouchait de cette porte ; elle était précédée par un joli petit épagneul, qui se trouvait déjà tout près du roi ; dès qu'elle reconnut celui-ci, elle se hâta de rappeler son chien en s'inclinant profondément; de suite le chien se retourna pour accourir vers sa maîtresse, mais Louis XVI, qui tenait à la main un jonc énorme, lui cassa les reins d'un coup de ce gourdin. Et, pendant que des cris échappaient à la dame, pendant qu'elle fondait en larmes et que la pauvre bête expirait, le roi continuait sa promenade, enchanté de ce qu'il venait de faire, se dandinant un peu plus que de coutume et riant comme le plus gros paysan aurait pu le faire.

D'un mouvement spontané nous nous arrêtâmes et rétrogradâmes, pour ne pas continuer à suivre « ce tueur de chiens, » ainsi qu'un de mes camarades le nomma... Nous étions indignés non moins que scandalisés ; rien ne nous avait paru plus grossier que le rire et plus gratuitement méchant que le fait, qui du reste cadrait à merveille avec les coups de cravache dont ce roi aimait tant à gratifier les perruquiers et les prêtres que, pour leur malheur, il rencontrait pendant ses chasses. Un pareil trait semble encore plus inexplicable, si on se reporte à la situation où se trouvait alors Louis XVI, et il me rappelle un mot qui n'avait fait que me scandaliser, mais qui dès ce moment changea pour moi de caractère. Voici ce mot. Il y avait quelque temps que, dînant, ainsi que mon père, chez le marquis d'Aoust, nous nous y étions trouvés avec l'archevêque de Cambrai, Ferdinand de Rohan, et le bailli de Suffren. On avait parlé du roi pendant le repas, et, comme on avait fait l'éloge de sa bonté et qu'un des convives avait observé qu'elle était peinte sur son visage, l'archevêque, sans baisser la voix, mais les yeux fixés sur son assiette, avait dit : « L'heureux

masque! » Quoique tous les regards se fussent portés sur lui, personne n'avait répliqué (1).

Chaque jour la révolution prenait un caractère plus menaçant. Déjà M. de Favras, un royaliste exalté qui avait entrepris de délivrer le roi et sa famille, venait, sous la prévention d'un complot dirigé contre la vie de Necker, de Bailly et de La Fayette, d'être arrêté ; le Châtelet, pour donner une satisfaction à la populace, avait sacrifié ce malheureux et l'avait, quoique noble, condamné à être pendu. La royauté perdait ses derniers défenseurs, et le seul homme qui passait pour être assez puissant pour la sauver allait disparaître.

Deux grands événemens marquèrent les six premiers mois de 1791; l'un, la journée du 28 février, l'autre, la mort de Mirabeau.

Le premier eut deux scènes, une de jour et une de nuit. Celle de jour eut lieu à Vincennes, qui servait de prison d'État. Pour la démolir, le peuple l'attaqua, comme il avait attaqué la Bastille ; mais M. de La Fayette l'en chassa. La scène de nuit, ou plutôt du soir, se passe aux Tuileries, où je ne sais combien de royalistes, munis d'armes cachées, se réunirent tout à coup. C'était, dirent les uns, afin d'entourer le roi à ce moment où la population était en mouvement, raison pitoyable, puisque la garde nationale et surtout la garde constitutionnelle valaient pour cela mieux qu'eux. Les autres prétendirent que c'était pour enlever le roi et sa famille à la faveur de la bourrasque préparée, affirmait-on, et exécutée par les meneurs de ceux qui devaient en profiter; c'est ainsi que, pour retenir éloigné M. de La Fayette, ils auraient préféré Vincennes à tout autre lieu. Mais ce dernier fut informé à temps de ce qui se passait au château ; il était accouru au galop, et, à la tête de quelques compagnies de grenadiers, dont la mienne, il avait fait déguerpir à coups de crosse tous ces insurgés d'un genre nouveau, qui, poursuivis à travers les appartemens, furent fort heureux de pouvoir se sauver par la grande galerie et le vieux Louvre, qu'on n'avait pas songé à faire occuper. Ainsi se termina le rôle de ces coryphées que l'on nomma les « chevaliers du poignard. » Connue sous le nom de *bataille de cannes*, cette entreprise fut, pour la cour, une déconsidération de plus, de même qu'elle formait un grief nouveau.

(1) Un autre mot, dit par lui, le même jour, fit encore une impression profonde. On avait quitté la table et on était rentré dans le salon. La conversation roulait sur le suicide, que chacun condamnait, lorsque l'archevêque de Cambrai éleva la voix et dit : « Le suicide est un crime; il est un cas cependant où il devient un devoir, c'est quand on a perdu l'honneur. » Ce mot était la condamnation à mort du cardinal de Rohan, son frère, réellement déshonoré par l'affaire du Collier.

Cette époque était bizarre à force de contrastes. Malgré la gravité des circonstances, le caractère national conservait encore sa gaîté. On conspirait et on riait en même temps; on jouait sa tête et on chantait; on s'égorgeait et on dansait. Je marchais donc, le 28 février au soir, la baïonnette en avant et au pas de charge, dans la propre demeure du roi, et le 29 au soir, j'étais au bal du club des étrangers, bal aristocratique dont j'ai déjà parlé. J'y dansais avec une jeune dame, dont je me rappelle très bien la délicieuse figure et pas du tout le nom, lorsque M. de Sombreuil le fils passa auprès d'elle; elle l'arrêta et le questionna de la façon la plus vive : « Est-ce possible que vous ayez été frappé hier au soir? — Plus que possible, madame, répondit-il en riant. — Que vous ayez reçu un coup de pied? — Oui, madame, un coup de pied, et ce que je puis vous affirmer également, c'est que si je ne m'étais pas retourné très vite, je l'aurais reçu dans le ventre. » Elle éclata de rage plus que de rire, et répliqua avec exaltation : « Allons, messieurs, votre place n'est plus à Paris... » Mot révélateur du rôle que jouaient toutes les femmes tenant au parti de la cour, et qui fit autant d'émigrés que le fanatisme et la terreur.

Je passe à la mort de Mirabeau. J'ignore si sans elle la fuite du roi aurait eu lieu, et j'ai toujours été porté à croire que ce grand orateur, réuni aux hommes modérés qui se trouvaient auprès de Louis XVI et peut-être à M. de Bouillé lui-même, serait parvenu à empêcher cette fuite, qui ne laissait plus de fusion possible entre le Roi et la France. Dans la position des Bourbons, il n'y avait plus de pertes réparables, ni de fautes qui pussent rester impunies.

Ainsi que cela ne pouvait manquer d'arriver, cette mort de Mirabeau, si prompte, si accablante, donna lieu à d'horribles soupçons. D'abord on le déclara empoisonné; mais bientôt on sut que cet athlète, non moins puissant dans ses orgies que dans ses travaux, avait, en soupant la veille de la dernière séance à laquelle il parut, porté l'intempérance au-delà de toutes les bornes; que, en quittant une table fatale, il était entré dans une couche plus fatale encore. Parvenu cependant à se traîner le lendemain jusqu'à l'assemblée, il effraya ses collègues par la décomposition de ses traits, par ses défaillances continuelles et aussi par la puissance de son génie, survivant en lui à toutes les autres facultés. La cour et Paris suivirent avec la plus cruelle anxiété les phases de son agonie : la rue du Mont-Blanc, où il logeait, avait peine à suffire à une foule qui, sans diminuer, se renouvelait sans cesse; le silence qui y régnait, l'anxiété avec laquelle, à voix basse, on se demandait et on se transmettait les nouvelles, avaient quelque chose de lugubre. Le matin j'y allais seul, le soir avec mon père; enfin, le 2 avril 1791, la mort substitua à l'espérance la réalité d'une grande douleur.

L'enterrement eut lieu. Jamais funérailles ne furent plus imposantes. Paris entier était sur pied, et si tous ses habitans ne suivirent pas le convoi de l'immense orateur, c'est que pour le voir il ne fallait pas en faire partie; encore une foule de personnes, après l'avoir vu passer, se réunirent-elles à cette longue et interminable colonne mortuaire; l'Assemblée constituante en masse, toutes les autorités, tous les fonctionnaires, les sociétés populaires, des personnages de la cour, la garde nationale et des milliers de citoyens, tous marchaient confondus dans une même désolation, car tous avaient espéré en cet homme immense, pour qui le Panthéon parut être la seule sépulture dont il fût digne.

A l'agitation intérieure s'ajoutait la guerre avec l'étranger, qui allait encore accroître la puissance de la Révolution.

Aussitôt après l'ouverture des hostilités, les armées françaises avaient subi des échecs sur plusieurs points, tandis qu'à Paris, dans la matinée du 10 août, quelques femmes, à l'exemple de Théroigne de Méricourt, connue du peuple sous le nom de *la Belle Liégeoise,* de *la Belle Étrangère*, depuis ses exploits du 14 juillet à la Bastille, présidaient aux égorgemens des gardes nationaux arrêtés aux Feuillans et entraînés sur la place Vendôme.

Depuis le 14 juillet 1789, jamais la générale n'avait été battue à Paris sans que j'eusse pris les armes. Quoique j'eusse quitté la section des Feuillans depuis 1790, j'avais continué à faire partie de la compagnie de grenadiers, un peu mon ouvrage, et composée d'un grand nombre de mes amis. J'y faisais donc exactement mon service, que je payais outre cela à la section sur laquelle je logeais; Vigearde, depuis que nous vivions ensemble, avait à cet égard suivi mon exemple.

Une heure sonnait, dans la nuit du 10 août, lorsque les tambours de la section des Menus-Plaisirs, battant la générale, me réveillèrent. Ce quartier était un des plus tranquilles de Paris; le signal ne pouvait manquer d'annoncer une alarme sérieuse; dès lors les tambours que j'entendais ne pouvaient être que les échos de ceux de toutes les autres sections de la capitale, et d'autant plus certainement de ceux des Feuillans que cette section était à la fois celle du château et de l'assemblée; d'ailleurs, quand j'aurais pu conserver quelques doutes, le tocsin qui sonnait de tous côtés aurait suffi pour les lever. Je me jetai donc à bas du lit et je m'habillai, mais avec le moins de bruit possible, afin que Vigearde ne m'entendît pas.

En arrivant aux Feuillans, nous trouvâmes en séance la section qui, depuis le 11 juillet, jour auquel la patrie avait été déclarée en danger, était en permanence. Presque tous ceux qui composaient le bataillon

étaient également arrivés; mais, déjà divisés d'opinion, ils formaient deux partis.

Vers trois heures du matin des patrouilles, envoyées de tous côtés, ramenèrent plusieurs prisonniers, les uns arrêtés aux Champs-Élysées, les autres au moment où ils cherchaient à entrer au château, ou bien comme ils en sortaient. De ce nombre était, en habit de grenadier de la garde nationale, un rédacteur ou l'un des rédacteurs du journal intitulé l'*Ami du Roi*, et fort opposé à l'*Ami du Peuple*, que rédigeait Marat.

La cour des Feuillans se remplissait de plus en plus, et les vociférations devenaient effrayantes. Je me déterminai alors à envoyer La Fargue au commandant du bataillon de la Butte-des-Moulins, réuni sur la place Vendôme, pour lui demander renfort et secours. Ce bataillon était de quatorze cents hommes sous les armes. Il n'avait que la rue Saint-Honoré à traverser; deux cents hommes suffisaient pour vider la cour des Feuillans, nous mettre à même d'en fermer les portes et disperser la canaille qui nous assaillait; mais ce commandant, dont je n'ai pu retrouver le nom, répondit que, sans ordres, il ne détacherait pas un homme en dehors de la limite de sa section; à quoi La Fargue répliqua: « Eh bien! monsieur, si l'on nous égorge et si l'on assassine des prisonniers, vous aurez eu un avantage, celui de vous trouver aux premières loges. »

Aucun de nos camarades ni personne des compagnies du centre ne revint. N'ayant pas même un tambour pour faire battre la générale, je tentai un dernier moyen. Je me jetai au milieu de la cohue; je montai sur une des deux pièces de canon qui étaient dans la cour des Feuillans, et, de cette espèce de tribune, employant le seul langage que je jugeai pouvoir me faire espérer quelques succès: « Hommes égarés par les fauteurs de nos plus cruels ennemis, qui êtes-vous et que voulez-vous? Êtes-vous des Français? — Nous le sommes autant que vous! — Êtes-vous des patriotes? — Nous le sommes autant que vous! — Mais vous cesseriez d'être dignes de l'un et de l'autre de ces titres, si vous vous arrêtiez à l'exécrable idée de substituer des assassinats au cours de la justice. Vous seriez même des rebelles, car l'Assemblée nationale vient de mettre (et cela était vrai) les prisonniers que vous menacez sous notre sauvegarde... Que pouvez-vous donc demander? A moins de vous rendre doublement criminels et de vouloir faire de nous des complices, vous ne pouvez demander qu'une chose, c'est que ces prisonniers, sur la presque totalité desquels d'ailleurs il n'existe aucun fait à charge, ne s'évadent pas. Eh bien! je vous en réponds sur mon honneur, je vous en réponds sur ma tête, et, si ce n'est assez de ces garanties, choisissez trois d'entre vous pour vous représenter, et je vais les adjoindre à la garde de ces prisonniers. »

Quelques-uns de ces misérables voulurent me répondre; mais mes répliques furent assez heureuses, assez véhémentes pour les réduire au silence. Certain qu'en pareil cas gagner du temps, c'est tout gagner, je me félicitais déjà du résultat de mes efforts lorsqu'une femme coiffée d'un chapeau de feutre noir, relevé à la Henri IV, surmonté de plumes de la même couleur, vêtue d'une amazone de drap bleu et ayant une paire de pistolets et un poignard à la ceinture; du reste brune de vingt ans, et je le dis avec une sorte d'horreur, jolie, très jolie, que son exaltation embellissait encore et qui, en proie à un éréthisme révolutionnaire impossible à décrire, préludait avec rage à la folie, dont elle ne tarda pas à être atteinte et à mourir; lorsque, dis-je, cette femme, précédée et suivie par quelques forcenés, arrive dans la cour des Feuillans, fend la foule en jetant les cris de : « Place,.. place, » va droit à la seconde des deux pièces de canon et s'élance dessus. Cette femme était, ainsi que je l'appris, Mlle Théroigne de Méricourt. Prévenue de ce qui se passait, elle accourait de chez Robespierre, et, certaine de son influence populaire, elle venait rendre à cette multitude toute sa férocité... Tant que je vivrai, cette créature sera présente à ma vue; le son de voix dont elle débita la première phrase de son discours retentira à mon oreille: « Jusqu'à quand, s'écria-t-elle, vous laisserez-vous abuser par de vaines paroles? » Je voulus répliquer, mais je ne pus plus me faire entendre; mille applaudissemens accueillaient chacun des mots qui échappaient à sa bouche; mille huées s'élevaient du moment où je voulais parler. N'ayant plus et ne pouvant plus avoir aucun espoir, le gosier déchiré à force d'avoir crié, n'en pouvant plus, je descendis de mon canon et, aidé par quelques-uns de mes camarades, je rentrai dans le corps de garde où étaient les autres; alors, rejetant la porte vitrée sur les misérables qui nous suivaient, je la fermai à clé.

A l'instant, les plus furieux se précipitèrent contre cette porte et nous firent voler à la figure tous les carreaux des vitres; mais, derrière cette faible porte qui terminait un couloir étroit, étaient des pointes de baïonnette et dix-huit canons de fusil chargés à balle. Pour forcer ce passage ou une fenêtre grillée en fer, il fallait perdre beaucoup de monde, et ce n'était pas du goût de ces forcenés; ils trouvèrent plus digne d'eux de me mettre en jugement et de me faire, à l'unanimité et par acclamation, condamner à mort, sous la présidence de leur jolie furie, Mlle de Méricourt, qu'à dater de ce moment je n'ai plus revue. Peu d'hommes ont reçu à l'égard des femmes des impressions plus fortes que moi; mais certes il n'est aucune autre femme à qui une demi-heure ait suffi pour me laisser un souvenir que mille ans d'existence n'affaibliraient pas.

Cette scène se prolongeait et devenait à chaque instant plus cri-

tique, lorsque ce cri : « Nous sommes dans le bâtiment... » se fit entendre. Aussitôt, les plus acharnés de nos agresseurs se précipitèrent dans le passage, qui conduisait de la cour des Feuillans à la salle de l'Assemblée et aux Tuileries, passage dans lequel une petite porte donnant sur le jardin du couvent avait été forcée... Un grand bruit se fit alors dans le vaste bâtiment des Feuillans. Laissant six hommes pour la garde ou la défense de notre porte, je courus avec les onze autres pour sauver les prisonniers; mais déjà, du bas en haut, les escaliers et corridors étaient encombrés. Toute communication avec les prisonniers était désormais impossible, et les cris des victimes révélaient qu'ils succombaient aux poignards des assassins. Il n'y avait plus rien à faire; mes amis me ramenèrent dans le corps de garde et de là dans la cour, où ne se trouvaient plus que cent ou cent cinquante badauds, pour ainsi dire étrangers au mouvement auquel ils venaient de contribuer.

Pendant ce temps, les cris des malheureux que l'on égorgeait expiraient avec eux. Au lugubre silence qui se fit, nous quittâmes la cour des Feuillans, révoltés, consternés ; mes camarades rentrèrent chez eux, et je me retirai seul avec Vigearde. J'étais dans une rage qui tenait de la stupeur. Ne pouvant plus parler, j'avalai, au milieu de la rue Saint-Honoré, un verre de bière que Vigearde me fit apporter d'un café qui était alors au coin sud-est de la place Vendôme. Il insistait, et cent fois avec raison, pour que je m'en allasse; je restais immobile et sans répondre, quoique j'entendisse le bruit que faisait la chute des cadavres de nos prisonniers, que, d'une des fenêtres du grenier, on précipitait sur le pavé de la cour des Feuillans. Enfin, lorsque Vigearde me dit : « Ivres et altérés de sang, ces brigands vont revenir sur nous, et, si vous périssez ici, je périrai avec vous, » nous traversâmes la place Vendôme; mes yeux s'arrêtèrent douloureusement sur les fenêtres de la charmante femme dont je n'avais pu sauver le mari... et nous rentrâmes chez nous, où je quittai mon uniforme de la garde nationale pour ne jamais le remettre. A cet égard, du reste, je n'avais pas le choix. Reparaître avec un uniforme qui avait tant contribué à abattre l'aristocratie eût semblé une aristocratie qu'on eût payée de sa vie. Ainsi, c'est aux Feuillans que, dans cette trop célèbre journée, le premier sang a été versé, grâce à ce massacre d'hommes presque tous innocens et sans influence sur les résultats. Cet épisode à peu près ignoré m'a paru d'autant plus digne d'être rappelé qu'à l'exception du combat des Tuileries et de la mort de Mandat, les Feuillans furent le seul endroit qui ait servi de théâtre à des scènes de sang.

C'est dans le courant de ce terrible mois d'août 1792 que l'in-

fortuné Louis XVI et sa famille furent transférés des cellules des Feuillans à la prison du Temple. Les derniers signes de la royauté disparurent de partout. A Paris, le 11 août, les statues d'Henri IV, de Louis XIII, de Louis XIV et de Louis XV furent abattues et traînées dans les rues. La nouvelle de la prise de Longwy, parvenue le 26, avait mis le comble à l'exaspération. Danton avait fait aussitôt décréter l'armement de tous les indigens, l'arrestation de tous les suspects. Ce fut le signal de toutes les folies, de toutes les atrocités; les massacres de septembre commencèrent; les prisons de l'Abbaye-Saint-Germain, les Carmes, la Conciergerie, le Châtelet, les Bernardins, Saint-Firmin, la Salpêtrière, Bicêtre, la Force, encombrées par les arrestations arbitraires, furent bientôt vidées par les égorgemens des 2 et 3 septembre.

A la Force, la foule était immense et le nombre des septembriseurs d'une vingtaine seulement, savoir : dix en dedans, pour passer les victimes à la mort, et dix en dehors, pour en faire raison, mais non justice. Et ce qu'il y a d'éternellement honteux, hideux à consigner, c'est qu'au milieu d'une telle foule, ces brigands opéraient aussi paisiblement que s'ils avaient été dix mille. Il paraît, du reste, qu'ils faisaient partie de l'élite des trois cents hommes de la bande de Maillard. Armés ou plutôt munis de longues bûches, équarries de manière à former des massues, c'étaient véritablement des « tape dru, » comme on les appelait. Cinq étaient de chaque côté de la porte de sortie, cachés par le mur; dès qu'un bruit annonçait qu'elle allait s'ouvrir, ils élevaient leurs assommoirs, et du moment où un des malheureux qui leur étaient dévolus avait dépassé cette formidable porte, il tombait sous leurs coups, avait aussitôt la tête écrasée et était de suite entraîné par les déblayeurs; quant à la mort, elle était d'autant plus inévitable que, mis dehors après ce mot : « Va-t'en.., » ces prisonniers, à la vue de la foule, sortaient assez doucement.

Ces journées, les plus hideuses de la Révolution, me firent une impression indicible, qui dépassait tout ce que j'avais pu craindre.

J'étais révolté, humilié, anéanti. Ne sachant que faire, je sortis, le lundi 3, de chez moi, sans but déterminé et seulement pour me déplacer. Je marchais, absorbé dans les plus douloureuses pensées; ayant traversé le Palais-Royal sans savoir que j'y passais et ayant machinalement pris la rue Saint-Honoré, je me dirigeais vers la place Vendôme, lorsque, peu avant le portail de Saint-Roch, je me sentis violemment pris par le bras gauche et tiré par quelqu'un qui aussitôt me cria : « Prenez donc garde à vous... » C'était Grasset, qui, arrivant à moi et prêt à me dépasser, venait de m'empêcher de me casser la tête contre la roue d'une énorme charrette de foin que je ne voyais

pas. Quelques mots d'étonnement et de remercîment échangés, je ne sais plus ce qui amena de sa part la question de savoir où j'allais. « Ma foi, lui répondis-je, je n'en sais rien. Je marche pour marcher, ou plutôt pour diminuer l'horreur à laquelle je suis en proie. » Et comme il paraissait rentrer chez lui (petite rue Dauphin) : « Et vous, lui demandai-je, d'où venez-vous? — Je viens, me répondit-il, du cirque du Palais-Royal, où je me suis enrôlé comme grenadier dans un bataillon qui s'y forme sous le nom de 1er bataillon de la Butte-des-Moulins, et qui part pour l'armée. — Vous avez bien fait, répliquai-je, Paris n'est plus tenable : la patrie est en danger, et je vais contracter le même engagement. » Cinq minutes après, mon engagement était signé.

Il était impossible d'être né dans une école militaire célèbre, d'avoir vécu dans un pays où l'épaulette était le premier honneur, au milieu d'une armée que le monde admirait, sans avoir considéré la carrière des armes comme la plus noble des carrières. Mais s'ensuivait-il que, pour mon compte, je me fusse enthousiasmé pour elle? Non sans doute. J'étais susceptible de zèle et de dévoûment : j'ai toujours dépassé la ligne de mes devoirs comme simple garde national ; mais ce qui prouve combien j'avais évité de prendre du goût pour la carrière des armes, c'est qu'en 1791, lorsque M. de Narbonne disposa d'une sous-lieutenance en ma faveur, je ne l'acceptai pas, et lorsque, en 1792, je me décidai à marcher à l'ennemi, je ne voulus pas de grade ; je partis comme grenadier et pour une seule campagne ; enfin, je fis la guerre après avoir refusé de servir comme officier de cavalerie !

Enrôlé pour l'armée du Nord dans le bataillon de la Butte-des-Moulins, Thiébault nous fait assister à son apprentissage militaire, à son départ, à ses émotions sur les routes de la Champagne :

Loin de Paris et de ses horreurs, ne pensant plus désormais qu'à l'honneur de nous dévouer pour notre pays, nous reprîmes la gaîté de notre âge. Nous chantions, et souvent l'hymne des Marseillais qu'avec beaucoup de talent Grasset nous avait mis en partition et que, à trente ou quarante voix, nous ne tardâmes pas à exécuter avec un tel ensemble et des modulations si bien rendues que, lorsqu'il terminait nos repas, on se rassemblait sous nos fenêtres pour nous entendre.

Ce n'est pas pourtant le seul hommage que nous recevions dans les villes situées sur notre passage. Nous défilions presque toujours aux applaudissemens de la population entière. Cette masse de jeunes gens dans la plus belle tenue, manœuvrant comme une troupe d'élite, se dévouant pour le salut de tous, pour le salut notamment des provinces

que nous traversions, c'était un spectacle qui ne pouvait manquer d'exciter un enthousiasme général; ce qui nous flattait encore, c'est que les plus jolies femmes faisaient éclater leur approbation à l'envi l'une de l'autre, et nous excitaient à la justifier davantage.

L'apprentissage ne fut pas de longue durée. Peu de jours après son départ et après Valmy, Thiébault avait occupé sa place de bataille dans la division du général O'Moran, avait pris part aux combats qui se renouvelaient chaque matin, et se distinguait, particulièrement dans l'affaire de Bernissart où il était nommé sergent, puis à celle de Blaton, à laquelle, quoique très malade, il avait voulu prendre part.

Ce combat qui ne nous coûta aucun de nos amis nous parut superbe, de même que le métier des armes fut à nos yeux le premier du monde, et la guerre la plus inspiratrice des conceptions de l'homme; il eut pour objet d'empêcher le corps que nous avions en tête de renforcer les troupes que Dumouriez battait ce jour-là même, 6 novembre 1792, à Jemmapes, avec le restant de son armée dont nous formions la gauche. Le combat terminé, le général O'Moran passa devant le front de bandière de ses troupes; surpris de voir dans un bataillon aussi bien tenu que le nôtre un grenadier en veste, il en demanda le motif, et ce que le chef de bataillon Le Brun lui répondit à ce sujet contribua à me valoir les deux grades qu'il me donna quatre ou cinq mois après.

C'est à ce moment que Thiébault fut adjoint à son père pour négocier la réunion du Tournaisis et de la Belgique à la France. Les propositions faites à Bruxelles avaient été approuvées. Mais ces négociations n'occupaient pas exclusivement le jeune soldat diplomate.

Nous avions trouvé à Tournai Mme de Sillery, la comtesse de Genlis, et avec elle sa nièce Mlle Henriette de Sercey, puis Mlle d'Orléans, ou la citoyenne Égalité, comme on l'appelait alors. Ces dames revenant d'Angleterre, il y avait quelques mois, n'avaient pu obtenir la permission soit de rentrer, soit plutôt de rester en France, où je crois qu'elles avaient débarqué.

Quant à moi, je fus bientôt l'objet de bontés toutes particulières. J'étais non-seulement reçu tous les jours, mais je l'étais le matin comme le soir. Mademoiselle, dont Mlle Henriette partageait l'appartement, me faisait la grâce de me recevoir dans la seule pièce qu'elles eussent à elles deux. Parfois je fus même admis à l'honneur de déjeuner avec elles, et alors j'arrivais à neuf heures du matin. Quand elles avaient des promenades à faire, j'étais leur cavalier unique ou, comme elles

m'appelaient, leur « fidèle chevalier. » Lorsqu'elles se promenaient avant dîner, je restais pour dîner avec elles et avec Mme de Sillery, qu'on ne voyait jamais avant l'heure de ce repas. Lorsqu'elles ne se promenaient pas le matin et que je n'avais pas dîné avec elles, elles venaient me prendre en sortant de table (trois heures et demie du soir) dans leur voiture; nous nous promenions jusqu'à la nuit et habituellement, dans un vaste jardin fermé dont je m'étais fait remettre la clé. Lorsque Mme de Sillery ne recevait pas, elle nous renvoyait vers sept heures du soir pour travailler; alors je passais chez ces demoiselles, où je n'ai jamais vu d'autre homme que moi, si ce n'est Jouy une ou deux fois, et quoique nos entretiens ne fussent pas fort gais, attendu que les événemens en étaient trop souvent l'inévitable sujet, il était parfois une heure du matin lorsque je quittais. Enfin je recevais, le plus souvent avant neuf heures du matin, un billet de Mlle de Sercey, billet de la plus jolie écriture, tourné avec une grâce charmante, et qui contenait l'arrangement de notre journée.

Il est impossible de rien imaginer de plus calme et pourtant de plus enivrant que ces journées qui pour moi s'écoulèrent trop vite et dont le souvenir ne peut pas plus s'effacer de ma mémoire, que la reconnaissance que j'en ai conservée ne peut s'affaiblir dans mon cœur. Au reste, rien de plus pur que ces relations n'exista sur la terre. Je ne parle pas de celle pour qui tout se confondait dans le respect dû à son rang et à son malheur présent; mais Mlle Henriette avait dix-huit ans, 'en avais vingt-trois; elle était jolie entre toutes et, pour me servir d'une expression employée par M. le duc de Chartres, dans une lettre qu'elle me montra et qu'il lui avait écrite, « fraîche comme la pêche vermeille. » Avec ma prédisposition à l'enthousiasme et au romanesque, on aurait pu voir des choses plus extraordinaires que l'amour qu'elle m'eût inspiré, à la suite de relations si journalières et d'une intimité si réelle. Pendant des entrevues de seize heures nous étions abandonnés à nous-mêmes. Eh bien, je puis l'attester en rappelant cet épisode de ma vie, je n'ai pas eu une intention à cacher, pas une pensée à taire, comme je n'eus pas un désir à réprimer.

Tout à coup le général O'Moran fut appelé au commandement d'un camp qui se formait à Cassel. Son départ fut un véritable deuil pour ses compagnons d'armes, et Thiébault en fut particulièrement attristé.

Si quelque chose put ajouter à nos regrets, ce fut la manière dont le général O'Moran fut remplacé. Son successeur fut le lieutenant-général de Canolle, homme de bonne maison, mais modèle accompli de sottise. C'est cet officier qui, informé qu'il allait être complimenté par les poissardes, composa et leur débita, avec une emphase digne

du reste, ce discours qui devint célèbre, que cependant j'avais oublié, mais que le colonel de Forceville avait écrit dans le temps et qui est assez caractéristique pour que je le copie ici :

« Liberté, égalité, fraternité ou la mort.
« Mesdames, citoyennes, sœurs et amies,

« La reconnaissance est un devoir prépondérant pour tout cœur qui s'en est fait un besoin. Au reste, vous n'en ignorez pas et je connaissais assez le physique de la chose pour croire que l'impulsion des accessoires vous fera toujours chérir l'humanité dans la personne de nos cœurs.
« Vive la république ! »

C'est encore lui qui disait à un agent des vivres : « Je prétends que le sol de ma division soit toujours couvert de comestibles ; » et à des soldats : « Camarades, quand vous n'aurez pas de pain, j'irai manger la soupe avec vous. » A quoi un grenadier répliqua : « Belle manière d'augmenter nos rations. » Commandant à Gand, je crois, avant de venir à Tournai, il lui était arrivé, se trouvant en habit bourgeois, de vouloir mettre l'ordre dans un cabaret où l'on se battait ; il avait ameuté contre lui les deux partis, et, en dépit de ses fortes épaules, il reçut une volée superbe ; mais ce qu'il y eut de comique, c'est que, pendant qu'on le rossait, il criait : « A moi la loi ! » Un poste voisin du lieu de cette scène ne bougea pas, et lorsque le général s'en plaignit, le chef du poste, qui le connaissait assez pour être enchanté de l'aventure, lui répondit : « Si j'avais pu me douter que ce fût vous, nous aurions couru à votre secours, et si seulement vous aviez crié : « A la garde ! » mais : « A moi la loi ! » nous avons cru que vous vous moquiez de nous. Quel rapport y a-t-il entre des soldats et une catin que tout le monde viole ? — C'est juste, reprit-il, je n'y avais pas pensé. » Cet homme, qui n'était propre qu'à amoindrir l'autorité qui lui était confiée, était journellement, pendant l'heure des repas surtout, l'objet de risées intarissables. Un jour, cependant, il s'aperçut qu'on se moquait de lui, et, me prenant à partie, il me dit en pleine table : « Sachez, monsieur, que j'ai toujours méprisé l'esprit. »

Cependant le 1er février 1793, la Convention avait déclaré la guerre à l'Angleterre et à la Hollande et ordonné la conquête de ce dernier pays. Les relations que Thiébault entretenait avec le duc de Chartres faillirent causer sa perte. Une lettre que le prince lui avait adressée lors de la trahison de Dumouriez fut interceptée. Il fut décrété d'accusation (13 avril 1793) par le comité de la Sûreté générale et ne dut sa libération qu'à l'intervention de l'ambassadeur de la république française à Copenhague, M. Grouvelle, qui

le réclama pour exercer auprès de lui l'emploi de secrétaire de légation.

Peu après, il rentra au service dans son bataillon de Tournai, devenu le 24e bataillon d'infanterie légère. Il fut adjoint à la mission de l'adjudant-général Jouy, véritable personnage de roman, dont les inconséquences politiques et les incroyables aventures galantes, qu'on trouvera tout au long rapportées dans ce premier volume des *Mémoires*, faillirent le compromettre encore une fois. Des trois membres de la mission, partis de Lille, le 7 août, Daboville fut tout de suite arrêté, puis guillotiné, Jouy n'échappa à l'échafaud qu'à l'aide d'une trappe et de l'émigration, et Thiébault, parce qu'on l'oublia.

La campagne de l'armée du Nord a été si souvent racontée et elle est si bien connue que nous ne suivrons pas Thiébault au corps, commandé par Pichegru, au siège de Maubeuge, non plus que pendant toutes les campagnes de l'armée du Rhin, où il combattit tantôt sous l'adjudant-général Donzelot, tantôt sans ordres, se rendant aujourd'hui à une division, demain à une autre, et prenant part de cette manière aux principales actions des 28 et 29 floréal et à la bataille dite de Tournai (3 prairial).

Ce n'était certes pas le courage qui manquait aux chefs non plus qu'aux soldats à cette époque héroïque. Mais la discipline faisait défaut; les ordres étaient généralement discutés, critiqués souvent, et pas toujours obéis; la preuve en est, à chaque page, dans ce que disent la plupart des auteurs des Mémoires militaires de ce temps. Et tandis que les armées coalisées enserraient la France dans un cercle de fer et de feu où elles tentaient de la détruire, la démoralisation dans les camps risquait d'achever l'œuvre de destruction. Il fallait à tout prix arrêter la contagion, préparer la victoire et la décider. Député à la Convention et chargé, comme membre du Comité de salut public, du personnel et du mouvement des armées, qu'il avait trouvées découragées et manquant de tout, Carnot, avec une activité prodigieuse, réorganisa les bataillons, improvisa quatorze armées de volontaires, choisit si bien leurs chefs, combina si heureusement leurs opérations et manœuvra avec tant de précision qu'il put, après dix-sept mois de campagne, présenter à la Convention, le 13 vendémiaire an III, son célèbre rapport : « 27 victoires dont 8 en batailles rangées; 120 combats; 80,000 ennemis tués; 91,000 prisonniers ; 116 places fortes ou villes importantes occupées; 230 forts ou redoutes emportés; 3,800 bouches à feu; 70,000 fusils et 90 drapeaux pris sur l'ennemi. »

Pour arriver à un résultat jusque-là sans exemple, il avait fallu sans doute déployer une science du commandement, une autorité sans pareille, mais surtout savoir imposer l'obéissance passive en

châtiant sans merci tout acte de nature à compromettre l'œuvre de salut, fût-ce même une velléité de résistance soupçonnée chez les chefs et chez les soldats.

On saisira sur le fait une preuve de cette activité incroyable de Carnot et de la sévérité impitoyable du tribunal révolutionnaire dans cette page des *Mémoires* de Thiébault. Il y a là un tableau plein de vérité et de mouvement, et qui montre bien ce qu'étaient nos armées à ces heures de trouble, ce que peuvent le patriotisme et le dévoûment absolu au pays, et combien peu comptait la vie d'un soldat, simple grenadier ou général, quand le sort de la patrie était en jeu.

Mon père connaissait le général Chancel, qui, au commencement de cette année 1793, avait si honorablement défendu Condé. Ce général était au nombre de ceux qui se trouvaient bloqués à Maubeuge; quelques jours avant le blocus, j'avais reçu de mon père une lettre pour lui; je la lui avais portée et j'avais été très bien accueilli. Il avait d'ailleurs pour aide-de-camp un capitaine Simon, mort maréchal de camp, que j'avais vu à Lille, avec lequel je m'étais lié et qui avait la juste réputation d'un officier instruit et fort capable. Je me trouvais donc avec ce général dans un double rapport; aussi ne venait-il jamais au camp sans passer sur le front de bandière de mon bataillon, sans me faire demander et causer avec moi. Parfois il me gardait avec lui pour achever sa tournée et me faisait soutenir des thèses sur ce que nous remarquions ou ce qu'il lui plaisait de discuter.

Un jour que je continuais avec lui une de ces visites, il fut entouré par beaucoup de soldats, qui se plaignaient de la mauvaise qualité et de l'insuffisance des vivres. Un des plus jeunes, l'apostrophant, lui dit : « Mon général, nous ne demandons pas mieux que de nous battre; mais, pour se battre et après s'être battus, il faut des alimens que l'on puisse manger, comme après de grandes fatigues il faut du repos! — Et quel mérite et quelle gloire auriez-vous, répliqua le digne général avec véhémence, si d'un bon logement et d'une bonne table, vous alliez au champ de bataille? Apprenez, jeune homme, ajouta-t-il, après avoir éloquemment développé sa pensée, que c'est par une longue suite de travaux, de privations, de fatigues, de souffrances, qu'il faut acheter l'honneur de combattre et de mourir pour la patrie. » Cette péroraison causa une vive impression, et des applaudissemens éclatèrent, faisant autant d'honneur aux soldats dont ils émanaient qu'au chef qui les avait provoqués. Quant à moi, elle acheva de m'inspirer une haute vénération pour le général Chancel.

Le 15 octobre, le canon se fit entendre dans le lointain et même sembla se rapprocher et se mêler à des feux de mousqueterie. L'idée que nous étions secourus transporta les soldats d'enthousiasme; ils

coururent à leurs armes, se rassemblèrent et demandèrent à grands cris qu'on les menât au combat. Mais des heures se passèrent avant qu'aucun des généraux parût; lorsqu'enfin ils arrivèrent au camp, leur air glacial pétrifia tous les braves; il fut impossible de leur ôter l'idée que le feu que nous entendions était celui du siège d'Avesnes ou l'effet d'une ruse de l'ennemi, qui voulait nous faire sortir de nos retranchemens dans le but d'y rentrer pêle-mêle avec nous. Le lendemain, cependant, le feu recommença; le camp retentissait d'imprécations; on aurait fini par marcher sans généraux, si ceux-ci ne s'étaient décidés à faire enfin une sortie. Comme mon bataillon partait, le général Chancel, qui n'avait pas paru la veille, arriva; un de ses domestiques conduisait un cheval de main; il me fit monter et me garda avec lui toute la soirée.

L'attaque que nous exécutâmes n'eut aucun caractère, si ce n'est celui d'une mauvaise reconnaissance. L'ennemi, au reste, avait encore sur ce front toutes ses pièces et nous montra à peu près autant de troupes que de coutume; mais certainement il n'avait plus là que celles qu'il nous montra et qui se seraient retirées, si nous nous étions portés en avant. Au scandale de tous, à l'indignation du général Chancel, qui ne s'approcha que par momens du groupe formé par les généraux Ferrand, Mayer et Desjardin, en répétant sans cesse : « Quels hommes! quels hommes! » tout se borna à un feu de tirailleurs, de pied ferme, et à des coups de canon. Ainsi, pas une manœuvre, pas une charge, rien qui pût nous éclairer sur notre position. Après deux heures perdues à cette insignifiante sortie, c'est-à-dire à l'approche de la nuit, nous rentrâmes dans le camp.

Pendant cette sortie, alors que le feu de nos tirailleurs et de ceux de l'ennemi était le plus vif, et que les deux lignes échangeaient le plus de boulets, un lièvre partit entre les jambes de nos soldats. A l'instant, l'ennemi est oublié, et plus de deux cents hommes se précipitent sur le lièvre, le poursuivent, et, à coups de fusil, de baïonnette et de crosse, au risque de s'entre-blesser ou tuer, et malgré ce que les officiers purent faire et dire, cette bizarre chasse continua au milieu des cris, des éclats de rire et de la stupéfaction des Autrichiens, et cela jusqu'à ce que le lièvre fût dans le sac d'un des poursuivans. Le fait n'aurait pas assez d'importance en lui-même pour être rapporté; mais il caractérise l'état d'esprit des soldats, entraînés par le manque de confiance en leurs chefs et par la disette à commettre de pareils faits d'indiscipline en présence de l'ennemi.

En revenant de cette mauvaise parade, j'accompagnai le général Chancel jusque chez lui, et c'est pendant ce trajet que, après être revenu sur la médiocrité et la pusillanimité des généraux Desjardin et Mayer, et sur la faiblesse avec laquelle le général Ferrand déférait à leurs avis, il m'expliqua l'éloignement où il s'était tenu d'eux et me

dit son dépit de n'avoir pu les décider, dès la veille, à réunir toutes les troupes disponibles, piquets et postes exceptés, et à marcher dans la direction d'où s'entendait le canon. « Les soldats, ajouta-t-il avec humeur, ne se sont pas trompés sur l'urgence de ce mouvement. » Enfin, prêts à nous séparer, il me dit qu'il m'offrait une place d'aide-de-camp vacante auprès de lui, et que, si j'acceptais, je pourrais le rejoindre du moment où notre sort serait décidé. La proposition était flatteuse, et je l'agréai avec empressement et reconnaissance.

Le 17, à la petite pointe du jour, je fus réveillé par des cris et un mouvement extraordinaires. Aussitôt hors de ma tente, je vois une jeune paysanne que l'on entoure et que l'on questionne. Parvenu à elle, je l'interroge à mon tour et j'apprends qu'elle est d'Haumont, qu'elle en arrive, et qu'il n'y a plus d'ennemis autour du camp. On ne peut se faire une idée d'une explosion et d'une joie semblables. De suite cette nouvelle se propage ; mille bouches proclament ou répètent : « Nous sommes débloqués. » Les soldats prennent les armes, les bataillons se forment, tous les tambours battent la générale sans ordre, au milieu d'acclamations qui tenaient du délire. En effet, la bataille de Wattignies avait été gagnée dans la seconde journée de la lutte; elle l'avait été par le général Jourdan, grâce à l'application du système de masses portant sur un des points de l'ennemi. Il faut bien le dire encore, la crainte de ce que notre camp devait faire avait en partie tenu lieu de ce que nous n'avions pas fait, et je dis en partie, car si les vingt mille hommes de Maubeuge avaient secondé l'armée de secours, ainsi qu'ils le pouvaient, l'ennemi, au lieu d'être repoussé, était complètement battu.

Cependant des aides-de-camp accouraient de toutes parts, pour savoir ce que signifiaient et la générale qui continuait à battre avec fureur, et cette prise d'armes, et cette bruyante joie; informés de notre délivrance, ils reportent, au grand galop, cette nouvelle à leurs généraux, qui enfin parurent, trop honteux de leur conduite pour ne pas être embarrassés de leurs personnes.

Quant aux troupes, au lieu d'attendre en bataille, elles s'étaient déjà mises par le flanc et marquaient le pas d'impatience, provoquant une direction. L'attente ne pouvait plus être longue ; en un quart d'heure, le camp était vide ; mais, par une bêtise digne de tout ce qui l'avait précédée, la colonne dont mon bataillon prit la tête fut dirigée sur la route d'Avesnes passant par les bois d'Haumont. Nous n'avions pas fait cinq quarts de lieue, que, sous l'escorte d'un escadron de cavalerie, nous vîmes venir à nous le général Jourdan et les représentans Carnot, Bar et Duquesnoy : « Que faites-vous sur cette route ? nous cria le premier du ton d'un chef irrité. Marchez sur Saint-Remy ! Ce sont les bords de la Sambre que vous devez suivre. » Il avait raison,

cent fois raison, et nous nous rendîmes à Saint-Remy, où nous passâmes la nuit et d'où nous partîmes, le lendemain matin, pour nous porter à Jeumont. Là, nous fûmes cantonnés avec les hussards des Ardennes et flanqués par d'autres corps. L'hiver même ne devait pas interrompre cette guerre d'escarmouches et de postes, qui était encore à la mode et qui n'a d'autre résultat que de faire payer par le sang de beaucoup d'hommes l'avantage d'en aguerrir quelques autres.

Une fois mon bataillon installé à Jeumont, je me rendis, le 19, à Maubeuge pour prendre les derniers ordres du général Chancel. Deux gendarmes étaient à sa porte. J'entrai cependant sans faire trop d'attention à eux, lorsqu'ils m'arrêtèrent en me demandant ce que je voulais. « Parler au général Chancel, répondis-je, étonné de cette question. — Personne ne lui parle, répliqua l'un des gendarmes. Il est arrêté et va partir pour être conduit à Paris. » Je fus confondu, et certes ce ne fut pas l'idée de ce que personnellement je pouvais perdre à cette arrestation qui m'occupa, mais bien l'indignation de cette grande et révoltante injustice ; ce fut la pitié que m'inspira le sort d'un homme de bien, d'un général distingué et dont tout le crime consistait à avoir blâmé la lâche et stupide inaction des chefs du camp et des troupes, à avoir eu raison contre la bande d'énergumènes qu'effarouchaient également le mérite, la vertu et la célébrité.

Je ne pus donc revoir le général Chancel, qui, chargé des iniquités d'Israël, n'arriva à Paris que pour y être guillotiné. Mais comment n'invoqua-t-il aucun témoignage ? Il est vrai qu'une fois arrêté, on ne communiquait plus ; souvent même on ignorait de quoi on était accusé et on ne l'apprenait qu'au tribunal révolutionnaire, où l'on était condamné toujours, écouté jamais. Une circonstance ajouta même une seconde affliction à celle que me causa sa mort. Il alla au supplice sur la même charrette et fut assassiné le même jour que le digne et respectable général O' Moran, qui, huit mois auparavant, m'avait nommé capitaine et avait levé et formé le bataillon dans lequel je servais.

Pour ne rien taire, j'ajouterai que cette mort du général Chancel a toujours été et restera à mes yeux une tache dans la vie du général Jourdan et surtout du général Carnot ! Que les représentans Bar et Duquesnoy aient trouvé dans son titre de général un motif, peut-être une satisfaction de plus, pour frapper Chancel, cela se conçoit de la part d'exécuteurs attitrés, en ce moment où le délire frénétique était porté au point qu'on n'osait avouer que l'on connût un général, au point qu'on risquait de se compromettre en lui parlant, eût-il sauvé la république... Mais Jourdan, général en chef, mais Carnot, général et membre du Comité de salut public, devaient par pudeur, par honneur, si ce n'est pas par équité, interroger leur camarade et leur frère d'armes, vérifier les faits qui lui étaient imputés et confondre

des calomniateurs assez effrontés, assez indignes pour accuser un homme de leurs propres torts et pour le sacrifier à la peur qu'il ne les accusât.

Tous les jours on se battait avec les Autrichiens qui n'étaient séparés des Français que par la Sambre que l'on passait à tous momens. Le 2 novembre, huit escadrons de hussards des Ardennes et six pièces d'artillerie étaient allés attaquer le camp ennemi de l'autre côté de la Sambre. Le combat avait duré toute la journée. Thiébault en raconte les alternatives et il ajoute :

La seule chose qui m'intéressa dans cette journée fut la femme d'un des capitaines de hussards des Ardennes, nommé de Saulanne (1). Cette jeune amazone de vingt ans, en costume d'officier de ce corps, ne quittait pas son mari, et, dans deux charges que le régiment exécuta sous nos yeux, elle se conduisit aussi bravement que le plus intrépide des hussards. Son sabre au poing, elle était toujours des premiers ; mais, se défiant de la vigueur de son bras, elle avait un sabre presque droit, pointait au lieu de sabrer et piquait à la figure avec beaucoup d'adresse. Elle montait, d'ailleurs, à cheval à merveille et maniait avec une aisance parfaite un coursier aussi fin que léger. Je me rappelle que, plusieurs hussards des Ardennes et chasseurs de mon bataillon s'étant trop aventurés et se trouvant vigoureusement ramenés par un escadron de Blanckenstein, elle partit ventre à terre suivie par quelques hussards qui, de leur propre mouvement et par l'effet de l'enthousiasme qu'elle inspirait, se précipitèrent derrière elle ; elle arriva au milieu des hommes les plus compromis, ralentit la poursuite des ennemis et criait à nos soldats : « A la queue des chevaux, chasseurs ! » Ces deux corps, au reste, se soutenaient avec un égal dévoûment ; presque tout de suite, ils s'étaient liés de cette fraternité d'armes dont il y a dans nos armées de si honorables exemples.

Thiébault était enfin entré à Bruxelles après plus de dix batailles dont celle de Fleurus (8 messidor an III, 26 juin 1794). Mais ce fut à Anvers qu'il apprit, la fin de la Terreur, la mort de Robespierre, l'exécution des membres de la Commune mis hors la loi par

(1) Le lieutenant-général Margaron, alors chef d'escadrons dans les hussards des Ardennes, m'a rappelé le nom de cette héroïne et dit que M. de Saulanne quitta le service en 1794, à cause des dangers auxquels il ne pouvait empêcher sa femme de s'exposer. Aussi heureuse que brave, elle échappa au fer comme au feu de l'ennemi ; mais est-il à croire qu'elle n'ait pas regretté de ne pas avoir ajouté à ses chevaleresques et brillans souvenirs !

la Convention, et qu'il sut en même temps que la liberté était rendue à son père et à tous les siens.

... Après tant d'angoisses et de tortures, l'âme avait besoin de se dilater, et le ciel se trouvait avoir fait tout exprès la nièce de mon hôtesse pour favoriser cette dilatation. La chère fille me cachant mal ou même ne me cachant pas sa bienveillance, nous marchâmes assez vite dans la route des préliminaires.

Christine, dans l'éclat et la fraîcheur de ses vingt ans, était aussi drôle que spirituelle, aussi appétissante que jolie. Elle avait d'ailleurs pour moi une véritable exaltation, et, grâce à sa gaîté, à ses saillies qui substituaient la variété à la monotonie, tout avec elle, jusqu'aux entr'actes, était charmant : « Savez-vous bien, me dit-elle un jour, si tant est que ce fut un jour, que ma tante ne cesse de s'extasier sur ce que, depuis quinze jours qu'elle a fait changer vos draps, on dirait que personne n'y a couché? Elle répète que vous êtes l'homme le plus propre qu'elle ait jamais vu. » Or, il advint que cette tante, voulant me faire un compliment à moi-même, profita d'un moment où j'étais seul avec elle et sa nièce. Je pris mon air sérieux pour la fortifier dans son erreur et j'affirmai que, dormant d'un sommeil très profond, je n'avais pas l'occasion de friper mes draps, puisque je ne bougeais pas. Christine ne put retenir un petit rire, et sa tante, croyant à une intention moqueuse, ajouta : « Je n'en dirai pas autant des tiens, que, sans luxe, on changerait tous les huit jours. — Ah! repris-je, Mlle Christine est si vive! — A la bonne heure; mais ce n'est pas une raison pour ricaner quand il s'agit de vous. » La naïveté de cette chère tante nous rendit très malaisée la nécessité de garder notre sérieux...

Après cet intermède trop court à son gré, nommé commandant au deuxième bataillon de tirailleurs, Thiébault, en cette qualité, prit part à la conquête de la Hollande. Il se distingua à l'attaque du fort Saint-André, le 20 frimaire, et à celle des lignes de Bréda. Tous ces brillans faits d'armes accomplis, il put enfin rentrer à Paris et revoir son père.

Cependant il ne pouvait se résoudre à rejoindre en Vendée son régiment pour faire une guerre fratricide, et il obtint du général Duvigneau, chef de l'état-major général de l'intérieur, de rester à la suite de l'état-major.

C'est à ce camp de Marly que je fis la connaissance de Murat, alors chef d'escadrons au 21e régiment de chasseurs à cheval, dont je reparlerai davantage. Je me rappelle que ce pauvre Murat, mécontent de sa

position, enviait la mienne. Un jour que nous nous promenions ensemble, il entreprit de me prouver qu'à l'état-major j'avais cent occasions et moyens de me faire connaître et remarquer, d'acquérir de la célébrité, d'avancer enfin; mais qu'un régiment était un cul-de-sac, qu'on y était confondu avec les masses, que, parvînt-on à se distinguer, la jalousie empêcherait que personne y parlât de vous, et que moi, capitaine, je serais général avant que lui, chef d'escadrons, fût colonel. Cette dernière affirmation seule ne se réalisa pas, car ce fut comme aide-de-camp du général en chef Bonaparte, c'est-à-dire comme officier d'état-major, qu'il parvint à tout. Combien de fois me suis-je rappelé cet entretien, lorsque je lui ai vu franchir avec la rapidité de l'ouragan tous les échelons des grades et, porté par l'aigle des Césars, arriver d'une seule poussée d'aile au faîte des grandeurs humaines! Je dois dire cependant qu'il ne perdit jamais rien de cette aménité, de cette bienveillance qui s'alliaient si bien à l'expansion de son âme et à cette ardeur chevaleresque qui partout en ont fait le brave des braves.

La position, je ne dirai pas des troupes qui composaient le camp de Marly, mais des chefs qui les commandaient, devint tout à coup difficile. Paris, en masse, se prononça contre cette réunion de forces.

Quant aux contre-révolutionnaires, lorsqu'ils furent convaincus qu'ils ne parviendraient pas à faire éloigner ces troupes, ils songèrent du moins à en rendre le secours impuissant, en organisant une insurrection générale.

Au milieu de cette insurrection croissante, la Convention, irréprochable depuis un an, continuait avec un véritable stoïcisme ses travaux législatifs. Elle sentit néanmoins la nécessité de se mettre sur ses gardes, et elle ordonna que les troupes réunies à Marly viendraient camper à la plaine des Sablons.

Dans cette même journée du 12 vendémiaire, quinze cents patriotes, chassés des sections, vinrent offrir leurs services à la Convention; celle-ci les agréa et les fit armer malgré le général de Menou, qui alla jusqu'à déclarer qu'il ne les commanderait pas; ils formèrent en effet un corps à part sous les ordres du général Berruyer et de l'adjudant-général Solignac, et furent commandés par les officiers isolés qui se trouvaient à Paris. Ce corps fut nommé par les uns « bataillon sacré, » par les autres « bataillon des terroristes. » Il aurait pu être nommé « bataillon du salut, » car il fut d'un grand secours.

Le 13, à huit heures et demie, je sortis de chez moi pour aller remonter à cheval rue de l'Échelle, où se trouvaient mon écurie et par conséquent mes chevaux. Je n'avais pas fait la moitié de ce trajet que j'entendis derrière moi des coups de fusil et vis, en me retournant, un de mes camarades arriver au grand galop, son hussard d'ordonnance tomber de cheval et des sectionnaires se jeter sur le cheval et sur le

hussard. C'en était assez pour que je gagnasse le cul-de-sac Dauphin à toutes jambes, et je fis bien, car des bataillons des sections arrivaient par la place Vendôme, par les Jacobins et du côté du Palais-Royal; ces derniers s'étaient emparés de la rue de l'Échelle, il me fut même impossible d'arriver à mes chevaux. Je demandai le général de Menou pour lui rendre compte du fait. « Le général Menou? me répondit-on, Dieu merci! ce traître ne nous commandera plus; Barras est notre général en chef, et le général Bonaparte, son second. — Bonaparte? me dis-je, qui diable est-ce cela? » Et j'eus besoin de la vue de sa chétive personne et de sa figure monumentale pour reconnaître ce petit homme, qui dans l'allée des Feuillans ne m'avait apparu que comme une victime; le désordre de sa toilette, ses longs cheveux pendans et la vétusté de ses hardes révélaient encore sa détresse; mais, en dépit de sa disgrâce, de ses vingt-six ans et d'un ensemble si peu imposant, il allait faire enfin pour sa propre gloire ce que, devant Toulon, à Saorgio et aux lignes de la Roya, il avait déjà fait pour le compte d'autrui; dès ce jour, il commença à s'élever dans l'opinion à un niveau auquel, peu de mois après, il n'était plus au pouvoir d'autres hommes d'atteindre.

Il étonna d'abord par son activité. Il semblait à la fois être partout, ou plutôt on ne le perdait de vue sur un point que pour le voir aussitôt reparaître. Il surprit davantage par le laconisme, la netteté et la promptitude de ses ordres, au dernier point impératifs. Enfin la force de ses dispositions frappa tout le monde et conduisit de l'admiration à la confiance et de la confiance à l'enthousiasme.

Admiration, confiance, enthousiasme, c'étaient bien là les sentimens qu'allait, pendant plus de vingt ans, inspirer à ses soldats celui que Thiébault venait de voir apparaître, le 13 vendémiaire, et qui avait tout aussitôt produit sur l'ancien admirateur du grand Frédéric une impression si profonde.

Ici s'arrête la première partie de ces curieux *Mémoires*. Le volume suivant nous montrera une autre époque, un autre champ d'action. L'on y verra Bonaparte grandir avec les exploits de la guerre d'Italie et de l'expédition d'Égypte. La Convention avait repoussé l'invasion et ramené la victoire. Maintenant ce ne sera plus l'histoire d'un peuple, mais celle d'un homme; ce sera la conquête rapide, foudroyante, obéissant à un génie « démesuré en tout, hors ligne, hors cadre, qui étonne par la grandeur de ses conceptions. » Plus d'une fois, comme à Austerlitz, Thiébault combattra sous les ordres et aux côtés de l'empereur. Nous l'y retrouverons.

J. Marmée.

REVUE LITTÉRAIRE

ENCORE VICTOR HUGO.

Victor Hugo, le poète, par M. Ch. Renouvier, 1 vol. in-18. Paris, 1893; Armand Colin. — *Victor Hugo*, par M. Léopold Mabilleau, dans la collection des *Grands Écrivains français*, 1 vol. in-18. Paris, 1893; Hachette.

Faut-il nous excuser d'en reparler encore (1)? Non, sans doute, — s'il vit toujours; s'il y en a donc toujours des choses nouvelles à dire; et puis, et surtout si la vérité littéraire ne s'atteint pas du premier coup, mais par une série d'approximations successives, et de variations au besoin. C'est ce qu'on ne saurait trop répéter. On s'est beaucoup moqué de l'ancienne critique, avec ses « modèles » et ses « règles; » et on a eu raison de s'en moquer. Mais ce qu'il y avait de plus ridicule ou de plus amusant dans ses prétentions, si c'était celle d'immobiliser l'opinion, sommes-nous moins amusans, et prêtons-nous beaucoup moins à rire quand nous nous immobilisons nous-mêmes dans nos opinions personnelles, devenues pour nous des espèces d'idoles, ou des temples, plutôt, dont nous sommes le Bouddha? Nos anciens étaient plus pédans, mais nous sommes plus impertinens; et l'éternelle paresse est la même des deux parts.

L'œuvre de la critique demande plus d'ouverture et de largeur d'es-

(1) Voyez: *le Théâtre de M. Auguste Vacquerie*, dans la *Revue* du 15 juillet 1879; *les Commencemens d'un grand poète*, dans la *Revue* du 1er mai 1883; *le Théâtre en liberté*, dans la *Revue* du 1er mai 1886; *les Métaphores de Victor Hugo*, dans la *Revue* du 1er février 1888; *Victor Hugo depuis 1830*, dans la *Revue* du 1er octobre 1891; et dans la *Revue politique et littéraire* du 4 mars et du 13 mai 1893, *la Première* et *la Seconde Manière de Victor Hugo*.

prit, plus de souplesse ; elle demande aussi plus de désintéressement. Puisque tout change autour de nous et en nous, il nous faut savoir profiter de notre propre expérience et de celle des autres. N'est-ce pas un bien sot orgueil que celui de n'avoir pas varié, s'il consiste à se faire gloire de n'avoir, après tout, ni vécu, ni réfléchi, ni lu ! d'être encore à cinquante ans ce que l'on était à vingt-cinq ! et de mourir captif des préjugés qu'on avait emportés du collège, ou trouvés dans son berceau ! Je laisse aujourd'hui de côté les questions de morale. Mais dans les questions de littérature et d'art, l'idéal du critique serait de démêler, pour se l'approprier, le vrai même de tous les paradoxes. Curieux de tout ce qui s'imprime et de tout ce qui se dit, on voudrait qu'il discernât dans les opinions les plus opposées aux siennes ce que les unes et les autres ont souvent au fond de commun. Fussent-elles contradictoires, il ne jetterait pas pour cela le livre ou le journal ! Car, pourquoi n'admettrait-il pas que, les sujets qu'il croit le mieux connaître, un autre, qui les connaît moins, ne laisse pas de pouvoir lui en apprendre quelque chose encore? Refusera-t-il d'en faire son profit? C'est malheureusment ce que nous voyons trop souvent. On ne veut pas se déjuger. On se rend le prisonnier de soi-même. On se préfère à la vérité qu'on n'a pas découverte. Mais combien serait-il plus intelligent, — et, qui sait? plus habile aussi, — de s'en emparer pour y mettre sa marque ! Les questions avanceraient de la sorte ; la critique ne tournerait pas toujours dans le même cercle ; l'histoire alors aurait vraiment quelque chose de vivant et vraiment d'*organique*.

Je faisais ces réflexions en lisant récemment, deux *Victor Hugo*, — qui viennent de paraître, — l'un de M. Renouvier, et l'autre de M. Mabilleau, dans la collection des *Grands écrivains français*. M. Mabilleau n'est pas un inconnu pour nos lecteurs, et je ne crois pas avoir besoin de leur dire quel est M. Renouvier. Ce sont deux « philosophes, » et, comme tels, j'attendais d'eux, sur Victor Hugo, des « vues » nouvelles, pour confirmer ou corriger les miennes. Si quelque géomètre ou quelque physicien s'expliquait un jour sur Hugo, c'est ainsi que je les lirais avec le même empressement. Connaissez-vous rien de plus instructif que quelques pages du *Journal d'Eugène Delacroix* sur la musique de Meyerbeer ou sur la tragédie de Racine?... Et je n'ai pas été tout à fait déçu dans mon attente ; j'ai trouvé de précieuses indications dans le livre de M. Renouvier ; j'en ai trouvé davantage encore dans celui de M. Mabilleau. Si peut-être elles y sont trop enveloppées, c'est justement notre affaire de les débrouiller, et puisque j'ai moi-même, ici ou ailleurs, parlé souvent d'Hugo, c'est précisément ce que je n'en ai pas dit, que je voudrais dire aujourd'hui d'après M. Mabilleau et d'après M. Renouvier.

Ne revenons pas toutefois sur la question du romantisme, de ses origines, de sa définition ; et ne nous demandons pas qui des deux a

raison, de M. Mabilleau, quand, sur la parole de Sainte-Beuve et de Gautier, c'est de la publication des *Œuvres* d'André Chénier « qu'il fait dater vraiment la poésie moderne; » ou de M. Renouvier, quand il croit retrouver dans « le récit de Théramène, » tout ce qu'on loue d'innovations rythmiques dans *l'Aveugle* et dans *le Mendiant?* Il exagère, mais il a raison. Pas plus que Lamartine, Hugo n'a rien appris de Chénier, dans les vers mêmes duquel nous savons, — par son *Journal des idées d'un jeune Jacobite en 1819*, — que, s'il admira des « expressions d'une énergique trivialité dans la grandeur, » il fut au contraire choqué de « la bizarrerie des coupes, » et de ce qu'il appelle assez heureusement « la manie de mutiler la phrase, pour la tailler à la grecque. » Mais, à propos de romantisme, laisserai-je passer, sans la relever, cette opinion de M. Mabilleau « que, de rapporter à une série de précurseurs, — comme Chateaubriand, Mme de Staël, Lamartine, — chacun des caractères qui distinguent le romantisme achevé, c'est reconnaître implicitement qu'on n'a pas su découvrir ce qui fait l'unité du système? » Et, en effet, le romantisme, aux yeux de M. Mabilleau, c'est Hugo. Pour quelle raison cependant il faut que le romantisme soit un « système, » et que ce système ait son « unité, » M. Mabilleau néglige de nous le dire; et j'imagine qu'il aurait quelque peine à nous le démontrer. Le matérialisme est un « système, » et l'idéalisme en est un autre; mais ni le réalisme ni le romantisme ne sont seulement des « doctrines. » Ce sont des noms, sous lesquels on enveloppe des simultanéités ou des successions de faits qui n'ont rien de nécessaire ni même souvent de logique; et le grand danger que l'on coure quand on en veut parler, c'est précisément, pour vouloir les réduire à je ne sais quelle unité factice, d'en méconnaître la richesse ou la complexité. Je ne nie pas après cela que la nature d'imagination d'Hugo fût éminemment romantique.

On pourrait faire d'autres chicanes à M. Mabilleau. Que veut-il dire, par exemple, quand il loue quelque part « la surprenante érudition » et « l'universelle curiosité » d'Hugo? Curiosité de quoi? Des découvertes de la science? ou des progrès de la philologie? On aimerait à le savoir. Mais, pour l'érudition d'Hugo, je me contenterai de renvoyer le lecteur au chapitre que M. Renouvier, qui est un brave, n'a pas craint d'intituler : *Ignorance et absurdité*. « En première ligne des traits d'ignorance d'Hugo dans ses œuvres, dit M. Renouvier, il faut mettre ceux qui dénotent à la fois le manque de l'instruction la plus commune des hommes de lettres; une indifférence étonnante sur l'exactitude des applications qu'il fait des noms d'hommes illustres aux idées; et la persuasion où il est de tomber sur des qualifications justes, d'emblée, du même coup que sur une imagination attrayante, ou sur un mot qui sonne comme il faut. » C'est M. Renouvier, encore ici, qui a raison, et quelques-unes des preuves qu'il donne à l'appui de son jugement sont

extrêmement divertissantes. Que pensez-vous de la trinité « d'Escobar, Trimalcion et Rufin, » considérés comme types de « conservateurs de l'antique souffrance? » ou de celle « Baronius, d'Ibas d'Éphèse, et de Théétète? » Mais, à mes yeux, si je l'ose avouer, l'érudition d'Hugo est de la même nature que la science de M. Zola.

> *Quand le Christ expira,* quand mourut le grand Pan,
> Jean et Luc en Judée, *et dans l'Inde Épicure*
> Entendirent un cri d'inquiétude obscure...

Oui, ces vers, quand je les lis dans le livre de M. Renouvier, me font penser au docteur Pascal « allant des *gemmules* de Darwin à la *périgenèse* d'Hæckel, en passant par les *stirpes* de Darwin ? » Le procédé n'est que trop visible. Par l'accumulation des mots techniques, ou des noms propres, on essaie de donner l'illusion d'une science ou d'une érudition qu'on ne possède point. Celui-ci place Épicure « dans le lointain, à la limite de ses connaissances géographiques » et il en fait un contemporain de Jésus ; celui-là nous apprend que dans l'Inde « en sept générations on fait d'un soudra un brahmane, haussant ainsi expérimentalement le dernier des misérables au type humain le plus achevé ; » et les anachronismes de l'un comme les impropriétés d'expressions de l'autre trahissent la même insuffisance de culture générale d'esprit. L'érudition d'Hugo fut vraiment « surprenante, » mais ce n'est point au sens où l'entend M. Mabilleau. Son ignorance était d'ailleurs celle de tous nos romantiques, les plus ignorans, ou même les moins curieux de tous les hommes ; et il n'a rien fait pour y porter remède que de la plâtrer magnifiquement, si je puis ainsi dire, d'histoire et de philosophie.

En général, toute cette première partie du livre de M. Mabilleau, sur *la Vie et l'œuvre de Victor Hugo*, ne semble pas avoir été suffisamment étudiée. Non pas que l'on n'y trouve déjà plus d'une observation intéressante ou utile, et M. Mabilleau, par exemple, a bien vu ce que l'on pourrait appeler le caractère profondément réaliste de l'imagination d'Hugo. « L'aspect extérieur des choses saisies dans l'originalité pittoresque de leurs formes ou de leurs dispositions, tel est, dit-il, pour Hugo, le principe ou tout au moins le point de départ de toute poésie. » Et en effet, qu'y a-t-il de plus dans les *Odes et Ballades* ou dans *les Orientales?* Mais quelque chose de nouveau s'y ajoute dans les *Feuilles d'automne*, *les Voix intérieures*, *les Rayons et les Ombres*, qui est la faculté de s'halluciner soi-même, de voir au-delà des choses, et « de prêter une valeur morale à l'impression plastique causée par la forme des êtres : » c'est encore une heureuse expression de M. Mabilleau. Pour en éprouver toute la justesse, on n'aura qu'à relire une pièce des *Feuilles d'automne*, intitulée *la Pente de la rêverie*. Baudelaire en avait

déjà signalé la liaison avec ce que contiennent de « monstruosité, » dans le sens latin du mot, tant de pièces des *Contemplations* ou de la *Légende des siècles*. Cette faculté est voisine de celle que nous avons nous-même essayé de définir en attirant l'attention sur ce que nous trouvions de « cyclopéen » ou de « préhistorique » dans l'imagination d'Hugo. Le long travail d'analyse qui, depuis déjà tant de siècles, semble avoir eu pour terme de nous apprendre à distinguer nos idées d'avec les sensations qui en sont le point de départ, et nos sensations elles-mêmes d'avec les objets qui en sont l'occasion, tout ce travail a d'abord été comme nul ou non avenu pour Hugo; et parce qu'elle est d'un primitif, c'est pour cela que cette confusion en lui de l'objet, de la sensation, et de l'idée, est d'un poète unique parmi nous, et dans notre littérature. « Il ne s'est pas probablement rencontré, dit à ce propos M. Renouvier, depuis la haute antiquité aryenne, aucun génie doué au même degré du pouvoir et de la passion de personnifier les idées et les choses, et de se les représenter en vivantes images. » C'est ce qui explique également ce que l'on rencontre si souvent d'étrange puérilité, mais si souvent aussi de pensée profonde et féconde sous la seule expression de ses sensations et sous la splendeur de ses métaphores. *Nomina numina*, disaient naguère nos mythologues : l'Olympe grec et le Walhalla scandinave ne sont peuplés que de calembours.

Ne peut-on pas aller plus loin ? M. Renouvier, lui, s'est arrêté là, content d'avoir prouvé, par de nombreux exemples, qu'aucun poète en ce siècle n'avait eu plus qu'Hugo le don qu'Aristote a loué chez Homère « de rendre énergiquement l'acte, » de « personnifier, » d'animer l'intangible ou l'inconcevable; et je songeais là-dessus que Renan, qui ne reconnaissait qu'à son ami Quellien le don « d'inventer des mythes, » eût pu faire son profit de ce chapitre de M. Renouvier ! Mais M. Mabilleau a voulu faire un pas de plus. Si l'imagination d'Hugo est comme obsédée de certaines images, — « de lions et d'aigles » par exemple, comme celle de Lamartine l'est « d'anges et de cygnes, » — la raison n'en est pas, selon toute apparence, dans la familiarité qu'ils ont entretenue, Lamartine avec les anges, ou Hugo avec les lions, mais plutôt dans l'espèce particulière de leur sensibilité, pour ne pas dire dans la nature de leur appareil cérébral. Précisons encore davantage. Le poète des *Méditations* et des *Harmonies* ne semble avoir vu dans le monde que ce qui coule, ou qui glisse, ou qui court, ou qui passe, ou qui vole, ou qui flotte, ou qui plane ; mais, au contraire, des« pics, des crics, des scies, des vrilles, des blocs, des rocs, des crocs, des dards, des arcs, des flèches, des brèches, » voilà ce qui se dégage d'abord pour Hugo de la vision de la nature. Qu'est-ce à dire ? Sinon qu'en dernière analyse ce n'est pas à la nature de leur imagination, mais à celle de leur sensibilité qu'il faut qu'on demande la raison des caractères de leur poésie. Ou, en d'autres termes, leurs idées ne diffèrent

entre elles que comme la qualité de leurs images, mais leurs images ne diffèrent à leur tour que comme leurs sens, comme leur tempérament, comme leur constitution. Grands ouverts, pour ainsi parler, à de certaines impressions, dont même ils sont devenus avides, par un effet de la longue habitude, les sens d'Hugo sont comme fermés à d'autres sensations. Peut-être que son œil n'apercevait seulement pas de certaines couleurs, ni ses nerfs ne se révoltaient à de certains contacts. Mais quels contacts, ou quelles couleurs ? Si nous pouvions le déterminer, n'aurions-nous pas atteint le fond de son être poétique ? ne le connaîtrions-nous pas mieux ? et, en tout cas, n'aurions-nous pas conduit d'une manière vraiment « scientifique » ou « philosophique » une enquête où jusqu'ici la critique n'a vu qu'une occasion de s'illustrer elle-même aux dépens du poète.

Je sais, d'ailleurs, quels sont les dangers de cette méthode. « Un de mes amis, naturaliste, me pria un jour de venir voir un papillon magnifique, qu'il venait de *préparer*. Je trouvai une trentaine d'épingles qui tenaient fichées sur le papier une trentaine de petites ordures. Ces petites ordures faisaient ensemble le magnifique papillon. » C'est Taine, quelque part, dans son *Essai sur Balzac*, qui raconte cet apologue, dont il a lui-même si souvent oublié la morale. On eût pu lui répondre que le papillon de son naturaliste était bien mal préparé. Mais ce qu'il convient surtout d'ajouter, c'est que, si la méthode n'est pas « complète, » — et le grand danger qu'il y ait, c'est de la croire telle, — elle est cependant assez naturelle, et parfaitement légitime. D'un homme à un autre homme, et, de nous-mêmes à nous-mêmes, selon le temps, ce qui met le plus de différence, on ne saurait trop le redire, c'est la manière de sentir. A plus forte raison de l'artiste à l'artiste, et du poète au poète, de Raphaël à Rembrandt et de Lamartine à Victor Hugo. Plaisir ou souffrance, leurs impressions esthétiques ne sont les mêmes qu'en gros, pour ainsi parler, et qu'autant qu'on enveloppe, avec une certaine psychologie, les états de sensibilité les plus différens sous les mêmes dénominations. Si l'originalité de ses sensations ne fait pas tout l'artiste, elle est au moins ce qu'on pourrait appeler la « base physique » de sa personnalité dans l'histoire de son art. Et c'est pourquoi il faut savoir gré à M. Mabilleau d'avoir essayé de caractériser la sensibilité d'Hugo.

On demandera s'il y a réussi. Je n'oserais en répondre ; — ni lui non plus sans doute, et je n'en suis pas étonné. Il a sans doute très bien vu « qu'il y avait chez Hugo une surabondance d'activité native, instinctive, physique, qui s'épandait dans son style et dans ses images, qui révélait une richesse de sang populaire et presque brutale, dont la rançon est l'incapacité de saisir et de renouer les nuances les plus délicates de la sensation et du sentiment. » — Là-dessus, dites-moi pourquoi « le sang populaire » est plus « riche » qu'un autre ? Je regrette que ce ne

soit pas le temps d'examiner aujourd'hui la question.— M. Mabilleau dit encore des choses fort intéressantes sur la « sensibilité visuelle » du poète, sur « la constitution de son appareil optique, » sur la façon dont « les sensations de couleur se noient chez lui » dans l'épaisseur de l'ombre ou dans le rayonnement de ce

. . . . soleil radieux
Si puissant à changer toute forme à nos yeux.

Peu sensible à la couleur, ou du moins aux nuances des couleurs, nul œil ne l'a été davantage au « relief » des choses, à leur figure extérieure, et c'est encore ce que M. Mabilleau, dans un chapitre sur *la Forme plastique* d'Hugo, a bien vu et bien dit. Il n'a pas mal expliqué non plus comment, dans tous les actes de perception, « la sensibilité du poète avait traversé trois phases : l'*opposition* d'abord, puis l'*exagération*, et ensuite la *fusion* des élémens perceptibles en une sorte d'unité finale où disparaissent toutes les distinctions. » Évolution logique, ajoute-t-il, et même nécessaire ! « Car le contraste entraîne le grossissement, et l'excès de l'impression en fait évanouir le contenu réel. » Ces deux « formules » méritent qu'on les retienne. On retiendra pareillement quelques-unes des indications qu'il a jetées dans son chapitre sur *le Monde imaginaire d'Hugo*. M. Mabilleau a bien parlé, quoique trop brièvement peut-être, de ce sens du mystère, qui caractérise entre tous l'auteur de *la Bouche d'ombre*, *Pleine Mer*, *Plein ciel*, *la Trompette du Jugement*. Et j'aime enfin ce qu'il dit à cette occasion des trois manières successives d'Hugo : « Conscience du génie individuel d'abord, exaltation de la personnalité ensuite et exagération de ses caractères; enfin, détente par excès de tension, et dissolution de l'appareil sensitif et imaginatif. » Comment donc se fait-il que le livre de M. Mabilleau ne produise qu'une impression assez confuse, et qu'ingénieux, savant, spirituel souvent dans le détail, il ne soit pas ce que l'on attendait ?

Ne serait-ce pas qu'en premier lieu, le style de M. Mabilleau n'a pas encore toute la finesse de pointe et l'acuité de pénétration que son dessein exigeait ? Je puis le dire, peut-être, et l'observation n'a rien certes de désobligeant, si moi-même, souvent tenté par la même idée que M. Mabilleau, j'ai toujours craint de ne pas trouver les mots qu'il faudrait pour la rendre. Ce qui est difficile, en effet, ce n'est pas de saisir les nuances, quoique déjà très délicates, mais, comme en tout un peu, c'est de les fixer au moyen de mots, et ici, dans le technique, on ne sait pas, si l'on n'a commencé par en faire l'épreuve, quelle est la raideur et la pauvreté du vocabulaire de l'usage. Fromentin seul, que M. Mabilleau cite quelque part, a triomphé de la difficulté, dans

ses *Maîtres d'autrefois*, et encore, dans la manière dont il a parlé de Rubens ou de Rembrandt, les peintres, les vrais peintres trouvent-ils qu'il a plutôt échoué. Pareillement, dans le *Victor Hugo* de M. Mabilleau, l'analyse de la sensibilité du poète m'a semblé un peu superficielle. Elle est aussi traduite en termes encore trop « philosophiques, » je veux dire demeurés à mi-chemin de la transposition qu'on en aurait souhaitée dans la langue de tout le monde. « Étrange revirement! s'écrie M. Mabilleau presque au terme de son analyse; c'est la relativité qui fut la forme première de toute sensibilité et de toute pensée chez le poète, et c'est à l'absolu qu'est allé le mouvement dialectique de sa pensée et de sa sensibilité. » Croit-il qu'Hugo lui-même l'eût compris? et les explications sont-elles faites pour obscurcir ce qu'il s'agissait d'éclairer?

Mais le grand défaut du livre de M. Mabilleau, c'est d'être assez bizarrement composé. Son analyse de la sensibilité d'Hugo ne « s'encadre pas, » pour ainsi parler, dans l'histoire de la vie et de l'œuvre du poète, et ses divisions ne semblent point naturelles. Par exemple, s'il y avait lieu, comme l'a cru M. Mabilleau, d'écrire tout un petit chapitre sur *le Tempérament d'Hugo*, — où je suis fâché de retrouver cette mauvaise plaisanterie du *Journal des Goncourt*, « que le poil de la barbe d'Hugo était le triple d'un autre, et qu'il ébréchait tous les rasoirs, » — cette étude du tempérament n'eût-elle pas dû précéder celle de la sensibilité du poète? J'en appelle à M. Fouillée! Ce que je comprends encore moins, c'est que M. Mabilleau, dans ses premiers chapitres, ait d'abord « expédié » *la vie et l'œuvre de V. Hugo*, pour n'y plus ensuite revenir. Supposé qu'en effet, l'originalité d'Hugo, comme celle de la plupart des hommes, ne se soit dégagée que lentement, successivement, et difficilement des « influences de milieu; » qu'il ait commencé, dans ses *Odes et Ballades*, par être plus royaliste assurément que Louis XVIII, et plus classique, en vérité, que Lefranc de Pompignan; que nul, enfin, n'ait vécu plus que lui de la vie publique de son temps, et, plus jaloux de guider l'opinion, ne l'ait, pour cette raison même, plus fidèlement suivie ni plus flattée, comment pourrait-on séparer l'histoire de son œuvre de celle de sa vie? l'évolution de son génie de celle des passions ou des idées de son siècle? l'étude enfin d'*Hernani* de celle du mouvement romantique, ou les *Châtimens* des circonstances très particulières sans lesquelles ils n'auraient jamais vu le jour? Mais, au contraire, veut-on peut-être qu'au lieu de les subir le poète ait dominé les influences de son temps? qu'il les ait absorbées, ou plutôt résorbées, si je puis ainsi dire? qu'avec cette force de volonté qui ne le distingue sans doute pas moins d'un Lamartine ou d'un Vigny que sa sensibilité même, il n'ait pris de son siècle que ce qui pouvait servir au développement de son génie, et cela seulement? la même nécessité revient encore;

et on ne peut sans doute séparer ni sa volonté des objets sur lesquels elle s'est exercée; ni sa faculté d'assimilation des façons de penser ou de sentir dont elle s'est emparée, ni sa personnalité de tant d'obstacles qu'elle a dû vaincre avant de triompher. En séparant ce qui est inséparable, M. Mabilleau a donc brisé l'unité naturelle de son sujet. Son livre n'est pas composé. Et il est vrai que celui de M. Renouvier ne l'est pas davantage. Mais M. Renouvier ne s'était proposé ni de faire un portrait, ni surtout de soutenir une espèce de thèse en ramenant à l'unité d'un seul et même principe les contradictions apparentes, les variations successives, et les époques littéraires de la vie et de l'œuvre d'Hugo.

Insisterai-je après cela sur quelques opinions singulières de M. Mabilleau? « L'idée même de *Cromwell*, nous dit-il quelque part, est l'alternative constante des deux solutions que l'action peut recevoir : Cromwell sera-t-il roi, ne le sera-t-il pas? A chaque acte, la réponse change, » et M. Mabilleau croit voir là, dès 1827, dans cette formule antithétique, « la marque propre mise par Hugo à la doctrine qu'il faisait sienne. » C'est le romantisme, comme on l'entend bien. Mais de quoi donc s'agit-il aussi, je ne dis pas dans *le Cid* ou dans *Rodogune*, je dis dans *Bérénice* ou dans *Andromaque?* Titus épousera-t-il ou n'épousera-t-il pas? Andromaque cédera-t-elle ou ne cédera-t-elle point à Pyrrhus? L'alternative est le rythme même de l'action dramatique, et s'il n'y avait que cela de « propre » à Hugo dans *Cromwell*, il faut alors convenir que ce serait peu de chose. M. Mabilleau dit ailleurs : « Nommé pair de France en 1846, il se signala par de nombreux discours... et provoqua les plus ardens reproches sur son apostasie. Sa réponse était d'ailleurs facile. Dès 1834, il avait, dans sa *Réponse à un acte d'accusation*, proclamé le véritable principe de l'évolution intellectuelle et morale qui s'opérait en lui. » Oui, sans doute, mais cette *Réponse*, Hugo l'avait gardée soigneusement pour lui; elle n'a paru qu'en 1856, vingt-deux ans plus tard, dans le premier livre des *Contemplations ;* et qui dira qu'il ne l'a pas peut-être antidatée ? Sa mémoire, on le sait, lui jouait quelquefois de ces tours. Mais il ne faut pas, je ne voudrais pas avoir l'air d'attacher trop d'importance à ces vétilles, et ne retenant du livre de M. Mabilleau que ce qui en fait l'intérêt, j'y loue encore une fois l'ingéniosité de la tentative et la nouveauté de la méthode.

Qui donc a dit que l'art d'écrire « ne consistait qu'en deux choses : bien définir et bien peindre? » Si c'était La Bruyère, l'observation n'en serait pas moins bonne à retenir; et on a tant « peint » depuis un demi-siècle, que le moment est peut-être venu de « définir. » M. Mabilleau a vraiment essayé de définir le génie d'Hugo, et j'estime qu'il en a pris l'un des bons moyens qu'il y eût. « Le génie de Victor Hugo n'est pas, dit-il, une essence simple et irréductible... Toute personnalité,

littéraire ou non, est une idée générale, une formule synthétique qui ne peut se définir que par la décomposition de ses divers élémens. » C'est ce que je crois comme lui. J'admets également sans difficulté que si l'œuvre d'un poète est surtout celle de son imagination, son imagination n'étant elle-même que le pouvoir qu'il a de fixer ses émotions dans des formes durables, c'est donc par la nature de sa sensibilité qu'elle s'explique. On pourra se proposer plus tard de compléter la définition; et, par exemple, on examinera dans quelle mesure les émotions de la sensibilité ou les rêves de l'imagination sont à leur tour nécessairement modifiés par les lois des genres, par les exigences de l'art, par celle du moment ou de l'opinion régnante. Un orateur ou un poète dramatique ne peuvent s'abandonner à toute leur sensibilité qu'autant que sa pente les entraîne dans la direction du courant des esprits de leur temps. Mais il faudra toujours que l'on commence par analyser, pour les étudier, la nature ou l'espèce de la sensibilité. On l'avait dit sans doute, et on le savait avant M. Mabilleau. Émile Hennequin, dans sa *Critique scientifique*, avait même inventé, pour en exprimer l'idée d'un seul mot, le nom quelque peu barbare, mais significatif, d'*Esthopsychologie*. M. Mabilleau n'en a pas moins tenté de remplir un programme dont on s'était borné à tracer, à indiquer les grandes lignes, et, à ce titre, non-seulement quiconque parlera de Victor Hugo ne pourra se passer de recourir à son livre, mais encore on voudra le suivre, aller plus loin dans le même sens, et ce que la critique y perdra peut-être en agrément superficiel, elle le regagnera en précision, en solidité et en utilité.

Souscrira-t-on d'ailleurs à ses conclusions générales, et par exemple, sans faire du poète un « penseur, » accordera-t-on à M. Mabilleau que « peu d'hommes aient jeté autant d'idées dans la circulation universelle que Victor Hugo, « peu d'hommes appelé, à l'honneur de la forme et de la vie, autant de rapports abstraits, peut-être aperçus, mais jamais exprimés avant lui? » Je n'entends pas bien ce que c'est que « l'honneur de la vie. » Mais de ces idées, puisque M. Mabilleau pouvait citer « d'innombrables exemples, » je regrette qu'il ne l'ait pas fait. Comme d'ailleurs il faut être juste, je remarque là-dessus que M. Renouvier partage l'opinion de M. Mabilleau. « Le grand poète s'est constamment préoccupé des problèmes de la vie et de la destinée, nous dit-il, et il a eu des sentimens ardens, puissans, sincères, et des idées aussi arrêtées, quoique aussi contradictoires entre elles, que les plus fameux philosophes et les penseurs en titre de son époque. » Et c'est sans doute une chose curieuse, que tandis que les « littérateurs » ne réussissent à voir dans les « idées » d'Hugo que ce que le rapprochement des mots ou la nouveauté des métaphores éclairent d'aspects imprévus de la réalité, les « philosophes » au contraire s'accordent à reconnaître un

penseur dans l'auteur de l'*Ane* ou de *Religions et Religion*. Est-ce que donc la philosophie ne serait qu'un verbalisme ou une logomachie? Mais plutôt et plus poliment, j'inclinerais du côté des philosophes. Il y a certainement moins d'idées, et moins de pensée dans l'œuvre d'Hugo que dans celle de Renan, par exemple, ou de Malebranche, mais il y en a sans doute autant que dans le théâtre de Corneille ou dans les poésies de Lamartine. « Il est entré plus avant que son maître Chateaubriand et que son émule Lamartine dans l'essence mystérieuse des choses, dit encore M. Mabilleau, et les obscures correspondances que le monde recèle n'ont jamais trouvé de plus subtil, de plus pénétrant interprète. Il a été vraiment le Mage de la Nature et l'Hermès du Verbe. » Que veut-on davantage? et si la pensée qui se pense a son prix, l'intuition de la vérité n'a-t-elle pas aussi le sien?

Beauté sainte, Idéal qui germes
Chez les souffrans.

N'y a-t-il pas toute une théorie de l'art dans ces deux vers, je dirai même toute une esthétique; et qui ne voit, une fois averti, comment on l'en dégagerait?

Est-ce à dire qu'on doive reconnaître dans Hugo l'incarnation de son siècle? « L'influence de Victor Hugo a été prodigieuse, dit à ce propos M. Mabilleau. Il a commencé par offrir au romantisme une formule, puis il lui a imposé une direction, et de tant d'inspirations diverses, de tant de talent épars, il a fait son école. » C'est ce qu'on pourrait discuter. Car, où est donc l'école d'Hugo, si l'on n'en saurait mettre ni l'auteur des *Nuits*, ni celui des *Destinées*, ni Balzac, ni George Sand, à ce que j'imagine, et ni l'auteur enfin de *Mademoiselle de Belle-Isle* ou celui de *Mercadet*? Rappellerai-je encore qu'Eugène Delacroix ne pouvait pas le souffrir? Mais quand M. Mabilleau ne craint pas d'ajouter « qu'il a vraiment incarné l'esprit français, — *plus vraiment que Voltaire au siècle précédent*, — qu'il a renouvelé l'imagination et la langue, et forcé toute une génération à modeler son cerveau sur le sien, » c'est ce qu'il est tout à fait impossible d'admettre. Trop de choses de son temps sont demeurées étrangères à Hugo, — la science, telle que l'ont renouvelée les Ampère, les Darwin, les Pasteur; l'histoire, telle que l'ont entendue les Guizot, les Thierry, les Mommsen; l'érudition, telle que l'ont recréée les Champollion, les Burnouf, les Julien; la critique, telle que l'ont faite les Sainte-Beuve, les Taine, les Renan; la philosophie, telle que l'ont comprise les Schopenhauer, les Comte, les Spencer, quoi encore? — et, de cette universalité d'indifférence, de cette étendue d'ignorance, comment pourra-t-on jamais faire l'incarnation du siècle? Si Victor Hugo a « incarné son siècle, » c'est à peu près comme

M. Zola représente aujourd'hui la « littérature française tout entière. » Et je ne dis rien de l'espèce de contradiction qu'il y a, pour un « philosophe, » à nous montrer « toute une génération modelant son cerveau sur celui d'Hugo, » quand on vient d'employer un peu plus de cent pages à chercher la raison de son génie dans la nature unique et extraordinaire de sa sensibilité.

Combien M. Renouvier n'est-il pas plus près de la vérité, quand, après avoir constaté « que la révolution littéraire en très grande partie commencée, poursuivie et accomplie par Hugo, a été une révolution opérée contre la raison, contre les procédés logiques de la pensée et de la composition des idées, » il s'empresse d'ajouter que cette révolution même n'ayant « pleinement réussi » que dans le domaine de la poésie, « il ne ressort de son observation aucun préjugé légitime contre les changemens que l'esprit français a pu éprouver en s'avançant dans des voies si opposées à celles qu'il avait suivies depuis deux siècles ! » Mais, dans le « domaine même de la poésie, » bien loin de subir son influence et de se mettre à sa suite, ne pourrait-on pas dire qu'en vérité c'est contre Hugo que l'évolution de l'art s'est accomplie? Tandis qu'il conseillait l'action et qu'il faisait du poète un « conducteur d'êtres » ou un « pasteur d'hommes, » qui ne sait qu'autour de lui, ses admirateurs les plus sincères, comme Gautier, se prêchaient à eux-mêmes l'indifférence, le désintéressement, « l'art pour l'art? » Aux accens passionnés, éloquens, déclamatoires de son optimisme humanitaire, qui ne sait que Vigny opposait l'expression douloureuse, et non moins éloquente, mais contenue de son pessimisme stoïque? Et l'inspiration qu'Hugo n'avait jamais demandée, depuis ses *Feuilles d'automne*, qu'au tumulte de ses émotions, M. Leconte de Lisle, et toute une école à sa suite, la puisait au contraire dans la sérénité de la science. Que si l'on serait tenté peut-être aujourd'hui de voir d'abord entre son « symbolisme » et celui de nos jeunes contemporains quelque analogie secrète, j'ai tâché plusieurs fois de montrer que l'on se tromperait. Ne nous exagérons donc pas son influence; ne lui sacrifions personne; et soyons d'ailleurs assez convaincus que sa grandeur n'en sera pas réellement diminuée. Quelle influence a exercée Shakspeare? et comment s'appellent, je dis en Angleterre, et avant notre siècle, ses disciples ou ses imitateurs? Celle de Victor Hugo, pour beaucoup de raisons, a sans doute été plus considérable; elle n'a pas eu, même en poésie, l'étendue ni surtout l'universalité que l'on dit. Comment d'ailleurs l'aurait-elle eue, si le lyrisme, c'est la poésie personnelle, et si le vrai titre de gloire d'Hugo, c'est d'être notre plus grand lyrique, l'un des plus grands et des plus « incommensurables » qu'il y ait eu dans tous les temps?

F. BRUNETIÈRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 septembre.

Avant que la fin des vacances parlementaires n'amène la reprise en Europe, et particulièrement en France, de la vie politique qui subit chaque année à cette époque quelque ralentissement, le moment nous paraît propice pour jeter un coup d'œil d'ensemble sur la question qui, dans la prochaine législature, paraît destinée à engendrer le plus de discours et à faire noircir le plus de papier : celle des « réformes sociales, » de « l'amélioration du sort de la masse, » expressions vagues qui ne signifient rien en elles-mêmes, si elles ne sont traduites en langage clair.

Cette tâche d'ailleurs ne manque pas d'actualité, tandis que la plupart des ouvriers mineurs du nord de la France, au nombre de 35,000 à 40,000, sont en grève depuis douze jours, que le chômage volontaire continue dans une partie des districts miniers de la Grande-Bretagne, et a menacé même de s'étendre à la Belgique ; tandis aussi que les congrès, ouvriers ou socialistes, — c'est malheureusement tout un aujourd'hui, — se réunissent un peu partout sur le continent, depuis l'Italie et l'Angleterre, où ils viennent de finir, jusqu'à l'Allemagne où rendez-vous est donné par M. Bebel pour le milieu d'octobre.

Les congrès et les grèves, sans oublier les syndicats, tels sont les moyens que la loi met présentement à la disposition des travailleurs pour faire entendre leurs plaintes et formuler leurs revendications. Qu'ils en usent et en abusent même, rien de plus naturel ; la tendance d'un homme, et surtout d'un corps, investi d'un grand pouvoir, étant presque toujours d'en abuser. C'est ainsi que le « quatrième état » exerce dès à présent ses rigueurs contre lui-même ; la majorité contraignant à la grève, et prétendant même contraindre au syndicat obligatoire, — préparateur de la grève, — les membres de la minorité qui préféreraient conserver le plein exercice de leur liberté individuelle. Nous avons, dans les cartons des chambres, plusieurs projets de loi pour empêcher les ouvriers de s'opprimer entre eux. Mais ce n'est pas l'état d'esprit de ces derniers qui nous préoccupe. La masse laborieuse, quelque raisonnable qu'on la suppose, répondra toujours un peu comme ce mineur de Lens à un journaliste qui lui demandait pourquoi il réclamait une augmentation de salaires, puisqu'il reconnaissait lui-même n'être pas mal payé : « Il faut bien demander quelque chose, et puis, si on l'obtient, ce ne sera pas de refus. »

Ce qu'il importe de combattre, c'est la tendance très manifeste chez un certain nombre de membres de la classe dirigeante, notamment chez la plupart des membres de la nouvelle majorité parlementaire, à croire qu'ils ont le pouvoir de porter remède à ce qu'on nomme le « malaise social. » Et d'abord y a-t-il un « malaise social ? » Voilà qui n'est nullement démontré, ni d'ailleurs démontrable. Bien au contraire, le progrès moral et matériel de ce temps est immense ; et si la tactique politique des partis avancés, aidée de la sensiblerie naïve des partis modérés, qui tend à étaler les misères de l'heure présente en regard des utopies que l'on propose pour les faire cesser, doit être combattue dans l'opinion, c'est justement parce que ce prétendu « mal social » réside tout entier dans l'excitation des meneurs et dans la connivence passablement niaise des badauds.

La grève actuelle des mineurs en est un exemple : pour obtenir des voix, les candidats grossissent les griefs des ouvriers, leur promettant, s'ils sont élus, de leur faire donner satisfaction. Après le succès, l'ouvrier conserve le sentiment qu'il a des droits à faire valoir et prend patience. Voilà comment le socialisme parlementaire qui, en théorie, promet la fin des procédés violens, amène les grèves et leurs suites. Or, la chambre est presque tout entière teintée de socialisme, de nuance diverse et à doses variées ; et, au risque de mériter la qualification « d'économiste, » individu officiellement défini par le récent dictionnaire du parti guesdiste de « bourgeois imbécile, » je ne craindrai pas d'avouer que les socialismes tempérés de la droite et du centre, socialisme tyrannique de « l'État père du

peuple, » socialisme chrétien des apôtres temporels, ne peuvent que semer des idées fausses et faire le jeu du socialisme révolutionnaire, qui ne dispose présentement à la chambre que d'un douzième des voix, mais qui peut grandir et qui représente proprement la culbute sociale.

Bien loin d'y avoir un « mal social, » il est évident à tous les yeux que la condition des travailleurs s'est transformée depuis cinquante ans; il faut bien le répéter, puisque les adversaires de la société ne cessent d'insinuer le contraire. S'il y a « crise » dans la marche du monde, c'est en effet une crise très favorable, un admirable développement des salaires, coïncidant, par suite des progrès de la machinerie et des transports, avec une réduction sensible d'une foule d'objets de première nécessité. Mais nous sommes induits, par les progrès réalisés, à en vouloir d'autres, plus grands, et tout de suite. C'est là toute la crise.

Un autre changement, d'ordre moral celui-là, fort caractéristique et des plus honorables pour cette fin de siècle, qui s'est produit dans les lois et dans les mœurs, c'est l'égalité désormais introduite dans les rapports du travail et du capital. Il semblait naguère, dans la législation des contrats, que le vendeur de travail, autrement dit l'ouvrier, fût l'inférieur de l'acheteur de travail, c'est-à-dire du patron. Nos gouvernemens, depuis 1789, n'en étaient plus à considérer le peuple, suivant l'opinion de Richelieu, comme une bête de somme qui, pour la sûreté de l'État, doit demeurer chargé d'un fardeau suffisamment pesant; mais enfin l'infériorité légale de l'employé, vis-à-vis de l'employeur, subsistait, et était jugée parfaitement naturelle par une certaine bourgeoisie, que scandalisa fort la loi de 1867 sur les coalitions. L'homme qui, selon la formule, « donnait du travail, » passait pour avoir droit à la reconnaissance de ceux qui recevaient son argent; ceux-ci, considérés comme ses obligés, avaient à leur tour le devoir de travailler.

Les gens qui pensaient ainsi, — et ils étaient légion, — étaient portés à regarder tout refus concerté de travail, toute grève, comme une sorte de rébellion, comme un acte, sinon punissable, du moins blâmable. Cet état d'esprit, il faut le dire à l'honneur de nos contemporains, a tout à fait disparu; il suffit pour s'en convaincre de lire ce qui s'imprime, d'écouter ce qui se dit dans les milieux qui avaient le plus d'intérêt à maintenir cette inégalité. Mais cette inégalité était toute d'apparence, toute de procédé extérieur. En fait, et bien avant l'institution des grèves, la lutte était beaucoup plus égale qu'on ne le suppose entre les deux parties contractantes, sur ce qui fait l'objet même du contrat, c'est-à-dire le prix du travail.

Pas plus sous l'ancien régime que depuis la Révolution, pas plus il y a trente ans que de nos jours, ni l'ouvrier ni le patron ne sont

maîtres des prix du travail. Le travailleur a eu de tout temps un moyen de priver le capital de son secours, ou de l'obliger à en hausser la valeur, c'est l'abstention, la grève individuelle et silencieuse, qui fait abandonner à l'ouvrier le métier qui lui semble moins avantageux qu'un autre ; et, de son côté, le capital aura de tout temps un moyen de mettre un frein aux exigences du travail, c'est de se dérober, de faire grève à son tour et de se porter sur les emplois, ou dans les pays, dont il attend une rémunération meilleure. Telle est l'histoire économique du monde, que rien ne pourra changer.

Elle semble infiniment banale, et pourtant c'est l'ignorance où ils en sont qui pousse les ouvriers à ces tentatives de plus en plus fréquentes pour obtenir, par la force de l'association, ce qu'ils se croient en droit d'exiger. Deux faits cependant ont modifié, à l'heure actuelle, les rapports de l'argent et de la main-d'œuvre : l'un, économique, qui, agglomérant sur un même point, par l'organisation usinière, de grandes masses d'hommes, rend leur entente plus facile et plus prompte; l'autre, politique, qui, donnant à ces hommes, par le suffrage universel, leur part d'influence, les fait courtiser par des flatteurs. Devenus rois, ils sont à leur tour soumis à la funeste denrée des cours : l'encens, qui, pour être de qualité inférieure et de petit prix, ne les en grise pas moins.

Qu'on lise l'appel de M. Basly aux mineurs d'Anzin, pour les déterminer à se joindre aux grévistes des autres compagnies : « C'est, leur dit-il, pour le *droit à la vie* que les mineurs d'Angleterre, de Belgique et du Pas-de-Calais luttent en ce moment... Secouez le joug qui vous tient courbés ; désertez la mine, d'où vous tirez des sous pour vous et de l'or pour vos exploiteurs... Le mouvement socialiste entraîne la France, l'Europe ouvrière, et prochainement aura raison de l'oppression capitaliste dans le monde! » Que peuvent penser de ces belles paroles ceux à qui elles s'adressent, eux qui n'ignorent pas qu'il ne s'agit pas du « droit à la vie, » mais seulement de savoir si les salaires moyens, qui sont actuellement de 5 fr. 80, pour un travail effectif de neuf heures, seront ou non portés à 7 fr. 25 ? Que peuvent-ils penser de ces « sous, » mis en regard de cet « or, » s'ils examinent les comptes de la Compagnie d'Anzin, puisque c'est d'elle qu'il est question, et qu'ils opposent aux 15 millions de salaires payés par cette Compagnie à ses ouvriers, les 3 millions de dividende versés par elle à ses actionnaires ? Comme les ouvriers d'Anzin s'élèvent au chiffre de plus de 10,000, une augmentation moyenne de 1 franc par tête et par jour de travail équivaudrait à une dépense annuelle de 3 millions et supprimerait totalement l'intérêt payé par cette Compagnie au capital qui l'a fondé.

Je cite ces chiffres pour un charbonnage qui, jusqu'ici, n'est pas

atteint par le chômage ; mais l'examen du budget des autres mines fournit des résultats à peu près identiques. Peu importerait, du reste, qu'il en fût autrement, et que la proportion des salaires aux dividendes fût ailleurs plus favorable aux seconds. Ce ne sont pas des argumens tirés du plus ou moins de prospérité des industries qui peuvent les mettre dans leur tort ou créer leur bon droit, dans leurs résistances aux réclamations ouvrières; prouvassent-ils ne rien gagner et se ruiner même, les patrons seraient mal venus à demander à leurs employés de travailler pour rien ou pour un prix dérisoire; ces derniers les quitteraient immédiatement, parce qu'ils n'entendent pas courir de risques et qu'ils veulent un gain certain. Du moment que le capital supporte seul toutes les chances de perte, il est impossible de lui enlever ses chances de profit; sinon on le décourage et il se retire.

Prenons par exemple le conseil municipal de Paris, imbu des doctrines chères à M. Basly; il a de grosses affaires à traiter avec les capitalistes et de grands travaux à faire exécuter par eux : tel est ce chemin de fer métropolitain, depuis longtemps réclamé, d'une utilité évidente, particulièrement pour la classe ouvrière qu'il rapprocherait de son travail, tout en lui permettant de se loger plus loin du centre. Les élus de Paris, dans le cahier des charges qu'ils ont rédigé, ont pris des précautions si minutieuses pour empêcher les actionnaires futurs de s'enrichir, que, l'on en peut être certain, l'infâme capital ne sera en mesure de faire, dans cette exploitation, que des profits tout à fait insignifians; et l'on doit même espérer qu'il n'en réalisera aucun. Voilà qui est parfait; seulement on ne trouve pas de soumissionnaire, et le chemin de fer demeure à l'état de projet.

Un grand argument des promoteurs de la grève minière du Nord est tiré de la comparaison du cours actuel des actions et du revenu qu'elles procurent, avec le taux de leur émission primitive. Ce n'est pas la première fois qu'une statistique de ce genre est armée en guerre; on s'en était servi lors de la grève de la Compagnie des omnibus, et nous devons nous attendre à la voir reparaître assez souvent dans l'avenir, On pourrait répondre que si telle action, émise au prix de 1,000 francs en vaut 20,000, il est vraisemblable qu'un certain nombre des actionnaires actuels ont acheté leurs titres à des cours peu différens de ceux d'aujourd'hui, ou même à des cours plus hauts; ce qui est le cas d'Anzin, monté, dans les vingt dernières années, à 12,000 francs, pour retomber à 2,000 et se relever à 5,000 francs seulement. On pourrait objecter aussi que telle mine, maintenant prospère, est restée longtemps sans donner un centime de bénéfice, que beaucoup de charbonnages, dont il n'est point parlé et dont le capital est perdu, ont sombré misérablement. Il en est de même dans toutes les industries : si l'on dressait chaque année le bilan des entreprises privées, heureuses ou mal-

heureuses, et que l'on comparât, au capital engagé dans *toutes*, le revenu servi par *quelques-unes* seulement, on ne trouverait certainement rien d'excessif au profit que les gagnans retirent de leur mise, dans cette loterie des affaires.

Mais ce n'est pas sur ce terrain de détail que la question dite sociale se pose; et il n'y a même pas lieu pour l'homme d'État de faire un reproche aux ouvriers mineurs d'avoir refusé de recourir à la loi de 1892 sur l'arbitrage. Les *trades-unions*, réunis à Belfast, il y a quelques jours, repoussaient de leur côté avec énergie ce remède adoucissant, dont les âmes candides se promettaient chez nous de si bons résultats. Les chefs des ouvriers anglais déclarent que l'arbitrage ne leur réussit jamais; ce qui indique simplement que, toutes les fois qu'ils y ont eu recours, ils se trouvaient avoir tort. Les mineurs du Pas-de-Calais sont dans la même situation; l'arbitrage qui mit fin à la grève d'il y a trois ans démontra que leurs prétentions étaient déraisonnables, ils le reconnurent et, comme ils avaient chômé quinze jours avant d'en arriver à cette constatation, il leur en coûta 2 millions en salaires perdus. Il en sera le plus souvent de l'arbitrage comme de l'audience préliminaire de conciliation; le juge de paix énoncera, par voie d'affiches, que ses bons offices n'ont pas été réclamés.

Ce qu'il faut voir, ce qu'il faut dire franchement, c'est l'esprit qui anime ces grèves, ces congrès, ces syndicats batailleurs, que l'on a dû mener, il y a deux mois, en police correctionnelle, pour les contraindre à obéir à cette prescription si bénigne de la loi de 1884 qui oblige les syndicats professionnels à faire connaître le nom de leurs membres. Cette portion agitée et agitante de la nation, qui a l'ambition de parler au nom du prolétariat français, bien qu'elle n'en représente que l'infime minorité, ce groupe socialiste auquel, sous prétexte d'endiguer ou de canaliser un courant dévastateur, beaucoup de députés modérés sont disposés à faire des concessions dont le résultat serait de jeter le désordre dans nos finances; ce groupe socialiste, que veut-il?

Il crie à tout venant son programme, et ses rêves sont assez connus : partant de ce principe que l'inégalité des richesses parmi les hommes est un mal (ce qui n'est même pas démontré), le collectivisme en conclut, sans prouver d'ailleurs que la chose soit possible, que ce mal doit être évité. Son but ultime est donc la suppression de la propriété individuelle; dans cet espoir que le jour où tout le monde n'aura plus rien, il n'y aura personne à avoir quelque chose de plus que les autres. En quoi le néo-socialisme se trompe encore, il subsistera d'autres inégalités, celles de la santé et de la force physique, celles du cœur et de l'esprit : le courage, l'intelligence, la patience.

En attendant cette réforme radicale, qui n'est pas à la veille de s'accomplir, les adversaires de l'ordre social se contenteront d'empêcher,

autant que possible, les capitalistes de conserver leurs capitaux, c'est-à-dire qu'ils chercheront à les leur prendre. Nous connaissons quelques-uns des moyens préconisés : suppression graduelle du droit successoral, impôt de plus en plus progressif sur le revenu, etc. Comme ils ne peuvent rien encore dans le parlement, pour rédiger des lois en ce sens, les chefs socialistes tentent, dans les milieux ouvriers où, par la bonasserie des électeurs, ils sont maîtres, de pratiquer du moins les premiers élémens de leur doctrine : empêcher les capitalistes de faire fructifier les capitaux qu'ils possèdent, en les risquant dans l'industrie.

Cette haine du capital est d'autant plus dangereuse en France que notre force, vis-à-vis de l'Europe, consiste surtout dans notre richesse. Nous n'avons ni un territoire démesuré, ni une population très dense, mais nous sommes un peuple de rentiers laborieux. Je ne dis pas qu'en politique étrangère nous soyons recherchés pour notre argent ; mais enfin notre fortune nous permet de rendre service à nos amis, ce qui est un plaisir pour eux et pour nous. Cette abondance de capitaux est le plus sûr levier pour l'élévation des salaires, puisque la concurrence des propriétaires d'argent entre eux, leur recherche active et de plus en plus difficile d'emplois avantageux pour leurs fonds, les amène à payer la main-d'œuvre, sous toutes ses formes, de plus en plus cher.

Parmi ces emplois de nos capitaux français, il en est un qui s'offre de lui-même à la pensée, et que l'on s'étonne de ne pas voir plus en faveur chez une nation qui a des titres de rente répandus un peu partout dans l'univers : c'est la fondation de compagnies financières pour l'exploitation de nos colonies, particulièrement en Afrique où l'action des commerçans isolés est presque nulle. Grâce à ses soldats, à ses vaillans explorateurs, dont beaucoup ont laissé leur vie dans le continent africain, notre patrie y possède aujourd'hui un empire immense. L'Afrique, vierge de tout contact civilisé et si mystérieuse encore il y a trente ans, a été le but d'une poussée formidable. Dans l'histoire du monde, bien au-dessus des mesquines querelles des peuples, planera à notre époque le grand problème de la pénétration africaine. Anglais, Allemands, Belges et Italiens ont, à l'envi les uns des autres, marché à l'assaut de cette citadelle de la barbarie. Toutefois, il n'est pas téméraire de dire que, jusqu'à présent, la France, dont la part semblait la moins bonne, quoique la plus grande, a pris la tête du mouvement.

La presse allemande avouait récemment, à propos du Cameroun, que les explorateurs français s'étaient montrés sur ce point supérieurs aux Allemands. Nous avons donc victorieusement prouvé à ceux qui criaient à la dégénérescence du vieux sang gaulois qu'il n'avait rien perdu de sa vigueur, que l'énergie, l'endurance, l'esprit d'abnégation

et de sacrifice comptaient toujours parmi les privilèges de notre race. Mais si nous avons devancé nos rivaux dans l'œuvre d'exploration, dans la mainmise sur ces territoires que la nature des choses et le droit des gens attribuent aux plus pressés, aux plus tôt venus; si nous avons conquis ce Soudan occidental, destiné à se relier, au nord, avec l'Algérie et la Tunisie sur la Méditerranée, à l'ouest, avec le Sénégal, la côte d'Ivoire, le Dahomey et le Congo, sur l'Atlantique, il faut reconnaître que ces régions sont seulement françaises de droit et non de fait.

Il ne suffit pas de planter là-bas notre drapeau; il faut y planter autre chose. A l'œuvre de la conquête doit succéder le travail d'exploitation. L'opinion du pays est à cet égard unanime. Nous ne sommes plus au temps de Voltaire où il était de bon goût de plaisanter les « quelques arpens de neige » du Canada. Nos colonies nous coûtent, à l'heure actuelle, 65 millions par an, déduction faite des frais de l'administration pénitentiaire, qui ne sont pas, à vrai parler, des dépenses coloniales. De cette somme, il faut retrancher environ 30 millions perçus par la douane française sur les marchandises importées par les colonies dans la métropole. Le découvert est donc seulement d'une trentaine de millions. Mais quel est en retour, disait à la chambre le très compétent et très distingué rapporteur du budget colonial de 1894, M. Charles Roux, le mouvement économique de nos colonies, pour ne parler que des chiffres et laissant de côté les avantages politiques et moraux qu'il est impossible de calculer ? « L'Algérie, la Tunisie et Madagascar exceptés, la valeur des importations et des exportations s'est élevée, en 1892, à un total d'environ 430 millions, sur lesquels la part de la métropole a été de 260 millions, et la part de transport par pavillon français de 252 millions de francs. »

Cependant il y a lieu de remarquer que nos établissemens principaux, ou, pour mieux dire, ceux qui paraissent devoir être les plus productifs, en sont encore à la période d'organisation. L'Angleterre, au contraire, qui a comme nous en Afrique, outre sa colonie ancienne du Cap, trois colonies nouvelles : l'une à l'est, sur l'Océan-Indien, de l'Abyssinie au Victoria-Nyanza; l'autre au sud, dans la Zambézie, à l'intérieur des terres; la troisième à l'ouest, sur le Bas-Niger, entre le Dahomey et le Cameroun, l'Angleterre a su créer dans chacune d'elles une puissante société privée de colonisation, investie de pouvoirs souverains, disposant de ressources considérables, et ayant à sa tête des personnalités appartenant au monde politique, à l'industrie, à l'aristocratie britannique. De ces trois compagnies, quoiqu'elles aient à lutter contre les difficultés de début des entreprises de ce genre, il en est qui distribuent déjà des dividendes à leurs actionnaires.

Elles sont très audacieuses, très agissantes : la compagnie Sud-Afri-

caine, dirigée par M. Cecil Rhodes, qui est en même temps premier ministre du Cap, a su en peu d'années prendre possession d'une bonne partie des territoires que lui abandonnait sa concession. Déjà une ville s'élève dans ce qui était jadis le désert, à mi-chemin entre le Transvaal et le Zambèze; les environs de Fort-Salisbury sont alloués entre des colons désireux de s'enrichir. Une bonne route, en attendant les chemins de fer de Mafeking et de Beira, les réunit au Cap. Depuis quelque temps l'horizon de la compagnie s'assombrit un peu; elle est menacée d'entrer en lutte avec un puissant chef zoulou, Lo-Bengula, roi des Matébélés, qui dispose, croit-on, de 20,000 guerriers, tandis que la compagnie n'a que 400 soldats et 2 ou 3 canons. Elle ne paraît pas néanmoins s'en émouvoir.

Ces sociétés apportent, il est vrai, dans l'âpre poursuite de leurs opérations l'inimitable égoïsme et l'esprit d'empiétement de la race anglo-saxonne; de ce dernier trait nous ne saurions les louer, puisqu'au printemps dernier, la *British East African Company*, la seule dont la situation financière soit d'ailleurs assez critique, a été condamnée par le commissaire anglais, sir Gerald Portal, spécialement envoyé à cet effet dans l'Ouganda, à payer une somme de 522,000 francs aux missions catholiques françaises des pères blancs, pour les dommages qu'elle leur avait fait injustement éprouver, et qu'elle a dû leur restituer trois provinces. Il faut ajouter que ce même commissaire anglais a profité de son voyage pour annexer purement et simplement l'Ouganda et sa féodalité barbare à la couronne de sa gracieuse majesté et qu'en attendant la ratification qui ne pouvait manquer de lui venir de Londres, il a fait construire un port et des routes pour les caravanes, a drainé les endroits les plus marécageux du pays où il a planté du riz et des eucalyptus.

C'est ce côté pratique, ce côté affaires, ce mélange de militarisme et de spéculation de pièces de cent sous et d'héroïsme, qui nous fait jusqu'ici défaut. A quoi sert de défricher, si personne ne vient occuper la place prête à recevoir la semence? De quelle nécessité urgente apparaît la construction du chemin de fer du Soudan français, qui unira le Haut-Sénégal au Niger navigable, de Kayes à Bafoulabé! Non-seulement cette absence de communication est une cause d'insécurité pour nos troupes qui attendent impatiemment cette voie ferrée; mais elle paralyse tout commerce, car il n'est aucune marchandise assez riche, sauf l'or et l'ivoire, pour supporter les frais d'un transport, de 500 à 1,000 kilomètres, à tête d'homme. Il est telle denrée dont le kilogramme qui ne coûte pas tout à fait 5 centimes sur les bords du Niger, et qui pourrait se vendre en France 85 centimes, est grevé de 2 ou 3 francs de transport pour arriver à Bordeaux.

De quelle utilité serait pour nous cette ligne depuis longtemps pro-

jetée, lorsqu'on se heurte aux difficultés épineuses que nous oppose la Compagnie royale du Niger, — la troisième des sociétés britanniques dont j'ai parlé plus haut, — maîtresse, en fait, du cours inférieur de ce fleuve dont la navigation doit, diplomatiquement, demeurer libre à toutes les puissances? Cette association, dont les procédés suscitent même les réclamations des négocians anglais, menaçait, il y a peu de temps, la mission française du lieutenant Mizon, qu'elle tenait bloquée dans la Bénoué, de « la capturer et de la détruire, » uniquement parce que notre compatriote avait signé avec le sultan de Mouri un traité par lequel ce chef se plaçait sous le protectorat français. La Compagnie anglaise prétend avoir signé antérieurement, avec le même petit potentat, un traité semblable, mais elle ne le montre pas; et notre gouvernement, jusqu'à preuve contraire, est fort excusable de croire que les rapports de la *Royal Niger Company* avec le sultan dont il s'agit s'étaient bornés à lui incendier, il y a deux ans, sa capitale.

Qu'une société omnipotente comme celle du Niger, qui règne sur un territoire d'environ 500,000 lieues carrées, soit portée à excéder les droits qu'elle tient de sa charte, il n'y a là rien de surprenant, ni qui doive nous détourner de confier à des sociétés françaises analogues des pouvoirs aussi étendus. Depuis plus de deux ans, un projet, émanant du gouvernement, a tracé le programme de ce que pourrait être une association de ce genre. Le cadre existe donc; il ne s'agit que d'y mettre quelque chose. Le comité de l'Afrique française a noblement ouvert les voies de l'initiative privée; qu'il se transforme ou qu'il demeure sous sa forme actuelle, c'est, semble-t-il, sous son inspiration que l'on peut espérer voir faire à cette question un pas décisif.

Dans cette Afrique où France et Angleterre rêvent l'une et l'autre, pour le bien de la civilisation, la première place, où l'on se battra et où l'on vendra longtemps encore les peaux d'ours que l'on n'aura ni tués, ni tirés, ni même aperçus, il est une colonie qui peut se promettre une vie plus pacifique que toutes ses voisines, si elle profite de la neutralité dont l'Europe a doté sa mère patrie dans son berceau : c'est le Congo belge, le plus grand État africain, né de la plus petite puissance européenne. Car le Congo est maintenant terre nationale belge et non plus domaine royal du souverain, comme jusqu'à ce jour; la nouvelle constitution, récemment promulguée, permettant à la Belgique d'acquérir des colonies.

Au parchemin sur lequel est écrit le texte de cette constitution revisée, maintenant déposé aux archives de l'État, le roi Léopold a joint un pli scellé qui ne doit être ouvert qu'après sa mort et, au plus tôt, à la fin de 1894. Le contenu ignoré de ce pli a mis en branle les imaginations des nouvellistes; ils affirment que ce document, écrit de la main du roi, comprend treize pages, ni plus ni moins. Il est curieux

qu'on puisse dire le nombre de pages d'une pièce déposée sous enveloppe scellée; celui qui aurait pu les compter aurait dû, en même temps, être en mesure de les parcourir, à moins que le roi des Belges n'ait fait lui-même connaître ce détail, ce qui ne lui ressemble guère.

Cependant il est vraisemblable que la neutralité du Congo, en connexité avec celle de la Belgique, est du nombre des points traités dans le testament royal. On sait que le Congo a été constitué par le roi Léopold avec ses ressources personnelles, sans participation aucune, jusqu'en 1890, du gouvernement et des finances belges, et que la conférence internationale de Berlin, en 1885, l'a reconnu comme État « indépendant. » Depuis, les chambres votèrent des subsides pour la continuation des explorations, à la demande du roi qui s'engageait à transmettre le Congo à la Belgique, et par là le gouvernement, et non plus seulement le roi, entra franchement dans la politique d'extension coloniale. Pourrait-il aller plus loin et assumer les charges, énormes pour un petit État européen, d'une grande possession au plein centre de l'Afrique? C'est une question qui ne tardera pas à se poser, et qui sera d'une solution facile : il ne s'agira ici que d'une conférence internationale de pure forme pour achever l'œuvre de la revision belge.

Cette revision de la constitution originelle du royaume, demandée pour la première fois il y a vingt-trois ans, et dont la discussion se poursuivait depuis trois années sans intervalle, est maintenant un fait accompli. Seul, l'article relatif à l'éligibilité sénatoriale l'arrêtait encore, et avait donné lieu à plus de discours et de propositions que l'article même qui réglait la composition du corps électoral. Après avoir, au mois d'avril dernier, sous la pression des événemens dont on se souvient, fait des concessions sur le recrutement des députés, la majorité cléricale de la chambre voulait obtenir au moins un sénat conservateur. Telle qu'elle se trouve définitivement organisée, la chambre haute comprendra deux catégories de membres : un quart sera élu par les conseils provinciaux sans aucune condition de cens, les trois autres quarts tiendront leur pouvoir du suffrage universel, mais ils seront recrutés parmi les personnes payant un minimum de 1,200 francs de contributions.

Le nouveau sénat sera donc assez différent de l'ancien, où le cens nécessaire à l'éligibilité était de 2,116 francs, et qui ne comptait aucun capacitaire; la seconde chambre différera encore davantage de celles qu'elle remplacera, puisqu'elle sera élue, non plus par 120,000, mais par 1,200,000 électeurs, dont 500,000 investis du vote plural.

En quittant leur constitution bourgeoise de 1831, qui leur a donné près de deux tiers de siècle d'ordre et de liberté, pour un régime plus démocratique, les Belges suivent le courant qui soumet de plus en plus le monde à la suprématie du suffrage universel, et qui, là même où ce

suffrage n'existe pas, là même où il n'existe aucune consultation régulière du pays, accroît sans cesse l'autorité de l'opinion publique. L'on doit tenir compte à M. Beernaert et à ses collègues, au cours d'une discussion pénible, et dont ils étaient tellement las qu'ils songeaient, dit-on, il y a deux mois, à abandonner leur poste, on doit leur tenir compte des qualités d'hommes d'État qu'ils ont déployées, en écartant les dangers que cette évolution eût fait courir au pays, si elle s'était accomplie autrement que par les voies légales et pacifiques.

Vte G. d'Avenel.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

De tous les fonds d'Etat dont s'occupe la spéculation internationale, à Londres, à Paris et à Berlin, celui qui a le plus arrêté l'attention du monde financier pendant la seconde quinzaine de septembre est le 5 pour 100 italien, qui, déduction faite de l'impôt, ne produit que 4.34 pour 100 annuellement du pair nominal. Le 14 courant, ce titre ne valait plus déjà que 83.65, tandis qu'avant le détachement du coupon de juillet, il se maintenait aux environs de 92. Aucun financier ne pouvait se faire illusion sur la déplorable situation économique où l'Italie se trouvait réduite par la politique de la triple alliance et la rupture des relations commerciales entre le royaume transalpin et notre pays. Mais un syndicat, constitué depuis deux années pour le soutien des cours de la rente italienne, et composé d'élémens indigènes et allemands, défendait le crédit ébranlé de la péninsule contre les attaques isolées de spéculateurs dont le jugement était clair et avisé, bien que leurs efforts vinssent se briser contre une résistance artificielle.

La position de ce syndicat devenait cependant de jour en jour plus difficile. Surchargé d'engagemens, il ne trouvait plus que malaisément les capitaux de report sans l'aide desquels toute sa puissance s'évanouissait. La débâcle prévue a été provoquée par deux incidens, l'un politique, l'autre économique : la présence du prince royal d'Italie aux fêtes de Metz, et la hausse rapide de l'agio de l'or en Italie, de 4 à 12 pour 100. En quelques semaines, le syndicat ne pouvant plus intervenir pour cause d'épuisement de forces, la rente italienne a fléchi de neuf points. Après la liquidation de quinzaine, on la vit reculer encore de 83.65 à 82.50, et déjà des prophètes annonçaient la prochaine apparition du cours de 80 francs.

Les journaux allemands et italiens prétendirent que la haute banque française écrasait par représailles la rente du pays voisin. Certes, après le voyage du petit-fils de Victor-Emmanuel il était aisé de prévoir que beaucoup de capitalistes français allaient débarrasser leurs portefeuilles des titres italiens qui y avaient trouvé longtemps un asile cordial. Toutefois la sentimentalité est peu de mise à la Bourse, et l'on y opère rarement avec un pur esprit de patriotisme. Si tant de ventes de valeurs transalpines ont été effectuées dans un si court espace de temps, ce n'est pas seulement parce que l'empereur Guillaume II a tenu à compromettre aux yeux du monde entier le fils de son allié, mais aussi et surtout parce que le royaume est dans un état de détresse économique qui a tout à coup inspiré quelques craintes sur la régularité du service des coupons, craintes assurément exagérées, du moins pour l'heure présente. On a pris peur à Rome et à Berlin plus encore qu'à Paris, et les ventes les plus empressées ont été d'origine italienne ou allemande.

Quant à la tension du change, elle est le résultat de l'exode ininterrompu de la circulation métallique par toutes les frontières, de l'excès de la circulation fiduciaire qui n'est peut-être pas intégralement de bon aloi, enfin des besoins spasmodiques de paiement à l'étranger pour les particuliers comme pour le Trésor.

A 82.50, le recul de l'Italien a été enrayé par des rachats bruyans de quelques banques berlinoises. En même temps le cabinet de Rome tentait de mettre fin à de nombreux abus touchant le paiement des coupons de la dette publique, en rétablissant, à partir du 1er octobre, la procédure de l'*affidavit*, qui sauvegarde les intérêts du trésor, mais cause de grandes gênes à ceux des porteurs de titres qui résident hors de l'Italie.

Cette mesure, assez hardie dans les conjonctures actuelles, l'ajournement du décret par lequel le paiement des droits de douane devait être exigé en or, des bruits d'emprunt, un commencement d'amélioration du change, ont relevé les cours de deux unités jusqu'à 84.50 ; mais

la veille même de la réponse des primes, un vif mouvement de recul a rétabli le prix du milieu du mois, soit environ 83.65. Le même jour l'agio de l'or s'élevait de 11.40 à 12 pour 100.

C'est aussi une question de change qui a empêché la rente Extérieure d'Espagne d'accentuer son mouvement de reprise de la précédente quinzaine. L'agio a été porté de 20 à plus de 21 pour 100 à Madrid et à Barcelone. Puis le général Martinez Campos a failli succomber à un attentat, et une chute de cheval a inquiété les amis du président du conseil, M. Sagasta. Les anarchistes se sont donné beaucoup de mouvement; le ministre des finances enfin a déclaré qu'il ne songeait nullement pour l'heure présente à un emprunt. Toutes ces raisons ont contribué à ramener le 4 pour 100 espagnol de 64 1/2 à 64. Toutefois les tendances restent assez bonnes sur cette valeur. Le montant de la dette extérieure n'est pas excessif, plus des deux tiers du total appartiennent maintenant à des Espagnols. Comme les coupons en sont payables en or, soit au change fixe de 1 franc la *peseta*, aussi bien à Madrid ou à Barcelone que hors du royaume, le gouvernement n'a aucune raison de songer à l'adoption d'une mesure analogue à l'*affidavit* italien. Le déficit du dernier exercice n'a pas été aussi considérable que celui des années précédentes, et M. Gamazo témoigne d'une ferme assurance que l'exercice en cours laissera une insuffisance moindre encore. Il compte sur l'efficacité des réformes qu'il a fait voter par les Cortès et il en poursuit avec ténacité l'application détaillée au jour le jour. Une note officieuse a même fait savoir que dès maintenant il avait réussi à faire produire 5 millions de plus qu'il y a un an à l'ensemble des sources de revenu.

La rente française a détaché son coupon trimestriel le 16 courant sur le cours de 99.15 environ, ce qui faisait sortir le prix ex-coupon à 98.40. Des réalisations de bénéfices d'acheteurs peu enclins à attendre le retour au pair ont provoqué une réaction de 0 fr. 40. Les rachats ont commencé à 98 francs; le 28, ils poussaient le 3 pour 100 à 98.52, mais la baisse nouvelle de l'Italien, enrayant cette reprise, laisse la cote de 98.40 comme le niveau le plus propre à faciliter la réponse des primes et la liquidation des engagemens spéciaux qui s'y rattachent. La rente amortissable a suivi le même cours d'amélioration de 99.30 à 99.80, le 4 1/2 a reculé de 104.55 à 104.37.

Les préparatifs pour la réception de l'escadre russe et les préoccupations relatives aux grèves du Pas-de-Calais ont fait perdre de vue la conversion du 4 1/2 sur laquelle ont été écrits pendant quelques jours tant d'articles savans et experts et tant d'autres attestant une étonnante dose d'ignorance ou de naïveté. On ne parle plus de la conversion, mais on la prépare certainement au ministère des finances. Il semble cependant que la question ne pourra être de nouveau sérieu-

sement abordée que lorsque l'écart de prix se sera tendu entre le 3 pour 100 et le 4 1/2.

La conversion du 4 1/2 français portera sur un capital de 7 milliards. La conversion russe, en cours d'exécution depuis le 13 septembre, est d'importance plus modeste. L'emprunt 6 pour 100 1883, qui va être converti ou remboursé, est au capital nominal de 50 millions de roubles ou 200 millions de francs. Il sera créé autant de titres nouveaux 4 pour 100 (500 francs nominal par obligation), qu'il aura été présenté de titres 6 pour 100 à la conversion. Il est remis aux porteurs qui convertissent une soulte de 39 francs par titre. Ce qui n'aura pas été présenté de l'ancien 6 pour 100 sera remboursé le 13 décembre au pair avec l'intérêt semestriel acquis. Dans les cinq premiers jours, le montant présenté à l'échange s'élevait à 100 millions, soit la moitié de l'emprunt ; il atteint aujourd'hui 130 millions; le délai pour la présentation des titres expire le 9 octobre prochain. Le succès de cette opération n'était pas douteux. On doit faire cette remarque que le gouvernement russe n'a été incité à la réaliser par aucun besoin de capitaux. Il n'emprunte pas et rembourse au contraire, dégageant une partie de sa dette. La situation financière de la Russie est actuellement très solide, reposant sur des excédens des recettes ordinaires et la diminution graduelle des dépenses alimentées par des ressources exceptionnelles, étrangères à l'impôt. Elle a traversé la crise redoutable de la famine, et ses finances, rudement éprouvées par cette secousse, en sont sorties sauves; les voici de nouveau prospères. Avec l'appui des capitalistes français, la Russie a réalisé de très profitables conversions et placé en France une forte partie de ses emprunts. Son crédit est admirablement établi, et on ne la voit point tant souffrir de la lutte douanière qu'elle a engagée contre l'Allemagne. Cette série de faits économiques a créé des liens étroits entre la France républicaine et l'empire des tsars, et ce genre de solidarité ne saurait nuire en rien aux affinités d'un autre ordre.

Les valeurs austro-hongroises ont été remarquablement calmes, plutôt un peu faibles, à cause de la tension du change qui dérange en ce moment quelque peu les prévisions des ministres des finances des deux monarchies et les oblige à ajourner les opérations de crédit complémentaires de la réforme monétaire. Les projets de budget pour 1894 vont bientôt occuper les parlemens de Vienne et de Pest. Les ministres les présentent en d'excellentes conditions, avec excédens de recettes ordinaires et des dépenses extraordinaires contenues dans de raisonnables limites.

Les valeurs turques, après quelques oscillations et un peu de lourdeur, ont repris leur niveau du milieu de septembre. L'unifiée a été fort recherchée à 515. Les fonds helléniques et le Portugais sont délaissés

dans leurs plus bas cours. Le Brésilien, les fonds argentins, montent ou baissent au hasard des péripéties de la guerre civile qui désole les deux républiques. A Washington, une minorité obstructionniste de *silvermen* prolonge sans merci le débat sur l'abrogation de la loi Sherman. Une lettre du président Cleveland à un gouverneur d'État a rappelé la haute assemblée au souci de l'opinion publique qui par la chambre des représentans a si nettement réclamé cette abrogation.

Sur le marché des valeurs à revenu variable, les transactions ont été fort inactives et les fluctuations de cours très minimes. Le Suez, après avoir dépassé le prix de 2,700 francs dans la première partie du mois, s'est traité entre 2,710 et 2,715; le Crédit foncier a regagné quelques francs à 976.25, ainsi que le Crédit lyonnais à 756.25 (ex-coupon de 17 fr. 50). Les titres des autres établissemens de crédit n'ont figuré sur la cote en quelque sorte que pour mémoire. Les Chemins français ont peu d'affaires ; le mouvement gréviste du Pas-de-Calais a provoqué quelques offres en actions du Nord à 1,875.

Les Chemins étrangers ont été lourds, les Autrichiens n'ont cependant perdu que 3.75 à 625, mais le Nord de l'Espagne a fléchi de 6.25 à 132.50 et le Saragosse de 5 francs à 156.25. La question du change pèse toujours sur les cours des obligations de ces entreprises, surtout sur les hypothèques inférieures du Nord de l'Espagne.

Les actions minières ont donné lieu à des réalisations. Le Rio-Tinto a été ramené de 338.75 à 333.75 ; l'action De Beers, de 406.25 à 395; la Tharsis, de 119 à 117; la Robinson, de 110 à 105; la Vieille-Montagne a repris de 10 francs à 442.

Le Secrétaire de la rédaction, gérant,

J. Bertrand.